

Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.
Sous la direction d'Emmanuel Rioux



Centre d'édition
des Basques

Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

Cet ouvrage a été publié dans le cadre des fêtes du 300^e anniversaire de la fondation de Trois-Pistoles, en 1697, par le seigneur résidant Jean Riou.

Autres collaborateurs et collaboratrices :

Danielle Babineau, J.-François Beaulieu, Rino Bélanger, Jacques Bilodeau, Jérôme Bouffard, Diane Caron, Yvan Charette, Bernard D'Amours, Gaston Desjardins, André Desmartis, Paul Dumas, Gilles Gaudreau, Rita Labrie, Paul Larocque, Claude Livernoche, Aubert Michaud, André Morin, Gemma Ouellet, Jean-Claude Parent, Rachel Parent, Yvette B.-Rioux, Françoise Rioux-Dumont et Bernard Vachon

Sous la responsabilité de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.

Histoire de Trois-Pistoles

1697-1997

Sous la direction d'Emmanuel Rioux

Principaux collaborateurs : J.-François Beaulieu

Jean-Marc D'Amours

Jacques Morissette

Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc.



Centre d'édition
des Basques

Couverture :

Tableau du peintre Basque

La rivière Trois-Pistoles, là où tout a commencé

Collection de Louis-Philippe Cliche

Maquette des pages intérieures et de la couverture,

mise en page :

Communications Faucon, Trois-Pistoles

Impression :

Imprimerie Marquis, Montmagny

© Centre d'Édition des Basques

C.P. 969, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0

ISBN 2-920829-03-3

Dépôt légal : deuxième trimestre 1997

Bibliothèque nationale du Québec

Tous droits réservés par la

Société Historique et Généalogique de Trois-Pistoles

Présentation

Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles est heureuse de vous présenter le livre *Histoire de Trois-Pistoles, 1697-1997*. L'intérêt manifesté par beaucoup de personnes à l'égard de cette publication a stimulé l'ardeur de tous ceux qui y ont contribué.

L'histoire de notre localité nécessiterait une encyclopédie pour tenter de l'écrire complètement et nous en cernerons des parties qui nous semblent significatives. Un groupe de collaborateurs à différents niveaux n'a pas compté ses efforts afin que le contenu soit le plus complet possible, malgré le fait que le temps et l'espace disponibles aient représenté des limites incontournables.

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles espère que vous aurez autant de plaisir à lire ce volume qu'elle en a eu à vous le présenter.

Et l'histoire continue... Bonne lecture et merci à toute l'équipe.

*Jean-Claude Parent, président
Société historique et généalogique de Trois-Pistoles*



Préface

Voici enfin cette monographie historique consacrée à l'histoire pistoloise, ouvrage attendu non seulement par une population locale fière de ses origines, mais aussi par un nombre élevé de personnes pour qui le nom de Trois-Pistoles a une résonance bien spéciale. On sait à quel point les localités du littoral bas-laurentien, paroisses-mères, ont été le point de départ d'une série d'essaimages qui ont contribué, plus à l'est et au sud, à l'essor initial de nombreux noyaux de peuplement. Elles ont en outre, depuis les dernières décennies du 19^e siècle, alimenté une série de vagues migratoires en direction de la Nouvelle-Angleterre et particulièrement du Québec central.

Les résidants de Trois-Pistoles vous diront sans l'ombre d'une hésitation que leurs racines sont profondes. Du même souffle, ils ajouteront que ceux et celles qui sont partis, et souvent même leurs enfants et leurs petits-enfants, évoquent avec fierté leurs origines et se plaisent à séjourner au pays de leurs ancêtres. Les mouvances, grandes et petites, récentes ou plus anciennes, n'ont pas effacé les souvenirs ou fait disparaître les premières appartenances, si fondamentales.

Le regard historique n'a souvent pas d'autre choix que de considérer de haut les espaces locaux. Il s'ouvre alors sur des perspectives à la fois larges et limitées. Il propose des explications fondées sur l'évocation d'événements et de personnages « majeurs ». L'espace apparaît comme une abstraction, les dynamiques locales sont passées sous silence, la vie quotidienne d'autrefois est présentée à travers des généralisations.

À partir d'ici, avec vue sur l'anse, le quai, la grande voie d'eau, l'île aux Basques, la Côte-Nord, l'histoire prend un tout autre relief. Ce cadre physique séducteur a imprimé sa marque sur une évolution qui n'est pas, il s'en faut de beaucoup, la simple réplique de ce qu'on a pu observer dans les localités voisines. Légendaire unique, toponymes originaux et suggestifs, patronymes attisant la curiosité de généalogistes chevronnés, paysage architectural témoignant avec éloquence des étapes de l'inscription du peuplement dans l'espace... Si l'histoire de Trois-Pistoles participe à des mouvements orchestrés ailleurs, elle n'en demeure pas moins unique, irremplaçable et riche d'enseignements.

La reconstitution d'une histoire locale n'est pas une mince besogne : dépouillements exhaustifs de sources imprimées et manuscrites, recours à l'histoire orale et aux observations personnelles...

Ces démarches exigent souvent la combinaison des efforts, le croisement des regards, comme c'est le cas ici, grâce aux talents de rassembleur de monsieur Emmanuel Rioux.

Le présent ouvrage arrive à son heure pour commémorer un tricentenaire et célébrer une identité originale. Il facilitera aussi le travail de nombreux acteurs culturels locaux, dont le dynamisme est reconnu partout au Québec, en mettant à leur disposition un important réservoir de connaissances. Trois-Pistoles, comme chacun le sait, est un lieu animé qui a désormais de quoi retenir le visiteur le plus exigeant. La culture y est de plus en plus perçue comme un authentique facteur de développement. À travers toutes ces manifestations et productions, le passé a été et est encore régulièrement pris à témoin. Comment ne pas se réjouir, dans ce contexte, de la contribution de cette *Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997* au resserrement des liens unissant une population à son territoire?

Il convient de rendre hommage aux animateurs de la Société historique et généalogique, qui nous font ici bénéficier du résultat de vingt années de recherches désintéressées et fructueuses.

*Paul Larocque,
Université du Québec à Rimouski*

Avant-propos

« On ne comprend bien l'état présent d'une société qu'en remontant à son passé. »

(Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 9.)

« Ce passé est simple, et si imprégné de moeurs naïves et saines que l'on devrait être fier de le faire connaître au monde entier. Chacun devrait pouvoir dire de sa paroisse, de son village, de son hameau avec autant d'orgueil que Virgile : *Mantua me genuit* »

(C'est Mantoue qui m'a donné la vie). (J.-Edmond Roy, *L'île d'Orléans*, p. 7.)

La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles inc., fondée le 13 décembre 1977, est heureuse d'offrir enfin au public l'ouvrage tant attendu : *L'Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997*, couvrant tous les aspects de la vie de sa population. Ce livre qui comprend plus de 650 pages est abondamment illustré, notamment par des reproductions de nos meilleurs peintres de Trois-Pistoles. On ne pouvait mieux faire pour célébrer dignement le tricentenaire de la fondation de Trois-Pistoles, profondément marquée par le premier seigneur résidant, le Breton Jean Riou, venu s'établir ici en 1697 avec son épouse, la Normande Catherine Leblond.

Il va sans dire qu'un tel travail a nécessité d'intenses recherches menées tout au cours des deux dernières décennies, soit depuis la fondation de la SHGTP, sous l'impulsion de son fondateur, J.-François Beaulieu, « généalogiste émérite », travailleur infatigable, qui a su partager l'unique passion de sa vie, soit l'histoire et la généalogie. Dès 1980, naissait notre revue annuelle *L'Écho des Basques*, qui a suscité dans notre milieu un intérêt grandissant.

Une équipe de gens enthousiastes, férus d'histoire, n'a pas ménagé son temps et son énergie pour mener à terme ce livre d'histoire. Inutile de dire que nous n'avons pas la prétention d'offrir à nos lecteurs et lectrices une histoire complète et exhaustive de Trois-Pistoles. Conscients de l'énormité d'une telle entreprise, nous avons la modestie de vouloir publier une histoire qui restera toujours à compléter dans les années à venir. D'aucuns s'étonneront, par exemple, de ne pas trouver un chapitre substantiel sur l'histoire des seigneuries Rioux, tel que nous projections de le faire au départ de notre mise en chantier. Mais force nous fut de renoncer à notre projet initial. Ce sujet ne pouvait être traité décemment qu'après avoir dressé l'inventaire des sources auxquelles nous pouvons maintenant recourir, à la suite de la photocopie

de l'important fonds d'Anita Rioux, qu'elle eut l'obligeance, tout récemment, de rendre disponible à la SHGTP. On se contentera donc ici du travail extrêmement documenté que nous livre ici Jacques Morissette, sur Jean Riou et Catherine Leblond, complété par la parution du *Registre de Trois-Pistoles*, patiemment annoté par J.-François Beaulieu, et par la généalogie Rioux dont est responsable M. Beaulieu, entouré d'une équipe qui y a travaillé de concert avec lui.

Précisons que le titre du livre utilise la préposition *de* et non pas *des*. Les nostalgiques du passé eussent préféré le *des*. Mais, les exigences modernes des désignations de noms de lieux nous ont fait opter résolument pour la préposition *de*. On va à Trois-Rivières, on vient *de* Trois-Rivières. On ne parle plus *de la* Rivière-du-Loup, mais *de* Rivière-du-Loup. Pourquoi ferait-on exception pour Trois-Pistoles?

Résumons à grands traits les débuts de l'histoire de Trois-Pistoles. Concédée d'abord à Charles Denys de Vitré le 6 janvier 1687, la seigneurie de Trois-Pistoles deviendra, neuf ans après *fief et seigneurie* de Jean Riou. Fait assez inusité dans les annales québécoises, elle restera entre les mains de la même famille Riou, sans interruption, jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. Le 15 mars 1696, la seigneurie de *la rivière des Trois-Pistoles* est ainsi confiée au Breton Jean Riou. Établi sur ses terres à Saint-François de l'île d'Orléans depuis quelque vingt ans, il arrive à Trois-Pistoles dès le printemps 1697 avec Catherine Leblond et leurs fils Nicolas, Vincent et Pierre. Il s'acquittera alors de sa tâche de *défricher les terres, les habiter et établir des pêches*. Ses fils et leurs descendants poursuivront son oeuvre de pionnier, étendant leur domaine en 1712 et 1751 jusqu'à la seigneurie du Bic. Dans son *aveu et dénombrement* du 17 février 1723, Nicolas Riou dresse l'inventaire du premier hameau pistolois, situé à proximité du quai actuel: « Une maison de 42 pieds de long... une grange de 38 pieds de long... une chapelle de colombage de 30 pieds de long, et un moulin à eau à faire farine... 25 arpents de terre labourable.» En 1751, Nicolas Riou voit sa seigneurie s'étendre jusqu'à celle du Bic. L'occupation du territoire se poursuit à la faveur de l'arrivée d'autres familles. En 1790, le chemin du Roi rejoint Trois-Pistoles, qui compte alors 196 habitants. On vient de construire la deuxième chapelle. En 1810, on ouvre le 2^e rang est. En 1827, année de l'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, soit deux ans avant celle de Saint-Germain de Rimouski, on ouvre le 3^e à la colonisation. Trois-Pistoles compte alors plus de 1600 habitants.

On a beaucoup écrit sur Trois-Pistoles. Au hasard, relevons la présentation fantaisiste qu'en fait le *Guide de voyage Ulysse* sur le Québec :

« La ville est dominée par l'imposante église de Notre-Dame-des-Neiges-de-Trois-Pistoles... construite en 1887 (sic). De loin on se croirait à Disneyland (sic), car le toit surmonté de quatre pinacles, est couvert de métal brillant. À l'intérieur, le plafond italien en voûte est soutenu par d'imposantes colonnes en marbre (sic) décorées de lettres d'or et les murs affichent des peintures pieuses » (*Guide de voyage Ulysse. Québec, Montréal/Québec*, 1992, p. 192).

Quant au *Dictionnaire canadien des noms propres* de Larousse, il consacre 13 lignes à Trois-Pistoles, dont 5 traitent de l'île aux Basques (p. 703), alors que Rivière-du-Loup et Rimouski ont droit respectivement à 24 et 19 lignes. Paul-Louis Martin a consacré neuf belles pages à Trois-Pistoles et à sa rivière, dans son livre *Rivière-du-Loup et son portage* (Montréal, Beauchemin, 1977, p. 65-71, p. 124-125). Signalons le récent ouvrage de Paul Larocque, qui fait justice à Trois-Pistoles, en respectant son histoire. Dans son livre très beau et intéressant, intitulé *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent* (Rimouski, Ed de l'UQAR, 1994, p. 165-180), il accorde à Trois-Pistoles l'importance qui lui revient. Mentionnons également le précieux *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent : ses rives et ses îles*, publié sous la direction de Christiane Pâquet (Gouvernement du Québec, 1984, p. 312-315). Enfin, la superbe et incontournable *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, sous la direction de Jean-Charles Fortin et d'Antonio Lechasseur (Québec, IQRC, 1993), accorde à Trois-Pistoles de nombreuses pages qui nous ont inspirés.

Voici donc la présentation des auteurs du présent livre sur Trois-Pistoles :

La préface est signée par Paul Larocque, professeur d'histoire à l'UQAR. Une esquisse géomorphologique de la région de Trois-Pistoles est présentée par le professeur Claude Livernoche de la même université. Pour traiter des premiers occupants du territoire, les Basques et les Amérindiens, nous avons recouru à deux autres professeurs : André Desmartis, de l'Université Laval, originaire d'un village à la frontière du pays Basque, et Gaston Desjardins, de l'UQAR, natif de Rivière-Trois-Pistoles.

Dans le chapitre 3, Jacques Morissette, professeur de son métier, reconstitue vingt ans de l'histoire de Jean Riou et Catherine Leblond à l'île d'Orléans; une autre section de ce chapitre nous présente le précieux *Registre de Trois-Pistoles* de J.-François Beaulieu; c'est également lui qui, aidé des recherches d'Hervé Riou habitant Paris actuellement, a permis à Rino Bélanger, professeur et musicien, de dresser la généalogie de la lignée de deux fils de Jean Riou, Nicolas et Vincent. Quant à Emmanuel Rioux, président de la SHGTP de 1977 à 1992 et actuel

directeur de *L'Echo des Basques*, il a rédigé le chapitre sur l'histoire religieuse pistoloise. La vie municipale est traitée par le docteur Jean-Marc D'Amours, qui fut maire de notre ville de 1974 à 1990.

Quant au chapitre sur la vie socio-économique, il est rédigé par Bernard Vachon, professeur à l'UQAM, Bernard D'Amours, professeur et historien de formation, Rino Bélanger, Diane Caron, détentrice d'un baccalauréat en histoire, l'homme d'affaires Adrien Côté, le Dr Jean-Marc D'Amours, Rita Labrie et Yvette B.-Rioux, qui furent deux femmes d'affaires, par Gemma Ouellet, professeur de français, Yvette B.-Ouellet, archiviste pour la SHGTP, Jean-Claude Parent, actuel président de la SHGTP, le capitaine Aubert Michaud, deux responsables du CLSC, Danielle Babineau secrétaire-administrative et Yvan Charette, organisateur communautaire, et Françoise Rioux-Dumont, animatrice au CHTP, ainsi que par le journaliste André Morin. Le chapitre sur la vie scolaire est signé par le professeur Jérôme Bouffard et Emmanuel Rioux. Le chapitre sur la vie culturelle et le patrimoine architectural est rédigé par Jacques Bilodeau et André Morin, journalistes, Paul Dumas, avocat, et Emmanuel Rioux.

Un tel livre, abondamment illustré, a pu recourir à l'expertise d'un photographe professionnel, Gilles Gaudreau, qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à réaliser une illustration de qualité. Il fut aidé dans son travail par Diane Caron et Paul Dumas.

Nous ne saurions terminer cette brève introduction sans remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui, bénévolement, vous offrent ce livre où « chantent nos racines » et qui nous rendra fiers d'avoir hérité d'un tel passé, pour la mémoire de nos générations futures. La SHGTP vous souhaite bonne lecture.

Emmanuel Rioux

➤ *Géomorphologie
du territoire de
Trois-Pistoles*



Trois-Pistoles 1927. *Source* : Paul Dumas.

La physiographie

Le site de Trois-Pistoles se trouve sur la côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres de la ville de Trois-Pistoles, le paysage présente un assemblage de formes d'une richesse étonnante. Les formes du relief s'organisent selon trois grands ensembles ou unités physiographiques (figure 1).

La première unité est celle des Basses-Terres. Cette zone présente un relief de terrasses étagées qui vont d'un maximum de 160 m d'altitude, au sud-est, jusqu'aux battures de la côte. Il s'agit en fait des terres submergées par la mer de Goldthwait depuis la fin de la dernière glaciation. Un trait de côte légèrement échancré montre une alternance de caps et de baies peu profondes. À la limite, on peut considérer que cette unité s'étend aussi vers le nord-ouest jusqu'à l'alignement constitué par les îles Verte, aux Pommes, aux Basques et Razades. Entre les îles et le trait de côte, le relief est plat et légèrement incliné vers le large avec des profondeurs maximales de 8 m. Vus en plan, les talus des terrasses affectent souvent une forme en croissant. Dans la partie sud-ouest, vers l'Isle-Verte, les pointes des croissants s'accrochent aux affleurements rocheux alors que vers Saint-Simon, au nord-est, ils s'ancrent aussi aux crêts appalachiens. Ces crêts sont collines allongées, orientées nord-est/sud-ouest et taillées dans des roches résistantes. Ils montrent généralement des versants raides qui se recourent pour former une ligne de crête bien définie.

La seconde unité est celle du Bas-Plateau des Appalaches qui oscille entre 160 et 300 m d'altitude. Elle se compose d'un grand nombre de crêts appalachiens avec des espaces intercalaires mollement vallonnés. La couverture de dépôts meubles y est plus mince que dans les Basses-Terres.

La troisième unité correspond au Moyen-Plateau des Appalaches dont les altitudes vont de 300 à 600 m. Sur le territoire qui nous intéresse, cette unité n'occupe qu'un petit espace, au sud-est, mais elle constitue un ensemble très important à l'échelle des Appalaches québécoises. La transition entre le Bas et le Moyen-Plateau s'effectue par l'intermédiaire d'un escarpement bien défini qui longe une ligne de faille et rejoint, vers le nord-est, l'escarpement de la Neigette.

La vallée de la rivière des Trois-Pistoles tranche à angle droit les trois unités qui sont disposées parallèlement à la côte. Elle s'entaille d'abord dans les dépôts meubles de surface, puis dans les formations rocheuses sous-jacentes. À plusieurs endroits, la vallée prend l'aspect

d'un véritable canyon avec ses versants étroits et escarpés. Le lit de la rivière montre là un profil accidenté à forte dénivellation où l'écoulement se fait par chutes, cascades et rapides. C'est le signe d'un lit qui s'encaisse rapidement dans des roches de résistance inégale. Au fil des ans, on a profité de cette configuration particulière pour ériger de petits barrages.

Le bassin-versant de la rivière draine une superficie de 932 km² (Gouv. du Québec, 1994). Contrairement au tronçon principal du cours d'eau, les affluents secondaires se conforment à l'orientation générale du relief. Durant la période 1923-1994, le débit journalier maximal a atteint 510 m³/s en 1941 et le débit journalier minimal fut de 0,28 m³/s en 1923.

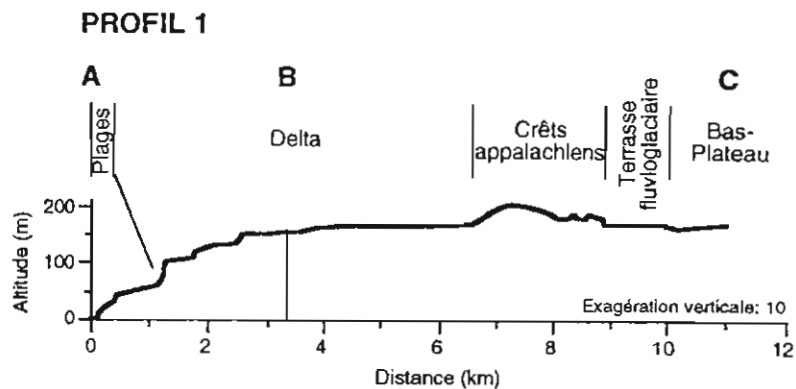
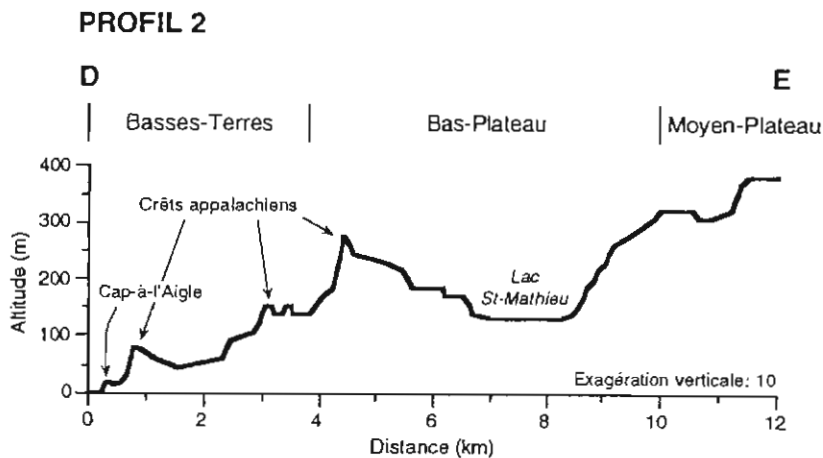


Figure 1
Profils topographiques.

Profil 1 :
Le delta de Trois-Pistoles s'appuie sur un crêt appalachien. Son replat supérieur atteint une altitude de 166 m. En bas de 100 m, les vagues ont remanié les matériaux deltaïques en plages.

Profil 2 :
Dans la partie nord-est du territoire, le relief est beaucoup plus énergique. On distingue bien l'escarpement séparant le Bas-Plateau du Moyen-Plateau.

Les profils sont localisés sur la figure 3.



La géologie

Vers la fin du Précambrien, il y a environ 625 millions d'années (Ma), un supercontinent centré près du pôle Sud se disloque. L'un des morceaux, le Laurentia, ancêtre du Bouclier canadien, s'éloigne des autres. La déchirure forme d'abord un rift continental, sorte de zone d'effondrement où s'accumulent des sédiments détritiques provenant du continent. Ensuite, le rift continue à s'élargir et laisse pénétrer les eaux marines, donnant naissance à l'océan Iapetus. C'est la fermeture de cet océan qui fera surgir des fonds marins, en trois phases successives, la chaîne appalachienne en bordure du Laurentia.

À partir de l'Ordovicien Inférieur, vers -480 Ma, jusqu'à l'Ordovicien Supérieur, vers -430 Ma, l'orogénèse taconienne plisse et pousse en altitude les sédiments cambro-ordoviciens déposés en bordure du Laurentia. Pour la zone qui nous intéresse, c'est à cette période que se mettent en place les roches des Groupes de Saint-Roch, de Rosaire et de Trois-Pistoles (figure 2).

Au Dévonien, entre -400 et -360 Ma, l'orogénèse acadienne affecte la chaîne taconienne et lui accole une seconde chaîne. Les roches du Groupe de Chaleurs témoignent de cet épisode.

Enfin, du Pennsylvanien au Permien, entre -300 et -250 Ma, la chaîne alléghanienne vient s'ajouter par-devers les deux autres, le tout formant la chaîne des Appalaches. À ce moment, l'océan Iapetus s'est complètement refermé. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers -180 Ma, au Jurassique, que l'océan Atlantique commencera à s'ouvrir.

Lors des trois phases orogéniques, les principales contraintes proviennent du sud-est. Elles plissent les roches et orientent les plis selon un axe nord-est/sud ouest. Les forces de compression génèrent aussi un grand nombre de failles de chevauchement. Par endroit, quelques intrusions magmatiques s'infiltrèrent dans les zones de faiblesse de la roche en place. On en retrouve en Estrie et en Gaspésie mais aucune n'affleure dans la région de Trois-Pistoles. Le tout contribue à donner aux Appalaches de la région une structure fort complexe de roches fortement plissées et faillées (figure 2).

En même temps qu'émerge la chaîne appalachienne, l'érosion, par de multiples processus, entreprend un long travail d'aplanissement. À terme, ceci conduira à la formation de pénéplaines, vastes espaces légèrement ondulés de faible altitude. Ces pénéplaines seront soulevées de nouveau pour former des plateaux. En même temps qu'ils s'élèvent, les plateaux sont disséqués en collines par l'érosion qui s'at-



Figure 2

Sur la rive gauche de la rivière, on distingue bien le replat de 106-110 m et le talus d'érosion fluviale. La voie ferrée emprunte la terrasse Mitis, au pied de la falaise Mic-Mac.

Source : Roland-P. Dumas.

taque de façon préférentielle aux roches tendres et aux zones de faiblesse. Généralement, les collines correspondent aux roches plus résistantes (quartzites, grès, conglomérats et autres roches massives) tandis que les dépressions se retrouvent dans des roches plus faibles (schistes, contact géologique, lignes de faille ou de fracture, zones de broyage). Ainsi, à la fin du Tertiaire (-1,6 Ma), les grands traits du relief actuel sont acquis.

Les glaciations quaternaires

À plusieurs reprises, les Appalaches pistoliennes sont envahies par d'immenses masses de glace d'envergure continentale que sont les inlandsis. Il ne reste pratiquement aucune trace des premières glaciations car la dernière, la wisconsinienne, a raclé les dépôts meubles antérieurs, retouché les formes de la roche en place et accumulé ses propres dépôts.

La glaciation wisconsinienne débute vers -75 000 ans (75 ka). Un dôme de glace centré aux environs du réservoir de Caniapiscaw pousse sa glace dans toutes les directions. Vers le sud, il atteint la ville de New York. Cette glace mobile peut atteindre deux ou trois kilomètres d'épaisseur et enfonce le plateau sous son propre poids. Dans la région, cet enfoncement glacio-isostatique fut de l'ordre de 200 m. De plus, les volumes d'eau stockés dans les glaciers continentaux sont tels que le niveau océanique s'abaisse d'environ 50 m. Les glaciers retouchent le

paysage de plusieurs façons : ils découpent la roche en place des dépôts meubles qui la recouvrent et surcreusent les vallées et les zones de faiblesse. Par exemple, les lacs de la région occupent des dépressions souvent issues de surcreusements locaux dans des roches peu résistantes. Les glaciers profilent aussi les collines et leur donnent une forme glacio-dynamique typique : versant amont raide et versant aval plus doux. Enfin, ils accumulent de grandes quantités de moraine à la surface de la roche rabotée.

La submersion marine et l'émergence des terres

Vers -18 ka s'amorce la déglaciation. L'inlandsis laurentidien s'amincit en même temps que son front recule vers le nord. À partir de -14 ka, un coin d'eau libre pénètre dans le Golfe du Saint-Laurent, puis dans l'Estuaire. Un peu avant -12 ka, les eaux de la Mer de Goldthwait envahissent la marge déprimée du plateau tandis qu'une calotte de glace d'envergure régionale se sépare de l'inlandsis et occupe les hautes terres. Tout comme la glace des inlandsis, celle de la calotte appalachienne s'écoule radialement. Pendant un moment, on verra donc un écoulement glaciaire sud-nord.

La marge glaciaire côtoie les eaux salées de la mer de Goldthwait. Des argiles glacio-marines (argiles contenant une proportion variable de matériaux glaciaires) s'accumulent sur le fond marin. Puis, le front glaciaire recule vers le Bas-Plateau. Alors, se déposent en séquence, sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur, les argiles gris foncé de Trois-Pistoles et les argiles goldthwaitiennes plus pâles.

Les eaux de fonte du glacier en retraite transportent d'énormes quantités de matériaux. La rivière des Trois-Pistoles met en place des épandages de sables et graviers fluvio-glaciaires le long de son parcours et aboutit au littoral au moment où le niveau de la mer atteint son maximum de 166 m. Elle y installe son delta sablo-graveleux par-dessus les argiles marines. Le replat supérieur du delta témoigne de ce haut niveau marin (figures 1, 4 et 7).

Vers 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), le continent est dégagé d'une bonne partie de ses glaces et commence à rebondir, ce qui provoque l'émergence des Basses-Terres. Le détail des phases d'émergence entrecoupées de phases de relative stabilité sera enregistré dans les formes littorales.

Des replats deltaïques à 166 m, 150-163 m, 121-136 m, 113-121 m, 106-110 m et 100-103 m (Dionne, 1972) marquent de courtes périodes de stabilité pendant lesquelles la rivière accumule ses sédiments à fleur d'eau. À partir du moment où le niveau marin atteint moins de 100 mètres, les apports en matériaux semblent diminuer et l'action de remaniement des vagues supplante l'accumulation deltaïque. Les vagues soutirent des matériaux au delta et déposent des plages et de petits cordons à la surface des plaines argileuses. On retrouve ces plages aux niveaux suivants : 90-98 m, 73-85 m, et 42-68 m (figures 4, 5 et 6). Des terrasses argileuses situées à 30-42 m et à 47-51 m marquent aussi des phases de retrait de la mer. De petites falaises marquent des haltes ou de légères remontées du niveau marin à 85 m et 68 m. Le retrait marin se continuera jusqu'au niveau -3 m vers 5 000 ans AA (Dionne, 1990).

À partir de ce moment, le niveau marin remontera quelque peu, dégageant d'une partie de ses dépôts la plate-forme rocheuse de Rimouski et faisant reculer la falaise Mic-Mac (figures 4, 5 et 6). Cette plate-forme, située entre 6 et -2 m, est très ancienne. Elle remonte au moins au Sangamonien, juste avant la dernière glaciation (Dionne, 1972, Livernoche, Bail et Héту, 1985). Dans la zone qui nous intéresse, la plate-forme de Rimouski n'est bien visible que sur le côté au vent des îles.

Vers 2 000 AA, le niveau marin entreprend une dernière phase de retrait. Les vagues accumulent, entre 9 et 3 mètres d'altitude, les matériaux de la terrasse Mitis sur la plate-forme rocheuse au pied de la falaise (figures 2 et 5).

Pendant les différentes phases d'émersion des terres, la rivière de Trois-Pistoles s'est ajustée aux variations du niveau marin. Son niveau de base étant déterminé par le niveau marin, elle a profité de l'émersion des terres pour s'encaisser dans les épandages fluvio-glaciaires et le delta qu'elle avait elle-même déposés. Durant les phases de submersion, ou de relative stabilité, l'oscillation latérale du lit a permis la mise en place de replats de terrasses et l'érosion de talus fluviaux (figure 7).

Le relief de la région de Trois-Pistoles est, on le voit, le fruit d'une longue évolution. Cette évolution débute avec la construction de la chaîne appalachienne et se poursuit sur 480 millions d'années par le façonnement des pénéplaines, le relèvement du plateau et sa dissection en collines. Les grands traits du relief sont hérités de ces longues périodes.

Les formes de détail, pour leur part, sont issues d'événements plus récents qui remontent aux derniers moments de la dernière glaciation. La grande variété des formes témoigne de l'action séquentielle ou

simultanée de très nombreux processus agissant sur un même terrain situé en milieu côtier. Citons l'érosion et l'accumulation glaciaire, fluvio-glaciaire et fluviale. Ajoutons la sédimentation marine et l'action incessante des vagues travaillant à des niveaux toujours changeants. Voilà, résumée en peu de mots, la cause de la richesse du paysage pistolien.

Remerciements

L'auteur remercie Mme Suzanne Gagnon, technicienne au Module de géographie de l'UQAR. Elle a dessiné les profils, la carte géologique et identifié les formes sur les photos aériennes.

Claude Livernoche, géomorphologue, Module de géographie, UQAR.

Figure 3
Carte géologique simplifiée.

- Groupe de Saint-Roch : mudrock et ardoise verts et rouges, grès et calcaire.
- Groupe de Rosaire : grès et mudrock
- Groupe de Trois-Pistoles : grès, mudrock, conglomérat, shale et calcaire.
- Groupe de Chaleurs : mudrock, grès, argilite, et basalte.

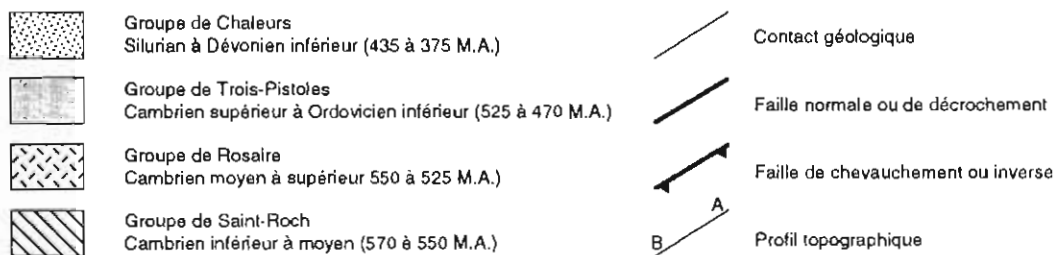
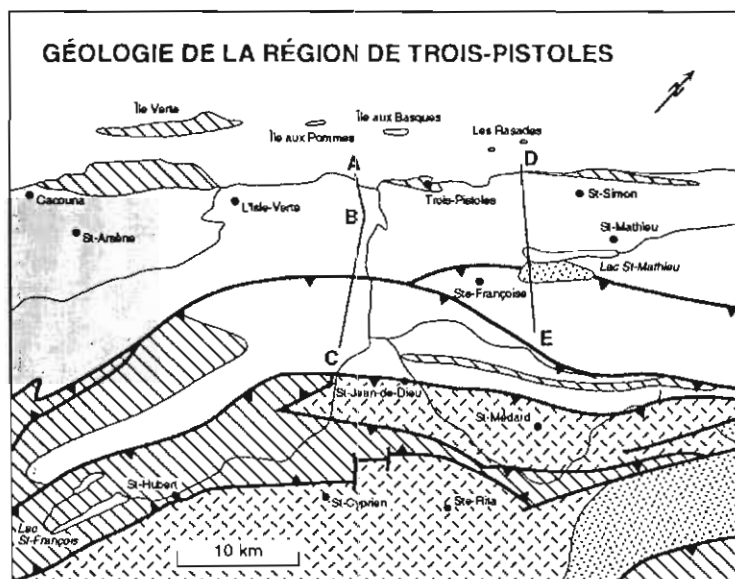


Figure 4
 Les crêts appalachiens (C) et les affleurements rocheux (A) servent souvent de point d'ancrage aux talus deltaïques (T), aux falaises et aux plages anciennes soulevées (P) et actuelles. Dans sa partie aval, la rivière des Trois-Pistoles s'est encaissée d'abord dans son propre delta, puis a rejoint le soubassement rocheux. Les talus d'entaille fluviale (TF) marquent les oscillations latérales de la rivière. Les matériaux du delta sont exploités dans de nombreuses gravières (G). Sur les battures, quelques écueils (E) prolongent les affleurements rocheux.

F : falaise Mic-Mac.
 M : terrasse Miüs.
 TB : tourbière.
 CN : canyon.
 Points cotés en m.



Figure 5
 Le site de Trois-Pistoles. La ville est bâtie sur une terrasse argileuse (TA) qui porte par endroits des plages (P) mises en place par les vagues à partir des sables et graviers soutirés au delta. Les vagues ont aussi taillé des falaises dans les terrasses argileuses (FL). Lorsque les argiles sont mal drainées, des tourbières (TB) peuvent s'installer sur les replats. La falaise Mic-Mac et la terrasse Miüs (M) sont deux formes très fréquentes dans tout le Bas-Saint-Jaurent. L'un des îlets D'Amours montre un cordon littoral en queue de comète (Q) côté sous le vent. Dans la dernière partie de son trajet et en effectuant ses manœuvres d'accostage, le traversier (GA) soulève les sédiments fins de l'avant-côte peu profonde.

T : talus deltaïque



Figure 6

Le secteur du Cap Marteau.

Dans les Basses-Terres, les crêts appalachiens (C) et les alignements rocheux percent à travers les argiles épaisses de la mer de Goldthwait taillées en terrasses (TA). Les meilleures terres agricoles se retrouvent sur ces terrasses argileuses.

De nombreuses plages soulevées chapeautent les terrasses. Sur le Moyen-Plateau, les glaciers ont reconvert la roche en place d'une moraine de fond (MF) d'épaisseur variable. Les étendues morainiques sont cultivables mais il faut souvent épierrier les champs. Sur le littoral, une petite plage (Isère blanc) horde le pied de la falaise (FA). Les vagues ont aussi érigé un cordon littoral (CL) qui ferme une lagune (L).



Figure 7

Au fur et à mesure que le continent émerge, la rivière de Trois-Pistoles cherche à régulariser son profil en s'enscaissant. Au fil des ans, elle a incisé les sédiments deltaïques et fluvio-glaciaires, oscillé latéralement pour tailler les talus d'érosion fluviale (TF) et déposé des sédiments sous forme de terrasses fluviales (TR). En haut de la photo, dans la partie nord, le lit de la rivière rejoint la roche en place et l'entaille pour former un petit canyon (CN).

Sur la rive gauche, le replat de 160 m montre les derniers chenaux deltaïques (CD) qui ont fonctionné juste avant le retrait de la mer. Sur la rive droite, dans le Moyen-Plateau, les dépressions portent encore la trace des chenaux fluvio-glaciaires (FG) qui ont évacué les eaux de fonte de la calotte glaciaire hantant en retraite. AB : lit abandonné. Pour les autres symboles, voir les trois figures précédentes.



2 Avant le peuplement



L'île aux Basques Source : Société Provancher

2.1 *Les premiers occupants du territoire : Amérindiens et Basques*

Ce livre consacré aux 300 années d'histoire de Trois-Pistoles serait incomplet si nous n'évoquions pas au départ les siècles qui ont précédé. La préhistoire proprement dite et la période des premiers contacts entre Amérindiens et Européens au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, que les historiens ont coutume d'appeler notre protohistoire, bénéficient aujourd'hui d'un regain d'intérêt chez les spécialistes. Dans le cas de Trois-Pistoles, cette période a laissé des vestiges particulièrement intéressants sur le plan historique et archéologique. De plus, encore aujourd'hui, elle marque l'imaginaire des Pistolois qui y ont puisé, de façon inattendue, une nouvelle filiation, une nouvelle identité. Pourtant, jusqu'à une date récente, les historiographies de Trois-Pistoles faisaient peu ou pas de place aux acteurs de cette période lointaine, Amérindiens ou Basques. Il y avait d'ailleurs une bonne raison à cela : on avait peu de connaissances précises sur cet « avant » resté passablement mystérieux. Depuis vingt ans, les progrès de l'archéologie et les préoccupations nouvelles des historiens ont jeté un éclairage nouveau à la fois sur la préhistoire amérindienne et sur la période plus récente des contacts entre Européens et autochtones.

L'histoire d'une recherche

Ainsi, dans le cas de Trois-Pistoles, à part la brève mention faite par le Père Nouvel dans les *Relations des Jésuites*, on savait peu de choses sur le passé de ce qui était nommé dès le début du XVII^e siècle, *l'île aux Basques*. La situation devait évoluer rapidement à partir de 1989. Propriétaire du site, la Société Provancher était soucieuse de mettre en valeur le patrimoine archéologique de l'île, un patrimoine dont on soupçonnait à peine la richesse. Le hasard permit alors au président de



Acte notarié du XVI^e siècle
trouvé à Bordeaux.

Source : *André Desmartis*

la Société, J.-C.-Raymond Rioux, de rencontrer un professeur d'histoire, spécialiste du XVI^e siècle et de l'histoire maritime des Basques, récemment engagé à l'Université Laval, Laurier Turgeon. Celui-ci arrivait de Bordeaux où, grâce à des subventions du Conseil en recherche des sciences humaines (CRSH), il avait découvert un trésor. En effet, les archives de cette ville, longtemps négligées, contiennent les minutes des quarante notaires qui, au XVI^e siècle, enregistraient pour les riches armateurs de l'endroit, contrats d'armement et d'assurances, listes d'équipage et de marchandises. Ces milliers de pages de documents notariés, souvent difficiles à déchiffrer, permettent de retracer l'histoire de ces voyages de pêche aux Terres Neuves qui se sont révélés beaucoup plus nombreux et importants que l'on croyait jusque-là. Sitôt arrivé à Québec, Laurier Turgeon partait à la recherche des sites basques situés dans l'estuaire du Saint-Laurent que ses recherches à Bordeaux lui avaient fait pressentir. Un premier repérage, sous la direction de Dominique Lalande, l'amenait à pousser ses investigations sur plusieurs sites, notamment celui de Bon-Désir. En 1989, la Société Provancher lui confiait l'étude du patrimoine archéologique de l'île, amorçant ainsi une étroite collaboration avec l'Université Laval. Entreprises avec des subventions du fonds FCAR du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de Communications Canada, les fouilles menées sous la direction de Dominique Lalande (1990), de Bill Fitzgerald et de Réginald Auger (1991-1993), employaient chaque été durant un mois une douzaine d'étudiants. Elles se révélaient particulièrement fructueuses, tant en ce qui concerne la présence basque que la présence amérindienne.

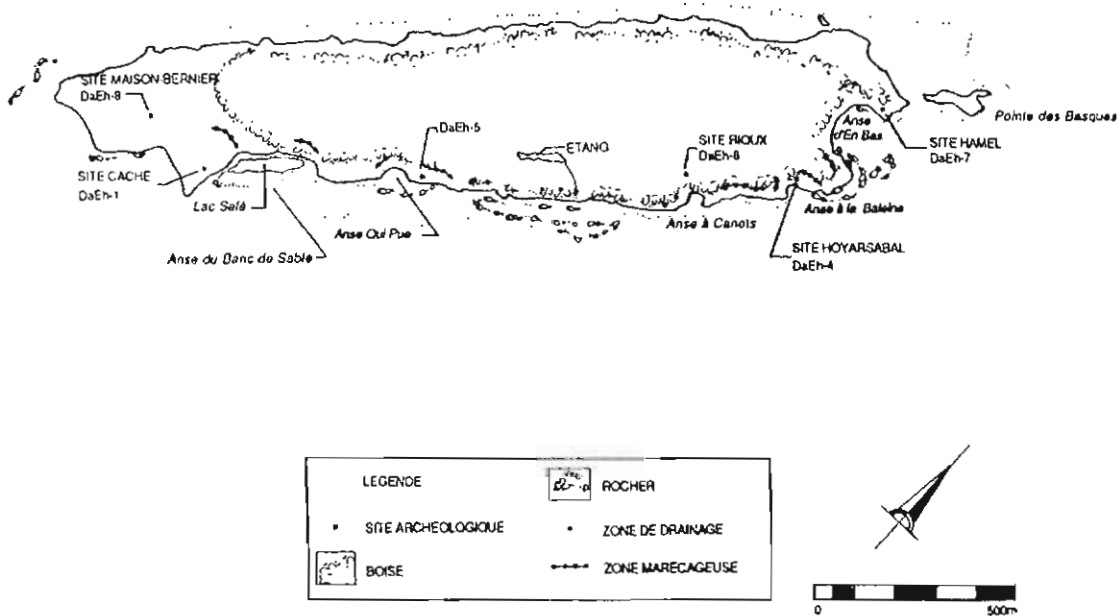
Les particularités du site

Peut-être est-il utile de rappeler ici certaines particularités de l'île. Située dans le Saint-Laurent à 4 km de Trois-Pistoles, l'île aux Basques s'étend sur 2 km de long et 500 mètres de large suivant une direction sensiblement est-ouest. Le littoral nord, composé d'escarpements rocheux, est peu accessible tandis que la rive sud offre des plages à pente douce, faciles à accoster en canot, et des anses protégées du courant du Saint-Laurent, tandis qu'à l'extrémité nord-est se trouve un bon mouillage qui fut sans doute utilisé par les navires basques. L'île possède un atout très appréciable dans ce milieu marin; elle dispose de nombreuses sources d'eau potable et même d'un petit étang d'eau

douce qui n'ont pas manqué au cours des temps d'attirer les oiseaux comme les hommes. Pour les marins, après plusieurs mois de navigation en mer, la possibilité de se ravitailler en eau douce constituait un avantage déterminant. Il faut également noter que l'île est pratiquement inaccessible durant l'hiver; elle est couverte d'une épaisse couche de neige apportée par les vents du Saint-Laurent, ce qui rend l'hivernement difficile. Lieu protégé, véritable sanctuaire, cette île « mystérieuse » attire à la belle saison les animaux et les hommes à la recherche d'un pied à terre, d'un refuge temporaire, voire d'une cachette, ce qui en a fait au cours des âges, un lieu privilégié d'échange et de passage, en dépit mais aussi en raison même de son isolement. Pour l'archéologue, l'île aux Basques présente deux avantages additionnels : comme elle n'a pratiquement jamais été habitée de façon permanente, les sites archéologiques n'ont pas été détériorés par la présence humaine. De plus, l'île renferme une grande variété de sites, un nombre important de sites amérindiens des époques préhistorique et historique ainsi que des sites européens de plusieurs périodes historiques.

Carte de l'île aux Basques montrant les principaux sites de fouilles archéologiques.

Source : André Desmaris.



La préhistoire amérindienne

Dès la préhistoire, l'île aux Basques a été fréquentée par les Amérindiens qui y ont établi des campements temporaires de façon certaine à partir de 700 ans après J-C, (période dite du sylvicole moyen), et possiblement avant cette date. Au moins quatre périodes d'occupation amérindienne ont pu être identifiées entre l'an 700 et le XVIII^e siècle. Quatre sites amérindiens ont été repérés sur l'île, à l'anse d'En bas, à l'anse à la Baleine à l'anse à Canots mais surtout à l'anse du Banc de sable à la pointe sud-ouest de l'île. C'est en effet ce dernier site, dénommé site Cache par les archéologues, qui semble le plus riche sur le plan archéologique. Situé près d'une langue de sable qui, à marée basse, s'avance vers la terre, c'est l'endroit idéal pour tirer à terre un canot et se mettre à l'abri, d'autant qu'on y trouve à proximité une belle source d'eau douce. Les fouilles qui y ont été pratiquées ont permis de mettre à jour près de 35 000 artefacts ou écofacts typiques sur une superficie d'à peine 150 m².

Les recherches ont permis d'établir que l'île a été fréquentée par des petits groupes amérindiens. En effet, les zones d'occupation sont plutôt réduites et ne contiennent chacune qu'un foyer. Les séjours de ces groupes ont d'ailleurs été de courte durée comme en témoigne le fait que les petits éclats de pierre trouvés proviennent de la fabrication expéditive d'outils rudimentaires tels que des grattoirs et qu'ils sont abandonnés après utilisation. Les occupants arrivaient avec leurs outils, couteaux ou pointes de projectiles qui étaient affûtés sur place si nécessaire, mais ils ne restaient pas assez longtemps pour en fabriquer de nouveaux.

Il semble bien, d'après les artefacts trouvés sur l'île, que celle-ci fut occupée aussi bien par des Iroquoïens que par des Algonquiens. Les premiers qui occupaient la vallée du Saint-Laurent et, notamment la région de Québec, faisaient escale à l'île dans leur migration estivale vers la Gaspésie suivant un axe Est-Ouest; leur présence sur l'île est attestée par des restes de céramique caractéristiques des Iroquoïens du Saint-Laurent. Les seconds semblent avoir utilisé l'île dans leurs migrations Nord-Sud vers le Labrador par le réseau du Saguenay et vers la Baie de Fundy par la Rivière Trois-Pistoles et la Rivière Saint-Jean. La présence sur le site Cache de quartzites du lac Mistassini et de quartz de Ramah au Labrador comme celle de cherts caractéristiques de la région appalachienne, montre que l'île était fréquentée par des groupes qui, comme les Algonquiens, pratiquaient des déplacements



Vase amérindien reconstitué en partie contenant de 8 à 10 litres, trouvé sur le site Hoyarsabal. Ce vase est de type "Iroquoien du Saint-Laurent".

Photo : Gilles Caudreau.

sur de longues distances ou, tout au moins, pratiquaient le commerce avec des populations éloignées, installées beaucoup plus au Sud ou au Nord.

Durant leur séjour plus ou moins bref sur l'île, les Amérindiens pratiquaient surtout la pêche et, dans une moindre mesure, la chasse, comme en témoignent les restes de repas trouvés par les archéologues. En effet, plus de 80 % des ossements trouvés sur le site Cache sont des os de phoques, un animal très apprécié par les Amérindiens tant pour sa chair que pour sa graisse abondante. La grande quantité de vases de céramique trouvés sur les lieux laisse supposer que les Amérindiens faisaient fondre cette graisse et conservaient l'huile ainsi obtenue dans ces vases. Il semble bien que les mammifères marins, marsouins et bélougas, faisaient aussi l'objet d'une chasse. Ils représentent près de 4 % des ossements trouvés, une proportion trop élevée pour que cette présence puisse être attribuée uniquement à des animaux échoués. La cueillette des moules (*Mya arenaria*) semble aussi avoir été fort active : quelque 2 139 coquillages de cette espèce ont été identifiés sur le site. Finalement, les occupants de l'île aux Basques chassaient, à l'occasion, des mammifères terrestres tels que lièvre, porc-épic ou castor qui représentent près de 5 % des restes fauniques.

Soulignons enfin le fait que les Amérindiens semblent avoir fréquenté l'île au même moment que les Basques. Ils s'installaient de préférence à la pointe sud-ouest de l'île tandis que les Basques occupaient plutôt la partie nord-est. Néanmoins, en plusieurs endroits, les sites basques et amérindiens se recoupent et permettent de penser que les contacts et les échanges entre les deux populations ont été nombreux. La présence amérindienne sur l'île ressemble beaucoup à celle des sites fouillés par Claude Chapdelaine et Roland Tremblay sur l'île Verte voisine. Sans doute, ces deux îles étaient-elles fréquentées par les mêmes groupes autochtones. La particularité de l'île aux Basques vient du fait que, couplée avec l'occupation basque à la fin du XVI^e siècle, la présence amérindienne permet d'affirmer avec une très forte probabilité que l'île fut un des tout premiers lieux de rencontre et d'échanges entre autochtones et Européens.

La période basque

Les recherches archéologiques ont en effet montré de façon certaine que l'île a été fréquentée par les Basques de façon saisonnière mais



Four du site Hoyarsabal.

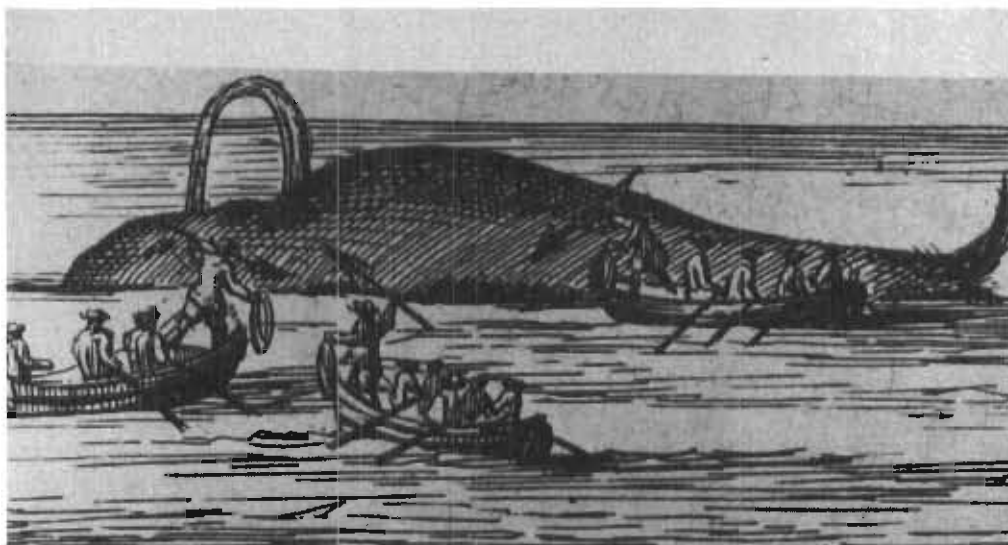
Photo : Gilles Gaudreau.

répétée entre 1580 et 1637, ce qui, jusqu'à maintenant, en fait au « Canada », comme on désignait alors l'estuaire moyen du Saint-Laurent, le plus ancien site européen daté et identifié à la fois par des documents historiques et des restes archéologiques. Il est aussi un des plus importants avec la présence de quatre fours : le four Hamel, un four à double foyer qui est resté encastré dans un arbre à proximité de l'anse à la Baleine, les deux fours simples du site Hoyarsabal, le site qui a fait l'objet du plus grand nombre de fouilles, ainsi que le four de l'anse Qui-Pue qui semble avoir été peu ou pas utilisé.

Les activités des pêcheurs basques sont maintenant bien documentées et ont fait l'objet de nombreuses gravures d'époque. Dès le début du XVI^e siècle, et peut-être avant, les Basques ont commencé à venir sur les côtes du Labrador et dans le Golfe du Saint-Laurent pour pêcher la morue et chasser la baleine. Mais c'est surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle qu'ils ont remonté l'estuaire du Saint-Laurent, attirés par l'abondance des baleines à la sortie du Saguenay et par la possibilité de commercer avec les Amérindiens. Grands spécialistes de la pêche à la baleine en Europe depuis le XI^e siècle, les Basques montés sur de légères embarcations appelées « biscayennes » portant sept à huit rameurs et un harponneur, chassaient surtout la baleine franche, une espèce aujourd'hui disparue de ces parages et en voie de disparition dans le monde. Une fois la baleine solidement harponnée, on laissait le câble se dévider jusqu'à ce que le cétacé s'épuise. On lui donnait alors le coup de grâce et, comme la baleine franche continue de flotter une fois tuée, il était possible de la haler, en s'aidant des courants favorables, jusque dans la petite anse de l'île. Là, la

baleine était débitée en tranches et les morceaux ainsi découpés étaient jetés dans de grands chaudrons de cuivre placés sur des fours rustiques d'environ deux mètres de diamètre et formés de pierres disposées en cercle. La présence de tuiles rondes faites en argile cuite et apportées du Pays Basque comme le *lest*, est caractéristique de ces sites. Ces tuiles ont servi à construire des abris au-dessus ou à proximité des fours. En effet, l'abondance de nombreux clous forgés montre que les Basques construisaient sur ces chantiers des charpentes rustiques supportant soit une couverture de tuiles, soit une toile, sans doute pour s'abriter des intempéries. Une fois la graisse fondue, celle-ci était coulée dans des tonneaux en bois dont les douelles apportées d'Europe étaient assemblées sur place. La chasse à la baleine noire de Biscaye avait surtout lieu à la fin de juin et en juillet, de façon à permettre aux navires de rentrer en Europe avant la mauvaise saison. Toutefois, il semble que l'abondance des baleines franches en octobre ait amené les équipages à rester plus tard, et même à hiverner dans certains cas. La graisse de baleine fondue servait principalement à l'éclairage des villes, en dépit de son odeur nauséabonde. Son prix était fort élevé et la capture de quatre ou cinq baleines suffisait à payer bateau et équipage et laissait en plus des bénéfices substantiels qui feront la fortune des ports basques jusqu'à ce qu'Anglais et Hollandais s'emparent de la plus grosse part du marché au XVII^e siècle.

Les données historiques recueillies par Laurier Turgeon et son équipe dans les archives notariales de Bordeaux montrent que les pêcheurs basques qui fréquentaient l'île venaient principalement des



Gravure anglaise illustrant la chasse à la baleine.

Source : André Desmartis.



Représentation d'une scène de dépeçage et de fonte de la graisse de baleine d'après une peinture originale de Léopold D'Amours.

Source : S.H.G.T.P.

ports de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Bayonne. Les navires, des pataches de 50 tonneaux, plus petits que les navires de 200 tonneaux qui fréquentaient le golfe, étaient montés par des équipages d'une vingtaine d'hommes. Les commandants appartenaient à quelques grandes familles de marins, tels les Hoyarsabal de Ciboure qui ont sans doute fréquenté l'île, raison pour laquelle on a donné leur nom au principal site basque. On doit à l'un d'entre eux le premier routier, daté de 1580, décrivant en français (et plus tard traduit en basque) la navigation sur le Saint-Laurent. Les documents historiques montrent aussi que les pêcheurs basques se livraient à une activité d'appoint : le commerce des fourrures qui étaient troquées contre des chaudrons de cuivre, des haches et aussi des perles de verre dont on a retrouvé quelques exemplaires sur l'île. Parmi les restes laissés par les occupants basques, on compte aussi des objets en fer (harpons, couteaux, anneaux, clous), des vases et de la céramique de fabrication européenne ainsi que les fameuses tuiles rondes caractéristiques.

Ajoutons que dès la fin du XVI^e siècle, sans doute en raison de la pénurie de baleines, mais aussi en raison du contrôle exercé par les Français sur la traite des fourrures confiée à des compagnies, les Basques ont cessé progressivement leurs activités de chasse à la baleine dans le golfe du Saint-Laurent pour s'orienter vers le Spitzberg et le Groënland. Toutefois, au XVII^e et au XVIII^e siècle, ils reviendront occasionnellement chasser la baleine sur les rives du Saint-Laurent, mais il ne semble pas que l'île aux Basques ait été à nouveau visitée par eux.

L'occupation historique amérindienne et la colonisation

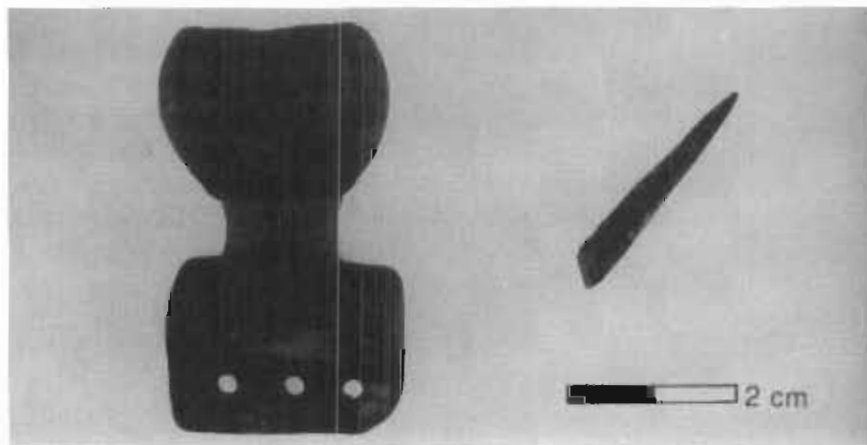
Après le départ des Basques, les Amérindiens ont continué à fréquenter l'île comme en témoignent les traces de campement du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, mises à jour par les archéologues. La présence d'artefacts européens (pipes, pierre à fusil) sur les mêmes sites témoigne des contacts nombreux existants dès cette époque entre Européens et Amérindiens.

En 1664, le père Nouvel fait escale sur l'île pendant une quinzaine de jours en compagnie des Montagnais, pour se mettre à l'abri des Iroquois qui étaient alors les alliés des Anglais. La relation qu'il fait de son passage montre que, durant ce séjour, le père a célébré la messe, enterré une petite fille montagnaise et invité les Montagnais à construire une chapelle sur l'île.

Avec la création de la Seigneurie de Trois-Pistoles (1687) et le début de la colonisation, l'île ne semble pas avoir été occupée de façon plus régulière. En 1859, la Compagnie forestière Charles-H. Tétu paie le cens au dernier seigneur de Trois-Pistoles, Éloi Rioux. Entre 1858 et 1888, l'homme d'affaires Magloire Dubé semble avoir été propriétaire de l'île. Un fermier, du nom de Bernier, y installe sa famille et occupe l'île pendant deux ans. Il l'abandonne en raison de l'isolement, semble-t-il, après y avoir perdu une de ses filles au cours du second hivernement. La maison et la grange ont été démolies plusieurs années plus tard mais on peut encore en voir les vestiges. De nombreux artefacts de cette époque ont été trouvés : pipe en terre, verres brisés, cartouches et plombs de chasse. Après être passée entre les mains de sept propriétaires successifs et avoir servi de pacage saisonnier et de lieu de chasse, l'île est achetée en 1929 par la Société Provancher de Me Samuel Riou, avocat à Rivière-du-Loup, au prix de 2 500 \$.

Artefacts amérindiens
trouvés sur le site Cache :
une pipe dite "micmac" et
une alène en cuivre natif.

Source : André Desmaris.



L'ère de la conservation et de la protection de la nature



L'archéologie
à l'île aux Basques
Source : Société Provancher.

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada avait été fondée en 1919 par un petit groupe de défenseurs de la nature recrutés parmi la bourgeoisie éclairée de la ville de Québec et plusieurs de ses membres, comme David-Alexis Déry ou Stanislas Goudreau, passaient régulièrement leurs étés à Trois-Pistoles. La Société se voulait une version canadienne de la Audubon Society américaine, un organisme voué à la conservation de la nature à la fois par l'éducation du public et par la protection de sites naturels. précurseur des grands organismes non-gouvernementaux de conservation qui ont fleuri depuis dans les années 1950-1960. Dès 1927, la Société avait acquis les îles Razades. En se portant acquéreur de l'île aux Basques, elle avait pour but de protéger un territoire particulièrement riche au point de vue de la flore (336 taxons observés à ce jour) et de la faune (229 espèces d'oiseaux observées à ce jour), et d'en permettre l'accès à des publics restreints dans des buts d'observation et d'éducation. Les trois camps construits au cours des années lui ont permis de recevoir les chercheurs et les groupes de naturalistes intéressés à faire des observations sur l'île en même temps que les membres de la Société choisis pour leur respect de la nature et des lieux. Malgré son orientation résolument biologique et environnementale, la Société Provancher s'est toujours intéressée à développer le potentiel patrimonial de l'île. Très tôt, elle y a érigé une stèle à la mémoire du Père Nouvel et de ses compagnons ainsi qu'un foyer en pierre commémorant la venue des Basques dans l'île. Quelques investigations archéologiques ont même été menées dans l'île dans les années 1960 par Michel Gaumont et Charles Martijn. Toutefois, comme nous l'avons dit plus haut, c'est seulement à partir de 1990 que des fouilles systématiques y ont été menées sous la direction du professeur Laurier Turgeon, assisté des archéologues Dominique Lalande, Bill Fitzgerald et Réginald Auger. La Société Provancher a eu aussi le souci de faire connaître les résultats de ces recherches. À la fin de chaque saison de fouilles, une rencontre était organisée entre les archéologues et la population pistoloise, ce qui a certainement contribué à sensibiliser celle-ci à la thématique basque. Un plan de mise en valeur du patrimoine archéologique et historique de l'île a également été dressé par Catherine Drouin dans le cadre d'un mémoire de maîtrise présenté à l'Université Laval. Ce plan sera

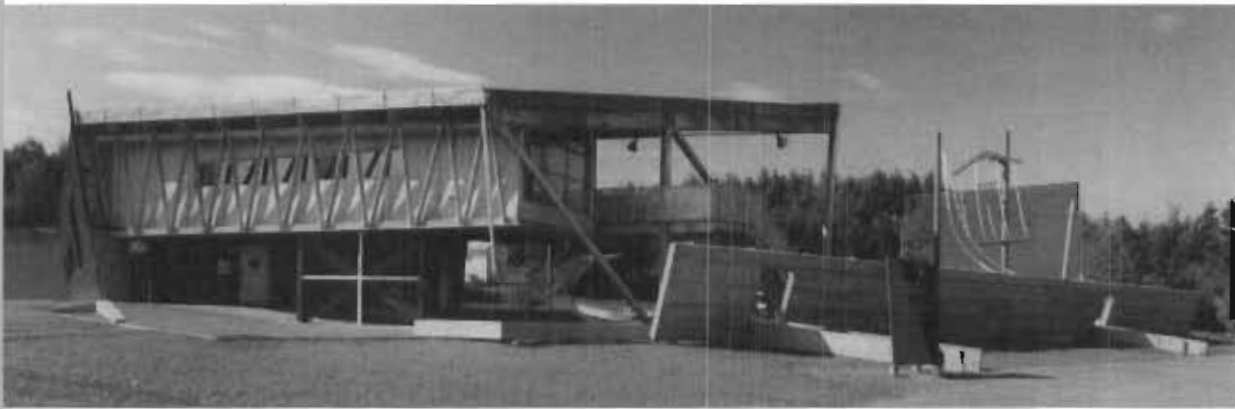
progressivement mis en application à mesure que les ressources financières seront disponibles. L'accès à l'île a été accru, notamment avec le développement des excursions d'une demi-journée au départ de Trois Pistoles, sous la direction du gardien de l'île, Jean-Pierre Rioux, assisté à l'occasion d'une guide animatrice. Mais, consciente que les impératifs de la conservation et les difficultés naturelles, notamment les hauts fonds aux abords de l'île et les heures variables de marée, limiteraient toujours l'accès du grand public, la Société Provancher a apporté tout son appui au projet du Parc de l'aventure basque en Amérique, développé « sur le continent », à proximité du quai de Trois Pistoles.

Le Parc de l'aventure basque en Amérique

Né de l'initiative du Centre international du loisir culturel de Trois-Pistoles, sous la présidence de Denis Leclerc, assisté de Michel Rioux à la vice-présidence, le Parc a bénéficié d'un large appui de la population locale ainsi que d'importantes subventions des gouvernements du Canada et du Québec. Dans un ensemble polyvalent de conception avant-gardiste inauguré en juin 1996, ce Parc offre notamment un centre d'interprétation interactif qui présente les découvertes faites sur l'île en les replaçant dans le cadre plus large de la pêche à la baleine dans le Saint-Laurent, de la traite des fourrures et de la culture basque d'hier et d'aujourd'hui. Comme dans les villages basques, un fronton extérieur et une terrasse se prêtent aussi bien à des jeux de pelote, le

Le Parc de l'aventure basque en Amérique.

Photo : Gilles Gaudreau.



sport national des Basques, qu'à des manifestations culturelles diverses. À proximité, deux maisons patrimoniales évoquent, en contrepoint, la vie québécoise au siècle dernier.

Un centre de documentation et de généalogie géré par la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles offre un service personnalisé de recherche et de confection de lignées généalogiques québécoises. Le centre entend aussi développer une banque de données concernant les lignées basques fixées au Québec depuis plusieurs siècles, qui ignorent le plus souvent leur origine. Ces familles qui portent des noms typiques comme Chevarie, Bernatchez, Iturbide, Castillou sont plus nombreuses qu'on ne le pense et le Parc pourrait devenir pour elles un lieu de référence généalogique et culturel.

Le Parc souhaite aussi être un lieu de ralliement pour les Basques plus récemment émigrés au Canada, et, plus généralement, pour la diaspora basque en Amérique. C'est pourquoi il a favorisé la formation de l'association des Basques du Québec, les Eskualdunak, qui se recrutent principalement à Montréal et à Québec. Il a développé également des liens avec les Basques de Saint-Pierre et Miquelon, de Boisé en Idaho et de Reno au Néveda et il entretient des relations régulières avec l'Institut culturel basque d'Ustaritz (France) ainsi qu'avec le Gouvernement basque d'Euskadi. C'est dans ce contexte qu'en juillet 1996 le premier rendez-vous basque du Canada réunissait à Trois-Pistoles quelque 400 Basques de toutes origines.

La dualité île-continent et le processus d'identification basque à Trois-Pistoles

Les îles ont toujours joué un rôle symbolique important dans l'histoire de l'humanité. Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas de l'île aux Basques, c'est que cette signification symbolique a pris de l'ampleur tout récemment et s'est, en quelque sorte, trouvé une justification supplémentaire dans les découvertes de la recherche archéologique.

En effet, depuis quelques années, essentiellement depuis 1980, le recours à l'ethnonyme basque s'est répandu rapidement dans ce qui s'appelle maintenant la région des Basques, une région peuplée de

quelque 10 000 habitants dont le centre administratif est Trois-Pistoles. Aujourd'hui, un grand nombre d'institutions, de commerces et de services ont introduit le mot basque dans leur raison sociale : la Municipalité régionale de comté, la Commission scolaire et nombre d'organismes officiels s'intitulent des Basques . Il en va de même pour des commerces locaux et des entreprises de tous genres. On trouve ainsi la Fromagerie des Basques, le Légumier basque et même une Récupération des Basques, nom qui fait parfois sursauter les Basques de passage dans la région... Sans doute, l'historien moderne, particulièrement sensibilisé aux dimensions culturelles et symboliques, ne manquera pas de voir dans cette évocation du passé basque de la région l'effet du mythe entretenu par la présence dans le paysage physique et dans l'inconscient pistolois de cette île mystérieuse, quasi interdite, de ce site soigneusement protégé encore aujourd'hui qu'est l'île aux Basques.

Lors d'un colloque tenu au Parc de l'aventure basque en juillet 1996, l'historien Gaston Desjardins de l'UQAR cherchait à cerner la problématique de cette « production identitaire » toute récente. Il voyait dans cette quête des origines le « recours à une sorte de proto-histoire plus ou moins dissociée de la localité, plus ou moins perdue dans les brumes maritimes d'une époque qui ne s'apparente pas vraiment à l'entreprise de fondation ». Il y trouvait aussi la tentation de rentabiliser un attrait culturel original. Il soulignait enfin avec finesse la dualité entre les marins Basques, « gens de mer, de mouvance et d'itinérance » et les Pistolois, « gens de terre aspirant plus volontiers à l'établissement et à l'enracinement ». Sans doute, faudrait-il ici se préserver de l'erreur qui consisterait à interpréter l'histoire, très continentale et bien terrienne, de Trois-Pistoles, à partir du destin si différent de cette île qui, comme nous l'avons vu, a surtout été un lieu de séjour saisonnier, un campement provisoire pour les Amérindiens ou une installation temporaire utilisée par les Basques pour traiter la baleine. Et pourtant, si les Pistolois se disent encore aujourd'hui quelque peu basques, c'est sans doute que cette île, mystérieuse, quasi mythique, qu'ils ont toujours sous les yeux, de quelque angle du paysage que l'on se place, reflète aussi l'attrait de la mer, du rêve, de l'aventure qui sommeille chez beaucoup d'entre eux.

André Desmartis

Remerciements et références

Pour l'essentiel de cet article, nous sommes entièrement redevable à notre ami, le professeur Laurier Turgeon de l'Université Laval, auquel nous nous sommes permis de recourir largement et qui nous a apporté son aimable concours. Pour de plus amples informations, on consultera son article *L'île aux Basques : microcosme de notre histoire* dans le livre édité par la Société Provancher et intitulé *L'île aux Basques*, ainsi que les articles parus notamment dans les revues *L'Euskarien* (en 1991 et 1992) et *Interface* (en 1990).

Nous avons également abondamment puisé dans le mémoire de maîtrise de Catherine Drouin, intitulé *L'île aux Basques : un fleuve, une terre, des hommes*, de même que dans l'article de Gaston Desjardins intitulé *La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles*, paru dans la revue *Le Naturaliste Canadien* (hiver 1997). Un grand merci à tous!

2.2 *La filiation identitaire basque à Trois-Pistoles*

Depuis une vingtaine d'années, on observe dans le secteur élargi de Trois-Pistoles un foisonnement d'institutions, de commerces et d'associations qui trouvent judicieux d'utiliser l'ethnonyme Basque dans leur appellation. De la même façon, l'histoire des pêcheurs basques du XVI^e siècle et, par une curieuse extension, la culture et l'héritage patrimonial basques suscitent un engouement tout à fait étonnant. Comment expliquer ce phénomène? Doit-on y voir la continuation d'un processus identitaire intimement associé à l'histoire locale? S'agit-il d'une redécouverte d'un patrimoine historique ancien qu'on avait quelque peu négligé? Ou bien ne serait-ce pas l'issue d'une conjoncture récente participant d'une entreprise de mise en valeur d'un produit culturel et patrimonial distinctif?

Quête des origines

Pour bien cerner la problématique de cette « production identitaire » toute récente, il est nécessaire d'abord de la replacer dans sa perspective temporelle, c'est-à-dire de l'historiser.

Dans la plupart des collectivités, la production de l'identité à généralement partie liée avec une sorte de quête des origines. C'est le cas aussi bien pour l'humanité que pour les civilisations, les nations, les régions ou les localités. En somme on cherche à établir « l'originaire », ce qui fonde dans l'imaginaire collectif le destin d'un lieu, d'une communauté. Dans les localités du Bas-Saint-Laurent, ce mythe de la fondation se réfère généralement à deux éléments. D'abord aux pionniers : on évoque sur le mode de l'épopée le courage, l'acharnement, le labeur incessant des premiers occupants qui ont su apprivoiser et cultiver ce lieu, au départ brut et rébarbatif. Ce sont le plus souvent les seigneurs-habitants, les religieux ou quelques notables prestigieux. L'autre référence primordiale, c'est le légendaire. En l'occurrence la

légende se constitue vite en mythe de fondation, c'est-à-dire qu'elle prend une fonction sociale et morale spécifique; elle devient une métaphore de la mise en ordre de la communauté locale. À Trois-Pistoles, la légende de la chasse aux loups-marins et celle du diable constructeur d'église en sont des exemples types. On peut y lire la fragilité des origines, le danger de la discorde et la légitimation de l'ordre².

Ce qui fait cependant la particularité de Trois-Pistoles dans cette quête des origines, c'est qu'il y aurait eu une « antériorité » basque; une sorte de protohistoire, plus ou moins dissociée de la localité, plus ou moins perdue dans les brumes maritimes d'une époque qui ne s'apparente pas vraiment à l'entreprise de fondation. Mais, heureusement pour Trois-Pistoles, la pérennité de cette référence lointaine était inscrite dans le paysage. Plus encore cette marque fort ancienne de l'histoire était associée à un territoire mythique par excellence, une île. Cette complicité entre l'île et les pêcheurs basques était de surcroît accréditée par le sceau des vestiges archéologiques.

Rétablir d'anciennes traces

Pour situer le processus qui incite à entreprendre une relecture de l'histoire, à remodeler le référentiel collectif de manière à y intégrer le phénomène basque, il faut s'ouvrir sur un double questionnement. Premièrement voir comment, dans l'historiographie locale, on a fait référence à cette « antériorité basque » et, en second lieu, comprendre ce qui motive aujourd'hui cette nouvelle quête de l'histoire.

Commençons par l'historiographie³. Parmi les documents qui sont le plus susceptibles de procéder à l'établissement d'une mémoire collective, les monographies et les publications commémoratives occupent une place de première importance. Ainsi, jusqu'à tout récemment, la référence aux Basques dans l'histoire de Trois-Pistoles ne s'élaborait pas en terme de « filiation ». Lorsqu'on jugeait bon de l'évoquer, le fait basque apparaissait comme un élément flou, plus ou moins affirmé du patrimoine local, surtout au regard du toponyme et de vestiges archéologiques inusités.

Un survol de quelques ouvrages de ce type nous indique que les résurgences de ce passé trop lointain n'avaient guère d'emprise sur la mémoire instituée. Dans la monographie de Charles-A. Gauvreau parue en 1890, reprise par Mathias D'Amours en 1946, la présence

basque est évoquée très brièvement, avec un soupçon de mépris, sur deux pages tout au plus, un peu comme une parenthèse historique, une préhistoire dissociée de la fondation. Dans *Les croix joyeuses de Trois-Pistoles*, un ouvrage religieux commémorant le 250^e anniversaire de la localité (ici la venue de Jean Riou, premier seigneur habitant), il n'est fait aucune mention de la présence basque. L'antériorité, dans ce cas-ci, s'établit autour des missionnaires avec, comme protagoniste, le jésuite Henri Nouvel entouré de quelques Amérindiens. Il faut noter que, dans ce genre d'ouvrage, les Amérindiens sont toujours des personnages dissociés. Dans l'historiographie de l'époque, les auteurs n'étaient généralement pas très enthousiastes pour établir une liaison historique avec les Amérindiens. On attribuait encore une valeur plutôt négative à ce type de parenté symbolique. En 1964, à Rivière-Trois-Pistoles, le curé Aubin Fougères fêtait en grande pompe le 300^e anniversaire de la première messe célébrée dans la région par le père Henri Nouvel. Dans l'ouvrage commémoratif publié pour la circonstance, il n'y a aucune mention des Basques¹. En 1977, on fêtait, à Trois-Pistoles, le 150^e anniversaire de l'érection canonique. Dans l'album souvenir, point de Basques. La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles lançait, en 1980, la revue *L'Écho des Basques*. On peut retrouver dans le choix de ce nom une volonté d'élargir la perspective à la fois dans le temps (reconnaître l'antériorité basque comme élément d'une histoire locale) et dans l'espace (l'ethnonyme basque commençait à être utilisé pour désigner un secteur élargi aux localités avoisinantes). Quelques années plus tard, lors de la célébration du 300^e anniversaire, cette fois-ci de la première concession seigneuriale en 1687, le numéro spécial de *L'Écho des Basques* ne juge pas à propos de faire mention d'un antécédent historique basque.

Ce que je veux souligner par ces quelques observations, c'est que la mémoire collective instituée est une souveraine bien capricieuse. Elle ne se souvient que de ce dont elle veut bien se souvenir. Les célébrations d'anniversaires sont des commémorations rituelles d'événements à caractère fondateur. On remarque, dans ce cas-ci, qu'il n'existe pas de véritable continuité dans ce qu'on juge important de fêter. Ce qui ressort surtout c'est que la filiation historique avec la présence basque au XVI^e siècle était bien loin de constituer une donnée d'évidence. L'histoire est une production culturelle qui se construit à partir du présent; un présent tyrannique qui assigne à la mémoire ce dont il importe de se souvenir.

Cela nous amène au deuxième aspect : comprendre les motifs qui placent aujourd'hui la population de Trois-Pistoles devant une remise en perspective de son héritage culturel.



Croix commémorant la première messe célébrée à Rivière Trois-Pistoles, par le Père Henri Nouvel, jésuite, en 1664

Photo : Gilles Gaudreau.

D'abord, comment expliquer l'utilisation démultipliée, depuis une vingtaine d'années, de l'ethnonyme Basque pour désigner des institutions, des commerces ou des regroupements divers? Certes, la puissance évocatrice du terme a pris, depuis peu, une importance considérable : elle suggère l'antériorité, l'île mythique, l'exotisme, l'insolite, la richesse du patrimoine, etc. On pourrait objecter que l'utilisation du nom est relativement ancienne. Certains établissements commerciaux ont pu en effet utiliser le terme, mais de manière très accessoire, puisque la force évocatrice restait alors relativement faible. Il faut souligner que, dans la même période, le nom de « Razades » pouvait aussi avoir la ferveur dans la dénomination des commerces ou des associations. Il n'y a pas si longtemps ce nom, attribué aux deux îlots rocheux situés à l'est de Trois-Pistoles, avait une consonance assez riche dans l'imaginaire collectif. Ces « Razades » étaient fortement associées à un événement fondateur inscrit dans la mémoire par la légende de « La chasse aux loups-marins »; elles portaient de plus le signe impérissable d'une croix commémorative qu'on y avait érigée comme une marque de la reconnaissance populaire. (En remerciement d'une intervention miraculeuse des forces célestes.) Aujourd'hui les Razades, et le patrimoine religieux qui leur est associé, semble avoir perdu de la valeur à la bourse de l'imaginaire collectif. L'île aux Basques, elle, est devenue beaucoup plus riche de potentialité culturelle et par le fait même de possibilités touristiques et financières⁵.

On assiste au Québec, depuis une vingtaine d'années au moins, à une revalorisation du patrimoine historique associée à une intensification de sa mise en marché. Il ne faut pas se le cacher, le fait basque et l'institution qui lui est associée, à Trois-Pistoles, participent de cette volonté de produire et de rentabiliser un attrait culturel et patrimonial. On en appelle à l'histoire pour alimenter et enrichir ce produit touristique singulier. Depuis trois ou quatre ans, l'imaginaire des gens de la région de Trois-Pistoles est sans cesse sollicité et stimulé non plus seulement par un appel à une solidarité et à un dynamisme local qui utilise le terme basque comme référence nominative propre et commune (le terme « Région des basques » est une bonne marque de commerce, une belle étiquette de regroupement, de territorialisation-identification)⁶, mais par un processus de mise en marché qui travaille à stimuler les aspirations identitaires. Histoire basque, cuisine basque, sport basque et divers aspects de la culture basque, tout contribue à une sorte d'effervescence basque à Trois-Pistoles. Il y a peut-être un risque que les gens du milieu en soient vite saturés; à trop célébrer une mémoire qui se rapporte de manière ténue à la communauté locale, on est susceptible de voir les références historiques traditionnelles



s'estomper un peu. Il faudrait bien se garder de susciter une réaction négative devant la trop grande place attribuée au fait basque par rapport à l'autre passé, tout aussi riche, mais d'un potentiel commercial un peu suranné, qui semblerait négligé⁷.

Ça ne veut pas dire que le Parc de l'aventure basque ne soit pas une heureuse initiative, loin s'en faut. La venue des Basques en Amérique est d'un intérêt considérable pour le développement de la connaissance historique. À cet égard, l'institution s'est donné une mission fort louable et prometteuse : diffusion des connaissances auprès du grand public, établissement d'un centre de documentation et de recherche, échanges culturels entre Trois-Pistoles et le pays Basque, etc. Cela dit, il ne faudrait pas que la ferveur du moment amène à établir des filiations intempestives ou une exploitation abusive du patrimoine basque. Le produit culturel qu'on veut fabriquer ne doit pas être dissocié de l'honnêteté historique.

Une île en mémoire

Et l'île aux Basques dans tout ça? Sans doute faudrait-il la concevoir comme une sorte de trait d'union symbolique entre les pêcheurs basques du XVI^e siècle et les Pistolois contemporains. Ces Basques étaient des gens de mer, de mouvance et d'itinérance, avec tout ce que ça pouvait impliquer à l'époque; les gens de Trois-Pistoles ont été et sont encore des gens de terre, aspirant plus volontiers à l'établissement, à l'enracinement. Et l'île, dans cette perspective, n'offrait que bien peu d'attraits. Dans un sens métaphorique, qui pourrait s'établir sur le fil du temps, on peut dire que l'île aux Basques n'appartient à personne, au sens où personne n'a jamais développé, à partir de là, un sentiment d'appartenance, une volonté d'enracinement. Personne n'y habite, personne n'y a jamais vraiment habité (ou alors marginalement) et aujourd'hui encore l'occupation reste saisonnière, comme c'était le cas pour les Basques ou les Amérindiens qui en furent les premiers utilisateurs. Et voilà que tout le monde s'en va encore, avec le vent d'automne.

Dans ce sens, l'île reste un lieu sacré, un lieu mythique. L'utilisation qu'on en fait aujourd'hui tendrait à confirmer ce statut : site naturel protégé, visites, rituels, etc. Même l'édifice du Parc, qui n'est pas situé sur l'île, garde une distance symbolique significative entre elle et le lieu d'évocation. C'est comme si l'île aux Basques

appartenait davantage au monde de l'imaginaire, de l'irréel; comme si, indifférente au temps, elle voulait s'insinuer comme un passage entre les vivants que nous sommes encore et les morts du XVI^e siècle qu'on essaye de ramener au réel par l'imaginaire.

*Gaston Desjardins,
Université du Québec à Rimouski*

Vue de l'Anse à la Baleine
depuis le site Hoyarsabal.

Source : André Desmartis.



3 *Aux sources de notre histoire*



Tableau du peintre Basque *La rivière Trois-Pistoles, là où tout a commencé.*
Collection de Louis-Philippe Clche.

3.1 *Jean Rioux et Catherine Leblond*

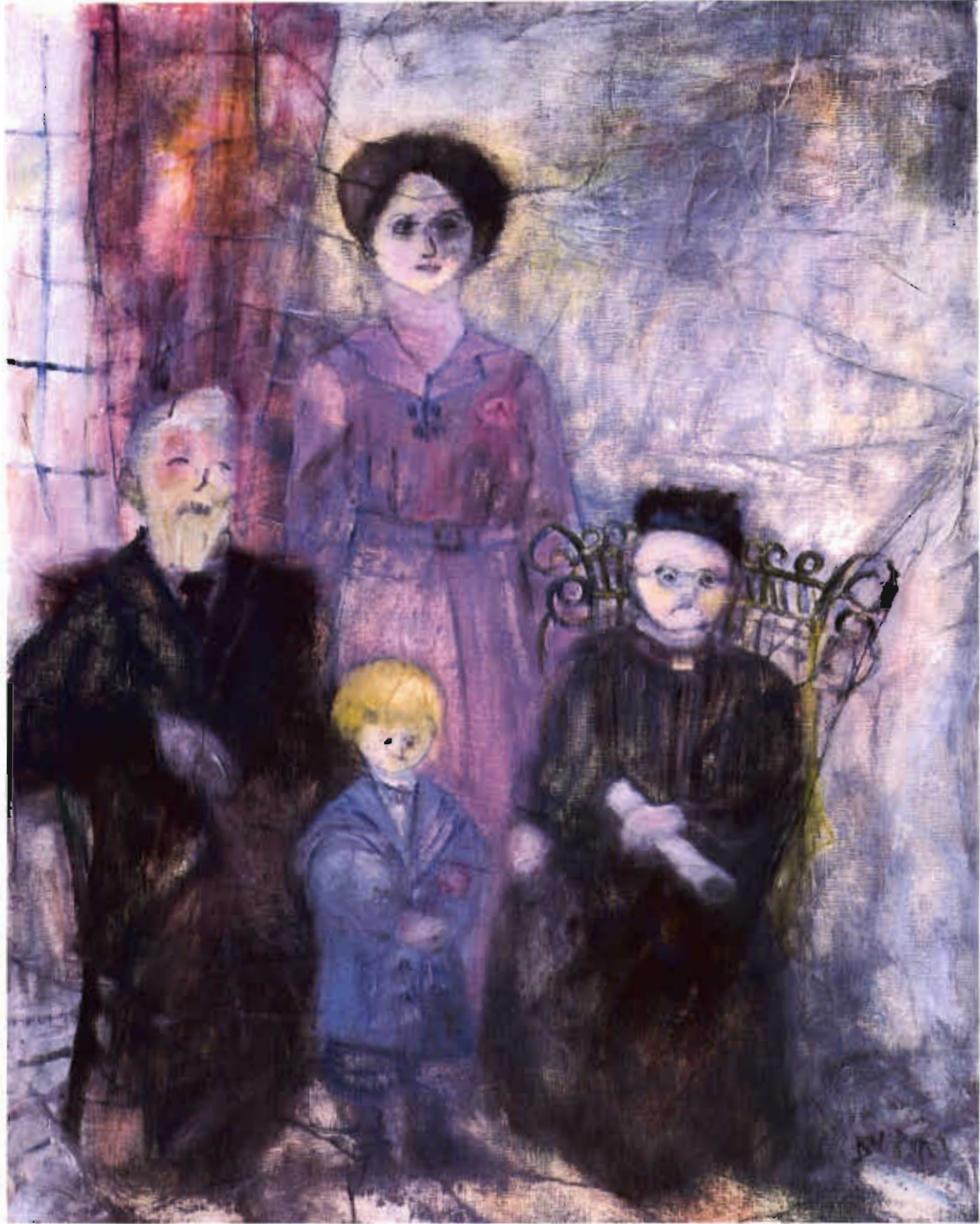
à l'île d'Orléans (1677-1697)

1- Si nous faisons le point!

Le 15 mars 1696, Jean Rioux et Catherine Leblond se portaient acquéreurs de la seigneurie de la « rivière des Trois-Pistoles »; au printemps de 1697, ils ont quitté l'île d'Orléans en direction de leur seigneurie. Que savons-nous au juste du premier seigneur sédentaire de Trois-Pistoles et de son épouse? À l'occasion des fêtes du 300^e, nous vous proposons de faire le point.

Depuis une vingtaine d'années, depuis que nos généalogistes et historiens locaux se sont regroupés en 1977 pour fonder la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles (SHGTP) et, en 1983, l'Association des familles Rioux d'Amérique (l'AFRA), une remarquable séquence de découvertes a enrichi le dossier du couple fondateur. Dans un premier temps, en feuilletant les pages de *L'Écho des Basques* et des brochures *Le Rioux*, nous reverrons une à une les principales acquisitions qui ont jalonné cette période contemporaine. Dans un second temps, nous visitons l'île d'Orléans pour y retrouver la trace de Jean Rioux et Catherine Leblond.

François Beaulieu a jeté les bases de la présente mise à jour de l'histoire locale et il demeure le pilier de nos sociétés historiques et généalogiques. Une amélioration appréciable de son état de santé lui permet, en ce moment, de parfaire l'exceptionnel répertoire dont nous espérons la publication prochaine; une partie notable du travail de notre généalogiste paraît heureusement dans ce livre, à la suite du présent chapitre. L'exemple de François Beaulieu nous motive et nous lui disons notre sincère gratitude. Merci aux amis qui nous apportent leur collaboration, particulièrement à Emmanuel Rioux.



Louise Du Mât, *Les quatre générations*.

Au départ, une convention

Nous écrivons le patronyme Rioux avec un x, respectant ainsi l'usage reçu chez nous aujourd'hui. Mais les textes cités ainsi que les titres seront reproduits intégralement, telle l'Association des familles Rioux-x d'Amérique. Les désignations Trois-Pistoles et Rivière-Trois-Pistoles sont des noms de lieu officiels. Nous ne dirons pas Il venait des Trois-Pistoles, mais, il venait de Trois-Pistoles. Dans cette phrase, nous croyons qu'il y a, sous-entendu, il venait d'une municipalité du nom de Trois-Pistoles. De même, si tu te rends à la rivière Trois-Pistoles, tu vas marcher au bord d'un cours d'eau pittoresque; mais si tu visites la Caisse populaire de Rivière-Trois-Pistoles, tu visites une institution financière située dans le village de Rivière-Trois-Pistoles.

Augustin Dufresne :

Détails inédits sur Jean Rioux et Catherine Leblond

M. Dufresne fut arpenteur géomètre et ingénieur forestier de son métier. Il eut ce privilège exceptionnel de posséder un chalet à la Pointe, sur l'emplacement même de La Grande Maison -le manoir Rioux-. M. Dufresne savait apprécier la valeur historique de son patelin et nous reparlerons de lui au chapitre des sites patrimoniaux de Trois-Pistoles. Dans le second numéro de *l'Écho des Basques*¹, en réponse à une invitation de Madame Yvette Jetté-D'Amours, Augustin Dufresne se disait heureux d'avoir été invité à donner des renseignements sur l'histoire de Trois-Pistoles; il tint parole et de belle façon. *L'Écho des Basques* intitule le fruit de ses recherches « Détails inédits sur Jean Rioux et Catherine Leblond »². Ce même texte a inauguré la série *Notre histoire...notre vécu*, publiée dans *Hebdo-Réveil* à partir du 2 juillet 1996.

Le professionnel des questions de territoire était aussi fort bien documenté. Il nous transmet des informations inédites au sujet de la période allant de 1676 à 1697, période au cours de laquelle Jean Rioux et Catherine Leblond vécurent à l'île d'Orléans; il nous éclaire aussi au sujet de leur séjour à Trois-Pistoles. Cependant, quand elle paraît dans *l'Écho des Basques* en 1981, la première partie de son texte est déjà désuète, elle repose sur une confusion peu banale... et cette ambiguïté vient d'être tirée au clair.

Une confusion : pas un... mais deux Jean Rioux vivent au Québec

Monsieur Dufresne attribue à notre Jean Rioux la concession d'une terre en la seigneurie de Dombourg (Neuville) en 1667 et un engage-

ment chez Jean Routhier à Sillery en 1669. Or, en 1981, depuis Sainte-Anne de Beaupré, le père Gérard Lebel, rédemptoriste, publie le second tome de la série *Nos Ancêtres*. Voici comment il y lève cette ambiguïté au sujet des deux Jean Rioux ³

Trois personnes portant le nom de famille Rioux vécurent au Canada au dix-septième siècle.

Madéleine Rioult, une Normande originaire de Notre-Dame de la Ronde, épousa à Québec, 10 septembre 1673, Louis Lavallée. Elle ne laissa pas de descendants.

Jean Rioult, 8 mars 1669, âgé d'environ 17 ans, « natif de la ville de Rouen », fils de Pierre, s'engagea pour 8 ans au service de l'ancêtre Jean Routhier, paroisse de Sillery (Becquet). Puis, nous perdons sa trace.

L'ancêtre des Rioux d'Amérique, Jean, était originaire de Ploujean, diocèse de Trégnier, petite localité située sur la rive est de la baie de Morlaix, en Bretagne. Son père, un laboureur, portait le même prénom; sa mère se nommait Marguerite Guingen. Nous le retrouvons engagé de 21 ans, faisant rédiger son contrat de mariage sous seing privé (P.—G. Roy, ICPJ, I, 197).

La confusion des deux personnages s'explique peut-être par le fait que les deux Jean avaient sensiblement le même âge. On connaissait par le recensement de 1681 l'âge, le lieu d'origine et le nom des parents de notre Jean Rioux. Par contre, les documents relatifs au premier Jean n'étaient pas faciles à lire...; on n'a pas toujours un Champollion à son service quand il faut déchiffrer les hiéroglyphes des premiers notaires. Aujourd'hui, imaginons la complexité de ce déchiffrement en parcourant le contrat de 1669; Michel Langlois en a fait la lecture pour nous(A-1)

Engagement de Jean Rioult à Jean Routhier (Becquet 08-03-1669)

Pardevant Romain Becquet notaire royal de la Nouvelle France résident à Québec et tesmoins soussignez fut présent en sa personne Jean Rioult âgé de dix sept ans ou environ natif de la ville de Rouen à Ste. Croix des pelletiers fils de Pierre Rioult et de Thomisne du Moucher ses père et mère

Lequel de son bon gré a promis et s'est volontairement engagé et obligé de rendre bon et fiers services à Jean Routhier habitant demeurant en la coste de St François de Xavier paroisse de Sillery à ce stipulant et avisant C'est assavoir pendant le temps et espace de huit ans Moyennant le prix et somme de cinquante Livres, pour chacune des

dites huit années qui est pour icelles la somme de quatre cent livres que le dit Routhier promet payer au dit Rioult en argent hardes ou autrement a fur et a mesure que les dittes huit années d'angagement s'avanceront, comme aussy de payer par avance et en deduction de la dite somme de quatre cent Livres au sieur de villers celle de trente livres pour les avances rendues en france par le dit Rioult et icelle payee en ce pays par le dit de villers auquel il avoit été distribué, a charles aubert sieur de la Chesnaye agent général de Messieurs de la compagnie occidentales seigneurs de ce pays s'oblige le dit Rioult de tenir bon et fiers services au dit Routhier son maistre pendant le dit temps de huit ans, de tout ce qui luy sera fait dit et commandé, et comme font et ont coustume de faire les Engagés en ce pays, Ce present Engagement faict par le dit Rioult de sa personne au dit Routhier son Maistre pour le dit temps de huit ans.

Aux considerations qu'il ne promet rendre aucun service de plus de deux ans en ca a cause de plusieurs infirmités et incommodités dont il est attaqué Car ainsy etc. promettant etc. obligeant etc. chacun en droit Soy etc. renoncant etc. faict et passe en la coste dudit St françois de xavier maison dudit Routhier L'an mil six cent soixante neuf le huitième jour de mars avant Midi en presences de Jean baptiste gosset et Jacques le Moyne demeurant au dit Quebecq tesmoins qui ont signé avec le dit Rioult et notaire a ces presentes et a le dit Routhier declare ne scasoir escrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance

Gosset (avec paraphe) Jean Rioult

Le Moyne

Becquet (avec paraphe)

notaire royal

Le premier Jean était natif de la ville de Rouen et fils de Pierre; cette distinction dissipe l'ambiguïté. L'ancêtre Rioux est évidemment le second, celui qui naquit à Ploujean. Une étape est franchie qui, à Trois-Pistoles, sera fertile en retombées intéressantes.

À la recherche d'un acte de baptême

En 1983, les descendants de Jean Rioux jettent les bases de leur association. On anticipe les célébrations du ou des 300^e anniversaires prochains. On veut en savoir plus sur l'ancêtre et, pour progresser dans la connaissance, il faut trouver l'acte de baptême de Jean Rioux.

Élisée Rioux incarne alors avec François Beaulieu la conscience vive de la nouvelle association. Élisée correspond avec Hervé Riou, de Limay (Yvelines, France); celui-ci prend en main la recherche sur le terrain, outremer. Une première opération menée à Ploujean ne

donne pas les résultats attendus. François Beaulieu écrit « Nous avons suggéré à Hervé Riou d'effectuer les recherches par la famille Gueguen de Morlaix »⁴. Ce détour avisé par la famille maternelle permit de trouver l'acte si convoité à la mairie de Ploujean. Le nom de famille qu'on écrivait chez nous Rioult, Riou ou Rioux, s'écrivait Rochiou ou Kerochiou en Bretagne; voilà la clef de l'énigme, du mystère. L'acte de baptême se lit comme suit :

Jan fils légitime de Jan Rochiou et Marguerite Gueguen a esté baptisé par Mre Claude Gueguen ptre ce jour vingtième de mars 1652, Jan Prigent espol le parain et Janne Beznont la maraine S con Recteur.⁵

Dans le cahier publié par l'AFRA à l'occasion du Rassemblement des familles Riou-x d'Amérique à Trois-Pistoles, en août 1987⁶, Hervé Riou lui-même raconte les péripéties de sa recherche et explique comment le patronyme a pu être transformé; il y reproduit et commente les actes de baptêmes, mariages et décès qui ont été répertoriés à ce jour. On peut y lire cet extrait

...Il existe dans la paroisse de Ploujean un village et un château qui portent le nom de KEROC'HIOU... La famille KEROC'HIOU était peut-être noble avant? Peut-être s'appelait-elle DE KEROC'HIOU? Le mot KEROC'HIOU signifie en breton du Trégor « le village ou le hameau des rochers »⁷.

L'heureuse nouvelle, adressée le 23 novembre 1986, fut reçue à Trois-Pistoles dans l'euphorie; nous lisons dans la brochure du Rassemblement d'août 1987 :

Grâce à la ténacité de Hervé Riou, de Limay, nous tenons enfin la vérité sur la naissance et le baptême de Jean Riou. Moment historique, que cette découverte qui ne pouvait survenir d'une façon plus pertinente⁸.

En effet, la nouvelle arrive au moment où l'on prépare deux événements majeurs le lancement de la *Généalogie descendante de Jean Riou et Catherine Leblond*, par J.-François Beaulieu (452 pages), ainsi que la venue à Trois-Pistoles de deux mille Riou-x, de partout en Amérique et même du vieux continent. On ne pouvait souhaiter meilleur concours de circonstances.

Quand Jean Rioux est-il arrivé au pays? Que venait-il y faire ?

J'ai cherché à reconstituer le contexte historique de 1677 dans lequel se situe l'arrivée au pays de notre personnage. En gardant à l'esprit la fameuse question du statut d'immigrant de Jean Rioux, j'ai relu

l'Histoire du Canada de Gustave Lanctot, un ouvrage que nos lecteurs peuvent retrouver au local de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles. Dans le second tome, Lanctot explique particulièrement cette période de notre histoire dite de la colonisation (du Régime royal jusqu'au traité d'Utrecht -1663 -1713)⁹. À mon avis, il ressort de la lecture de Lanctot que la tradition locale mentionnée plus haut n'est pas exacte. Les premiers détachements des militaires recrutés par le ministère français de la Marine sont arrivés au pays en 1683, sept ans après la venue de Jean Rioux. Jean ne peut donc être venu au pays comme soldat d'une unité de la Marine. Toutefois il est bien possible qu'après 1685, il ait été enrôlé dans l'unité de la Marine qui venait d'être cantonnée à Québec; nous en reparlerons.

Jean Rioux aurait-il pu faire partie des détachements de garnison que le Roi maintenait au pays dans les années 1672 à 1678? Il semble que non. Au terme de ses années de service au pays, le soldat de garnison peut rentrer en France aux frais du Roi; mais il est plutôt fortement invité à s'établir en Nouvelle-France. Pour l'inciter à s'établir, le soldat licencié reçoit des gratifications intéressantes, à commencer par l'octroi d'une terre déjà cultivable qu'il peut occuper immédiatement.

Par contre, la majorité des colons arrivent au pays à titre d'« engagés » pour trois ans; c'est le régime en usage. Seulement lorsqu'ils auront fait ces trois années d'engagement au service d'un habitant, les engagés pourront acquérir leur propre ferme et s'établir ici. Que fait Jean Rioux à l'île d'Orléans, le 26 décembre 1677, lorsqu'il signe ce premier contrat qui nous signale sa présence au pays? Il s'engage comme métayer pour 4 ans chez Marguerite Leclerc, la veuve de Nicolas Leblond. Jean Rioux est venu en Nouvelle-France, non comme membre d'un corps d'armée ou de garnison, mais avec un statut d'engagé. Son but était de s'établir au pays lorsqu'il aurait acquis ce droit, au terme du contrat d'engagement.

Quand Jean est-il arrivé? Probablement en 1677. Dans le contrat de mariage du 26 décembre 1677, nous lisons que Jean est déjà « présent habitant de l'Isle St Laurent ». L'acte de mariage du 10 janvier 1678 mentionne aussi qu'il y a eu « fiançailles et publication de trois bans de mariage faite les vingtunieme, vingt sixieme et vingthuitieme jour de décembre »¹⁰. Cependant, nous verrons bientôt comment les événements se déroulent à un rythme accéléré chez les vedettes de ce roman. Nicolas Leblond, le père de Catherine, étant décédé depuis septembre 1677 seulement, les futurs époux ont probablement eu tout juste le temps de se connaître.

2- Le contexte historique de 1663 à 1678

Un premier essai de reconstitution du contexte historique de ces années nous a permis de trouver une réponse à la question précédente. Avant de scruter les actes de mariage de Jean Rioux et Catherine Leblond, remettons-nous en mémoire certains événements qui ont orienté la vie de nos ancêtres entre 1663 et 1678. Cette esquisse devrait faciliter la compréhension des deux documents que nous nous préparons à étudier.

Le Roi Louis XIV

Le jeune roi Louis XIV a vingt-cinq ans en 1662. Couronné depuis 1643, il vient de se dégager de la tutelle de ses conseillers. Il entend avec « une extrême bonté » les doléances de l'évêque de Québec, Mgr de Laval, au sujet de l'administration de la colonie. Au terme d'un demi-siècle de monopole, le bilan de la Compagnie des Cent Associés déçoit le monarque. « En vertu de la charte octroyée en 1627, la Compagnie des Cent Associés disposait de quinze ans pour établir quatre mille Français sur les rives du Saint-Laurent »¹¹. Trente-cinq ans plus tard, à peine 2500 habitants sont regroupés dans les trois postes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Et ces colons vivent sous la menace d'une opiniâtre guérilla iroquoise.

La menace iroquoise

Entre 1645 et 1655, les Iroquois dits des Cinq-Nations ont pratiquement exterminé leurs voisins, les nations iroquoiennes rivales, Hurons, Pétuns, Neutres et Ériés; ces nations étaient les alliées des Français. Pour s'assurer un contrôle sur la traite des fourrures, les Cinq-Nations continuent de harceler les bourgades amérindiennes survivantes qui habitent près du Richelieu et le long du Saint-Laurent. En 1660 et 1661, les bandes de guerriers iroquois assiègent la région de Montréal, saccagent l'île d'Orléans et poursuivent leur offensive jusqu'à Tadoussac. L'une des plus belles pages de l'histoire régionale actualise les appréhensions quasi hystériques qui minent alors les survivants Papinachois et Montagnais à la suite de ces razzias iroquoises.

Selon leur habitude ancestrale, un groupe de ces nomades hivernaient dans notre région pendant l'hiver 1663-1664. Le père Henri Nouvel qui les accompagne raconte dans les *Relations* des Jésuites.

Nous trouvâmes en cette Ile (l'île Verte) tous nos Sauvages, tant Papinachois que d'autres nations, qui étaient en tout soixante-huit. Ils

s'étaient enfermés dans un très vieux fort de pieux, à la suite de la découverte d'un grand campement d'Iroquois, sur le bord de la grande Rivière (le fleuve)¹².

Les deux lettres du père jésuite représentent à peine sept pages de texte dans les *Relations*; à dix reprises, le Père y fait état de la peur des Iroquois qui terrorise ses Sauvages.

La pacification : Tracy et les soldats du régiment de Carignan

Au début de l'année 1663, le roi Louis XIV prend en main le développement des colonies. Il projette immédiatement l'envoi de troupes en Nouvelle-France pour mater les Iroquois; c'est la condition préalable à l'atteinte de son but ultime, celui de relancer la colonisation au Canada. Le 30 juin 1665, le sieur de Tracy arrive à Québec; il a ordre de libérer la colonie. Vingt-quatre compagnies du régiment de Carignan - soit 1200 hommes -, y débarquent tout au long de l'été. Tracy met en oeuvre la construction de cinq forts sur la rivière Richelieu, route d'invasion des cantons iroquois. Deux expéditions seront menées chez les Iroquois, forçant les Agniers et les Onneiouts à conclure une paix en juillet 1667. La colonie va connaître par la suite dix-huit années de continuelle sécurité.

Une réorganisation du gouvernement de la colonie

Le Roi a choisi pour premier conseiller son contrôleur des Finances, Jean-Baptiste Colbert; cet homme énergique croit en l'importance des colonies françaises et il va investir dans la promotion de la Nouvelle-France. Au pays, l'administration est d'abord confiée au Conseil souverain, une assemblée de notables; le Conseil regroupera en majorité des hommes d'affaires, comme Mathieu D'Amours ou Charles Denys de Vitré. Au début, Mgr de Laval et le représentant des Jésuites y jouent un rôle prépondérant; par la suite, des intendants de grande valeur et des gouverneurs célèbres - comme Jean Talon et Frontenac -, prendront tour à tour la direction des affaires coloniales. L'administration de la justice restera la principale responsabilité du Conseil souverain.

Un programme énergique de colonisation, de 1665 à 1672

Une fois le pays pacifié, le roi a décidé de pourvoir au peuplement du pays; cette préoccupation constitue, selon lui, « l'urgente nécessité de l'heure et le seul espoir de progrès »¹³. En conséquence, le roi et son

ministre Colbert appliquent un certain nombre de mesures incitatives, sinon coercitives, pour promouvoir l'immigration et l'établissement en Nouvelle-France. Les premières mesures visent les trois principales catégories d'immigrants qui ont peuplé la colonie, les militaires, les engagés et les filles à marier. En second lieu, l'autorité cherche à maximiser la croissance naturelle de la population locale; cette politique vise à augmenter la fréquence et la précocité des mariages. Enfin, à la requête du gouvernement royal, Jean Talon entreprend une première mise au point du régime seigneurial. Traitons d'abord des résultats obtenus dans l'établissement des militaires, des engagés et des filles du Roi, entre 1665 et 1672.

Relance de la colonisation : l'établissement des militaires au pays

Le régiment de Carignan va se rembarquer pour la France en 1668 et 1669. Avant le retour du régiment de Carignan en France, le pouvoir royal fait d'abord comprendre aux officiers licenciés du régiment qu'il veut les voir s'établir dans la colonie et qu'ils doivent inciter leurs hommes à faire de même; plusieurs d'entre eux et 400 de leurs hommes y consentent. Le Régiment laisse au pays, en service de garnison, quatre compagnies (200 hommes); plusieurs de ces militaires vont aussi s'établir comme colons à la fin de leur service.

Promotion du recrutement des « engagés »

Selon le régime en usage depuis longtemps, la majorité des colons passent au pays à titre d'engagés pour trois ans. À l'expiration de leur contrat de service, ils ont acquis le choix de prendre une terre avec le droit, comme habitants, à la traite, à la chasse et à la pêche; sinon ils sont libres de retourner en France. Ce système comporte l'avantage de former les nouveaux venus aux travaux de l'agriculture canadienne, si différents de ceux de la France.

Depuis 1663, le Conseil souverain a obligé les navires qui viennent vendre leur cargaison dans la colonie à se munir d'un permis d'accès au port de Québec. Le permis appelé congé oblige tout propriétaire de navire qui voudrait faire le voyage de la France à Québec « d'y embarquer un homme pour chaque dix tonneaux de fret, en telle manière qu'un navire de 100 tonneaux porterait 10 hommes et ainsi de plus »¹⁴. C'est le Conseil qui délivre ces congés et qui en contrôle l'application, à Québec.

Entre 1665 et 1672, une mesure d'exception fera en sorte de stimuler encore davantage les programmes d'engagement de défricheurs, laboureurs et artisans « la Couronne elle-même garantira les coûts de l'immigration ». La traversée de l'océan comportait des risques importants pour les entrepreneurs coloniaux. « La perte en mer d'engagés, soit par suite de maladie, soit par suite d'un naufrage, retombait sur eux. Ils ne pouvaient se récompenser de leurs frais et de leurs peines par le service des disparus »¹⁵. La Couronne charge donc des marchands -la nouvelle Compagnie des Indes occidentales-, de recruter et de transporter les colons au Canada, « contre paiement par le roi de cent livres par personne dix pour la levée, trente pour les hardes et soixante pour le passage »¹⁶. « Aux termes de ce règlement, l'armateur devait avancer, avant son départ de France, la somme de trente livres pour l'achat de hardes à l'engagé, somme qui lui était remboursée par le maître qui embauchait l'homme à son débarquement à Québec, mais que lui-même prélevait sur les futures gages de son domestique. Par ailleurs, le maître n'était pas remboursé pour une autre somme de trente livres qu'il devait à l'armateur pour défrayer le passage de l'engagé »¹⁷. Telle était la procédure d'acheminement des recrues vers la Nouvelle-France.

Au pays, l'intendant Talon, qui dirigeait l'administration civile à partir de 1665, s'appliqua à coordonner cette immigration systématique. Voici quelques exemples, choisis parmi toute une gamme de mesures d'accueil et d'encouragement instaurées par Talon : l'intendant fait préparer des terres à l'intention des immigrants et regroupe les nouvelles habitations de proche en proche; il avance « quelques farines » aux nouveaux arrivants; à leur mariage, il distribue aux épouses venues de France « un présent de cinquante livres en denrées pour les aider à se mettre en ménage »¹⁸.

Arrivée des filles à marier

Le programme de multiplication des familles comportait aussi la venue de futures épouses. Dans la colonie, en 1663, « on compte presque deux fois plus d'hommes que de femmes... c'est pourquoi s'ouvre l'un des plus célèbres épisodes du peuplement de la Nouvelle-France, l'arrivée des filles du roi »¹⁹. Pour assurer l'équilibre démographique de la colonie, entre 1663 et 1672, aux frais de la Couronne, huit cents jeunes femmes arriveront à Québec, à Trois-Rivières et Montréal; 70 % des filles du roi trouveront un foyer dans la région de Québec.

Si bien qu'entre 65 et 72, 1846 colons et 800 épouses sont venus de France et 762 soldats ont pris des terres. La population de la colonie a triplé en sept ans.

***Une politique d'autosuffisance :
maximiser la croissance naturelle***

Au cours de la période de 1665 à 1672, les plus hautes autorités ont multiplié les incitations à fonder des foyers, et très tôt. En voici quelques-unes, extraites du Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, par Gustave Lanctot :

En marge de l'établissement des colons et des soldats, Talon s'occupe ... d'encourager la multiplication des familles. Dès 1668, il obtient une gratification royale de quinze cents livres à Denis (père de Charles Denys de Vitré), qui a quinze enfants, et une de huit cents à Tilly, qui en a dix... Talon publie sans tarder, l'arrêt du roi, du 12 avril 1670, apporté de Paris, qui accorde une allocation annuelle de trois cents livres aux pères de dix enfants et de quatre cents aux pères de douze... Il accorde encore des gratifications aux demoiselles pauvres du pays en vue de provoquer leur mariage. Aux épouses venues de France, il distribue, à leur mariage, un présent de cinquante livres en denrées pour les aider à se mettre en ménage ». (Selon la coutume, la conjointe devait apporter une dot à son mari.) (1668)

« De son côté, le roi recommande de procurer les mariages des garçons à dix-huit ans et celui des filles à quatorze ans ». (1668) « Les garçons qui se marieront avant vingt ans et les filles avant seize, recevront un présent du roi de vingt livres, le jour de leurs noces ». (1670)

« L'arrêt recommande que les pères qui auront plus grand nombre d'enfants soient préférés aux autres dans les charges et les honneurs, et même qu'on impose une amende à ceux qui ne marieront pas leurs enfants aux âges indiqués²⁰. (1670)

***Entre 1665 et 1671,
une grave crise menace le bon ordre dans la colonie***

Le commerce des fourrures demeure la plus importante et quasi la seule véritable source de revenus au pays. Pour défrayer les coûts de l'administration coloniale, les compagnies perçoivent les droits du quart de tout le commerce du castor, ainsi que le dixième du commerce des peaux d'originaux et les recettes de la traite de Tadoussac.

Les postes de traite servaient de rendez-vous aux Indiens qui y venaient troquer leurs collectes de peaux contre les marchandises de traite des Européens qu'ils convoitaient. Ce commerce organisé servait les intérêts de la mère patrie et des compagnies locales; les colons pouvaient aussi pratiquer la chasse et la trappe mais devaient vendre leur butin aux bureaux des compagnies.

Or une crise grave menace le bon ordre dans la colonie. Entre 1665 et 1671, au terme de leur contrat, en nombre croissant, des engagés et des soldats se déclarent volontaires -libres de courir les bois à leur guise-; équipés de pacotilles de traite, d'armes et d'eau de vie, ils vont court-circuiter le commerce des fourrures, au grand désespoir des autorités. Même la contrebande s'organise en direction des colonies anglaises d'Albany et de New York où, en échange de leurs fourrures, les coureurs des bois récoltent le double de ce que les compagnies leur offrent au pays.

Suite aux conséquences de ces désertions, les autorités réagissent vivement. Le gouverneur Courcelles publie une ordonnance contre les vendeurs d'alcool aux Indiens et Monseigneur de Laval les excommunie. Les missionnaires fulminent contre le libertinage et la débauche qu'entraînent les fugues en forêt. Talon défend de « désertir le pais » et d'aller traiter dans les bois sans un congé du gouverneur ou de l'intendant, cette désertion étant « opposée à la multiplication des familles et à la culture des terres »²¹.

Toutefois, si l'on excepte la ruée vers les bois dans le but de faire le commerce des fourrures, les efforts faits pour promouvoir l'établissement sur des terres et favoriser les familles nombreuses ont donné de bons résultats pendant la période de 1665 à 1672.

Au début de la colonisation en Nouvelle-France, il y a de la terre en abondance et il faut trimer dur pour la défricher. Mais la terre récompense rapidement les travailleurs assidus. Cependant, plus on est de bras pour abattre les arbres et préparer la terre, plus vite vient l'auto-suffisance. Les gens eux-mêmes choisissent de se marier tôt. « Le mariage précoce fait partie intégrante du mode de vie en Nouvelle-France... Si les grosses familles sont souvent un fardeau dans »les vieux pays » pauvres en terre de culture, on les considère en Nouvelle-France comme une bénédiction et la recette du succès »²². Voici une autre appréciation de cette réalité, tirée des écrits de De Meulles à Colbert : « La terre récompense rapidement les travailleurs assidus. Bientôt, ils subsistent fort honnêtement et sont sans comparaison plus heureux que ce qu'on nomme en France les bons Paysans. Même le moins favorisé recueille assez de blé pour nourrir sa famille et posséder

quelques vaches, des volailles et quantité de légumes. Ne payant ni taille ni taxe du sel et fort peu de dîmes, quand ils en paient, ils chassent un gibier nombreux et pêchent un poisson abondant en un mot, ils sont riches au jugement de leur époque »²³.

Première mise au point du régime seigneurial

La Compagnie des Cent Associés avait concédé par favoritisme de vastes seigneuries restées inhabitées. Dès mars 1663, le roi ordonnait aux responsables de la colonie de révoquer les concessions qui ne seraient pas défrichées. Pour mettre à exécution l'ordre du souverain, il manquait un cadastre qui faciliterait la mise en place de la nouvelle politique; entre 1667 et 1669, l'intendant Talon fit dresser l'inventaire des établissements, qui sera connu depuis sous le vocable de Papier terrier. Un nouvel arrêt du roi, le 4 juin 1672, ordonnait de retrancher la moitié des concessions accordées avant 1662 et non encore exploitées, pour les concéder à de nouveaux bénéficiaires; à la condition qu'ils les mettent en valeur dans les quatre années suivantes, sous peine de déchéance. Les nouveaux détenteurs seront soumis à l'aveu de défrichement et dénombrement des tenanciers.

Notre régime seigneurial trouva ainsi sa formule définitive des octrois de concessions et il est désormais acquis que la colonisation des fiefs est de règle, sinon les concessions pourraient être révoquées. A la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, le poids de cette règle nous a valu l'arrivée à Rimouski, Trois-Pistoles et l'Isle-Verte de trois familles terriennes de l'île d'Orléans, les premiers seigneurs sédentaires Lepage, Rioux et Côté.

Un bon niveau d'autonomie atteint entre 1663 et 1672

Entre 1663 et 1672, la paix est revenue, la population de la Nouvelle-France a triplé, un meilleur équilibre démographique entre les hommes et les femmes favorise la multiplication des familles et les seigneuries sont plus accessibles aux familles qui recherchent des terres à cultiver. L'intendant Talon a su insuffler une vitalité économique étonnante à la Nouvelle-France. La simple énumération des progrès réalisés est déjà éloquente : accroissement du bétail domestique, boeufs et vaches, chevaux, moutons et porcs; diversification des cultures, promotion de la pêche et de la chasse au loup-marin, construction d'une tannerie, d'une brasserie et d'ateliers pour le travail du bois

et du fer; chantier maritime et début de l'exportation locale vers les Antilles et la mère patrie. En ce domaine aussi, la colonie a atteint une notable autonomie lorsque Talon rentre en France à l'automne 1672; la population est en état de subvenir à ses besoins essentiels. En outre, les premiers Canadiens nourrissaient de grandes ambitions; les missionnaires ont déçu le territoire où exercer leur zèle et les explorateurs, qui souvent les accompagnent, atteignent déjà les Grands Lacs, le Mississippi ou la Baie d'Hudson.

1672, volte-face de Louis XIV

En 1672, la France entre en guerre contre la Hollande et Louis XIV décide de ne plus faire aucune dépense pour le Canada. Fort d'une armée de 200 000 hommes et d'une flotte de 200 vaisseaux, le monarque s'attaque à la Hollande et entreprend d'imposer son hégémonie à l'Europe. On dira avec amertume qu'il préfère désormais les grandes armées aux grandes colonies. Ce même roi qui avait permis un nouveau départ des colonies, voici qu'il refuse de continuer son aide au Canada. La volte-face du monarque mettait fin au vigoureux programme de recrutement et laissait en plan beaucoup d'espoirs.

Un changement radical : le retour au régime traditionnel de peuplement

La métropole ayant cessé de garantir les coûts des contrats d'engagement, les marchands abandonnèrent leur rôle d'intermédiaires dans le recrutement des engagés et la Compagnie des Indes occidentales fut même dissoute en 1674. À nouveau, la tâche de sélectionner une main-d'oeuvre appropriée aux besoins pressants de la colonie, et de l'acheminer jusqu'au port de Québec, revenait aux entrepreneurs coloniaux, particulièrement aux seigneurs. Désormais le peuplement ne s'augmente que de l'arrivée de quelques engagés, tel Jean Rioux, que les navires ont l'obligation d'amener de France.

Ne pouvant plus compter sur l'apport des convois d'immigrants, le gouverneur Frontenac orientera ses efforts du côté de l'autosuffisance. La prodigieuse fécondité des habitants va lui permettre de maintenir le rythme de la multiplication des familles et de l'établissement rural. Mais cela ne fut pas facile. Une citation, tirée de *l'Histoire de la Côte-du-Sud*, résume la situation qui prévaut après 1672; lorsque Jean Rioux et Catherine Leblond signent leur contrat de mariage : « les hommes

doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe, tandis que les jeunes filles se marient très tôt, souvent même le plus tôt possible »²⁴.

3- L'île d'Orléans, notre berceau

Un site privilégié, jadis nommé l'île de Bacchus

La rencontre de Jean Rioux et Catherine Leblond en 1677 a lieu dans un site privilégié, l'île d'Orléans. D'abord un Eden pittoresque, puis un refuge réputé sécuritaire en période de guérilla iroquoise, l'île d'Orléans était devenue un projet modèle d'établissement, lorsque Jean Rioux fut introduit en Nouvelle-France.

Pendant son second voyage, en septembre 1535, Jacques Cartier visite l'île et nous la décrit en ces termes :

Une grande île... qui a environ dix lieues de long et cinq de large, en laquelle il y gens demeurants qui font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans le dit fleuve selon leur saison. Nous étant posés et à l'ancre entre icelle grande île et la terre du nord, allâmes à terre et portâmes les deux Sauvages que nous avions pris le précédent voyage. Et trouvâmes plusieurs gens du pays, lesquels commencèrent à fuir et ne voulaient approcher jnsqu'à ce que nos dits deux hommes commencèrent à parler et leur dirent qu'ils étaient Taignoagny et Domagaya. Et lorsqu'ils eurent connaissance d'eux commencèrent à démener joie, dansant et faisant plusieurs cérémonies et vinrent parler des principaux à nos bateaux, lesquels nous apportaient force anguilles et autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est la pain de quoi ils vivent en la dite terre, et plusieurs gros melons²⁵.

Pendant la semaine du 7 au 14 septembre, en compagnie du chef Donnacona, seigneur du Canada, et de douze canots remplis de Sauvages, Cartier explore les alentours et cherche un havre de sûreté; avant d'amarrer ses navires dans la rivière Saint-Charles, il décide de faire une nouvelle visite sur l'île. Le capitaine Hinanda fit « apprêter les dites barques pour aller à terre à la dite île voir les arbres qui semblaient fort beaux...Et pareillement y trouvâmes force vignes, ce que nous n'avions vu par cidevant à toute la terre, et par ce la nommâmes l'île de Bacchus »²⁶.

Dès le printemps de 1536, Cartier aurait changé ce nom pour celui d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, le fils du roi de France²⁷.

L'île d'Orléans, un refuge réputé sécuritaire

En 1636, une compagnie de commerçants parisiens se fit concéder l'île d'Orléans dans l'intention de l'exploiter; mais, pendant vingt ans, ils ne firent pratiquement rien pour coloniser leur belle seigneurie.

Pendant cette période primitive, Éléonore de Grandmaison fait figure de pionnière à l'île d'Orléans. Elle habitait depuis 3 ans à Deschambault avec son mari, Chavigny de Berchereau, et leurs 4 enfants. Durant l'été de 1648, les Iroquois avaient mené plusieurs attaques dans les environs de Trois-Rivières; pour assurer leur sécurité, les de Chavigny se rapprochèrent de Québec. Ils obtinrent une seigneurie de 40 arpents de front à la pointe ouest de l'île d'Orléans (1649). M. de Chavigny s'embarqua pour la France en 1651; il espérait y rétablir sa santé gravement compromise, mais il mourut au cours du voyage. En période de grande insécurité, Éléonore de Grandmaison avait eu le courage de suivre son mari à Deschambault; voici qu'elle se retrouvait seule et isolée dans sa résidence de l'île d'Orléans.

Le 10 juin 1650, plus de 300 Hurons et 72 religieux et laïcs quittent leur patrie décimée de la région des Grands Lacs pour retraiter vers Québec. Le 19 mars 1651, les pères jésuites louent d'Éléonore de Grandmaison une partie de sa seigneurie et y établissent les survivants de la Huronnie; ils y seront bien protégés, croient-ils. Mais les Iroquois avaient juré d'exterminer complètement la nation huronne. Le 20 mai 1656, un détachement d'Iroquois, montés dans 40 canots, font irruption dans le campement de l'île d'Orléans et tuent ou font prisonniers 71 Hurons. Craignant d'autres surprises, les Hurons vont émigrer jusqu'à l'Ancienne-Lorrette. Éléonore demeurera longtemps dans sa seigneurie de l'île et s'y remariera deux fois.

Monsieur de Lauzon et ses fils : un jalon dans notre propos... un espoir éphémère

Charles de Lauzon arrive au pays en 1651, en qualité de gouverneur de la Nouvelle-France. Trois de ses fils le suivent Jean de Lauzon, Louis de la Citière et Charles de Charny. En France, M. de Lauzon avait été impliqué depuis 1636 dans la Compagnie de Beaupré, concessionnaire de l'île d'Orléans. Au pays, il s'empresse de concéder à ses fils plusieurs seigneuries, y incluant trois fiefs de l'île. « Il donne à ses fils de grandes propriétés à la condition de défendre ceux qui s'y établiraient. M. de Lauzon voulait inspirer la confiance aux colons découragés par de longues années de lutte »²⁸.

Un jalon dans notre propos

Charles de Lauzon Charny possédait deux fiefs situés dans le territoire de l'actuelle paroisse de Sainte-Famille, ceux de Lirec et de Charny; il possédait aussi le fief voisin de La Chevalerie. Le 2 avril 1656, M. de Lauzon Charny prit une décision importante pour le développement de l'île d'Orléans; il accordait 14 concessions de terre contiguës dans le fief de Lirec. Les terres s'alignaient de chaque côté du fort Saint-Pierre, de sorte que, en cas de danger, les nouveaux colons de Lirec pourraient trouver refuge dans le vieux fort. Les incursions iroquoises n'entravèrent pas la poursuite de ce développement, si bien que Sainte-Famille devint la première paroisse de l'île, dès 1661.

Dans la perspective de la présente recherche, le geste de M. de Lauzon Charny constitue un jalon important. Charles de Lauzon Charny venait de concéder plusieurs terres ancestrales des premières familles souches de Trois-Pistoles, celles des Leblond et des Leclerc, des Asselin et des Baucher dit Morency et De Guyon (Dion). Cette page de notre histoire locale est encore inédite chez nous; nous y reviendrons au moment opportun.

Le 30 octobre 1656, Charles de Lauzon Charny perdait son épouse, Marie-Louise Giffard, la fille du seigneur de Beauport. Cruellement éprouvé, le jeune seigneur retourna en France et entra dans les saints ordres. Mgr de Laval le ramenait à Québec en 1659 et en faisait son grand vicaire et proche collaborateur. Louis de la Citière hérita de plusieurs seigneuries, y compris la seigneurie de l'Isle-Verte, dans le Bas-Saint-Laurent. Il avait entrepris une exploitation agricole prometteuse sur une terre concédée par Éléonore de Grandmaison, au bout de l'île d'Orléans. En 1659, un coup de vent fit chavirer son canot et il se noya avec deux compagnons. Son frère Jean était seigneur de Lauzon et grand sénéchal de la Nouvelle-France, à 22 ans; Jean observa courageusement la consigne paternelle de prendre la défense des colons; le 22 juin 1661, avec sept jeunes compagnons, il poursuivit un détachement d'Iroquois qui s'étaient retranchés dans une maison de l'île d'Orléans. Les forces étant inégales, Jean mourut héroïquement. En Jean de Lauzon, la colonie perdait un de ses grands espoirs.

Monseigneur de Laval intervient en haut lieu

L'année suivante, Mgr de Laval se présenta à la cour de Louis XIV pour se plaindre du harcèlement iroquois et du retard de la colonisation; le jeune roi décida alors d'intervenir; nous avons déjà traité de cette décision royale et de ses suites. Il convient d'ajouter ici que Mgr de Laval

entreprit sur place de racheter des propriétaires français la Seigneurie de l'île d'Orléans. Entre 1662 et 1668, Mgr de Laval réussit à racheter les droits des huit propriétaires primitifs ou de leurs héritiers. Jusqu'en 1675, il mit à profit la paix imposée par le Régiment de Carignan pour lancer définitivement le peuplement de l'île d'Orléans.

François Berthelot et son fief de l'Île Saint-Laurent : un projet modèle d'établissement

Mgr de Laval rentra en septembre 1675 d'un second séjour en France; il y avait passé 4 ans, au cours desquelles années il avait obtenu que son vicariat apostolique devienne un évêché; un évêché relevant directement de Rome. Il n'accepta pas de devenir le suffragant de l'évêché de Rouen, comme le voulait la Cour. L'autonomie de son Église du Canada lui apparaissait vitale à ce stade de son développement.

Avant de rentrer au pays, il échangea à François Berthelot la seigneurie de l'île Jésus, que possédait ce dernier, contre celle de l'île d'Orléans; celui-ci gérait déjà en France des donations dont le roi avait fait cession à Mgr de Laval. L'évêque confiait ainsi son fief de prédilection à un administrateur riche et dévoué. On a écrit qu'après la mise au point du système seigneurial canadien, plusieurs seigneuries progressèrent remarquablement, « grâce à des propriétaires pourvus de quelque finance, de méthode ou d'expérience »²⁹. L'île d'Orléans aura été l'exemple type de ce phénomène.

Peu de temps après l'échange conclu entre M. Berthelot et Mgr de Laval, Louis XIV érigea l'île d'Orléans en comté de Saint-Laurent. Même s'il ne vint jamais en Nouvelle-France, le nouveau comte de Saint-Laurent se mérita au pays une réputation enviable; très généreux à l'endroit de ses censitaires, François Berthelot allait poursuivre l'impulsion lancée par le premier grand pasteur canadien et imprimer à l'île un essor remarquable. L'équipe dynamique de François Berthelot se composait d'un régisseur, Christophe Martin de Boiscornu, ainsi que de François Moreau et Louis de Niort, ses commis; nous verrons bientôt comment ces hommes savaient accueillir les nouveaux colons.

La paroisse mère de Sainte-Famille

Moins de vingt ans après son institution, la paroisse mère de Sainte-Famille allait quintupler; elle fut subdivisée en 1679 pour former cinq des six paroisses qu'on peut localiser sur la carte de l'île d'Orléans, ci-

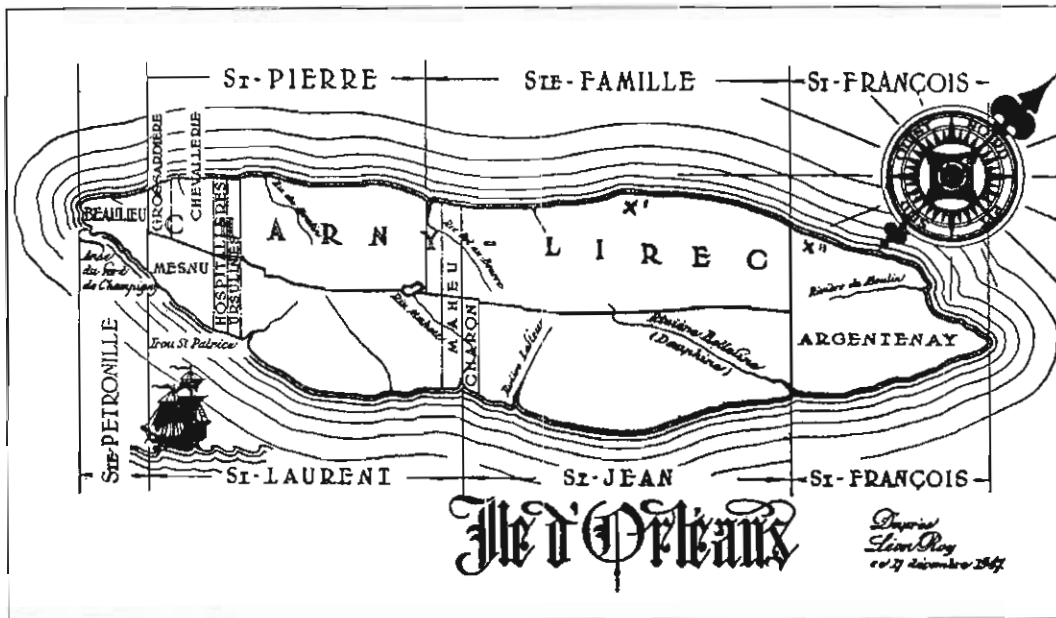
jointe. Du côté nord de l'île, on retrouve au centre la paroisse mère de Sainte-Famille - sur le fief de Lirec -; Saint-Pierre est située à l'ouest - sur le fief de Charny. Du côté sud de l'île, on trouve la paroisse Saint-Jean au centre et vis-à-vis la paroisse de Sainte-Famille; à l'ouest, la paroisse Saint-Laurent fut d'abord connue sous le vocable de Saint-Paul. La paroisse Saint-François-de-Sales occupe la pointe orientale de l'île, du côté nord et du côté sud - le territoire d'Argentenay. Plus tard, à l'extrémité occidentale de l'île, s'ajoutera une sixième paroisse, Sainte-Pétronille.

C'est dans la partie nord du fief d'Argentenay que résideront Jean Rioux et Catherine lorsqu'ils quittent la maison paternelle des Leblond.

La Carte de l'île d'Orléans

Ce premier document cartographique est extrait du livre de Léon Roy intitulé *Les terres de l'île d'Orléans*. L'abbé Roy y situe les 6 paroisses de l'île ainsi que les seigneuries de Lirec, de Charny et d'Argentenay. Nous y avons ajouté deux signes

- (x') situe sommairement la terre ancestrale des Leblond;
- (x'') situe la terre principale de Jean Rioux et Catherine Leblond.



Dorénavant, lorsque nous ferons référence au volume de Léon Roy ainsi qu'aux informations données pour chacune des Terres de l'île, le numéro de la terre - identifié par la lettre **T.** et la nom de la paroisse où la terre est située permettront de retrouver l'information citée dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*.

Exemple la référence (T.24, Sainte-Famille) renvoie au volume de Léon Roy, au chapitre intitulé *Les terres de Sainte-Famille, à la Terre No 24*, de Nicolas Leblond (1637-77), de 3 arpents. C'est à la page 98.

4- Le mariage de Jean Riou et Catherine Leblond

Lisons maintenant le premier acte connu qui atteste du début de cette aventure en Nouvelle-France, le 26 décembre 1677; il est intitulé *Contrat de mariage Jean Riou et Catherine Leblond (A-2)*.

L'Acte de mariage du 10 janvier 1678 complète le premier document ⁵⁰.

L'an mil six cent soixante et dix-sept ce 26 décembre, Jean Riout âgé de vingt un ans ou environ, natif de Bretagne, Plujean, évêché de Lantriguet, fils de Jean

Riout, laboureur et de Marguerite Gueguen, sa mère, présent habitant de l'Isle St Laurent promet et s'oblige promesse de mariage à Catherine Leblond, fille de défunt Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, sa mère, que le dit Riout s'oblige de servir sur sa terre et habitation en toute chose raisonnable comme père de famille, pour entretenir le ménage et la dite terre, comme il sont convenus, en toute chose et ses enfants s'il y en a, leur fournir des hardes et autres choses nécessaires pendant les dits quatre ans, de lui donner une habitation, d'une valeur de trois cents livres par l'estimation qui en sera faite d'une part et d'autre, de lui donner deux boeufs âgés de trois ans chacun, deux vaches portant, et s'oblige de donner à sa fille un habit de mariage, outre son entretien et la vêtir de pied en cap. Plus pour le ménage une marmite, une grande chaudière et une moyenne; plus des couvertures; plus une charrue et ustensiles pour le travail de la terre. La dite veuve s'oblige de leur donner la dite habitation, semée et garnie de grain tout fait, et conclu en présence des parents et amis du côté de la fille qui est Vincent Chrétien, son oncle du côté de la mère; Anne Leclair, sa tante et David Hasselin, ami. Le dit Riout a deux amis Mathurin Gerbay et Jacques Beaudouin. Charles-François Moreau, commis de Mr Berthelot, ami d'une part et d'autre, le dit Vincent ne savoir signer et la dite Anne Laclair aussi, X et le dit Gerbay, X Jean Riout et son épouse, X.

MOREAU

Acte de mariage

L'an de grace mille six cent soixante-dix-huit, le dixième jour de janvier après les fiancailles et la publication de trois bans de mariage faite les vingt unieme, vingt sixieme et vingt huitieme jour de decembre aux messes paroissiales de l'église de Ste-Famille en L'Isle St-Laurent, d'entre Jean Riou fils de Jean Riou et de Marguerite Guenguen ses pere et mere de la paroisse de Ploujan Evesche de Treguier en Bretagne d'une part et Catherine Leblond fille de feu Nicolas Leblond et Marguerite LeClerc, ses pere et mere de la paroisse de Ste-Famille, Evesche de Quebec, d'autre part. Et ne s'étant trouvé aucun empeschement legitime, je soussigne prestre missionnaire les ay dans la dite eglise solennellement interroge et apres avoir reçu leur mutuel consentement leur ay donne la benediction nuptiale en presence des temoins connus, Vincent Chrestien, Mathurin Gerber, David Asselin et Bernard Laine.

Ch. A. Martin ptre

Engagé et père de famille

Le premier acte connu, attestant la présence de Jean Rioux au Canada, nous présente ce Breton, fils de laboureur, signant chez le commis du Seigneur une procédure d'engagement pour quatre ans « le dit Riout s'oblige de servir et de métayer quatre ans chez la dite veuve Leblond... pour servir sur sa terre et habitation en toute chose raisonnable ». En retour, Marguerite Leclerc promet de lui donner, en outre d'autres gratifications, une habitation « d'une valeur de trois cents livres ». La rémunération est conforme au régime en vigueur qui fixait « les gages des engagés de soixante à cent livres par an, selon leur métier ou leur expérience »³¹. Jean satisfait ainsi à l'engagement contracté outre-mer de servir au moins trois ans au pays, avant d'accéder à la propriété de sa propre terre. Marguerite, quant à elle, résout son problème capital pour survivre en Nouvelle-France avec sept orphelins en bas âge, elle a besoin d'un homme capable de cultiver la terre.

Mais le marché conclu entre Marguerite Leclerc et Jean Rioux va bien au-delà de la première nécessité. Ce que recherchait Marguerite, c'était de confier sa famille et son bien à un homme qui « s'oblige de servir... sur sa terre et habitation... comme père de famille ». Elle y mettra le prix. En échange de ses services, Jean gagne la main de Catherine. « Jean Riout... présent habitant de l'Isle St Laurent... s'oblige promesse de mariage à Catherine Leblond, fille du défunt Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, sa mère, que le dit Riout

s'oblige de servir...». En retour, il sera logé, nourri et habillé, lui, sa femme et ses enfants s'il y en a. Au terme de son service, il recevra « une habitation d'une valeur de trois cents livres... deux boeufs âgés de trois ans chacun, deux vaches portant... une charrue et ustensiles pour le travail de la terre. La dite veuve s'oblige de leur donner la dite habitation, semée et garnie de grain tout fait ». Une habitation semée et garnie de grain, c'est évidemment plus qu'une demeure, c'est une terre déjà habitable.

À ce moment, l'arrangement était très satisfaisant pour chacune des parties contractantes. Marguerite confiait sa maisonnée à un homme responsable. Jean avait concrétisé son projet d'engagement et, de plus, il réalisait aussi l'impossible pour cette période difficile (1672-1678) où les hommes doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe. Au sujet de Catherine, nous aimerions bien en savoir davantage; mais, au sujet des femmes, les actes sont peu bavards. La rédaction des actes laisse même transparaître un singulier souci de discrétion. Dans le contrat de mariage, Jean est dit « âgé de vingt et un ans ou environ »; il en a effectivement 25 ans et 10 mois. L'âge de Catherine, il n'en est fait mention ni dans l'un ni dans l'autre des deux actes. Or, Catherine avait atteint sa treizième année, le 12 du mois d'octobre 1677. Pour comprendre le phénomène des mariages précoces, fréquents au premier siècle de la colonisation, il faut relire en entier la phrase déjà citée « Les hommes doivent souvent reporter leur mariage faute de pouvoir trouver une conjointe, tandis que les jeunes filles se marient très tôt, souvent même le plus tôt possible »³².

Beaucoup de sympathie

Tout de même, la lecture des actes nous laisse à penser que le couple est l'objet de beaucoup de sympathie. Ils sont entourés de parents et d'amis : la tante Anne Leclerc et Vincent, son mari; David Asselin -le voisin des Leblond-, et Bernard Lainé. Comme témoins, « le dit Riout a deux amis, Mathurin Gerber et Jacques Beaudoin ». Même François Moreau, le commis de Me Berthelot qui rédige le contrat, se qualifie d'« ani d'une part et d'autre ». Quant à Marguerite, elle accueillera son gendre à la maison « comme père de famille ».

Selon la coutume, le contrat d'un engagé couvre une période de trois ans. Pourquoi Marguerite négocie-t-elle avec Jean un engagement de quatre ans ? Marguerite doit pourvoir aux besoins de sept jeunes orphelins : Catherine -l'aînée qui convole en justes noces-, M.-Madeleine, Nicolas, Jean, Joseph, Marie -qui épousera plus tard Pierre

Martineau-, et Martin. Il est normal que le bien paternel revienne à Nicolas, l'aîné des garçons. Mais celui-ci est bien jeune; dans quatre ans, Nicolas aura quatorze ans et sera plus apte à prendre en charge le bien paternel. Entre-temps Marguerite est heureuse de pouvoir garder Catherine dans son giron, le temps qu'elle atteigne sa majorité.

Après signature du contrat de mariage, le 26 décembre 77, « après les fiançailles et la publication de trois bans de mariage, ne s'étant trouvé aucun empêchement légitime », Jean et Catherine se marient le 10 janvier 1678. La célébration du mariage a lieu tôt après les Fêtes; les choses semblaient classées pour longtemps.

Mars 1678 : un véritable scénario de dramatique

Pourtant, moins de deux mois ne se sont écoulés que nos vedettes se retrouvent au coeur d'une saga juridique. Selon l'expression du P. Gérard Lebel, dans la série *Nos Ancêtres*, « la belle-mère et le gendre firent appel au notaire Claude Auber pour modifier leur situation devant la loi »³⁸. Que se passe-t-il? Compte tenu de l'état actuel de nos connaissances, voici le scénario et ses variantes.

Jean Raboin habite une terre plus à l'ouest (T. 3, de la paroisse Saint-Pierre). Marguerite Ardionne (Dionne), son épouse, vient de décéder, laissant deux filles orphelines. Jean Rabouin fait à Marguerite une proposition de mariage, qu'elle considère. La proposition l'intéresse sérieusement mais... il y a ce contrat avec son gendre elle remet en question l'entente conclue avec Jean. Celui-ci passe à l'action rapidement. Le 28 février 78, nous le retrouvons dans l'étude du notaire Paul Vachon en compagnie des témoins, Etienne Jacob et Nicolas Métru. Or ces témoins sont aussi des hommes de loi. Quelle partie se joue dans l'étude de Maître Vachon? Jean ne fait que commencer ses années de service obligatoires; de bonne foi, il a signé un engagement en bonne et due forme chez sa belle-mère, mais... ce n'est pas lui qui casse contrat. Il réclame donc...et obtient exonération de son engagement. Séance tenante, il loue par bail une terre de trois arpents, sise dans la paroisse voisine de Saint-François.

Une singulière ambiguïté

Ici, il faut lever une singulière ambiguïté provenant du greffe du notaire Vachon; nous y lisons que, le 28 février 1679, Pierre Butaut et sa femme louent par bail à Jean Rioux une terre de trois arpents alors que, chez le même notaire, les Butaut lui ont déjà vendu une terre, le



23 février 1679 - cinq jours plus tôt³⁵. Ces deux transactions concernent-elles la même ferme ou deux fermes différentes? Si les deux transactions se rapportent à la même ferme - et c'est notre opinion -, nous sommes en présence d'une erreur de transcription; le bail de location a plutôt été signé le 28 février 1678, soit un an avant l'achat de cette même habitation par les Rioux. C'est ce même bail de location que Jean Rioux vient de signer. Nous traiterons de la seconde hypothèse dans la suite de ce chapitre.

Nouvelles ententes

Dix jours plus tard, le 7 mars 1678, la belle-mère et le gendre firent appel au notaire Claude Auber pour modifier leur situation devant la loi. Le contrat rédigé le 26 décembre par François Moreau est déposé au greffe du notaire Auber; la partie du document qui fixait les conditions d'engagement est déclarée désuète; le reste de l'acte, qui atteste du contrat de mariage conclu entre Jean Rioux et Catherine Leblond, est reconnu valide. Cette fois, la dôt de Catherine est décrite en des termes plus sobres « La belle-mère donna à sa fille des habits pour une somme de 110 livres sans compter la vieillesse couverte estimée à 5 livres »³⁶.

Au sujet de Jean, il semble y avoir entente entre Christophe Martin, le régisseur du Seigneur Berthelot, et Marguerite - celle-ci a dû payer déjà les 30 livres de redevances au capitaine qui avait amené Jean Rioux au pays; ces frais étaient à la charge du maître qui prenait l'engagé à son service. Marguerite récupère une somme équivalente de M. Martin; « elle donne à son gendre 6 minots de blé froment et 25 livres à prendre de M. Martin »³⁷. Ce sept mars 1678, Marguerite donne à sa fille et à son gendre de quoi se partir en ménage. Encore une fois, il y a concertation entre la famille et les responsables de la seigneurie pour assurer un bon départ au nouveau couple. La terre qui leur échoit - la T. 24 du cadastre de Saint-François -, n'a pas été choisie au hasard; cette terre est voisine de la terre des Chrétien, la T. 25. L'oncle et la tante vont continuer d'accompagner leur jeune nièce, aînée de la famille, et son vaillant mari.

Annotation : le numéro de lot des Terres au cadastre - identifié par la lettre **T**- et le nom de la paroisse où les terres sont situées, permettent de trouver l'information citée dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*, de Léon Roy ³⁴.

En moins de deux mois après leur mariage, le jeune couple est libre d'emménager dans sa propre habitation, d'abord comme

locataire, puis à titre de propriétaire; il s'y installeront pour près de vingt ans. De son côté, Marguerite convolait en secondes noces, le 8 septembre de la même année.

Le 23 février 1679, deux nouvelles procédures annoncent que les Rioux ne chôment pas. Chez le même notaire Vachon, on dresse l'inventaire des biens de feu Nicolas Leblond et de Marguerite Leclerc, son épouse; Marguerite reçoit la moitié du bien familial; les sept enfants Leblond - y compris Catherine, l'aînée -, héritent chacun d'un septième de l'autre moitié. Et, séance tenante, Jean et Catherine achètent cette terre qu'ils ont louée il y un an déjà.

5- Le fief d'Argentenay, paroisse Saint-François

L'habitation de Jean et Catherine est située du côté nord-est de l'île, dans la toute nouvelle paroisse de Saint-François et à la limite de la paroisse mère de Sainte-Famille. De biais, ils pouvaient « voir sur la rive opposée la première église de pierre de Saint-Anne, bâtie depuis 1676 »³⁸. Du côté ouest, leurs voisins immédiats sont la tante Anne et son mari. Il y a ensuite les Martineau, la future famille de Marie Leblond et une terre des Lepage, la famille du futur seigneur de Rimouski. Du côté « est », on retrouve Nicolas Veilleux, un navigateur, et Etienne Ravan-Brisambourg, qui habite la terre voisine (T. 23).

Le couple Rioux fait honneur à ses affaires

Deux autres transactions des Rioux jalonnent encore l'année 1679. On trouve chez le notaire Rageot, une obligation au nom de Jean Rioux; celui-ci emprunte une somme d'argent de Jean Baillé -de la ville de Québec- et paraphe une quittance, attestant qu'il a reçu ladite somme. Le 12 octobre, Jean et Catherine signent une autre quittance, à M. Christophe Martin de Boiscorneau; le seigneur Berthelot avait institué une dot de 60 livres pour toute personne se mariant sur sa seigneurie et s'y établissant; devant Me Becquet, Jean et Catherine reconnaissent avoir reçu ladite dot, du directeur de l'île.

Le recensement de 1681

Le recensement de 1681 témoigne des réalisations du couple. Jean est dit âgé de 30 ans et Catherine, de 18 ans; ils ont un premier fils, Nicolas, un an. Sur leur ferme, il y a 15 arpents en valeur. Ici, faisons

un peu de calcul. Jean, qui a été baptisé le 20 mars 1652, n'aura pas 30 ans avant mars 1682; née le 4 octobre 1664, Catherine aura ses 18 ans seulement en octobre 1682 : les données du recensement de 1681 seraient-elles inexactes? Un recensement a souvent comme date officielle la première année d'une décennie. En fouillant les recensements canadiens de 1851 et 1861 qui font mention des terres de la Pointe à la Loupe, j'ai remarqué que la date du relevé des informations qui y sont rapportées ne coïncide pas toujours avec la date officielle du recensement; il arrive qu'il y ait un décalage, selon que les données ont été recueillies plus tôt ou plus tard. Dans le cas présent, les recenseurs seraient passés à la ferme des Rioux à la fin de l'automne 1682, si ce n'est au début de 1683.

Cette observation est doublement intéressante, tant au sujet de la naissance de Nicolas que des 15 arpents en valeur. Nous ne connaissons pas la date de la naissance ou du baptême de Nicolas Rioux, l'aîné de cette famille. A partir des calculs que nous venons de faire, Nicolas serait né en 1682, et non en 1680. L'âge des autres enfants s'enchaîne bien par la suite Jean est né en 1684, Antoine en 86, Jean-Baptiste en 87, Vincent en 90, Catherine en 93, Pierre en 94 et Marie-Madeleine en 98, à Trois-Pistoles.

Quinze arpents en valeur

Le recensement nous apprend aussi qu'il y a quinze arpents carrés de terre cultivée sur la ferme de Jean Rioux. Qu'il y ait quinze arpents en valeur dès 1681, cette performance paraît peu vraisemblable, compte tenu que la ferme a connu une évolution mouvementée.

L'arrière-fief d'Argentenay

À l'automne 1651, un nouveau gouverneur, Jean de Lauzon, succède à Louis d'Ailleboust. L'année suivante, M. de Lauzon concède à son prédécesseur la pointe orientale de l'île d'Orléans, du côté nord et du côté sud; cette seigneurie fut d'abord connue sous le nom d'arrière-fief d'Argentenay. Au nom du seigneur principal et propriétaire de l'île, le suzerain, M. de Lauzon, a fait la concession à M. d'Ailleboust d'un arrière-fief ou fief secondaire. Le bénéficiaire de l'arrière-fief devenait vassal ou dépendant du seigneur principal, la Compagnie parisienne de Beaupré, suzeraine en 1651.

Entre 1662 et 1672, Mgr de Laval devint le nouveau suzerain de l'île d'Orléans en rachetant les parts des sociétaires de la Compagnie.

Quelques notables, tels Charles de Lauzon Charny ou Madame d'Ailleboust, ont participé par la suite à un mouvement d'entraide collective en cédant leurs fiefs à l'église de Québec. Madame d'Ailleboust hérita de la seigneurie d'Argentenay au décès de son mari; vers 1671, elle fit don de ses biens à l'église, plus précisément aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. C'est ainsi qu'en 1679 Jean Rioux et Catherine s'établirent en plein fief des Soeurs Hospitalières.

Après 1679, le territoire d'Argentenay devient la paroisse de Saint-François, François de Sales étant le patron de François Berthelot, à qui Mgr de Laval venait d'échanger l'île d'Orléans.

Depuis les débuts de la colonie, un tiers des seigneuries avaient été concédées ou appartenaient à l'église canadienne et elles avaient la réputation d'être les mieux entretenues. Ces vastes territoires étaient répartis entre les communautés religieuses pour qu'elles puissent instaurer au Canada, non seulement leurs missions, mais aussi des services vitaux alors inexistant, tels que les écoles, les hôpitaux et la plupart des services sociaux.

Jean Serreau-dit-Saint-Aubin, premier occupant et triste sire

Premier occupant de la terre qui sera acquise par Jean Rioux et Catherine, Jean Serreau-dit-Saint-Aubin laissa derrière lui une réputation de triste sire. Mme d'Ailleboust lui avait concédé cette terre de trois arpents, le 18 juin 1665. Le 25 juillet, il trouvait Marguerite Boileau, son épouse, en compagnie d'un voisin, le Suisse Jean Terme; dans un accès de jalousie, Serreau aurait assassiné celui-ci. Pour éviter la justice expéditive du Conseil souverain, il s'enfuit en France où il obtint des lettres de grâce, signées par le Roi. Les membres du Conseil souverain furent vexés du fait qu'on ait gracié Jean Serreau sans les consulter. Lorsqu'il revint au pays, « sous prétexte que cet indésirable n'avait pas payé ses rentes seigneuriales, le Conseil Souverain l'obligea à vendre la terre qu'il occupait »³⁹. Il fut aussi mis à l'amende pour avoir blasphémé le saint nom de Dieu en présence de Madame d'Ailleboust et pour avoir baillé des boissons enivrantes aux Sauvages⁴⁰. La dernière infraction était habituellement reprochée à un coureur des bois.

Le 25 octobre 1671, Saint-Aubin vendit à Jean Amaury sa terre de trois arpents, avec cabane, hangar et étable. Le 4 juillet de l'année suivante, il se fit aussi payer par Jean Amory « le prix de tous et tels grains pendant par la racine sur l'habitation qu'il lui a vendue précédemment »⁴¹. Au milieu de ce remue-ménage, Saint-Aubin a-t-il été assidu à défricher et essoucher sa ferme ? On peut en douter!

Jean Amory à Cataracouy

Jean Amory n'aura pas eu davantage la possibilité de développer sa ferme. Le 17 juin 1673, Jean signe une donation générale « en cas de mort » à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sur une terre voisine de Jean Amory, les frères Germain et Louis Lepage (T. 27) signent aussi une rétrocession aux Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-de-la-miséricorde-de-Jésus, de Québec. Voici l'explication probable de cette procédure singulière.

Le Gouverneur Frontenac est arrivé en Nouvelle-France à l'automne 1672. Une question le préoccupe au plus haut point : la protection du marché de la fourrure, principale source des revenus de la colonie. Les Anglais de New York et d'Albany poussent les nations iroquoises à rompre la trêve conclue avec les Français et à détourner la traite des Grands Lacs vers le sud. Une autre épine blesse le pied de Frontenac. À Montréal, le gouverneur François-Marie Perrot mène une concurrence coûteuse; il intercepte une partie des convois de fourrures en route vers Québec et la contrebande avec les traiteurs d'Albany y est prospère et lucrative.

En 1665, Tracy et le Régiment de Carignan avaient établi des fortifications sur la rivière Richelieu, qui permettaient d'assurer la paix et d'y contrôler la traite des fourrures. L'intendant Talon avait déjà projeté d'établir aussi un poste de contrôle sur le Saint-Laurent à l'entrée du lac Ontario. Pour sauvegarder la paix et contrôler le commerce des fourrures, Frontenac passe à l'action rapidement. « Avec une flottille de bateaux plats et de canots, portant 400 hommes, la plupart recrutés par corvée, sans compensation, il atterrit -le 12 juillet 1673 -, à l'entrée de la rivière de Cataracouy sur la rive nord du lac Ontario, emplacement actuel de Kingston »⁴².

L'expédition de Frontenac arrive au lac Ontario le 12 juillet 1673. Jean Amory a signé sa donation en cas de mort le 17 juin; mais, il a épousé Marie Vigny le 25 septembre. Les Lepage ont signé leur donation le 14 août. Ces gens n'ont évidemment pas été de la première expédition à Cataracouy. Y aurait-il eu plusieurs expéditions vers le fort Frontenac qu'on est en train de construire? Lanctot ajoute : « Bientôt le gouverneur y fait conduire des vaches, des cochons et des poules, et commencer des cultures, et transporter au printemps des articles de traite »⁴³.

Au retour, les conscrits récupéreront leur terre ou en recevront une plus avantageuse. Jean Amory est de retour en 1677, puisque les jeunes époux de 1673 font baptiser leur premier enfant le 24 septembre 1677. Le 31 mars, Jean et son épouse, Marie Vigny, avaient vendu leur ferme à Pierre Butaut. Le 14 août 1678, les Hospitalières concè-

dent aux Amory une nouvelle terre de six arpents, juste au nord du domaine, près du moulin seigneurial d'Argentenay et à proximité de la future église et du village de Saint-François. Ils s'y établirent à demeure. Il importe ici de placer immédiatement un jalon dans notre mémoire; deux filles des Amory épouseront des Leblond. Marguerite deviendra l'épouse Jean-Baptiste Leblond, le frère de Catherine, tandis que Françoise épousera Nicolas, le neveu de Catherine. Quant aux frères Lepage, en 1677, probablement au retour du lac Ontario, il se verront concéder deux autres terres dans Saint-François-sud.

Pierre Butaut et Pierrette Lorient, son épouse

Pierre Butaut et son épouse, les nouveaux acquéreurs de la T. 24, ne séjourneront pas longtemps sur la future ferme de Jean Rioux. Ils seront aussi attirés vers le centre du fief d'Argentenay - qui est en plein développement. Moins de quatre mois après l'achat de la terre d'Amory, soit le 15 juillet 1677, ils acceptent une première concession des Hospitalières. Cette concession de quatre arpents (T. 16) est portée à huit arpents en 1682. Le même jour, ils troquent les huit arpents de la T. 16 contre les trois arpents du numéro 8. Pierre Butaut et Pierrette Lorient s'y établirent aussi à demeure, juste au sud du domaine, près du moulin seigneurial.

Telle fut l'évolution mouvementée de la terre T. 24 d'Argentenay, avant que Jean Rioux n'y arrive. Le 31 mai 1671, le notaire Rageot avait décrit laconiquement la terre voisine (T. 23) « 3 1/2 arpents de front en haut bois ». La pointe « est » de l'île d'Orléans fut la dernière seigneurie à être mise en valeur; elle devait être encore joliment boisée, tout comme Jacques Cartier avait vu l'île lors de sa première visite. Saint-Aubin, Amory et Butaut ne semblent pas avoir défriché sérieusement la terre T. 24 avant 1678; Jean et Catherine n'y ont probablement trouvé qu'une cabane et quelques hangars, ainsi qu'une belle forêt.

Entre leur arrivée sur la terre T. 24 et le recensement de 1681 -où ils reconnaissent avoir 15 arpents en valeur-, les Rioux n'ont certes pas chômé. Mais cette performance paraît considérable. On estime qu'en moyenne, au XVII^e siècle, « s'il veut une ferme qui en vaut la peine, l'habitant est obligé de défricher au rythme d'un arpent par année »⁴⁴. L'affirmation du recensement est plus vraisemblable si les données du recensement sont effectivement de 1683; les Rioux auraient eu quatre ou cinq ans pour réaliser cette besogne colossale.

La deuxième hypothèse

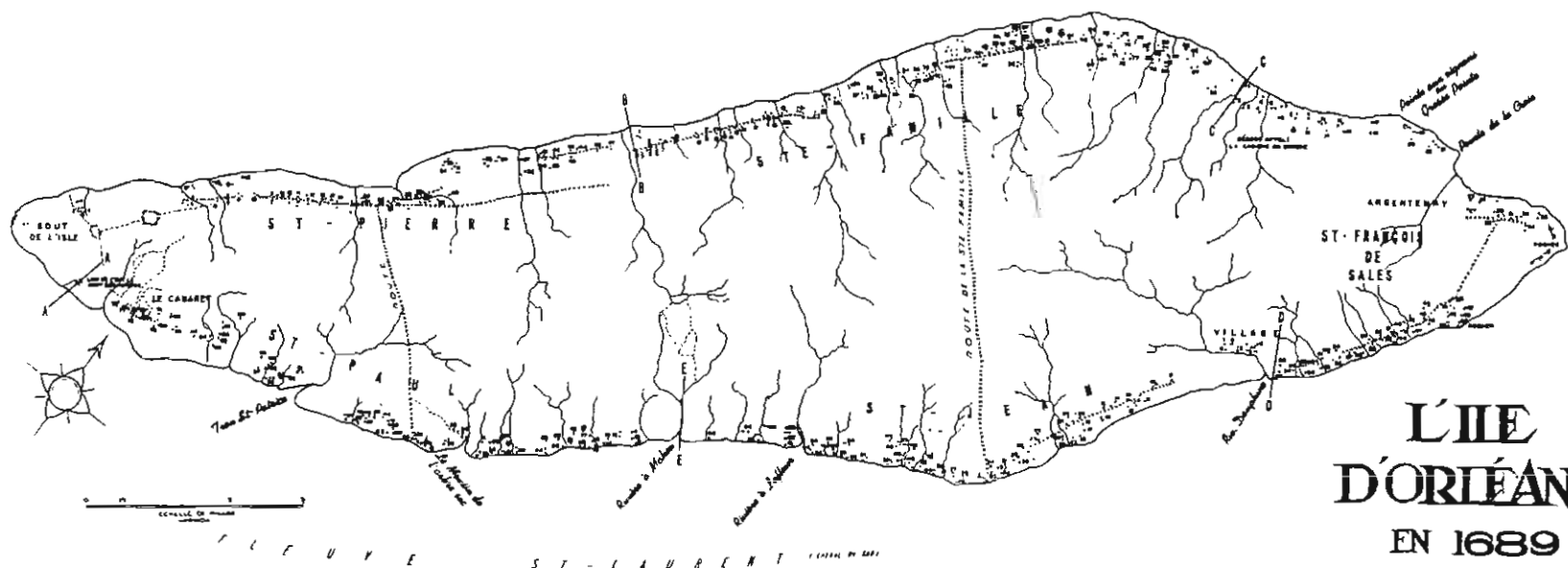
Nous avons déjà traité d'une ambiguïté, issue du greffe du notaire Vachon; le 28 février 1679, Pierre Butaut et sa femme louent par bail à Jean Rioux une terre de trois arpents alors que, chez le même notaire, les Buteau lui ont déjà vendu une terre cinq jours plus tôt, le 23 février 1679⁴⁵. Les deux transactions concernent-elles la même ferme ou deux fermes différentes? Voici le moment d'examiner la seconde partie de l'alternative.

Si les Rioux ont acheté une première terre en 1679 et loué des mêmes Butaut une seconde terre, cinq jours plus tard, le scénario varie beaucoup et laisse plusieurs questions sans réponse. Nous venons d'apprendre que les Butaut possèdent une seconde ferme depuis juillet 1677. Ils sont les premiers occupants de la nouvelle concession (T. 16). Au recensement de 1681 -effectivement en 1683, sept ans plus tard-, il y a cinq arpents en culture sur la T. 16; on peut penser qu'en 1679 à peine un arpent ou deux sont cultivables. Or, dans le dit contrat de location, Jean « promet de labourer la terre de Pierre Butaut, de semer, engranger, battre et vanner le grain qu'il y récoltera moyennant 23 minots de blé et 1 de blé français (de pois) à remettre au bailleur »⁴⁶. Dans les circonstances, il est peu vraisemblable qu'il ait entrepris pareille culture sur une terre toute neuve, située à un kilomètre et demi plus à l'est, assez loin du T. 24; Jean vient d'acheter sa propre ferme et il a beaucoup à faire chez lui.

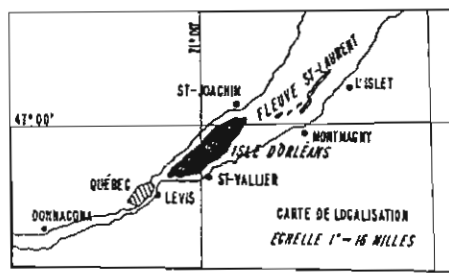
Si on s'arrête à la seconde hypothèse, plusieurs questions restent aussi sans réponse. Pourquoi alors Marguerite Leclerc et son gendre ont-ils annulé leur contrat d'engagement en mars 1678, deux mois après le mariage de Jean et Catherine? Où Jean s'est-il engagé entre mars 78 et mars 79? Où le jeune couple a-t-il trouvé domicile? Il devient pratiquement impossible de trouver réponse à ces questions. Voilà pourquoi, compte tenu des connaissances présentes, la première hypothèse nous a paru plus vraisemblable.

La carte du Sieur de Villeneuve : L'île d'Orléans en 1689

Il convient d'introduire ici un second document cartographique majeur. En 1689, le Sieur de Villeneuve, « ingénieur du roy françois,... a mesuré très exactement » les propriétés de l'île d'Orléans et les a situées sur la carte qui porte aujourd'hui son nom. La vignette réduite -que vous retrouvez ci-contre-, donne un aperçu du document :



L'ÎLE
D'ORLÉANS
EN 1689



MESURÉE TRÈS EXACTEMENT EN 1689
PAR LE
SIEUR DE VILLENEUVE
INGENIEUR DU ROY FRANÇOIS
VERITABLE COPIE PRISE DANS LES ARCHIVES DE SI-JEAN
PAR
M. BROCHU, LE 25 JUILLET 1890

RETRACÉE ET AUGMENTÉE DE NOTES HISTORIQUES
PAR
GERARD CALLIENNE

dans les paroisses Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François

B - C, STE - FAMILLE

- 1 - ROBERT VAILLANCOURT
- 2 - GRANGE DU DIT VAILLANCOURT
- 3 - VIEILLE GRANGE DE JEAN GODELLE
- 4 - GRANGE AUX HÉRITIERS DE NICOLAS PATENOTE
- 5 - MAISON AUX HÉRITIERS PATENOTE
- 6 - VIEILLE MAISON AUX DITS HÉRITIERS
- 7 - JEAN CHARAY
- 8 - JACQUES DE LUGRAY
- 9 - MICHEL MONTMADAILL DIT LEVEILLÉ
- 10 - ANTOINE DIONNE DIT SANS SOUCY
- 11 - NICOLAS PAQUIN
- 12 - MARIN NOURICE
- 13 - GRANGE DE CLAUDE LAPLANTE
- 14 - AU DIT LAPLANTE
- 15 - ADEL BENOIST
- 16 - PIERRE DE ST-DENIS, L'AÎNÉ
- 17 - AU DIT ST-DENIS
- 18 - JACQUES GENAY
- 19 - JEAN HUMEAU
- 20 - SEBASTIEN LACROIX
- 21 - CHARLES MALAIRE
- 22 - PIERRE DE ST-DENIS, JEUNE
- 23 - MASURE DES HÉRITIERS FAUCHET
- 24 - GRANGE D'ADEL TURCOTTE
- 25 - VIEILLE GRANGE DE CLAUDE PLANTE
- 26 - AU DIT ADEL TURCOTTE
- 27 - JEAN PRÉMONT
- 28 - SIMÉON ROCHON
- 29 - MAISON DE FAUCHET
- 30 - FOUR À CHAUX DE SR GAUTHIER, CAP-ROUGE
- 31 - JACQUES DLUTEAU
- 32 - AU DIT DLUTEAU
- 33 - DAVID LESTOURNEAU
- 34 - MOULIN À EAU À M. LE COMTE DE ST-LAURENT
- 35 - HYPPOUTE PETITVIERGE
- 36 - À JACQUES JANAN DIT LAVIOLETTE
- 37 - MASURE DE MATHURIN HERBES DIT LAFONTAINE
- 38 - AU DIT LAFONTAINE
- 39 - CLAUDE CHAMBLAND DIT FRANCOEUR
- 40 - FOUR À CHAUX DU DIT FRANCOEUR

- 41 - GRANGE D'ELIE GAUTHIER
- 42 - MAISON DU DIT GAUTHIER
- 43 - NICOLAS GENDRON
- 44 - GRANGE DE JEAN LE HOU
- 45 - MAISON DU DIT LE HOU
- 46 - AU SR DE LA NORLAT, COMMIS DU COMTE DE ST-LAURENT, ENSUITE L'ÉGLISE
- 47 - ANTOINE DUPPÉ DIT LACHANCE
- 48 - GRANGE DU DIT LACHANCE
- 49 - JACQUES ANSELAIN (1)
- 50 - GERVAIS ROCHON
- 51 - VEUVE DE FRANCS GOLAIN
- 52 - GRANGE DE MR LAMY, CURÉ DU LIEU
- 53 - MAISON DU DIT CURÉ
- 54 - GRANGE DU DIT GOLAIN
- 55 - GRANGE DU DIT CURÉ
- 56 - MAISON DE CLAUDE DION
- 57 - MAISON DE JEAN URBAIN
- 58 - GRANGE DU DIT JEAN URBAIN
- 59 - DAVID ASSELAIN
- 60 - HÉRITIERS DE SIMON LURIAU OU LOGE FRANÇOIS FRICHET
- 61 - NICOLAS DROUIN
- 62 - VIEILLE GRANGE DU BONHOMME MORANCY.
- 63 - GUILLAUME BOUCHER *
- 64 - JACQUES PERRAULT DIT VILLEDAGNE
- 65 - ROBERT GAIGNON
- 66 - AU DIT GAIGNON
- 67 - GRANGE DE GUILLAUME BLAUDRY
- 68 - AU DIT BLAUDRY
- 69 - GRANGE DE PIERRE LOIGNON *
- 70 - AU DIT LOIGNON OU LOGE PIERRE CHARLAN
- 71 - AU DIT LOIGNON
- 72 - MAISON DE JEAN HOUDE
- 73 - GRANGE DU DIT HOUDE
- 74 - JEAN MAURISSET

- 75 - JEAN LARRIVÉ
- 76 - NICOLAS CADRAIN
- 77 - NICOLAS DELAINAY DIT PINGUET
- 78 - MARIÉ BAREAU
- 79 - CABANE DE ROBERT COUTARD
- 80 - GRANGE DE GRÉGOIRE DEBLOIS
- 81 - AU DIT DEBLOIS
- 82 - GRANGE DU DIT DEBLOIS
- 83 - MASURE DU DIT DEBLOIS
- 84 - FRANÇOIS DUPONT
- 85 - MAISON ET GRANGE DU DIT MARC BAREAU
- 86 - SIMPHORIEN ROUSSEAU
- 87 - JACQUES MENUET CHASTAUNEUF
- 88 - RENÉ BAUCHET
- 89 - AU DIT BAUCHET
- 90 - NICOLAS GRENIER
- 91 - AU DIT GRENIER

C - D, ST-FRANÇOIS

- 1 - GERMAIN LEPAGE
- 2 - AU DIT LEPAGE
- 3 - LOUIS MARTINET
- 4 - GRANGE DE VINCENT CHRISTIEN
- 5 - JEAN RIOU
- 6 - AU DIT CHRISTIEN
- 7 - ETIENNE RANSON
- 8 - GRANGE DU DIT RANSON
- 9 - ANTOINE VERMET
- 10 - GRANGE DU DIT VERMET
- 11 - MAISON D'ESTIENNE MESNIL
- 12 - GRANGE DU DIT E. MESNIL
- 13 - NICOLAS VERRIEUX (2)
- 14 - GRANGE DU DIT N. VERRIEUX
- 15 - GRANGE DE JOSEPH BONNEAU
- 16 - MAISON DU DIT BONNEAU
- 17 - MAISON DE PIERRE AUSAÏ
- 18 - GRANGE DE P. AUSAÏ
- 19 - MAISON DE CHARLES DAMPIERRE
- 20 - GRANGE DU DIT DAMPIERRE
- 21 - MAISON DE JEAN AMAURY
- 22 - GRANGE DU DIT AMAURY
- 23 - PIERRE OUCHESNE
- 24 - JOSEPH BONNEAU DIT LA BÉCASSE
- 25 - GRANGE DU DIT OUCHESNE
- 26 - GRANGE DU DIT LA BÉCASSE
- 27 - ESPRIT CARBONNEAU
- 28 - GRANGE DU DIT CARBONNEAU
- 29 - SIMON CHAMBRELAND
- 30 - GRANGE DU DIT CHAMBRELAND
- 31 - GRANGE DE JOSEPH DEBLOIS
- 32 - CHARLES DALLAIRE
- 33 - GRANGE DU DIT DALLAIRE
- 34 - MAURICE ARRIVÉ
- 35 - AU DIT ARRIVÉ
- 36 - PIERRE MARTIN
- 37 - MASURE DE PIERRE MARTIN, ENSUITE L'ÉGLISE
- 38 - JACQUES HARDY

- 39 - CABANE DE FRANÇOIS MARCEAU
- 40 - MAISON DU DIT MARCEAU
- 41 - MAISON DE JACQUES BEAUDOIN
- 42 - GRANGE DE J. HARDY
- 43 - GRANGE DE J. BEAUDOIN
- 44 - GRANGE DE LOUIS LE PAGE
- 45 - GRANGE DE GERMAIN LE PAGE
- 46 - MAISON DE LOUIS LE PAGE
- 47 - PIERRE LABBÉ DIT LACROIX
- 48 - FRANÇOIS GUÉRIN
- 49 - GRANGE DU DIT GUÉRIN
- 50 - GRANGE DE PIERRE LABBÉ
- 51 - LOUIS CHARIAU
- 52 - GRANGE DE CHARIAU
- 53 - JACQUES ASSELIN
- 54 - GRANGES DE FRANÇOIS DANIAU
- 55 - VIEILLE GRANGE DE CHOBET
- 57 - MARTIN BOUCHÉ DE MONTMORENCY
- 58 - MATHIAS CAMBAGNA (3)
- 59 - VEUVE GOLAIN
- 60 - VEUVE GOLAIN
- 61 - GRANGE DE LA VEUVE GOLAIN
- 62 - MAISON DE CLAUDE LEFEBVRE
- 63 - GRANGE DE CL. LEFEBVRE
- 64 - JEAN VILLODO
- 65 - GRANGES DU DIT JEAN VILLODO
- 66 - ANTOINE VILLODO
- 67 - ANTOINE VILLODO
- 68 - JACQUES PLANTE
- 69 - GRANGE DU DIT PLANTE

(3) "MATHIAS" NON PAS "MASSIA" CORRECTION DU REV. FRÈRE DOMINIQUE S.C.

B

(1) CONFORME AU MANUSCRIT: ANSLAIN, ASSELIN, ASSELIN.
* CES NOMS NE FIGURAIENT PAS SUR L'ORDONAL DE MILLENEUVE.

(2) VERRIEUX* NON PAS "VERRIÈRE", CORRECTION DU REV. FRÈRE ELDI-GÉBARD, MARISTE.

A - B, ST-PIERRE

- 1 - MME DE LA TESSIERE
- 2 - GABRIEL GOSSELIN
- 3 - À MME DE LA TESSIERE
- 4 - AUX ENFANTS DU DIT GABRIEL GOSSELIN
- 5 - LA VEUVE DE JEAN LÉCLERC
- 6 - JEAN PIGEON
- 7 - JEAN NOUJAN
- 8 - RENÉ PELLETIER
- 9 - RENÉ GONDEAU
- 10 - JEAN LANGLOIS
- 11 - JEAN COTTÉ
- 12 - AU DIT JEAN COTTÉ
- 13 - JEAN BARNISTE COLSTRURE
- 14 - MOËL COTTÉ
- 15 - MATHIEU COTTÉ
- 16 - THOMAS RONDEAU
- 17 - MARTIN COTTÉ
- 18 - MATHURIN CHABOT
- 19 - PLUSIEURS MAISONS ET GRANGES À DES HABITANTS QUI Y LOGENT PENDANT L'ÉTÉ.
- 20 - MATHURIN CROCIET
- 21 - MICHEL MARQUAND, LE JEUNE
- 22 - PABEN PRESSÉAU
- 23 - MICHEL AUDIN
- 24 - GRANGE DE LAURENT DENIS
- 25 - LAURENT DENIS
- 26 - ANTOINE JOUET
- 27 - AU DIT JOUET
- 28 - ANTOINE LÉFORT
- 29 - FRANÇOIS FERLAND
- 30 - GRANGE DE ROBERT CHOBET
- 31 - PIERRE PAROIS
- 32 - GUILLAUME PAROIS
- 33 - JEAN MARTIN
- 34 - AU DIT FRANÇOIS FERLAND
- 35 - MATHURIN DELLOID (DELLON)
- 36 - DENIS ROUSSEAU
- 37 - GRANGE DE MAURICE CARLÉPEAU
- 38 - MAISON DU DIT CARLÉPEAU
- 39 - JACQUES BATE
- 40 - PIERRE ROUSSEAU
- 41 - AU DIT BATE
- 42 - AU DIT PIERRE ROUSSEAU
- 43 - JACQUES MARTIN
- 44 - GRANGE DE VINCENT GUILLOT
- 45 - MATHIEU DU DIT GUILLOT
- 46 - AU DIT GUILLOT
- 47 - CABANE DE ANTOINE JUCHEREAU
- 48 - JEAN BOUCHARD

1- remarquons la quantité d'informations qu'il contient, tels les encarts d'identification -en bas- et de localisation -en haut, à droite-;

2- la carte elle-même situe les cours d'eau et les bouts de routes alors existants. Elle note les lieux typiques, tels le Bout de l'Isle et le Lieu où était le fort des Hurons, la Pointe de la Croix ou le Moulin de l'arbre sec.

3- Les occupants de 1689 y ont été regroupés en suivant un ordre des paroisses A-B pour Saint-Pierre, B-C pour Sainte-Famille, C-D pour Saint-François, D-E pour Saint-Jean, A-E pour Saint-Paul. (Saint-Paul a été changé en Saint-Laurent par la suite.)

Un joli casse-tête

D'une part, le volume de Léon Roy, *Les terres de l'île d'Orléans 1650-1725*, nous documente sur les terres occupées par nos ancêtres à l'île d'Orléans. Dans ce travail, un **T.** majuscule suivi du numéro du cadastre primitif et du nom de la paroisse permet de retrouver dans le livre de L. Roy l'historique de cette terre.

En contrepartie, La Carte de Villeneuve situe les habitations des occupants de 1689. Voilà bien une mine d'informations... mais qui nous place devant un joli casse-tête : il y a les numéros d'habitations sur la carte de Villeneuve et une autre série de numéros pour identifier les terres dans Léon Roy. La concordance entre ces données n'est pas toujours évidente.

Afin de faciliter la tâche au lecteur qui aurait le goût d'approfondir cette recherche, nous procéderons de la façon suivante. Lorsque nous traitons d'une propriété dans l'île, les renvois sont doubles :

1- le chiffre précédé de la lettre **H.** situe l'**H**abitation sur la Carte de Villeneuve;

2- le chiffre précédé du **T.** renvoie au livre de Léon Roy, à la **T**erre où est logée la dite habitation.

Exemple : La référence (Saint-François, H.5, T.24)

H.5 sur la carte de Villeneuve, dans la section Saint-François, le numéro 5 localise l'habitation de Jean Rioux et Catherine Leblond; T.24 dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans*, au chapitre de la paroisse Saint-François, à la Terre No 24, Léon Roy fait l'historique de la ferme principale du couple Rioux. Sur cette terre (T.24) est logée l'habitation des Rioux (H.5).

Quel usage faisons-nous du document de Villeneuve dans ce travail? Sont reproduites en gros plan trois sections de la Carte; ces gros plans permettent d'y situer le lieu de résidence des personnes reliées à l'histoire des Rioux.

- A- La partie Est de l'île d'Orléans
- B- Le secteur Ouest de l'île d'Orléans
- C- La Paroisse Sainte-Famille-Est

A- Secteur est de l'île d'Orléans

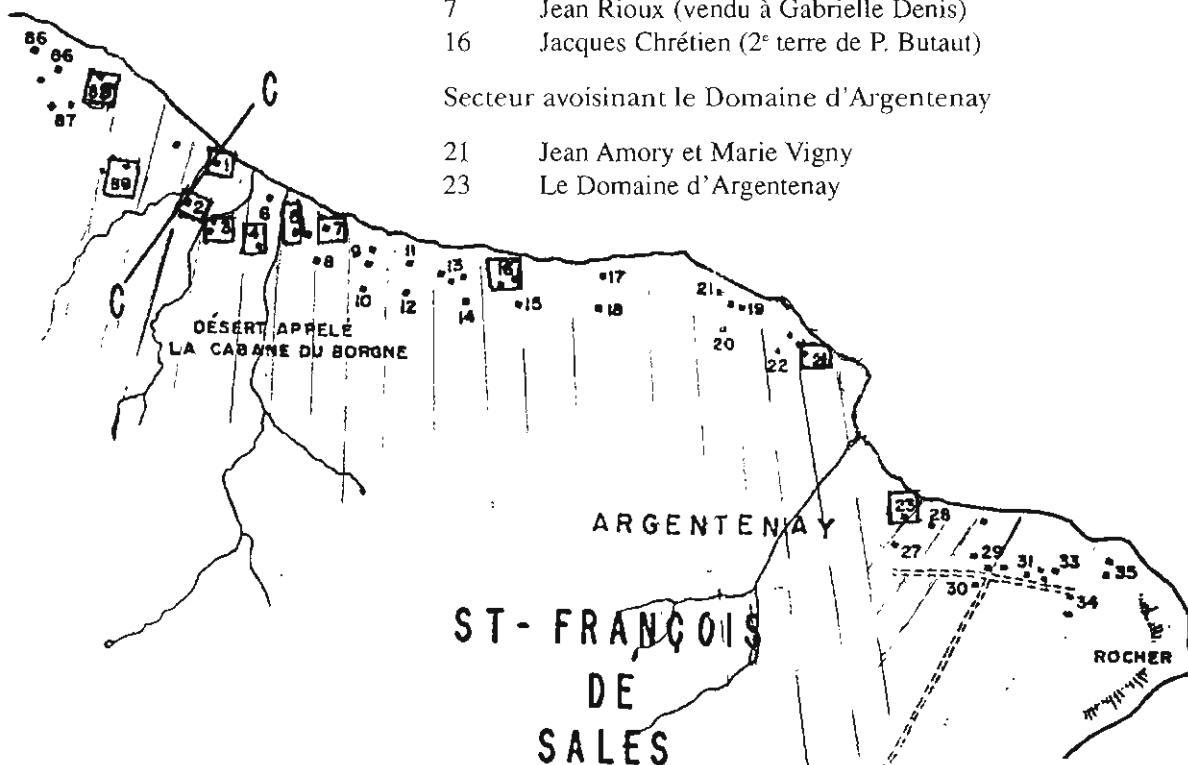
A- La partie Est de l'île d'Orléans, lieu de résidence des Rioux

Le secteur avoisinant la ligne de partage (C-C)
entre Sainte-Famille et Saint-François

- 88 Louis Dupont (vendu à Germain Martineau)
- 89 René Morency (loué à Jean Rioux)
- 90 Jean Rioux (vendu à Pierre Martineau)
- 91 Charles Guérard et Madeleine Chrétien
- 1 Louis Lepage
- 2 Germain Lepage
- 3 Pierre Martineau et Marie Leblond
- 4 Vincent Chrétien et Anne Leclerc
- 5 Jean Rioux et Catherine Leblond
- 7 Jean Rioux (vendu à Gabrielle Denis)
- 16 Jacques Chrétien (2^e terre de P. Butaut)

Secteur avoisinant le Domaine d'Argentenay

- 21 Jean Amory et Marie Vigny
- 23 Le Domaine d'Argentenay



Les terres cultivées par Jean Rioux entre 1679 et 1697

Dans le volume *Les terres de l'île d'Orléans* (Saint-François, T. 24), un paragraphe décrit sommairement la ferme principale des Rioux :

1696, 15 mars (Chambalon), contre la seigneurie des Trois-Pistoles, Jean Rioux cède cette terre de Saint-François, I.O., à Denys-de-Vitré, Charles (16...-1703), de 3 arpents de front, avec corps de logis de 36 pieds de long, en madriers embouvetés, une grange et une étable y joignant de 54 pieds de long...

La suite du texte ajoute une précision. Il est dit que la terre T. 24 est située « entre (le dit) Jean Rioux et Vincent Chrestien ».

L'oncle Vincent habite du côté ouest (T. 25). Jean possède aussi la terre voisine, du côté est, la T. 23. Depuis quand? Les Rioux ont acquis « par sentence rendue en la juridiction du Comté de Saint-Laurent en date du 9 juillet 1688...une terre et habitation sise et située en L'Isle st. Laurent paroisse Saint francois contenant trois arpans et demy de front...vandue a la reqte des créanciers de deffunt Estienne ravan dit Brisambourg auquel elle appartenoit » (Extrait du contrat de vente de Jean Riou et sa femme à Madeleine Desquerac, chez Chambalon, le 14 mars 1697) (A-17). Chez le notaire Vachon, en date du 28 juillet 1688, le seigneur Berthelot fait une nouvelle concession à Jean Rioux; il s'agit sans doute de la confirmation du droit de propriété sur la terre T. 23.

Contrat entre Élie Jean dit Godon et Jean Riou

Le père Lebel note que, le 10 décembre 1679, un autre contrat est signé entre Élie Jean dit Godon et Jean Riou chez Adhémar⁴⁷. Nous avons trouvé la mention d'un Jean Elie-dit-le-Breton dans le recueil de Léon Roy⁴⁸; il habite la terre T.28 de la paroisse de Saint-Jean, I.O., entre 1669 et 1725. Mais il n'y a pas de Élie Jean dit Godon à l'île d'Orléans et notre Jean Rioux n'a rien à voir dans ce contrat. La recension du contrat ci-haut mentionné est explicite : « 10 12 1679 (1668-1714) (Adhémar dit Saint-Martin, A.) (Mtrl). Engagement de Jean Riou, à Elie Jean dit Godon, de Champlain »⁴⁹(A-19). (Jean Riou dit Godon habite à Champlain et non à l'île d'Orléans.)

Au début de ce travail, il a été établi que deux Jean Rioux ont cohabité en Nouvelle-France. Le premier, natif de Rouen, aurait reçu une terre à Neuville en 1667 et se serait engagé à Sillery en 1669. Puis, comme dit le Père Lebel, nous perdons sa trace. Peut-être retrouvons-nous la trace du premier Jean Rioux dans cet engagement à Elie dit Godon, de Champlain.

Une autre recension d'actes notariés, portant la mention des Rioux - contribution de Jean Collard -, révèle qu'en date du 2 août 1731, chez C. Barolet, un deuxième Nicolas Rioux signe un engagement comme matelot sur un navire nommé le Montréal. Il est originaire « D'ollonne » et signe à René Beauvais de Legardeur, écuyer. Deux Jean Rioux avaient jadis cohabité au pays; voilà qu'à la seconde génération, on retrouve aussi deux Nicolas Rioux!

La terre T. 2 de Sainte-Famille a appartenu à Jean Rioux

Quand les Rioux avaient-ils acquis cette terre T. 2? Le 6 février 1673, la concession T. 2 appartenait à René Ouellet de la Grande-Anse. Ce dernier céda la terre à Robert Couttard, le 14 du même mois. En 1688, Robert Couttard est encore propriétaire de cette terre⁵⁰. Jean Rioux achète donc cette terre après 1688 puisqu'il la revend à son beau-frère, Pierre Martineau en 97, avant de quitter pour Trois-Pistoles(A-17).

C'est une déduction un peu compliquée qui nous permet de conclure que la troisième terre de Jean Rioux, vendue à son beau-frère en 1697, ne pouvait être autre que la T. 2 de Sainte-Famille. Les terres T. 2 et T. 4 appartiennent à Louis Dupont entre 1703 et 1714, année de son décès. Le 7 février 1718, Germain Martineau, le frère de Pierre, épouse Jeanne Paradis, la veuve de Louis Dupont et s'installe à la T. 4, tandis que Pierre récupère la terre no 2 -cf. l'aveu de dénombrement de 1725, dans Léon Roy⁵¹. Ce document révèle que la terre T. 4, « de 3 arpents, a maison, grange, étable et 70 arpents de terre labourable » tandis que la T. 2 « n'est point basti, mais a 60 arpents de terre labourable ». Pierre Martineau s'est départi momentanément de la terre achetée de son beau-frère, Jean Rioux, et la récupère au décès de Louis Dupont.

Bail sur la ferme voisine (T. 3), de René Baucher

« À l'automne 1686, 7 octobre, Jean Riou loue une ferme de René Baucher pour 5 ans à partir du premier avril suivant, ferme située sur le côté nord de l'île »⁵².

Du premier avril 87 jusqu'à la fin de 1692, Jean Rioux a d'abord cultivé la ferme voisine, appartenant à René Baucher. La ferme (T. 3) avait été concédée à René Morency par Madame d'Ailleboust en 1666 et reconcédée par Mgr de Laval en 1668. Au recensement 1681, la terre de René Morency a 10 arpents en valeur. Pourquoi René loue-t-il ainsi sa concession en 86? René Morency a subi un coup dur; il vient de per-

dre son épouse, Adrienne Grandjean. Il va se remarier à Anne Charland, le 23 février 1688.

Louis de Niort, sieur de la Noraye, est commis de M. Berthelot à Sainte-Famille et demeure au domaine seigneurial depuis au moins huit ans. (Louis de Niort a deux fils qu'on retrouve par la suite Louis, sieur de la Martinière, et Pierre, sieur de la Minotière, les deux premiers propriétaires de la seigneurie de l'Anse-aux-Coques, à Trois-Pistoles.) Le 5 juillet 1691, De Niort loue pour deux ans à René Morency (bail à ferme et loyer) un corps de logis situé sur le domaine seigneurial; une chambre est réservée en ce logis de René « pour les jours que la justice s'y tiendra »³³. René Morency a donc autre chose à faire que de cultiver la ferme T. 3. Quant à Jean, c'est différent; il exploite plusieurs fermes en même temps; on peut affirmer avec à propos que les Rioux ont été vaillants et prospères.

Le rang des Leclerc

Chez nous, il y quelques années, la Pointe à la Loupe était appelée familièrement le rang des Godbout, parce que cinq soeurs Godbout y avaient épousé Antoine Leclerc, Raoul et René Morency ainsi que Conrad Lebel et Elphège Sirois; Toussaint Godbout et Catherine Leclerc y habitaient aussi. Au temps de Jean Rioux et de Catherine, les six dernières terres de la paroisse Saint-François (T. 23 à T. 28), et les quatre premières terres de Sainte-Famille (T. 1 à T. 4) auraient pu s'appeler le rang des Leclerc. On trouvait alors la parenté d'Anne et Marguerite Leclerc dans tous ces foyers, sauf un - celui des Lepage.

Aux numéros T. 23 et T. 24, habitaient Jean et Catherine.

L'oncle Vincent Chrétien et la tante Anne Leclerc avaient obtenu le T. 25 par concession de Madame d'Ailleboust dès 1665. Au décès de son père, en 1702, Thomas Chrétien prendra la relève sur la ferme familiale.

La famille Louis Martineau fit l'acquisition de la T. 26 en 1774; le 12 novembre 1691, Pierre Martineau épousait Marie Leblond, la soeur cadette de Catherine et le jeune couple emménagea à la maison paternelle des Martineau.

Dès 1664, Madame d'Ailleboust concéda la T. 27 aux frères Germain et Louis Lepage. Les frères Lepage cohabitèrent d'abord puis, en 1672, se partagèrent la terre T. 27; en 73, ils partirent en expédition et au retour, en 1677, ils obtinrent deux autres concessions dans Saint-François (du côté sud, T. 6 et T. 7). Germain, l'aîné, demeu-

ra au nord jusqu'au départ pour Rimouski; la terre passa alors à Pascal Poulin. Avant 1696, il ne semble pas y avoir eu d'alliances entre les Lepage et le clan Leclerc; mais les Rioux et les Lepage s'y sont repris fréquemment par la suite dans le Bas-Saint-Laurent.

La ferme suivante (T. 28, 1.5 arpent) est la dernière terre concédée de Saint-François et elle appartenait au même propriétaire que la première concession de Saint-Laurent (T. 1, 3 arpents) Cette division bizarre résulte d'un imbroglio légal. En 1656, M. de Lauzon Charny avait concédé les terres T. 13 à T. 28 de Sainte-Famille avant de céder ses seigneuries à Mgr de Laval. Après la mort de son mari, Madame d'Ailleboust concéda par erreur les 12 premières terres de Sainte-Famille, croyant que ces terres faisaient partie de la Seigneurie d'Argentenay. Suite au jugement qui établissait la limite des deux seigneuries sur la ferme T. 28 de Saint-François, le propriétaire de cette terre se retrouva chevauchant à la fois Argentenay et Charny Lirec. Charles Guérard, marié à Madeleine Chrétien (fille de Vincent), occupa cette double propriété après 1689.

Les Rioux étaient aussi bien entourés

Nous venons de retracer l'environnement immédiat dans lequel Jean, Catherine et leurs enfants ont séjourné à Saint-François de l'île d'Orléans. Ils y étaient bien entourés. La tante Anne et l'oncle Vincent Chrétien les accompagnaient depuis les débuts du couple, étant signataires de leur contrat de mariage, témoins à leur mariage et, sans doute, artisans de l'installation à Saint-François. La demeure des Chrétien (H. 6, Saint-François) fut certes le pôle d'attraction de l'arrondissement. Thomas demeurait à la maison paternelle, Madeleine à la T. 28 et Jacques, dont nous n'avons pas fait mention, occupait la seconde ferme des Butaut, plus à l'est, la T. 16. L'arrivée de Marie Leblond chez les Martineau, en 1691, devint aussi un événement heureux; plusieurs transactions, négociées entre les Rioux et les Chrétien avec le beau-frère de l'un et le neveu des autres, témoignent de l'estime qu'on portait à Pierre Martineau.

Une question se pose ici : y a-t-il un lien entre cette famille de Chrétien et un personnage que l'on connaît très bien, un personnage qui, de surcroît, se vante avec humour d'être « un bon Chrétien »? François Beaulieu nous a déjà fait remarquer que le premier Jean Chrétien fut le père de Vincent et l'ancêtre de la grande famille Chrétien; il est l'ancêtre du premier ministre du Canada.

Au sujet de la famille Leclerc

Trois Leclerc sont venus à l'île d'Orléans; les trois venaient de Dieppe et sont arrivés à la même période. Marguerite, épouse de Nicolas Leblond, Anne, épouse de Vincent Chrétien et Jean Leclerc marié à Marie Blanquet. N'étaient-ils pas soeurs et frère? Cette interrogation est très intéressante, surtout chez nous, car ces personnages sont étroitement liés à l'histoire locale. Jean a été l'ancêtre de la plupart de nos Leclerc, tout particulièrement du pilote Louis Leclerc de la Pointe à la Loupe. La famille de Louis Leclerc, on la retrouve au Bas-Saint-Laurent, dans le nord de Gaspésie, au Témiscouata, dans Charlevoix et dans la région de Nicolet.

Voici ce qui pourrait être la réponse à cette question. Dans nos anciennes familles québécoises, on avait l'habitude de donner aux enfants le nom des plus proches parents et, souvent, les proches étaient parrains et marraines des enfants.

Chez Jean Leclerc, celui qui a épousé Marie Blanquet à Dieppe en 1657. Les deux premières filles ont reçu les noms de Marguerite, baptisée à Québec le 21 février 1661, et Anne, baptisée à Château-Richer le 22 septembre 1664³⁴.

Pierre, le fils aîné de Jean et Marie Blanquet, a épousé Isabelle Rondeau en 1690; Anne, leur première enfant, fut baptisée le 10 août 1691.

Jean-Charles, le second fils des Leclerc, et Marguerite Morency, son épouse, ont aussi une fille du nom de Marguerite.

Chez Jean Rioux et Catherine Leblond, Antoine est baptisé à Saint-François, I.O., le 7 mars 1686; son parrain est Jean Leclerc; cet enfant meurt dans l'année.

Jean-Baptiste Rioux est baptisé le 11 juillet 1687; ses parrain et marraine sont Jean Leclerc et Marguerite Leclerc. Jean Leclerc, époux de Marie Blanquet (et frère de Marguerite?), n'a pu parrainer les deux enfants de ses neveux Catherine et Jean Rioux. Pour cette simple raison qu'il décéda quelques années plus tôt, en 1680.

Mais son second fils, Jean-Charles, pourrait très bien avoir été le parrain des cousins; il avait 18 ans en 1686. Jean-Charles Leclerc et Nicolas Leblond -le fils de Marguerite Leclerc-, deviendront aussi des beaux-frères dans quelques années, en 1696. Jean-Charles ayant épousé Marguerite Morency en mars 96, Nicolas Leblond convola avec Louise Morency à l'automne de la même année.

Quant au pilote Louis Leclerc de la Pointe à la Loupe, il était petit-fils de Pierre Leclerc, le frère aîné de Jean-Charles. Ces familles Leclerc, Rioux et Morency ont vécu proches les unes des autres.

6- Des événements qui ont marqué la première génération

Une barque dite La Sainte-Anne

Une petite compagnie de navigation était formée de trois copropriétaires, Jean Picart, marchand de Québec, Pierre Moisan, actionnaire, Nicolas Veilleux, navigateur et voisin de Jean Rioux. Le 3 octobre 1684, Jean Rioux s'associa à Pierre Moisan et Nicolas Veilleux pour acquérir la barque dite : « La Sainte-Anne..., ainsi que les ancres, voiles, cables et autres manoeuvres »⁵⁵.

En langage maritime, les manoeuvres sont le filin ou les cordages du gréement d'un navire. Une barque, c'est un navire de petite dimension, pouvant servir à transporter des passagers, à faire la pêche ou du cabotage.

Véhicule indispensable à un insulaire prospère, la Sainte-Anne servit-elle aussi à d'autres usages? Les Rioux y ont-ils pris le goût des randonnées de pêche dans le Bas-Saint-Laurent? Pour peu que l'on connaisse la place que la navigation et les métiers de la mer ont pris dans la suite de leur histoire, cet épisode laisse présager de l'avenir.

1683 - Les Compagnies franches de la Marine

En 1678-79, « par la paix de Nimègue, dictée à la Hollande et à ses alliés, Louis XIV a conquis l'hégémonie européenne et solidifié ses frontières »⁵⁶. Le roi qui a d'autres préoccupations, confie alors le soin des colonies françaises au ministère de la Marine; le fils de Colbert, M. de Seignelay, prend charge du ministère et tente de raviver le programme de promotion des colonies qui avait été instauré par son père.

Au pays, en 1683, la paix acquise avec le concours du Régiment de Carignan est gravement menacée; les colonies anglaises de New York et Albany poussent les Iroquois à lever la hache de guerre contre la Nouvelle-France. Des lettres partent pour la France à l'automne de 1682, portant de pressants appels de détresse. « En août suivant (1683), Seignelay expédie trois compagnies de troupes de la Marine, qui sont les premières détachées par ce ministère »⁵⁷.

Les Compagnies franches de la Marine sont des corps d'infanterie, levés par ce ministère plutôt que par l'armée régulière. Fortes chacune de cinquante hommes, les trois premières compagnies débarquent à Québec le 7 novembre. En 1685, ces troupes comptent 500 hommes; en 1688, elles se composent de 35 unités de 50 hommes.

Fait d'importance militaire et sociale, ces troupes ouvrent leurs cadres aux fils de famille du Canada, lesquels fournissent une quote-part importante d'officiers qui se distinguent par leur courage et leur connaissance de la guérilla indigène. Dans ces troupes, le gouverneur enrôle à l'occasion des Canadiens qui sont incomparablement plus de service grâce à leur pratique du milieu⁵⁸.

Jean Rioux et la Marine

Une tradition pistoloise, incontestée jusqu'à ce jour, affirmait que Jean Rioux était venu au pays comme soldat d'un détachement de la Marine. Plus tôt dans cette recherche, nous avons montré que cette version de la tradition était invraisemblable, Jean étant venu plusieurs années avant les premières unités de la Marine. Toutefois, il reste probable que Jean ait été enrôlé dans la Marine après 1685. Plusieurs indices accréditent cette interprétation de la tradition.

En premier lieu, cela était possible; après 1683, des Canadiens sont invités à faire partie des corps de l'armée régulière en raison de leur pratique du milieu -comme il a été dit plus haut. En second lieu, l'acte de Foi et hommage du 10 avril 1697, indique que Jean, tout nouveau seigneur de Trois-Pistoles, était lié par une obligation de service militaire. Jean y est dit vassal et homme lige. Or un homme lige est un sujet lié au souverain par une obligation de service militaire. La question est de savoir si cette obligation découle de son nouveau statut de seigneur ou si Jean était déjà engagé dans un service militaire avant 1696.

Nous découvrons en troisième lieu qu'une gamme d'affinités relie les Rioux à la famille Denys de Vitré ainsi qu'au gendre de ce dernier, le Capitaine Pierre de Lauteur. Il est plausible que Jean ait pris contact avec la famille Denys de Vitré par le biais du service militaire, le propre gendre de Charles Denys de Vitré étant capitaine à la compagnie de Marine de la ville de Québec. Pierre de Lauteur, écuyer, seigneur de Descayrac, épousa en 1687 Gabrielle Denys, fille de Charles Denys. Le capitaine de Lauteur a été tué par les Anglais au combat de Laprairie, le 11 août 1691. Quant à Jean Rioux, il sera hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le premier janvier 1692, pendant 22 jours. Fut-il blessé? Voilà où nous en sommes au sujet de l'appartenance de Jean Rioux à un détachement de la Marine.

Les liens qui ont existé entre les familles Rioux et Denys de Vitré

Au sujet des liens qui ont existé entre les familles Rioux et Denys de Vitré, voici d'autres éléments importants. La seigneurie de « la rivière des Trois-Pistoles » fut octroyée à Charles Denys de Vitré en 1687, qui la loua à Denis Riverin pour 9 ans, puis l'échangea à Jean Rioux contre la terre principale de Jean à Saint-François, I.O. (T. 24). Pourquoi l'échangea-t-il à Jean Rioux? La suite peut éclairer cette question.

Avant de partir en 1697, Jean Rioux vendit aussi la terre voisine (T. 23) aux Denys, mais plus précisément à Gabrielle, veuve du capitaine Pierre de Lauteur. Gabrielle Denys s'impliquait déjà dans l'administration des biens de la famille Denys, dont elle héritera bientôt. Suite au décès de Catherine Lostelneau, la mère de Gabrielle, survenue l'année suivante, le 13 octobre 1698, Charles Denys épousera nulle autre que la soeur de l'oncle Vincent, Marie-Charlotte Chrétien. On fraye ici en pays de connaissances. Charles Denys de Vitré sera emporté par une violente épidémie d'influenza, en 1703. En 1723, Gabrielle fera cadeau à M.-Charlotte Chrétien, sa belle-mère, de la seigneurie de Montapeine, située sur la rive sud entre Lauzon et Beaumont.

On peut trouver un complément d'information sur Charles Denys de Vitré et l'histoire de sa famille dans *l'Écho des Basques*⁵⁹. On y trouve le texte de la conférence donnée par François Beaulieu à l'occasion des premières célébrations qui ont souligné les 300 ans de la seigneurie de « la rivière des Trois-Pistoles », en 1987-88.

L'Hôpital général de Québec

Tout n'est pas dit au sujet des affinités qu'on retrouve chez les De Vitré et les Rioux. En 1693, se réalisait à Québec un rêve que l'ex-intendant Talon projetait depuis le début des années 1680, la fondation d'un nouvel hôpital destiné aux pauvres, aux orphelins et aux invalides. Cette institution vit le jour à Québec en 1693. La Salpêtrière, la « grande maison » de l'Hôpital général de Paris, avait hébergé un grand nombre de ces orphelines pauvres que le Roi de France envoyait à pleins bateaux combler le manque de filles à marier dans la colonie du Canada; de même l'Hôpital général de Québec et ses religieuses Hospitalières ont dispensé un service irremplaçable aux premiers habitants du pays.

Les deux familles de Vitré et Rioux ont voué une prédilection à l'Hôpital général de Québec. Trois des soeurs Denys de Vitré y furent

religieuses, Catherine, Marie et Gabrielle, qui fut supérieure de l'institution de 1699 à 1702. L'unique fille de Jean et Catherine, Marie-Madeleine Rioux, y sera professe de 1718 à 1744; elle y investira sa dot et sa part de la seigneurie de Trois-Pistoles pour sauver la population de l'Hôpital en période de disette. Soeur Sainte-Véronique -c'était son nom en religion-, aurait été la première religieuse canadienne de l'Hôpital général de Québec (selon l'abbé Casgrain, dans *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*⁶⁰).

En somme, l'échange d'une seigneurie du Bas-Saint-Laurent contre une terre de l'île D'Orléans en 1696 fut plus qu'un fait divers; cet épisode mérite d'être examiné attentivement.

1683 -1697, une période de très grandes tensions

En 1683, la paix est menacée; les appels de détresse, lancés à M. de Seigneley, font écho aux appréhensions des responsables de la colonie. Une évidence se concrétise : l'ennemi le plus à craindre, ce ne sont plus les Iroquois mais les dirigeants des colonies anglaises; leurs ambitions commerciales et leurs prétentions territoriales s'étendent au Lac Champlain, à l'Outaouais ainsi qu'à une grande partie du territoire baigné par le Saint-Laurent. Ils arment les Iroquois et les pressent de traiter à Albany ou à New York. De surcroît, les Anglais d'Amérique sont favorisés : leurs ports bordent l'océan et sont navigables à l'année; les prix de leurs marchandises sont plus compétitifs et ils peuvent offrir le double dans les échanges.

En contrepartie, la France considère que ses colonies doivent d'abord servir les intérêts de la mère patrie; par exemple, les fourrures de castor sont taxées à 25 % en faveur des compagnies françaises. Et le Roi idéaliste espère toujours convaincre son cousin, Jacques II d'Angleterre, de faire respecter dans les colonies les Traités de neutralité. En décembre 1687, Guillaume d'Orange détrône son beau-père qui vient de se convertir au catholicisme et entreprend la révolution antipapiste; Guillaume III s'allie à la Ligue d'Augsbourg le 8 mai 1689 et déclare la guerre à la France.

En Amérique, les escarmouches et les provocations se multiplient. Frontenac revient au pays prendre en charge cette situation de crise; il réveille le vieux rêve de conquérir New York. En riposte, les Anglais s'emparent de Port Royal en mai 1690, rassemblent une armée sur le Lac Champlain et assaillent Québec à l'automne de la même année. Heureusement pour la Nouvelle-France, la variole vient à bout de l'armée de terre du Lac Champlain et Frontenac tient tête au général Phipps à Québec.

En redescendant le fleuve Saint-Laurent, les Anglais perdent neuf de leurs bateaux. Ils y apprennent une leçon qu'ils retiendront la meilleure défense de Québec, c'est son fleuve; le Saint-Laurent est magnifique, mais ce cours d'eau est aussi le plus difficile à naviguer en bateau à voile.

À la suite de la victoire de 1690, plusieurs hauts faits d'armes ont alimenté longtemps la verve de nos ancêtres. En voici un exemple. Pendant que les gros vaisseaux de Phipps bombardent la ville, « un coup de canon pointé par Sainte-Hélène abat le pavillon de l'amiral que des audacieux viennent repêcher sur la vague en canot d'écorce...Le dimanche, 5 novembre, le pavillon de Phipps est porté par une garde à la cathédrale aux hattements des tambours et Mgr de Saint-Vallier entonne le Te Deum, qui est suivi d'une procession en l'honneur de la Vierge, patronne du pays. L'église de la basse-ville reçoit le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire »⁶¹.

La retraite de l'ennemi avait soulevé l'enthousiasme et la fierté des Québécois; ils étaient heureux de cette victoire chèrement acquise. Cependant, les angoisses qui précèdent l'invasion, l'évacuation du patelin, l'engagement dans les milices ou l'armée régulière, le retour au foyer dévasté, les affres de la guerre... les gens l'île d'Orléans venaient d'en faire une première expérience. Et la paix n'était pas acquise. Combien de fois, les corps armés se sont déplacés en vitesse vers Montréal ou vers Québec, au gré des rumeurs d'assauts ou d'invasion. Le 10 août 1691, Callières et Varennes, avec 925 hommes, ont défendu le fort de La Prairie contre les Mohicans et les soldats d'Albany; 45 Canadiens y sont morts et plusieurs y ont été blessés. Le Capitaine Pierre de Lauteur y a perdu la vie.

Qu'est-il advenu de l'aïeule, Marguerite Leclerc?

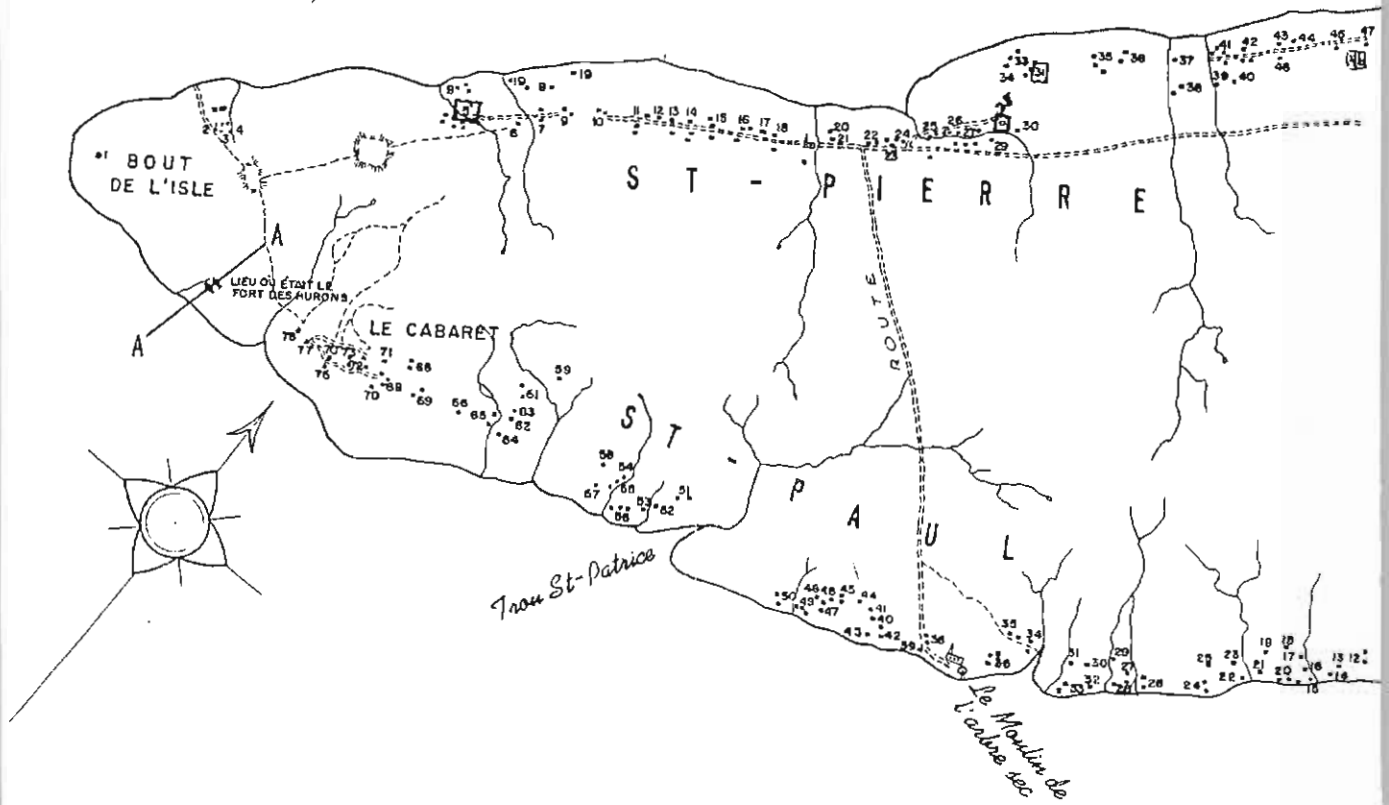
Un premier grand personnage féminin a orienté cette histoire de famille depuis son début, Marguerite Leclerc. Nous l'avons quittée à la veille de son second mariage avec Jean Rabouin, à l'automne 1678. Qu'est-il advenu de ce couple depuis lors? Demeurent-ils encore sur la ferme ancestrale où Marguerite a édifié sa première famille avec Nicolas Leblond?

B- Le secteur ouest de l'île d'Orléans

Dans la paroisse Saint-Pierre, les habitations de :

- 5 Jean Leclerc et Marie Blanquet
- 26 Jacques Paradis et Jeanne-Françoise Milloir
- 28 J.-Baptiste Côté et Frse-Charlotte Charet
- 31 Pierre Paradis et Jeanne Milloir
- 32 Guillaume Paradis et Geneviève Milloir
- 46 Jean Rabouin et Marguerite Ardionne

Liste des occupants, en 1689, dans les paroisses Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François.



C- La paroisse Sainte-Famille - partie est

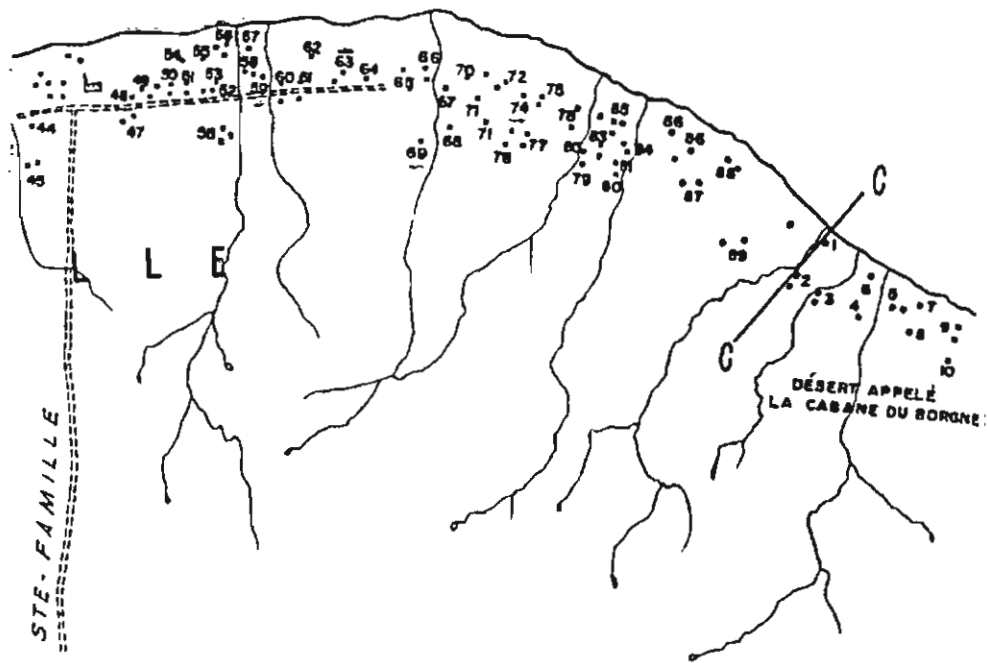
46 **Le domaine et l'église de Sainte-Famille**
Le secteur des familles souches de Trois-Pistoles
Les 4 premières terres (20 arpents) ont été concédées aux frères Denys, Michel, Claude et François Guyon. Mais seulement Claude y a habité.

En 1689 :

- 49 Résidence de Jacques Asselin
- 53 Le premier couvent des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame
- 56 Résidence de Claude Guyon
- 57 Nicolas Leblond et Marguerite Leclerc
- 59 Pierre Asselin et Louise Morency (1er m.)
- 60 Nicolas Leblond fils et Louise Morency (2^e m.)

Trois familles qui se réuniront à Trois-Pistoles en 1997

- 63 Guillaume Morency et Marie Paradis
- 65 Robert Gagnon et Marie Parentelle
- 74 Jean Morisset et Jeanne Choret



Au décès de Nicolas, Marguerite Leclerc garde la moitié du bien, tandis que ses enfants héritent chacun d'un septième de l'autre moitié. Cet arrangement testamentaire est conforme à la tradition du temps. De même, après le décès de Marguerite Dionne, la ferme des Rabouin (la T. 3 de la paroisse voisine, Saint-Pierre) appartiendra en moitié à Jean et à ses deux filles. Suzanne et Élisabeth Rabouin semblent avoir été adoptées par la famille paternelle, dans la région de Trois-Rivières; Suzanne se marie à Sorel en 1689 et à Batiscan en 1696. Élisabeth, mariée à Champlain en 1685, décède en 1691.

Marguerite Leclerc et Jean Rabouin font baptiser une fille à la paroisse Saint-Pierre, le 9 janvier 1684, ce qui porte à croire qu'ils y habitaient pour un temps. (Cette fille du deuxième lit, Jeanne Rabouin, épousera Étienne Corriveau en 1703 et sera inhumée à Saint-Vallier en 1750.) Par contre, la carte de Velleneuve -1689-, n'indique même pas la ferme de Jean Raboin (T. 3, de Saint-Pierre) il n'y habitent plus. Il est probable que Marguerite et Jean Raboin sont revenus à Sainte-Famille. La carte de Villeneuve donne comme occupant de la ferme T. 24 de Sainte-Famille, Jean Urbain (sic), fils de Nicolas Leblond; Jean-Baptiste Leblond a alors 19 ans.

Le 29 septembre 1692, les enfants de Marguerite Leclerc se réunissent pour convenir d'un accord de famille (A.-13). Sont présents, Catherine (28 ans) et Jean Rioux, Marie (18 ans) et Pierre Martineau, Nicolas (25 ans) et Jean-Baptiste (21 ans, 22 ans en décembre). Joseph (20 ans) et Martin (16 ans) se sont fait représenter. Quant à Marie-Madeleine (27 ans) et son époux, Nicolas Roy, ils habitent La Durantaye, sur la Rive sud, et n'assistent pas à cette réunion. Ce jour-là, les frères et soeurs se sont départis de leur part d'héritage, en faveur de Jean-Baptiste -chacun avait hérité du septième de la moitié paternelle-; Marguerite conservait son droit de propriété sur l'autre moitié. Les absents, Marie-Madeleine et son mari, vendront leur part à Catherine et Jean Rioux, le 3 août 1693 (A.-14). Jean-Baptiste (21 ans) a pris charge du bien familial.

Les épreuves de Jean-Baptiste et le décès de Marguerite

Jean-Baptiste épouse Cécile Rocheron quelques années plus tard; Cécile meurt très tôt, à l'âge de 19 ans (en 1702); Jean-Baptiste a 32 ans. L'année suivante, Jean-Baptiste épouse Thérèse Létourneau, en secondes noces; cette autre jeune femme de 18 ans lui donne cinq enfants et décède en 1710. En 1711, il convolera en troisièmes noces avec Marguerite Amaury (20 ans); ils auront quatre autres enfants et c'est lui qui décédera en 1719, à l'âge de 41 ans.

À ce qu'il semble, Marguerite Leclerc et Jean Rabouin demeurent avec Jean-Baptiste entre 1692 et 1705. Marguerite supporte son fils dans ses dures épreuves. Et le départ pour le lointain Bas-Saint-Laurent de Catherine, son aînée, de son gendre et de ses petits-fils affecte beaucoup Marguerite. L'aïeule vénérée s'éteint le 24 janvier 1705, âgée de 65 ans.

7- Le contrat d'échange signé entre Jean Rioux et Denys de Vitré

Le 15 mars 1696, à Québec en l'étude du notaire Chambalon, Jean Rioux et Denys de Vitré signent le contrat d'échange qui soude désormais la famille Rioux à l'histoire de Trois-Pistoles. A partir du mois d'avril prochain, « en toute propriété à perpétuité », Jean Rioux acquiert les droits sur la seigneurie jadis concédée au sieur De Vitré, le 6 janvier 1687. Ce document capital a été l'objet d'attentions particulières de la part des membres de nos sociétés historiques, si bien que nous en possédons une version fidèle à l'original, saisie par Emmanuel Rioux et abordable au lecteur non initié à la lecture des documents anciens. La voici avec toute sa saveur de vieux cru d'un terroir trois fois centenaire.

Du 15e Mars 1696 Eschange Mr Devitré et Jean Riou

En l'an devant le no ve Royal En la presence de quelz
Riou Résidans et Tesmoins Cy bas nommez fect par
Charles Denis Esuyer. p. De vitré Concedant
De ce pays deus Enson horet Eneste traicte de
Jean Rioux habitant deus l'Isle St Lawrence
Francis tant Enson nom que pour Et sur son de
L'Isle de femme absente de laquelle il se fait
Luy par agieer Et ratifier ces preses Incepsant
Conjointement Et solidairment avec luy Obligez par
Les Renouciations Requies alagavantz des Chof
Donnez En Eschange l'autorisation de ce agueur de
Dautre part lesquelles l'autyres de leur son gre Et
sur pt Et font Les Eschangez Cessionz permises
Transportz reciproque qui surient avec promesse

Par Devant le notaire Royal. En la prevotte de quebec soussigne resident et Tesmoins cy bas nommiez furent presents Mgr Charles Denis escuyer Sr Devitré conseiller au conseil Souverain de ce pays demeurant en son hotel en cette hauteville d'une part et Jean Riou habitant demeurant en lisle St Laurans paroisse de St Francois tant en son nom que pour et au nom de Catherine Leblond absente de laquelle il se fait fort et promet luy faire agreer et ratiffier ces presentes incessamment et la faire coniointement et solidairement avec lui obliger sous toutes les renonciations requise a la garantye des choses cy apres donnees en eschange lautorisans des a present a cet effet.

Dautre part lesquelles partyes de leur bon gré et volonté ont fait et font les eschanges cessions permutations et transports reciproque qui suivent avec promesse de gariment respectif de tout trouble hipotecques et autres empeschements generalement quelconques de part et dautre

Premierement ledit Sr Devitré a donné delaissé ceddé et trasporté et eschange audit Riou ce acceptant pour lui et ses hoirs et ayans causes a ladvenir une terre fief et Seigneurye de deux lieue de front sittuee sur le fleuve St Laurans du cotté du sud aprendre depuis la concession de monsr de Villleray aussy conseiller au conseil Souverain de ce pays en descendans ledit fleuve St Laurans La Riviere des trois pistolle comprise et les Isles qui se trouve dans les lieux de la dite Concession sur deux lieue de profondeur dans les terres mesme Lisle au Basque sy elle se trouve enclose dans ladite terre avec droit de fief Seigneurye et justice droit de chasse et de traite avec les Sauvages et autres droits a estre Et ainsy quils ont este accordez audit Sr devitré par le tittre de consession qui luy en a este fait par Mons le Marquis de Denonville Cy devant Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en ce pays et par Monseigneur de champigny Intendant en datte du Six Janvier 1687 Lequel tittre de concession avec le brevet de Confirmation du Roy datte a versailles du Premier Janvier 1688 Recue au conseil souverain de ce pays du 28e Febvrier 1689 Ledit Sr de vitré a justement mis es mains dudit Riou qui les a prise et receüe pour de ladite terre fief Seigneurye justice et autres droits jouir par ledit Riou ses hoirs et ayans causes a commanser au mois avril prochain au lieu et place du Sr devitré en toute proprietté a perpetuité a la charge de la foy et hommages au desir dudit tittre de Concession

En contre echange de quoy ledit Riou a pareillement ceddé quitté delaissé et transporté audit Sr devitré ce acceptant aussy pour luy ses hoirs et ayans causes a ladvenir une terre et habitation scisse et sittuee en ladite Isle St Laurans seize paroisse de St Francois Seignerye Dargentenay contenant trois arpents de front sur le fleuve St Laurans sur toute la proffondeur quelle peut avoir jusque au milieu deladite

Isle joignant dun coté l'habitation de Vincent Cretien d'autre cote a une habitation appartenant audit Riou par le devant dudit fleuve et par le derriere. La ligne ou route qui en terminera la profondeur ainsy quelle se poursuit et comporte avec le corps de logis de trente six pieds de long de madriers enbouvetes avec son bas cotté une grange et une estable se joignant denviron cinquante quatre pieds de long et toutes leurs circonstances et deppendances sans en tout rien reserver ny retenir. Et outre ce deux jeunes boeufs de quatre ans deux vaches de pareille aage deux cochons de lannee six poulle et un coq lesquels boeufs, vaches, cochons coq et poulle ledit Riou promet bailler et livrer audit Sr Devitré du mois d'avril prochain en un an ladite terre et habitation audit Riou. Et ladite ferme appartenant par acquisition quil en ont faite de pierre Butteaus et perrette Loveau sa femme par contrat greffé par Paul Vachon Notaire, en datte du vingt trois febvrier mil 600 soixante et dix neuf

lequel contrat avec les autres titres et papiers concernant la propriété de ladite terre ledit Riou a aussy présentement mis es mains du Sr Devitré a la reserve du titre originaire que ledit Riou a déclaré navoir jamais eu entre les mains etant ladite habitation en la censive de ladite Seigneurie Dargentenay et charges avec icelle de trois livres et deux chapons vifs de rente Seigneuriale et un sols de cens neanmoins franche et quitte des arrerages desdit cens et rentes et de toutes autres dettes et hipotecques de tout le passé jusque a ce jour. Et a legard desdits cens et rentes jusque aux termes prochain de la presente annéz. Pour ladite terre et despendance boeufs vaches cochons coq et poulle jouir faire et desposer par ledit Sr devitré sesdits hoirs et ayans causes dudit mois d'avril prochain aussy en toute propriété a perpetuite en vertu des presentes.

Ces eschanges, permutations cessions et transport reciproque faits aux charges clauses et conditions suivantes. Savoir que ledit Riou demeurera et habitera sur ladite terre et habitation par lui donne en eschange audit Sr Devitré depuis ledit mois d'avril Prochain jusque a pareil temps de lannee prochaine en quallité de fermier a la charge pour luy de faire valloir et entretenir ladite terre Battimens et despendances en bon etat moyennant quoy celluy Riou sera tenu de payer au Sr Devitré pour tout droit de ferme pour ladite annee Le nombre de quarante minots de bled fromant. Et la somme de vingt livres pour le loyer desdites deux vaches de ladite annee apres laquelle annee finye est convenu que ledit Sr Devitré approuvera et agrera sy bon luy semble le bail a ferme sous saing privé quil a fait a Nicolas Vedieu de ladite terre pour cinq annes a commanser dudit mois d'avril prochain en un an sy mieux naime le Sr Devitré casser ledit bail ou conventions auquel cas Ledit Sr devitré et ledit Riou seront obligez de payer par

moitié audit Vedieu la somme de vingt livres que ledit Riou c'est obligé de luy payer pour tout dedommagements sil voulait par la suite revoquer ledit bail ou conventions Sera aussy ledit Riou tenu de laisser audit Sr devitré des fourrage suffisamment pour nourir lesdits bestiaux depuis ledit mois d'avril de laneez prochainne Jusque aux herbes et ce qui conviendra pour les boeufs Jusque aceque les semance soient faittes;

Que ledit Riou entretiendra le bail que le Sr devitré a et avec le Sr Riverin aux droits duquel Sr Riverin est le Sr Charles auber de la Chesnaye a la charge que celluy Riou prendra et percevra la rente de 100 livres que ledit Sr de la Chesnaye en paye par chacun au Sr Devitré au lieu et place dudit Sr devitré Laquelle rente commensera aussy a courir pour son proffit au dit mois d'avril prochain. Au moyen de quoy ledit Sr devitré promet fournir par forme de retour audit Riou une chaloupe Biscayenne toutes agree de cable voile et grapin preste a faire voile pour aller audit lieu de la riviere des trois Pistolle. Laquelle chaloupe demeurera en propre audit Riou que le Sr devitré luy promet livrer au plutard dans le mois de juin prochain promet encore ledit Sr devitré au retour de la pesche qu'il ira faire lesté prochain de bailler audit Rioult trois de ces filets tels quils seront avec trois ligne garnis

Pour raison de quoy lesdits partyes sentendent ceddent et transportent respectivement avec promesse de garantye comme dit est tous et tels droits etc Sentendent etc et consentent etc Et a cet effet ont constitue leur presence Lepporteur etc Promettant etc car ainsy etc ont obligé etc Renoncant etc Fait et passe audit quebec en letude dudit notaire avant midy le quinze ème Jour de... mars 1600 quatre vingt seize en présence des Srs René Lepage Sr de st cler demeurant en ladite Isle de St Laurens paroisse St francois et de Jacq Barbel tesmoins demeurants audit quebec. qui ont avec MonSr devitre et notaire signe

C. DENYS DE VITRE LEPAGE BARBEL CHAMBALON

Trois observations relatives au contrat d'échange

1- Jean Rioux demeurera pendant une autre année sur la ferme vendue

La seigneurie que Denys de Vitré échangea à Jean Rioux était louée pour une autre année encore à Denis Riverin, qui l'avait sous-louée à Charles Aubert de la Chesnaye. Jean Rioux, le nouveau propriétaire, s'engagea à respecter ce bail dont il percevra le prix de location (100

livres); en retour pendant une autre année, il habitera à titre de fermier, la terre qu'il avait vendue et paiera un loyer de quarante minots de blé froment.

2- La présence du seigneur de Rimouski

René Lepage, sieur de Sainte-Claire, a été témoin au contrat d'échange de 1696 avant de s'embarquer pour Rimouski. Les Lepage avaient déjà une avance dans les préparatifs de départ puisqu'ils avaient acquis leur fief depuis 1694. Jean Rioux aurait quand même pu emménager à Trois-Pistoles la même année que son voisin, n'eût été du contrat de location que Denys de Vitré avait consenti jusqu'en 1697. Pourquoi précisément ces fermiers de l'île d'Orléans émigrent-ils dans le Bas-Saint-Laurent en 1696-1697? Jean-Baptiste Côté les suivra en 1711, échangeant aussi sa terre de Saint-Pierre, I.O., contre la seigneurie de l'Isle-Verte. Et c'est Pierre de Niort qui conclura la transaction.

3- Une affirmation discutable

Dans le Dictionnaire biographique du Canada, volume 2 (1701-1740), p.186-187⁶², une biographie de Denys de Vitré contient l'affirmation suivante « Voici la liste des domaines de Vitré ...Trois-Pistoles, reçu en 1687 et échangé contre la seigneurie de Jean Rioux, sur l'île d'Orléans, en 1696 ».

A.J.E. Lunn affirme que la propriété de Jean Rioux, i.e. la Terre 24 de Saint-François qui fut échangée en 1696, était une seigneurie. Cette affirmation de M. Lunn est discutable si on la confronte au texte même du contrat d'échange. On y lit expressément « Mgr Charles Denis escuyer Sr Devitré » échange une terre en fief et seigneurie de deux lieues de front, située dans le Bas-Saint-Laurent à... Jean Rioux, contre une terre et habitation de trois arpents de front, située dans la Seigneurie d'Argentenay

Le nouveau seigneur prête Foi et hommage à sa Majesté

Avant de quitter l'île pour aller prendre possession de sa seigneurie, Jean Rioux s'astreignit à une procédure inhérente à son rang et qui semblait intimider grandement le nouveau seigneur. Jean, « vassal et homme lige du Roy, notre Sire », se rendit chez l'Intendant Jean Bochart, Seigneur de Champigny et Conseiller du Roy. Il y prêta Foi et Hommage à Sa Majesté, fit serment de bien et fidèlement servir le Roy

et fut dispensé « pour cette fois seulement » de se présenter au Château Saint-Louis, chez le Gouverneur; à la condition de fournir l'aveu et dénombrement du dit fief dans les quarante jours. C'était le 10 avril 1697 (A-18).

Les derniers arrangements

Ce printemps de 1697, Jean quitta l'île. De son cheptel, il laissait deux jeunes boeufs de quatre ans (aucun cheval), deux vaches de pareil âge, deux cochons de l'année, six poules et un coq. En retour, le Sr de Vitré lui cédait une chaloupe biscayenne - de style basque, pointue des deux bouts - et son gréement de câbles, voile et grappin. Au retour de la pêche, cet été, M. de Vitré lui baillera aussi trois filets de pêche et trois lignes garnies.

Un départ discret

Après avoir liquidé leurs biens, les Rioux s'embarquèrent. Jean avait 45 ans et Catherine, 33 ans; Nicolas et Vincent comptaient quinze et sept printemps; Pierre, le bébé, achevait sa quatrième année. Ils mirent le cap sur la seigneurie de la « rivière des Trois-Pistoles ». Discrètement. Aucun document officiel ne fait mention de leur odysée. Nous retrouverons leur trace en 1709 et 1710, lorsque le deuxième seigneur, Nicolas, entrera en scène.

Conclusion

Ainsi s'achèvent les prémices d'une histoire passionnante. La page suivante de cette aventure, l'arrivée de Jean et Catherine à Trois-Pistoles, nous la célébrerons tout l'été qui vient.

Quant à nous, nous débarquerons encore plusieurs fois à l'île d'Orléans; cette île qui fut le berceau de nos familles, recèle encore des sentiers intéressants à explorer.

JE ME SOUVIENS...c'est notre devise. Tu te souviens...un peu mieux?

Jacques Morissette

3.2 *Le registre de Trois-Pistoles*

Le projet initial du contenu de cette section se voulait de présenter un portrait significatif de l'origine des familles de Trois-Pistoles par leur généalogie. À cet effet, une recherche sur les principaux patronymes de notre localité a été effectuée. Elle a été initiée par Jean-Claude Parent et Rachel Pettigrew et j'ai participé par la suite au développement de ce projet. Environ 120 lignées représentatives des familles de Trois-Pistoles ont été montées et se rattachent à des personnes encore présentes dans notre milieu.

Le fait de choisir la représentativité des familles pour notre livre se voulait très douloureux et un souci de justice nous empêchait souvent de trancher entre deux lignées. Par ailleurs, le nouveau Code Civil limitait la diffusion de ces données dans un livre tel que celui-ci.

Il nous aurait fallu limiter les informations et arrêter au début de ce siècle pour avoir une garantie contre des poursuites de niveau légal qui étaient possibles, même si la très grande majorité des gens contactés directement nous ont offert une aide spontanée et enthousiaste. Un exemple de cette recherche vous est fourni à la suite de cette section avec les deux familles seigneuriales des Riou. La recherche complète est maintenant disponible au centre de documentation et de généalogie, au Parc de l'aventure basque en Amérique.

C'est avec l'avis de monsieur J.-François Beaulieu que nous avons changé l'orientation de cette section de notre livre. Nous avons profité de ses connaissances et nous pouvons maintenant être sûrs de ne pas créer les injustices qui auraient été inévitables dans le choix des lignées généalogiques. La qualité des recherches que celui-ci fait depuis plus de 50 ans sur les familles pistoloises va vous être démontrée d'une façon éloquente. Le registre civil de Trois-Pistoles, pour la période 1713 à 1800, sera donné ici au complet avec les annotations généalogiques en italique de J.-François Beaulieu. Plusieurs données sont complètement inédites et viennent même en contradiction avec la tradition généalogique. Chaque cas litigieux a été fouillé avec minutie et est suffisamment documenté pour soutenir l'argumentation des spécialistes. L'après 1800 a été esquissé dans ses grands traits pour donner des données précises sur l'établissement des principales familles dans notre région. Monsieur Beaulieu n'a pas toujours cité ses sources dans cet ouvrage, car il garde en réserve une autre publication beaucoup plus complète à venir, où elles seront incluses.

Nous invitons le lecteur à parcourir ces pages d'une façon libre, car elles se veulent une partie de référence plutôt aride aux débutants, j'en conviens, mais dont la précision historique est indéniable et suffisamment claire pour ceux qui se donnent la peine d'y investir du temps. Nous faisons le pari que les gens y retourneront pour préciser une information, mettre à jour des connaissances. Le but est de piquer la curiosité et de donner à ceux-ci le goût de compléter la recherche par eux-mêmes, en venant profiter des services de notre Société. En généalogie, comme en histoire, rien n'est définitif, tout doit être questionné. Cependant, les références sérieuses telles que celles-ci peuvent nous alimenter durant de nombreuses années.

Rino Bélanger

Notes préliminaires :

1) Le premier feuillet se lit comme suit :

Je soussigné, Greffier de la Cour de Circuit, dans et pour le comté de Témiscouata, siégeant à l'Isle-Verte, certifie par ces présentes que ce registre, contenant quarante-huit feuillets, celui-ci compris, m'a été présenté ce vingt-huitième jour de décembre mil neuf cent trois, par le Révérend Messire Damase Morisset, chanoine, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, et est marqué sur le premier feuillet et sur chaque feuillet subséquent du numéro d'icelui écrit en toutes lettres et est scellé du sceau de la dite Cour de Circuit, en la manière prescrite par la loi, pour être authentiqué, afin de remplacer, autant que les écritures pourront être déchiffrées les registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus dans la susdite paroisse jusqu'en mil huit cent, en vertu de l'article 78f du Code Civil de la Province de Québec.

Donné à L'Isle-Verte ce vingt huitième jour de décembre mil neuf cent trois. Louis Bertrand, Greffier de la dite Cour.

2) La législation et la garde des registres de l'État civil du 5 avril 1869, se référant au Code Civil de 1667, définissent les dispositions générales des actes de cet État civil.

Des actes de naissance :

article 54 : Les actes de naissance énoncent le jour de la naissance de l'enfant, celui du baptême, s'il y a lieu, son sexe et les noms qui lui sont donnés, les noms, prénoms, profession et domicile des père et mère, ainsi que des parrains et marraines, s'il y en a. (Ordonnance 1667)

article 55 : Ces actes sont signés, dans les deux registres, tant par celui qui les reçoit que par le père et la mère, s'ils sont présents, et par le parrain et la marraine, s'il y en a; quant à ceux qui ne peuvent signer, il est fait mention de la déclaration qu'ils en font. (Ordonnance 1667)

Des actes de mariage :

article 115 : L'homme avant 14 ans révolus, la femme avant douze ans révolus ne peuvent contracter mariage. (réf. Pothier)

article 116 : Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement (réf. Pothier)

article 118 : On ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. (réf. Pothier)

Des actes de sépulture :

article 67 : L'acte de sépulture fait mention du jour où elle a lieu, de celui du décès, s'il est connu, des noms, qualité ou occupation du défunt, et s'il est signé par celui qui a fait la sépulture et par deux des plus proches parents ou amis, qui y ont assisté, s'ils peuvent signer; au cas contraire, il en est fait déclaration. (Ordonnance 1667)

Ces quelques articles du Code Civil de 1667 et amendements subséquents démontrent que l'officiant était obligé de tenir deux registres, l'un pour la paroisse, l'autre pour l'État civil. Les missionnaires du temps, les curés desservants ou résidants étaient donc des employés bénévoles de l'État.

Comme tous les actes des registres sont inscrits sous la forme prescrite par l'Église ou l'État, nous ne ferons mention de cette forme qu'une fois, excepté si l'acte est incomplet ou donne lieu à une fausse interprétation.

Il y a des actes inscrits en double, c'est-à-dire dans des paroisses différentes. L'acte le plus ancien a priorité. Il ne faut pas oublier que le missionnaire transportait son registre d'un endroit à un autre. Certains actes sont introuvables à cause de la destruction d'un registre, comme celui de St-Louis de Kamouraska détruit dans un incendie en 1728, ou encore les fameuses feuilles volantes du Père Jean-Baptiste de la Brosse, jésuite, dont les années 1770-1782 sont lacunaires, (figure 1). Nous en avons fait une liste partielle.

Nous avons respecté l'orthographe du registre, non la numérotation des différents actes qui est continue afin de faciliter le renvoi, parce que nous apportons des annotations historiques et généalogiques (*caractères italiques*), car il n'y a pas d'annotations marginales à l'époque. Le nom de l'officiant est à droite.

Avec le recul du temps, nous pouvons dire : l'Histoire divise les peuples, la Généalogie les unit. (JFB)



- 3) Abréviations et sigles : b. baptême; ct contrat; d. décès; m. mariage;
p/m parrain et marraine; s. sépulture; vf veuf; vve veuve; 1- pre-
mier; 2- deuxième, etc.; + feu, feue

KAM. Kamouraska (St-Louis de Kamouraska)

SJPJ St-Jean-Port-Joli

SRA St-Roch-des-Aulnaies

TP Trois-Pistoles

Trois-Pistoles 1713-1799

Baptême -1 1713

RIOU Catherine (Nicolas & Louise Asselin)

b. 08-09-1713, Trois-Pistoles

Extrait : Je soussigné prestre et curé de Kamouraska et desservant les paroisses de Rimouski de Notre Dame des Anges de Trois-Pistoles de St Jean Baptiste de l'Isle-Verte certifie avoir baptisé en ce jour Catherine Riou fille de Sieur Nicolas Riou seigneur de Trois-Pistoles et Dame Louise Asselin ses père et mère née du jour de la Nativité de Notre-Dame huit septembre de l'année mil sept cent treize. Le parrain a été le Sieur Jean-Baptiste Costé seigneur de l'Isle-Verte et la marraine Dame Catherine Leblond sa grand-mère.

Sans signature (il s'agit de M. Auclair.)

m. Lepage Paul, 15-11-1735, Trois-Pistoles (m. 1)

Baptême -2 1715

RIOU Louise (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 01-11-1715, Trois-Pistoles

Auclair

p/m Sieur Lepage de St-Barnabé, seigneur de Rimouski et Magdeleine Rioux sa tante.

m. Laurent Joseph, 20-10-1739, Rimouski

" Pierre & Constance Guérinette, 12-01-1699, St-François, I.O.

Note : la lignée Laurent prend le nom de St-Laurent.

Louise Riou décédée vers 1759.

Baptême -3 1718

RIOU Nicolas (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 08-10-1718, Trois-Pistoles

Auclair

p/m Vincent Riou, oncle & Demoiselle Geneviève Lepage

m. Gerbert Catherine, 19-10-1746, St-Roch-des-Aulnaies

" Joseph & M.-Catherine Gagnon, 22-11-1718, Rivière-Ouelle

Baptême -4 1721

RIOU Marie-Magdeleine (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 26-02-1721, Trois-Pistoles Auclair
p/m Pierre Riou, oncle & Catherine Leblond, grande mère
m. *Lepage Nicolas-Dominique, 25-10-1742, Rimouski*
" *René & Madeleine Gagnon, 10-06-1786, Beaupré*

Baptême -5 1724

RIOU Marie-Geneviève (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 30-04-1724, Trois-Pistoles Auclair
p/m Alexandre D'Amours de Plaines et Agnès Leblond, cousine
m. *Lepage Germain, vers 1748*
" *Pierre & M.-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer*
d. 15-03-1758/59, Rimouski, à l'âge de 25 ans.

Baptême -6 1726

RIOUX Etienne (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 30-11-1726, Trois-Pistoles Auclair
p/m Etienne Auclair, prêtre, et Agnès Leblond, cousine
m. *Lepage Véronique, 21-07-1749, Rimouski*
" *Pierre & M.-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer*
troisième seigneur, Riou de la Grande Maison.
d. subitement 14, s. 15-10-1800, Trois-Pistoles, 73 ans 10 mois.

Baptême -7 1729

RIOU Jean-Baptiste (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 26-05-1729, Trois-Pistoles Auclair
p/m Jean-Baptiste Costé, seigneur de l'Isle-Verte, et Catherine Riou,
soeur
Ce baptême est aussi au registre de Kamouraska: né 27-05, Trois-Pistoles,
b. 06-09-1728, ondoyé, mêmes parrain et marraine.
m. *Jeanne Petit, 21-01-1761, Saint-Rémy, Bordeaux, France*
" *André & Jeanne Cazenave,*
contrat de mariage, 14-01-1761, greffe Guy Duprat
d. 1 Floréal, an 12, Bordeaux 76 ans

*Je frère Ambroise Rouillard, récolet, prêtre faisant les fonctions curiales
dans les paroisse de Saint-Germain à Rimousquy et de notre dame des
anges aux Trois-Pistoles, certifie que le Sieur Nicolas Riou, seigneur et pro-
priétaire de la seigneurie des Trois-Pistoles, et Dame Louise Asselin, son
épouse, permettent au Sieur Jean-Baptiste Rioux, leur fils, de continuer sa
fonction de navigateur, et de plus luy permettent de se marier où bon lui
semblera, à condition toutefois qu'il ne s'alliera que quelque honneste jeune
femme qui puisse luy faire honneur aussi bien qua toute sa famille.*

J'ay délivré le présent certificat le six de septembre de l'année 1754.

frère Ambroise, récolet aux Trois-Pistoles.

Nicolas Riou et Louise Asselin ont signé ce document.

Communiqué par Hervé Riou, qui a aussi découvert l'acte de baptême de Jean Riou en 1986.

Par deux fois Jean-Baptiste Rioux sera prisonnier des Anglais. Pour cacher son identité, à la deuxième capture, il prend le nom de LaGesse. Il est capitaine au long cours, fait plusieurs voyages aux Antilles. Il deviendra maître de port de Bordeaux. (Source: Patrick Huriaux, correspondant de feu Elisée Rioux.)

La France donne un fils: Jean Riou, fondateur de Trois-Pistoles.

Trois-Pistoles donne son petit-fils à la France.

Baptême -8 1731

RIOU Véronique (Nicolas & Louise Asselin)

n. b. 29-03-1731, Trois-Pistoles Ambroise Rouillard

p/m Jean-Baptiste Côté, fils & Louise Rioux, soeur

ce baptême est aussi au registre de Rimouski

m. Pierre Lepage, 14-07-1749, Trois-Pistoles m. 3)

Baptême -9 1733

RIOU Jean-Baptiste (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 29-08-1733, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Nicolas Riou, cousin & Catherine Riou

m. Boucher Marie-Reine, 23-07-1764, Rivière-Ouelle

" Pierre & Catherine Lizotte, 17-08-1726, Rivière-Ouelle

Vincent Riou, fils de Jean & Catherine Leblond

Côté Catherine, fille de Jean-Baptiste & Françoise Choret

m. 20-08-1731, Rimouski

Les mariages des enfants de Nicolas Riou & Louise Asselin aux Lepage de Rimouski donnent l'alliance par consanguinité des seigneuries Côté de l'Isle-Verte; Lepage de Rimouski; Riou de Trois-Pistoles. Le partage des trois seigneuries Riou-x se fera en 1782.

Baptême -10 1735

RIOU Pierre (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 29-11-1735, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Paul Lepage & Marie-Anne Lepage

Ce baptême est aussi au registre de Rimouski, n. b. 11-11-1734,

aussi n. 25, b. 29-11-1735, Rimouski; destinée inconnue

Mariage -1 1735

LEPAGE Paul (+René & Madeleine Gagnon)

RIOUX Catherine (Nicolas & Louise Asselin) (b. 1) Ambroise

Trois-Pistoles 15-11-1735

contrat de mariage, 30-04-1735, greffe Buisseau

registre pour enregistrer les mariages de la paroisse notre-dame des-anges

*(dixième feuillet, page 18, mariage 4)
mariage au registre de Rimouski, 18-11-1734 (Tanguay)
René Lepage, fondateur et premier seigneur de Rimouski.*

Baptême -11 1736

RIOU Vincent (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 26-05-1736, Trois-Pistoles Charles Barbel, récollet
p/m Jean-Baptiste Côté, oncle & Louise Asselin, tante
*la date du 26-05 n'est pas au registre
source: Tanguay, Vol 6, page 571*

1- m. Drouin Julienne, 01-07-1766, Ste-Famille, I.O.

“ Joseph & Angélique Chaussée, 01-03-1745, Ste-Famille, I.O.

2- m. Lévesque Josephle, 27-06-1791, Rivière-Ouelle

“ Jean & Marthe Michon, 24-07-1753, Montmagny

Par ce 2e mariage Vincent Rioux amène la famille Lévesque avec lui, des mariages ont lieu à Trois-Pistoles en 1792.

Baptême -12 1738

RIOU Charles (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 05-05-1738, Trois-Pistoles Barbel
p/m Pierre Riou, oncle & Louise Riou, cousine
Ce baptême est aussi au registre de Rimouski, même date.

Le 13-09-1759, Charles fut fait prisonnier de guerre à la bataille des Plaines d'Abraham. Il fut amené en Angleterre.

Destinée inconnue.

Baptême -13 1742

RIOU Catherine (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 21-12-1742, Trois-Pistoles Luc, récollet
p/m Nicolas Riou, oncle & Françoise Choret, grande mère
m. Potvin François, 02-03-1767, Kamouraska

“ François & Françoise Bogar, de Garon, Mans, Maine, France

Note: Geneviève à l'acte de mariage, descendance à Catherine.

Concession d'une terre située à la seigneurie des Trois-Pistoles les paroisse de Notre Dame des Anges de Etienne Rioux, seigneur propriétaire de la seigneurie des Trois-Pistoles, paroisse de Notre-Dame-des-Anges et François Potvin, maître chirurgien.

19-02-1761, greffe J.-B. Richard.

C'est la première concession de terre à l'ouest de la rivière Trois-Pistoles. Il faudra consulter le greffe Richard pour les dates exactes des concessions.

Baptême -14 1746

RIOU Etienne (Vincent & Catherine Côté)

n. b. 02-02-1746, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Riou, cousin & M.-Geneviève Riou, cousine

1- m. *Plourde Madeleine, 22-01-1776, Rivière-Ouelle*

“ *Pierre & Marie-Louise Hudon, 14-02-1757, Rivière-Ouelle*

2- m. *Morais Judith, 21-02-1797, Rivière-Ouelle*

“ *Alexis & Catherine Gagnon, 08-06-1761, Rivière-Ouelle*

Baptême -15 1748

RIOU Marie-Catherine (Nicolas & M.-Catherine Gerbert)

b. 25-01-1748, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Louise Asselin

Pierre Riou signe le registre.

Destinée inconnue.

Baptême -16 1748

RIOU Paul (Vincent & Catherine Côté)

b. 25-03-1748, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Ange Dion & Véronique Riou, (signe)

Voir actes non aux registres, contrat 03-02-1777.

Baptême -17 1749

RIOUX Véronique-Isabelle (Nicolas & Marie-Catherine Gerbert)

b. 24-04-1749, sous condition, Trois-Pistoles

p/m J.-Bte Amable Riou & Véronique Riou Ambroise

Le parrain et la marraine signent le registre. (m. 4)

Baptême -18 1749

POMINVILLE Etienne (Pierre & Thérèse Sauvagesse)

b. 27-06-1749, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Catherine Gerber

Pierre Riou signe le registre.

Baptême -19 1749

DION Paul-Etienne (Ange & Françoise Côté)

b. 06-07-1749, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Dion (signe) & Catherine Côté

m. *Levasseur Josephite, 27-07-1772, Kamouraska*

“ *Pierre & Geneviève Raymond, 07-11-1735, Kamouraska*

Note : marié Paul, T-4, p. 439, ne fait aucune filiation.

s. 14-11-1800, Isle-Verte (50 ans)

Mariage -2 1749 (dixième feuillet, m. 5)

ROY Jean-Baptiste

“ Jean-Baptiste & M.-Madeleine Michau 05-09-1722, ct LaCetièrre

CÔTÉ M.-Geneviève

“ Gabriel & Elisabeth Bernier, 07-10-1722, Québec
m. 01-07-1749, Isle-Verte Ambroise

témoin : Pierre Roy dit Desjardins.

*Acte au registre de Trois-Pistoles. Le registre de l'Isle-Verte
ouvre en 1766. (Voir mariage Voisin/Côté, 1757.)*

Mariage -3 1749 (dixième feuillet, m. 6)

LEPAGE Pierre

“ Pierre & Marie-Anne de Trépagny, 13-07-1716, Château-Richer

RIOUX Véronique (b. 8)

“ Nicolas & Louise Asselin, 13-08-1710, Ste-Famille, I.O.
m. 14-07-1749, Trois-Pistoles

Baptême -20 1750

RIOU Rosalie (Vincent & Catherine Côté)

b. 04-05-1750, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Jean Baptiste Riou & Catherine Gerber

Jean-Baptiste Rioux signe le registre.

Rosalie Riou, destinée inconnue.

Baptême -21 1750

RIOUX Etienne (Etienne & Véronique Lepage)

n. 03, b. 12-08-1750, Trois-Pistoles Plante

p/m Nicolas Riou & M.-Catherine Gerbert (signent)

m. Côté M.-Rosalie, 15-01-1772, Isle-Verte

“ *Gabriel & Madeleine Lebel, 06-10-1740, Kamouraska*

Baptême -22 1751

RIOUX Marie-Magdeleine (Nicolas & Catherine Gerbert)

b. 20-02-1751, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Rioux & Catherine Côté, femme de Vincent

Note : cet acte n'était point au registre mais sur un morceau de papier.

(signé par Damase Morisset, en marge) (voir b. 109)

Baptême -23 1751

CÔTÉ Marie-Brigitte (Gabriel & Magdeleine Lebel)

b. 14-03-1751, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

p/m Pierre Côté & Françoise Côté Ambroise

Baptême -24 1752

DEPRE Reine (Joseph & Geneviève belle avance)

b. 17-05-1752, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Riou & Catherine Gerber, femme de Nicolas Riou

m. Gamache Michel, 15-01-1775, L'Islet

voir T -3, p. 417, Joseph Differé & Gen. Gagné-Bellavance

Reine Després aura de la descendance à Trois-Pistoles, par son petit-fils, Louis Gamache, fameux gardien de l'Île d'Anticosti.

*Quatre de ses enfants ont été baptisés à Trois-Pistoles.
(Voir Belisle, 1800-1809.)*

Baptême -25 1752

RIOU Louise (Etienne & Véronique Lepage)

b. 14-06-1752, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m Pierre Riou & Louise Asselin

Voir actes non aux registres.

Mariage -4 1752

MICHAUD François

“ Jean & Cécile Ouellet, vers 1728, Kamouraska (Jetté)

CÔTÉ Marie-Anne

“ J.-Bte & Geneviève Bernier, 17-07-1720, Cap-St-Ignace

m. 27-10-1752, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Ambroise

Mariage -5 1752

MARQUIS Joseph

“ Charles-François & Marie-Anne Boucher, 20-01-1724, ct Janneau

CÔTÉ Françoise

“ Prisque & Ursule Bernier, 17-07-1720, Cap-St-Ignace

m. 27-10-1752, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Ambroise

Baptême -26 1753

RIOUX Geneviève (Nicolas & Catherine Gerbert)

b. 15-03-1753, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m J.-Bte Riou & Véronique Lepage épouse d'Etienne Riou

Voir actes non aux registres.

Sépulture -1 1753

LEBLOND Catherine

L'an mil sept cinquante-trois, le premier du mois de décembre est décédée Catherine Leblond, femme de feu Jean Riou, propriétaire et seigneuresse des Trois-Pistolles, paroisse de Notre-Dame-des-Anges, âgée de 87 ans, après avoir été confessée, reçue le St-Viatique et l'extrême onction. Son corps a été inhumée dans l'église de Trois-Pistolles le lendemain du jour de son décès en la même année mil sept cent cinquante-trois, en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus, frère Ambroise, récollet, prêtre, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de trois-pistolles.

Catherine Leblond, née 04, b. 27-08-1664, Château-Richer, était âgée de 89 ans et deux mois, à son décès.

Lors de la démolition de la première église en 1817, trois ou quatre corps furent exhumés et ensevelis au cimetière. La troisième église sera construite sur l'emplacement de la première.

Baptême -27 1754

RIOU Jean-Baptiste (Etienne & Véronique Lepage)

b. 13-01-1754, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Antoine Lepage & Catherine Gerber, épouse de Nicolas Riou

m. *Côté M.-Madeleine, 27-01-1777, Isle-Verte*

“ *Pierre & Madeleine Deschênes, 30-10-1748, Rivière-Ouelle*

Jean-Baptiste Riou, cultivateur, d. 07, s. 08-05-1800, Trois-Pistoles, 46 ans et 5 mois, sans autre mention. L'âge nous permet de croire que c'est la bonne filiation.

Baptême -28 1754

CÔTÉ Marie-Ursule (Pierre & Madeleine Deschênes)

b. 25-01-1754, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Gabriel Côté & Marie Côté

Baptême -29 1755

GERBERT Jean-Baptiste (Jean & Marie-Thècle.....)

b. 24-08-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Nicolas Riou & Véronique Lepage

Nom de la mère omise, il s'agit de Marie-Thècle Chamberland.

source : Tanguay, vol. 4, page 249.

Baptême -30 1755

COTE Pierre (Pierre & Madeleine Deschênes)

n. 04-05, b. 29-08-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Charles Côté & Angélique Dion

Aucun endroit de mentionné dans l'acte; le Père Ambroise signe, missionnaire de Rimousqui.

Baptême -31 1755

RIOU Nicolas-François (Nicolas-François & Catherine Gerber)

b. 09-09-1755, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Riou & Catherine Côté, femme de Vincent Riou

Sépulture -2 1755 (feuillet 11, p. 20)

CHORET Françoise

Extrait : L'an mil sept cent cinquante cinq le quatorzième jour de septembre est décédée françoise choret femme de feu Jean Côté ci-devant seigneur et propriétaire de la seigneurie de liste verte paroisse Saint-jean-baptiste, âgée de soixante et dix huit ans après avoir reçu les secours ordinaires. Son corps a été inhumé avec les cérémonies pres-

crites et accoutumées dans l'église de l'île verte le lendemain du jour de son décès en la même année mil sept cent cinquante cinq, en foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus, frère ambroise Récollet prêtre faisant les fonctions curiales dans la paroisse de l'île Verte.

Âge véritable : 75 ans et 9 mois.

Baptême -32 1756

RIOU Marie-Catherine (Etienne & Véronique Lepage)

b. 22-05-1756, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Basile Dion & Catherine Côté, veuve feu Vincent Riou

Voir actes non aux registres.

Baptême -33 1756

CÔTÉ Marie-Geneviève (Prisque & Geneviève Lepage)

b. 25-05-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Prisque Côté & Ursule Bernier

Baptême -34 1756

CÔTÉ Jean-Baptiste (Jean-Baptiste & Isabelle Lepage)

b. 26-05-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise

p/m Pierre Côté & Geneviève Bernier

la paroisse du baptême non mentionnée dans l'acte

m. Côté M.-Louise, 09-01-1781, et Cazes

" Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kamouraska

Baptême -35 1756

VAUTOUR Joseph (Joseph & Marie Vivier)

b. 03-10-1756, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Etienne Rioux & Catherine Gerber, vve

décédé à l'âge de 18 ans à Cocagne, Acadie (Nouveau-Brunswick)

Note: *Tanguay, vol. 7, p. 434, donne Marie Moleur, épouse de Joseph*

V a u t o u r

Marie Moleur est la mère de M.-Josette Vivier.

Le 29-03-1759, Joseph Vautour vend sa terre dans la seigneurie de Trois-Pistoles, à Basile Dion/Hion, greffe DuLaurent, # 2140. L'Estuaire généalogique # 53, page 11). La famille va s'établir à Nappan, Acadie (Nouvelle-Ecosse). 10 enfants vont naître de ce mariage. Joseph Vautour est donc Canadien-Acadien.

Sources: Martin Lafrenière et Francis Larrivée.

Le fondateur de Cocagne est Joseph Guenguen (devenu Goguen) originaire de Morlaix. Marguerite Guenguen, mère de Jean Riou, est aussi de Morlaix. Il y a, sans doute, une possibilité de parenté, d'autant plus que la famille Guenguen a été propriétaire du Manoir Kerochiou.

Baptême -36 1756

CÔTÉ Joseph-Marie (Pierre & Madeleine Deschênes)

b. 10-10-1756, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles Ambroise
p/m Joseph Côté et Catherine Côté

Mariage -5 1756 (m. 7 au registre)

LEBLOND Nicolas (Nicolas & Marie-Françoise Maurie) **Amaury**

VALENTIN Marie-Angélique (Michel & Marie-Anne Audet) **Baudry**
m. 26-10-1756, Trois-Pistoles Ambroise

Note: *mère inscrite Audet au registre, il faut lire Baudry.*

Marie-Angélique, b. 28-03-1735, St-Nicolas, est d'origine basque par son ancêtre, Joannis Deriboyen de Terre-Neuve.

Nicolas Leblond, famille pionnière de Trois-Pistoles.

Sépulture -3 1756

RIOU Nicolas (époux de Louise Asselin)

seigneur et propriétaire de la seigneurie de Trois-Pistoles.
d. 06, s. 09-01-1756, Trois-Pistoles, 72 ans Ambroise

Sépulture -4 1756 (b. 3)

RIOU Nicolas (fils de Nicolas Riou) (époux de Catherine Gerbert)

d. 06-01-1756, s. Trois-Pistoles, 35 ans Ambroise

Sépulture -5 1756

RIOU Nicolas-François (b. 31)

d. 08-01-1756, s. Trois-Pistoles, 5 mois Ambroise

Les trois Nicolas Riou sont décédés de la picote, la terrible épidémie de 1755. La famille Riou-x sera très affligée, car en 1756, Vincent et Pierre décèdent. (Voir actes non aux registres.)

Germain Lebage époux de Geneviève Riou, seigneur de Rimouski, sépulture le 07-02-1756, Rimouski; Joseph Gerbert, père de Catherine, épouse de Nicolas Riou, s. 02-02-1756, Cap-St-Ignace. Jean-Baptiste Côté, 2e seigneur de l'Isle-Verte, s. 03-01-1756. Pour la famille de l'ancêtre venue s'établir à Trois-Pistoles en 1697, c'est la fin d'une époque.

Baptême -37 1757

LEBLOND Marie-Angélique (Nicolas & Angélique Valentin)

b. 17-09-1757, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise

p/m Basile Dion & Catherine Gerber, veuve Rioux

m. Michaud Antoine, 16-07-1779, Isle-Verte

“ Joseph & Marguerite Deslauriers, 07-04-1739, Kamouraska

d. 23, s. 24-04-1798, Isle-Verte 70 ans 6 mois

Baptême -38 1758

GAGNON Nicolas (Joseph & Angélique Quatrepatte, (sauvages)

b. 18-08-1758, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Nicolas Leblond & Catherine Gerber, ve Nicolas Riou

Baptême -39 1759

LEBLOND Nicolas (Nicolas & Angélique Valentin)

n. 17-02, b. 26-04-1759, Trois-Pistoles Chesnot
p/m Etienne Riou & Véronique Isabelle Rioux

Le vingt six avril mil sept cent cinquante neuf a été par nous sous-
signé, prêtre aumonier des vaisseaux de sa majesté missionnaire actuel
de la paroisse de notre dame des anges, diocèse de Québec, Nicolas
Leblond né le dix sept du mois de février, baptisé à la maison au défaut
d'un prêtre comme il nous a été assuré, fils légitime de nicolas Leblond
de l'isle d'orléans et d'angélique valentin de Québec.

Témoin, Nicolas, père.

Trois mariages pour Nicolas Leblond.

Baptême -40 1760

THERIAUX Pierre (Joseph & Marie-Joseph Girouard)
(venant d'accadie)

b. -1760, Trois-Pistoles Trutault
p/m Pierre Vautour & Marie-Catherine Gerbert, ve

Note: *Joseph-Amable Trutault, curé de Kamouraska, 1755-1800.*

Baptême -41 1760

RIOUX Marie-Thérèse (Etienne & Véronique Lepage)

b. -1760, Trois-Pistoles Trutault
p/m Nicolas Leblond & Marie-Magdeleine St-Laurent

m. Boucher Antoine, 19-02-1776, Kamouraska et 16- Saindon

" Michel & Marguerite Choret, 14-11-1735, Kamouraska
veuf Elisabeth Bergeron, 02-09-1771, Kamouraska

d. 27, s. 29-05-1840, Isle-Verte 80 ans

Baptême -42 1761

LEBLOND Louis (Nicolas & Angélique Valentin)

b. 21-01-1761, Trois-Pistoles Trutault
p/m Louis Mictéau/ Valentin & Véronique Lepage

m. Dumont M.-Claire, 08-02-1796, St-André, Kam.

" f.-Ble & Angélique Bérubé, 14-07-1766, Rivière-Ouelle

Baptême -43 1761 (b. 44 au registre)

MICTEAU Marie-Suzanne (Louis & Marie-Catherine Côté)

b. 03-05-1761, Trois-Pistoles Trutault
p/m Nicolas Leblond & Agnès Côté, fille de Pierre

- Baptême 44 1762** (b. 45 au registre)
CÔTÉ Jean-Baptiste (Pierre & Madeleine Deschênes)
b. 15-10-1762, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jean-Baptiste Côté & Agnès Côté
m. Dubé Madeleine, 02-02-1784, Isle-Verte,
“ *Jean & Madeleine St-Pierre, 28-01-1755, La Pocatière*
- Baptême 45 1762** (b. 55, p. 27)
LEBLOND Marie-Suzanne (Nicolas & Angélique Valentin)
b. 01-12-1762, Trois-Pistoles
p/m Vincent Riou & Angélique Dion Ambroise
- Baptême 46 1762**
COTE Ignace (Prisque & Geneviève Lepage)
b. 25-12-1762, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Basile Dion & Marie Côté
m. Chalou Isabelle/Elisabeth, 26-10-1789, Isle-Verte
“ *Jean-Baptiste & Anne Godin, 25-08-1765, Beauport*
d. 25, s. 28-05-1806, Isle-Verte
- Baptême 47 1763**
DUBE Rose (Basile & Louise Côté)
b. 01-05-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Pierre Côté & Ursule Bernier
- Baptême 48 1763** (b. 43, neuvième feuillet)
MIQUETOT Marie-Angélique (Louis & Catherine Côté)
b. 03-07-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jacques Gauthier & Angélique Miqueto
1- Beaulieu Pierre, vers 1780, acte pas trouvé (Isle-Verte)
2- Pelletier Joseph, veuf, 25-01-1825, Rivière-du-Loup
- Baptême 49 1763** (b. 44, neuvième feuillet)
DION Basile (Basile & Marie Côté)
b. 31-10-1763, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Nicolas Leblond & Madeleine Riou, ve Lepage
1- m. Lainé Catherine, 24-01-1791, Isle-Verte
“ *Michel & Angélique Ouellet, 12-01-1756, Isle-Verte*
2- m. Côté Radegonde, 22-01-1815, Isle-Verte
“ *Jos.-Marie & Marie Godin, 17-01-1785, Isle-Verte*
d. 15, s. 17-03-1823, Isle-Verte 60 ans
- Baptême 50 1763** (b. 56, p. 27)
RIOUX Nicolas-François (Etienne & Véronique Lepage)
b. 03-12-1763, Trois-Pistoles
p/m Prisque Côté & Madeleine Riou Ambroise

Mariage -8 1763

ASSELIN Louis (Jean & Cécile Trépagné)

DION Françoise (feu Ange & Françoise Côté)

Ambroise

m. 20-06-1763, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

Mariage -9 1763

D'AMOUR Ambroise dit de Lamorandière

" +Jean-Baptiste dit de Louvière et Marie-Jeanne Darvot) **Renoyer**

de la paroisse de Saint Roc, *St-Roch-des-Aulnaies*

LAURENS Marie (Joseph & Louise Riou) *St-Laurent*

m. 21-09-1763, Trois-Pistoles,

Ambroise

témoin : Etienne Rioux, oncle; Vincent Riou, son cousin

Ambroise D'Amours, famille pionnière de Trois-Pistoles.

Baptême -48 1764 (#48, double)

CÔTÉ Bénoni (Joseph & Geneviève Levasseur) *M.-Louise*

b. 16-02-1764, sous condition, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m Jean-Baptiste Côté & Judith Dion (voir m. 1794)

Baptême -49 1764 (#49, double)

CÔTÉ Marie-Françoise (Prisque & Geneviève Lepage)

b. 12-06-1764, sous condition, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m Pierre Côté & Geneviève Lepage

m. Levasseur Benjamin, 21-11-1786, Isle-Verte

" *Pierre & Geneviève Raymond, 07-11-1735, Kamouraska*

d. 09-01-1790, Isle-Verte 25 ans 7 mois

Baptême -50 1764

DAMOUR Marie-Véronique (Ambroise & Marie Laurent)

b. 10-09-1764, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m Etienne Ryoux & Véronique Lepage, épouse

Baptême -51 1764

LEBLOND Marie-Marguerite (Nicolas & Angélique Valantin)

b. 08-12-1764, Trois-Pistoles

Ambroise

p/m François Poidevin & Marie Côté, femme de Bassile Dion

Mariage -10 1764

MICHAUD François (parents pas nommés)

CÔTÉ Rose (Gabriel & Isabelle Bernier)

m. 29-08-1764, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

Extrait : L'an mil sept cent soixante et quatre le vingtneuvième du mois d'aoust après avoir publié trois bans de mariage aux prônes des Messes paroissiales selon la manière ordinaire entre François Michaud et Rose Côté, fille de gabriel Côté et d'isabelle bernière ses père et

mère de la paroisse de Lisle verte sans qu'il n'y ait eut aucun empêchement à leur dit futur mariage je soussigné certifie frère ambroise Recollet prêtre missionnaire desservant dans la dite paroisse de l'isle verte certifie avoir reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires et prescrites par la sainte Eglise en présence du père du dit toussaint michau deux de ses frères et une de ses soeurs lesquels tous ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance

frère ambroise Rouillard Recollet prêtre Missionnaire

C'est un acte incomplet et qui prête à confusion. Jean-François Michaud se marie à Trois-Pistoles, le 27-10-1752.

Joseph-Toussaint Michaud, b. 20-10-1735, Kamouraska

fils de Jean Michaud & Cécile Ouellet, vers -1728, Kamouraska

1- m. Chassé M.-Lse-Elizabeth. 27-11-1758, Kamouraska

contrat de mariage, 27-11-1758, greffe Joseph Dionne

2- contrat de mariage, 26-08-1764, greffe Joseph Dionne

François, en marge, Toussaint Michaud, veuf de deffunte Elizabeth Chassé, et Marie-Rose Côté, fille de Gabriel Côté, co-seigneur de la seigneurie de l'Isle Verte, capitaine de milice du dit lieu de l'Isle Verte.

Note: *François-Toussaint dans les deux contrats.*

Descendance à Toussaint (voir Tanguay à Michaud et Toussaint)

Mariage -11 1764

CÔTÉ Joseph (Prisque & Ursule Bernier)

LEPAGE Louise (+Nicolas & Madeleine Riou)

m. 10-09-1764, Trois-Pistoles

non signé

Baptême -52 1765

CÔTÉ Alexandre (Alexandre & Isabelle Michau)

b. 08-12-1765, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles

p/m Pierre Côté & Geneviève Côté

Ambroise

Baptême -53 1766

DAMOUR Marie-Françoise (Ambroise & Marie Laurens)

b. 19-01-1766, sous condition, Trois-Pistoles

p/m Joseph Laurens & Véronique Riou (m. 1787)

Ambroise

Baptême -54 1766

DION Marie-Joseph (Basile & Marie Côté)

b. 16-07-1766, Trois-Pistoles (m. 3, 1788)

p/m Augustaint Beauché & Elizabeth Côté

Ambroise

Mariage 1766 (m. 3, page 16-17)

CÔTÉ Jean-Baptiste (feu Prisque & Ursule Bernier)

RIOUX Véronique (+Nicolas & +Catherine Jalbert) (b. 17)
m. 22-07-1766, Trois-Pistoles Ambroise

Baptême -57 1767

RIOU Suzanne (Etienne & Véronique Lepage)
b. 07-06-1767, Trois-Pistoles
p/m Etienne Riou & Marie-Geneviève Riou Ambroise
l'acte se lit comme suit : L'an mil sept cent septième de juin.
Voir m. 1791.

Baptême -58 1767

LEBLOND Marie-Madeleine (Nicolas & Angélique Valentin)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles
p/m Augustin Mauranci & Magdeleine Riou Ambroise

Baptême -59 1767

RIOUX Pierre (Jean & Reine Boucher)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Vincent Riou & Françoise Boucher

Baptême -60 1767

RIOUX Vincent (Vincent Riou & Julienne Drouin)
b. 24-05-1767, sous condition, Trois-Pistoles Ambroise
p/m Jean Riou & Véronique Lepage

Baptême -61 1767

Le PETIT Jean-Baptiste (..... M.-Julienne le petit)
b. 20-12-1767, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie le petite Ambroise
Voir la famille Jean Petit & Marie Careste, après 1799.

Baptême -62 1768

DAMOUR Joseph Maxime (Ambroise & Marie-St-Laurent) Truteau
n. le 1er dimanche du mois, b. 28-01-1768, Trois-Pistoles
p/m Basile Dion & Geneviève Lepage, femme de Prisque Costé
Voir m. 1794.

Mariage -12 1768

SOUSSI Prisque (vf Marie-Catherine Côté)

RIOU Marie-Magdeleine (Nicolas & feu Magdeleine Gerbert) (b. 22)
m. 28-01-1768, Trois-Pistoles Truteau
Soucy Prisque m. M.-Catherine Côté, 28-07-1766, Isle-Verte
" Joseph & Madeleine Mignier, 07-01-1727, La Pocatière
Famille pionnière (voir partage des seigneuries).

Baptême -63 1769

RIOU fille (Vincent & Julienne Drouin)

b. 1769

p/m en blanc Ambroise

Note : le dit baptême a été fait à la Ste-Famille. Truteau

*L'unique baptême des filles de Vincent Riou & Julienne Drouin, dont nous n'avons pas trouvé l'acte est **Julienne**, mariée à Joseph Lévesque en 1794, Trois-Pistoles. (JFB)*

Baptême -64 1769

RIOU fils (Jean & Bouché)

b. 1769

p/m en blanc

ce lui la na point été faite par le père ambroise,

il l'avait écrit davance

Truteau

*Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de **Joseph** marié à Thérèse Rioux à Trois-Pistoles, 1799. (JFB)*

Baptême -65 1769

RIOU Marie-Reine (Etienne & Véronique Lepage)

b. 15-05-1769, sous condition, Rimouski,

p/m Pierre Lepage & Marie Côté

Ambroise

acte au registre de Trois-Pistoles

Mariage -13 1769

CÔTÉ Pierre (+Jean & Geneviève Bernier) de l'Isle-Verte

CÔTÉ Ysabelle (+Basile & Marie Lepage)

m. 1769, Rimouski,

Ambroise

acte au registre de Trois-Pistoles

La dernière date d'un acte du Père Ambroise Rouillard à Trois-Pistoles, est le 15 mai 1769, baptême # 65.

Louis-Joseph Rouillard, fils de Jean Rouillard et de Jeanne Levasseur, né 28-03-1693, Québec. Il entre chez les Récollets en 1718, sous le nom de Père Ambroise. Son ministère l'amène dans notre région. (Voir actes non aux registres.)

Sources: BRH, vol 4, 1898, p. 52-54; RAPQ, 1941-1942, p. 223;

DBC, vol 3, p. 618; Registre de Trois-Pistoles, 1769.

Voir acte qui suit :

Baptême -66 1770

SOUSSY Marie-Brigitte (nom des parents omis) Soussy en marge

n. 18-08-1769, sous condition, b. 12-01-1770, Trois-Pistoles

p/m Etienne Rioux & Marie Magdeleine Rioux Truteau
Aucun doute qu'il s'agit du premier enfant de Prisque Soucy et M.-Magdeleine Rioux.

Baptême -67 1770

RIOUX Vincent (Jean-Baptiste & Marie-Reine Bouché)
n. 06-11-1768, b. 12-01-1770, Trois-Pistoles Truteau
p/m Louis Michaud & Julienne Drouin
1- *Côté Julienne, 15-10-1798, Isle-Verte*
" *Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kamouraska*
2- *Dubé Scholastique, 12-09-1811, Isle-Verte*
" *Pierre & M.-Geneviève Desnoyers*
d. 05, s. 06-04-1831, Isle-Verte 62 ans 5 mois (63)

Baptême -68 1770

LEBLOND Jean-Baptiste (Nicolas & Angélique Mecteau)
n. 29-12-1769, b. 04-05-1770, Trois-Pistoles Truteau
p/m Etienne Rioux & Marie-Reine Bouché, épouse de Jean Rioux
Voir mariage 1795.

Baptême -69 1770

RIOUX Paul (Vincent & Marie-Julienne Drouin)
n. 26-02, b. 05-05-1770, sous condition, Trois-Pistoles
p/m Rioux & Reine Bouché, femme de Jean Rioux (Truteau)
Vincent Rioux & Marie-Reine Boucher signent
1- *m. Côté M.-Marguerite, 12-08-1794, Isle-Verte*
" *Jos.-Claude & M.-Louise Levasseur, 12-07-1762, Kam.*
2- *m. Marquis Reine, 27-11-1827, Trois-Pistoles*
" *François Louis & Agnès Côté, vers 1762*
vve Joseph Albert, 20-02-1786, Kamouraska
d. 16, s. 19-11-1845, Trois-Pistoles 75 ans
capitaine de milice, sépulture dans l'église.
Reine Marquis, sépulture dans l'église de Trois-Pistoles.

Baptême -70 1770

SOUCY Germain (Gernain & Louise Lepage)
b. 06-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Etienne Rioux & Marie Magdeleine Rioux
m. Petit Archange, 30-07-1787, Rimouski
" *Jean & Marie Careste, 02-10-1752, Louisbourg*
Premier acte du Père J.-Bte de la Brosse, missionnaire jésuite.

Baptême -71 1770

BAUCHE Augustin (Augustin & Josephe Yon/Lebel)

b. 09-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Nicolas Leblond & Véronique Lepage)
Il faut lire Augustin & Josephle Lebel, 19-01-1768, Kamouraska
Josephhe Yon/Dion est la grand-mère (voir m. 1791).

Baptême -72 1770

DAMOUR Louise Véronique (Ambroise & M. Magdeleine St-Laurent)
b. 09-09-1770, Trois-Pistoles de la Brosse
p/m Etienne Rioux & Louise Rioux (*voir m. 1792*).

Baptême -73 1771

PORTEDS Pierre (Rémi & Marie Catherine) micmac de nation
b. 05-10-1771, sous condition, Trois-Pistoles, Truteault
âgée de 3 ans (fille?)
p/m Pierre Arquireaux & Marie-Catherine Laurent

Baptême -74 1771

PORTEICHE Abraham (Rémi & Marie Catherine) micmac de nation
n. 12-01-1771, b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m François Sintre & Marie Jausepht

Baptême -75 1771

SOUSSI Pierre (Prisque & M.-Magdeleine Rioux)
n. 25-(09-1771), b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m Paul Rioux & Marie Geneviève Rioux
m. Asselin Catherine, 12-10-1795, St-Roch-des-Aulnaies
“ Charles & Angélique Béchar, 14-04-1775, Kamouraska

Baptême -76 1771

ST-LAURENT Marie-Geneviève (Joseph & Reine Costé)
n. 15-08-1771, b. 05-10-1771, Trois-Pistoles Truteault
p/m Jean-Baptiste Rioux & Louise Véronique Rioux (*voir m. 1792*)

Baptême 1772

RIOUX Marie Thècle (Vincent & Julienne Drouin)
n. 05-11-1771, Trois-Pistoles, b. 14-01-1772, Isle-Verte
Voir m. 1792.

Baptême -78 1773

RIOUX Nicolas (Jean-Baptiste & Reine Boucher)
n. 05-04, b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Truteault
p/m Paul Rioux & Geneviève (omis)
m. Rehel Julie, 06-11-1798, Rimouski
“ Julien & Marie-Louise Côté, 05-07-1774, Rimouski
d. 17, s. 19-10-1826, Isle-Verte 53 ans 5 mois (50 ans)

Baptême -79 1773

LEBLOND Benjamin (Nicolas & M.-Angélique Valantin/micto)
n. 27-07, (1772) b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Trutault
p/m Ambroise Damour & Marie Josephte Doiron

Baptême -80 1773

RIOUX Jean-Baptiste (Vincent & Julienne Drouin)
n. 28-12-1772, b. 26-05-1773, Trois-Pistoles Trutault
p/m Etienne Rioux le jeune & Françoise Boucher
1- m. Boucher Thérèse, 20-02-1797, Isle-Verte
" Antoine & Thérèse Rioux, 19-02-1776, Kamouraska
2- m. Lévesque Catherine, 02-11-1813, Trois-Pistoles
" J.-Bte & Marthe Michon, 24-07-1753, Montmagny

Baptême 1774

ST-LAURENT M.-Julienne (Joseph & M.-Reine Côté)
âgée d'un mois et vingt-cinq jours, b. 14-08-1774 de la Brosse
p/m Joseph-Marie Simon & M.-Véronique Côté
Acte sur feuille volante au registre de Trois-Pistoles.

Baptême 1774

SOUCI Pierre-Paul (Prisque Soucy & M.-Magdeleine Riou)
b. 14-08-1774, Trois-Pistoles, âgé de vingt et un jour
p/m Paul Dion & M.-Rosalie Côté de la Brosse
Acte sur feuille volante au registre de l'Isle-Verte.
Communiqué par l'abbé Maurice Gagnon, curé de l'Isle-Verte (1995).

Feuille volante signée par le
Père Jean-Baptiste de la
Brosse en 1774.

JE Souffigné Prêtre de la Compagnie de Jésus; Missionnaire des Postes du Domaine
du Roi, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu des pouvoirs, et com-
missions particulières de Monseigneur l'Evêque de Québec, étant en Mission au lieu
Des trois Pistoles l'an mille sept cens soixante
quatorze le quatorzième jour du mois d'Aout
j'ai supplié les cérémonies
du Sacrement de BAPTEME à Pierre Paul Souci
né du légitime Mariage de Prisque Souci, & de Marie
Magdeleine Riou
agé de vingt et un jour
et présenté par Paul Dion, & Marie Rosalie
Côté.
En foi de quoi j'ai fait, signé, et livré le présent Acte
aux dits lieu, jour, mois, et an.

{ Jean Baptiste }
{ de la Brosse }
{ G. Q. }

Baptême 1777

ST-LAURENT Joseph (Joseph & Reine Côté)

b. 26-11-1777, Trois-Pistoles, âge de 5 mois et 21 jours

p/m Charles Lepage & Marie-Magdeleine Côté de la Brosse

Note: *sur feuille volante collé au registre.*

m. Côté Elizabeth, 27-10-1800, Isle-Verte

" Gabriel & Elizabeth Vaillancourt, 25-07-1768, Kamouraska

Mariage 1779

MICHAUD Antoine (Joseph & Marguerite Deslauriers/C.)

LEBLOND Angélique (Nicolas & Angélique Valentin)

Trois-Pistoles 16-08-1779

Ce mariage est aussi au registre de l'Isle-Verte.

Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Baptême -77 1781

RIOUX Stanislas (Etienne Riou & M.-Magdeleine Plourde)

b. 12-08-1781, Trois-Pistoles, âgé de 6 mois et vingt jours

p/m Jean-Baptiste Riou & Marie Marcelline Côté de la Brosse

Note marginale : cet acte n'était pas écrit dans le registre mais sur un papier en partie imprimé et collé au registre.

signé D. Morisset, curé.

Il s'agit du registre du Père Labrosse sur feuilles volantes.

Baptême -110 1781

RIOUX Julien (Jean-Baptiste & Marie-Magdeleine Côté)

b. 12-08-1781, Trois-Pistoles, âgé de dix mois et deux jours

p/m Etienne Rioux & Reine Côté de la Brosse

Note marginale: cet acte n'est point inscrit au registre mais sur un papier en partie imprimé. signé, D. Morisset

Les deux actes de 1781 sont les derniers signés par le Père Jean-Baptiste de la Brosse, missionnaire jésuite, au registre de Trois-Pistoles. Plusieurs actes entre 1770 et 1781 sont disparus à jamais. Cependant les actes notariés seront d'un grand secours pour donner la bonne filiation, en particulier les mariages.

Jean-Baptiste de la Brosse, né le 30 avril 1724, à Magnac, département de la Charente, France, est décédé à Tadoussac le 11 avril 1782. (DBC, vol. 4, pages 457-460.)

La légende veut qu'il ait tracé les plans de la deuxième église. Les paroissiens du temps firent une neuvaine afin qu'un signe du Ciel leur indique l'emplacement du futur temple.

Un certain matin de juillet, les habitants aperçurent un champ de neige, non loin de la première église. Ils attribuèrent ce signe au Père de la Brosse et

bâtirent à l'endroit désigné. Entre les années 1810 et 1814, l'évêque de Québec changera le vocable de la paroisse Notre-Dame-des-Anges pour celui de Notre-Dame-des-Neiges.

Le passage de ce saint missionnaire restera toujours gravé dans la mémoire des Pistolois. La desserte Saint-Jean-Baptiste de la Rivière-Trois-Pistoles porte son nom. Un monument a été érigé en sa mémoire, près de celui du Père Henri Nouvel, autre Jésuite, qui avait célébré la messe le 19 mars 1664, sur les bords de la rivière. (*Relations des Jésuites*, 1664.)

Baptême -82 1783

LARRIVÉE Scholastique (Jean-Baptiste & Geneviève Riou)

n. 10-02-1783, b. 03-09-1783, Trois-Pistoles Leclair

p/m Adrien Leclair, prêtre & Marie Magdeleine St-Laurent

m. Rioux Julien, 08-11-1803, Isle-Verte

" J.-Bte & Madeleine Côté, 27-01-1777, Isle-Verte

Note: Julien Rioux & Scholastique Larrivée sont les parents de Julien né à Trois-Pistoles en 1805, premier prêtre pistolois.

Scholastique Larrivée d. 06, s. 08-01-1836, Trois-Pistoles.

Baptême -83 1783

LEPAGE Benjamin Bénoni (Régis & Marie Joseph Métafé)

n. 10-05-1783, b. 03-09-1783, Trois-Pistoles Leclair

p/m Bénoni Métafé & Suzanne Rioux

Baptême -84 1783

DAMOUR Vincent (Ambroise & Marie-Magdeleine St-Laurent)

n. 06-10-1781, b. 04-09-1783, Trois-Pistoles

p/m Vincent Rioux & Marie Rosalie Cauté Leclair

m. Turcotte Constance, 13-11-1805, Isle-Verte

" J.-Bte & Joseph Métafé, 17-01-1774, L'Islet

Baptême -85 1783

RIOU ELIE (Vincent & Julienne Drouin)

n. 27-12-1782, b. 12-10-1783, Trois-Pistoles

p/m François le Duc & Marie Julienne Rioux Leclair

d. 23, s. 24-04-1835, Trois-Pistoles 54 ans

Baptême -86 1783

ST-LAURENT Calixte (Joseph & Reine Cauté)

n. b. 14-10-1783, Trois-Pistoles

p/m Vincent Rioux & Véronique St-Laurent Leclair

1- m. Larrivée Geneviève, 14-10-1805, Trois-Pistoles

" J.-Bte & Geneviève Rioux, 21-01-1774, ct Saindon

2- m. Lavoie Emérence, 27-10-1828, Trois-Pistoles

" Antoine & Charlotte Morin/V., 02-10-1804, L'Islet

Baptême -87 1783

ST-LAURENT Tharsil (e) Joseph & Reine Cauté)

n. b. 14-10-1783, Trois-Pistoles

p/m Ambroise Damour & Marie Geneviève Rioux

Leclair

m. Lavoie Jean-Baptiste, 23-01-1809, Trois-Pistoles

“ *Ignace & Angélique Plourde, 11-11-1782, Rivière-Ouelle*

Note : *Calixte et Tharsile St-Laurent, premier couple de jumeaux.*

Baptême -89 1783

RIOUX Prime (Etienne & Magdeleine Plourde)

n. 20-11, b. 14-12-1783, Trois-Pistoles

p/m Clément Plourde & Marie Julienne Rioux

Leclair

m. Lepage Catherine, 27-10-1807, Trois-Pistoles

“ *Alexandre & Catherine Nolet, 01-08-1781, ct Louis Cazes*

Baptême -90 1784

SOUSIS Catherine (Prisque & Magdeleine Rioux)

n. 25-01, b. 07-02-1784, Trois-Pistoles

Leclair

p/m François Le Poidevin & Marie Angélique Valantin

Baptême -91 1784

RIOUX Germain (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)

n. 04-02, b. 22-02-1784, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Jean Saindon & Rosalie Côté

m. Saindon Restitue, 12-02-1816, Cacouna

“ *Charles & Josephite Dion, 21-01-1788, Isle-Verte*

Baptême -93 1784

TURCOT Constance (Jean-Baptiste & M.-Josephite Gaumond)

n. 30-06-1784, b. -1784, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Jean-Baptiste Larrivée & Marie Françoise Damour

m. Damour Vincent, 13-11-1805, Isle-Verte

“ *Ambroise & Geneviève St-Laurent, 21-09-1763, Trois-Pistoles*

Baptême -94 1784

DUBE Firmin (Barthélémi & Marie-Louise Lepage)

n. 29-12-1783, b. -1784, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Etienne Riou, seigneur & Geneviève Rouleau

1- m. Simon Rosalie, 11-02-1811, Isle-Verte

“ *Frs-Bénoni & Rose Bergeron/D, 16-10-1791, Isle-Verte*

2- m. Moreau Modeste, 03-09-1821, Cacouna

“ *Jacques & Thérèse Blanchet, 05-04-1793, Montmagny*

Firmin Dubé -2, descendance à Trois-Pistoles par ses filles.

Baptême -95 1784

METAYER Germain (Louis Métaigné & Françoise Moranci)

n. 24-08-1784, b. -1784, Trois-Pistoles
p/m Bénoni Métaigné & Marguerite Granchant Leclair

Baptême -96 1784

RIOUX Joseph (Vincent & Julienne Drouin)
n. 18-08-1784, b. -1784, Trois-Pistoles Leclair
p/m Joseph Goudebou & Geneviève Roulo
m. *Deschamps Rosalie, 04-09-1809, Kamouraska*
“ *Louis & Josephle Bourgelas, 19-02-1776, La Pocatière*
Joseph Rioux est connu sous le nom de Joseph-Jonas.

Baptême -97 1784

ROUSSEAU Ambroise (Antoine & Geneviève Roulolt)
b. 16-10-1784, Trois-Pistoles Leclair
p/m Ambroise Damour & Rosalie Côté
m. *Martel Julie, 16-11-1819, Trois-Pistoles*
“ *Augustin E Ursule-Eliz. Michon, 24-09-1781, Trois-Rivières*
Famille pionnière de Trois-Pistoles par François Rousseau.

Baptême -98 1784

LARRIVÉE Geneviève (Jean-Baptiste & Geneviève Riou)
b. 16-12-1784, Trois-Pistoles, âgée de dix jours Leclair
p/m Prisque Souci & Suzanne Rioux
m. St-Laurent Calixte, 14-10-1805, Trois-Pistoles
“ *Joseph & M.-Reine Côté, 13-07-1767, Isle-Verte*
d. 26, s. 28-02-1828, Trois-Pistoles 25 ans 2 mois

Mariage 13 1784

BOURDIGNON dit RICHARD François (Benoit & Françoise Saindon)
PROULX Charlotte (feu Guillaume & feu Marie-Anne Landais)
m. -1784, Isle-Verte, acte au registre de Trois-Pistoles
témoin : Jean Saindon Leclair

Mariage 14 1784

GENTIL Charles (Louis-Jacque & Barbe Fovel)
de la paroisse de St-Per, dioc. de Coutances, Normandie
VINCENT M.-Angélique (feu François & Marie-Joseph Doiron)
m. 08-11-1784, Trois-Pistoles Leclair
témoins : Jacques Gentil, père; Claude Nolet, beau-père
Descendance à Rimouski.

Baptême -99 1785

GENTIL Marie Barbe (Charles & Angélique Vincent)
n. 07-08, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles Leclair
p/m Jacques Gentil & Marie Julienne Rioux

Baptême -100 1785

RIOUX Esther (Etienne & Magdeleine Plourde)

n. 30-08, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Etienne Rioux & Marie Thècle Rioux

m. *Lévesque Joseph, 04-02-1811, Isle-Verte*

“ *Pierre & Josephite Lavoie, 21-11-1774, Rivière-Ouelle*

Baptême -101 1785

RIOUX Maximien (Etienne & Rosalie Côté)

n. 12-10, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Etienne Rioux & Magdeleine Plourde

1- m. *Larrivée Modeste, 09-10-1810, Trois-Pistoles*

“ *Jean-Baptiste & Geneviève Riou, 21-01-1774, ct Saindon*

2- m. *Sirois Esther, 26-02-1816, Cacouna*

“ *Pierre & Josephite Chalou, 31-01-1780, Kamouraska*

Baptême -102 1785

MORENCY François (Augustin & Marie Josephite Lebel)

n. 20-10, b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m François Le Duc & Geneviève Rouleau

m. *Leclerc Marguerite, 28-01-1806, Isle-Verte*

“ *Louis & Elisabeth Tremblay, 08-01-1781, Ile-aux-Coudres*

Descendance à Trois-Pistoles.

Note: *par ce mariage les familles Leblond, Leclerc, Morency et Rioux, toutes originaires de l'île d'Orléans, sont unies par consanguinité, y compris la famille Godbout. (Voir m. 1791.)*

Baptême -103 1785

RIOUX Euphrosine (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)

n. 24-10, b. (26-10)-1785, Trois-Pistoles

Leclair

p/m Joseph St-Laurent & Suzanne Rioux

m. *Lavoie François, 27-10-1807, Trois-Pistoles*

“ *Ignace & Angélique Plourde, 11-11-1782, Rivière-Ouelle*

d. 29-11, s. 01-12-1860, Trois-Pistoles

Baptême -104 1785

MÉTAYER Soulange (Jacques & M.-Josephite Lévesque)

n. 01-10, (Isle-Verte) b. 26-10-1785, Trois-Pistoles

p/m Bénoni Métayer & Véronique St-Laurent

Leclair

Baptême -105 1785

SOUCI Marie-Reine (Prisque & Magdeleine Rioux)

n. 29-10, b. 13-11-1785, Trois-Pistoles

p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie Reine Boucher

Baptême -107 1786

RIOUX Théotiste (Vincent & Julienne Drouin) jumelle
n. 14-02, b. 03-04-1786, Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Rosalie Rioux Leclair
m. *Lévesque André, 11-11-1805, Isle-Verte*
" *André & M.-Catherine Rioux, 11-01-1777, ct Saindon*

Baptême -108 1786

RIOUX Edesse (Vincent & Julienne Drouin) jumelle
n. 14-02, b. 03-04-1786, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Marie Thècle Rioux Leclair
1- m. *Lévesque Vincent, 01-02-1806, Isle-Verte*
" *André & M.-Catherine Rioux, 11-01-1777, ct Saindon*
2- m. *Caron Louis-Christophe, 10-10-1820, Trois-Pistoles*
" *Michel & Marthe Caron, 22-01-1788, L'Islet*
d. 23, s. 25-08-1868, Trois-Pistoles 82 ans

Fin du premier cahier du registre de Trois-Pistoles.

2e cahier, feuillet 24, du 13-10-1786 au 25-12-1788.

Baptêmes 1786

- b. 1 **MICHAUD Louis Paschal** (Antoine & M.-Angélique Leblond)
n. 29-09, b. 13-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Louis Leblond & Rosalie Côté
m. *Lepage Thérèse, 25-10-1814, Trois-Pistoles*
" *Alexandre & Catherine Nolet, 01-08-1781, ct Cazes*
- b. 3 **JACQUES Louis** (Jacques & Radegonde) micmacs de nation
n. 03-07, b. 11-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Louis Quatre Pattes & Marguerite) de la même nation
- b. 4 **LAURENT Laurent** (Laurent & Marie Cécile) mélicites
b. 21-10-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Paul Bernard & Marie Cécile, de la même nation
- b. 5 **DAMOUR Reine** (feu Ambroise & Reine Pinault) posthume
b. 07-11-1786, Trois-Pistoles Leclair
p/m Maxime Damour deplaine & Véronique St-Laurent

Sépultures 1786

- s. 1 **RIOUX Modeste** s. 10-10-1786, Trois-Pistoles,
âgée de trente-huit mois ou environ Leclair

- s. 2 **DAMOUR (de pleine) Ambroise**, (*époux de Reine Pineau*)
s. 21-10-1786, Trois-Pistoles, âgé d'environ 40 ans Leclaire

Baptêmes 1787

- b. 6 **LEPAGE Antoine** (*Alexandre & Catherine Nolet*)
n. 05, b. 06-02-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Jean-Baptiste Larrivée & Reine Côté
m. Michaud Marguerite, 11-05-1812, Trois-Pistoles
" *Antoine & Angélique Leblond, 16-08-1779, TP*
- b. 7 **LARRIVEE Michel** (*Jean-Baptiste & Geneviève Rioux*)
n. 10, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Claude Larrivée & Marie Côté
- b. 8 **ROUSSEAU François** (*Antoine & Geneviève Rouleau*)
n. 24-03, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m François Godbout & Marie Côté
1- Michaud Marguerite, 01-10-1820, Trois-Pistoles
" *Antoine & Angélique Leblond, 16-08-1779, TP*
ve Antoine Lepage, 11-05-1812, Trois-Pistoles
2- Corbin Charlotte, 11-02-1828, Trois-Pistoles
" *François & Charlotte Morel, 19-02-1787, Kamouraska*
d. 21, fosse bénite 28-06-1836, TP 49 ans 3 mois
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- b. 9 **RIOUX Marie-Geneviève** (*Vincent & Julienne Drouin*)
n. 31-03, b. 11-04-1787, Trois-Pistoles Leclaire
p/m Jean Larrivée & Geneviève Rioux

Mariages 1787

- m. 1 **LARRIVEE Claude** (*Jean-Baptiste & Marguerite Gourdeau*)
PINEAULT Marie-Reine *ve Ambroise Damour*
m. 05-11-1787, Trois-Pistoles Leclaire
témoin, Jean baptiste Larrivé, *frère*
- m. 2 **PLOURDE Clément** (*feu Pierre & Louise Hudon dit Beaulieu*)
DAMOUR Françoise (*+Ambroise & feu M.-Magdeleine St-Laurent*)
m. 05-11-1787, Trois-Pistoles Leclaire
Françoise Damour, voir b. 53 (1766)
Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Les baptêmes # 10, 11, 12, se trouvent dans le second cahier, entre un acte du 5 novembre 1785, et un acte du 11 février 1788.

Ce sont trois baptêmes en date du 10 mai 1805. Le Courtois
Aussi du 1er mai 1805, 2e cahier, pages 71-72. Le Courtois

Note : Le registre de 1805, M. Le Courtois ne l'a jamais vu, comment aurait-il pu y inscrire les trois actes de 1805? Il salue très humblement M. Dorval, 17 juillet 1806. L'abbé J. Dorval, curé de St-André de Kamouraska, avait été chargé de la desserte de Trois-Pistoles en 1805.

Baptêmes 1788

b. 13 **COTE Louis Gonsague** (Louis & Brigitte Albert)
n. 17-01, b. 11-02-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Gabriel Côté & Thérèse Côté
d. 17, s. 18-03-1842, Isle-Verte 55 ans

Note: prénom du père omis à l'acte du baptême.

b. 14 **METAYÉ Augustin** (Louis lemoitayé & Françoise Moranci)
n. 21, b. 22-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Augustin Morenci dit bauché & Rosalie Côté

b. 15 **PLOURDE Joseph** (Clément & Françoise Damour)
b. 10-10-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Paul Rioux & Véronique Damour

b. 16 **MICHAUD Etienne** (Antoine & Marie Angélique Leblond)
n. b. 12-10-1788, Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Françoise Bouché Leclair

b. 17 **ROUSSEAU Laurent** (Antoine & Geneviève Rouleau)
n. 15-10, b. 24-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Augustin Morenci & Magdeleine Côté
m. Rosalie Lévesque, 01-02-1813, St-André, Kam.
" Joseph & Josephte Dubé, 13-11-1780, Rivière-Ouelle

b. 18 **LARRIVÉE François** (Jean & Geneviève Rioux)
n. b. 25-12-1788, Trois-Pistoles Leclair
p/m Vincent Rioux & Reine Côté

Mariage 1788

m. 3 **SAINDON Charles** (Michel Syndon, & Marie bel Fontaine)
HION (DION) M.-Joseph (Basile & feu Ursule Côté) (b. 54)
m. 21-01-1788, Trois-Pistoles Leclair
Ce mariage est aussi au registre de l'Isle-Verte,
Michel Saindon est notaire royal.

Sépulture 1788

s. 3 **DROUIN Julienne** Leclair
s. 26-12-...., Trois-Pistoles, âgée d'environ 40 ans

Note : *Julienne Drouin, b. 17-03-1746, Ste-Famille, Ile-d'Orléans, épouse de Vincent Riou, s. 26-12-1788, Trois-Pistoles. (Tanguay, vol 3, p. 455.)*

Adrien Leclaire, prêtre, desservant faisant les fonctions curiales à Trois-Pistoles.

Je soussigné Damase Morisset, Prêtre, Chanoine du Chapitre de Saint-Germain de Rimouski, curé de la paroisse Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, dans le district de Kamouraska, étant dûment assermenté, certifie que le présent registre contient une copie dûment examinée, vidimée par moi, et conforme aux actes entrés dans les cahiers et registres originaux de l'État civil, déposés parmi les archives de la Fabrique de la susdite paroisse de Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles.

A Fraserville, ce deuxième jour d'avril l'an mil neuf cent sept.

Et j'ai signé D. Morisset ptre curé
Assermenté et signé devant moi,
Protonotaire de la Cour Supérieure,
dans et pour le District de Kamouraska
à Fraserville, ce deux avril mil neuf
cent septPelletier

Fin du deuxième cahier.

Les actes de 1789 jusqu'à juillet 1790 ne sont pas au registre de l'Isle-Verte. Où sont-ils?

Baptême 1789

b. *Gentil Moïse (Charles & Angélique Vincent)*
n. 14, Trois-Pistoles, b. 15-09-1789, Isle-Verte

m. Landry Judith, 16-02-1824, St-André, Kam.

" Joseph & Judith Landry, 02-03-1801, St-André, Kam.

À partir de 1790, les actes qui suivront sont par ordre alphabétique, non par ordre numérique. (JFB)

Baptêmes 1790

b. 3 **MICHAUD Joseph** (Antoine & M.-Angélique Leblond)
n. 04-04, b. 16-07-1790, Trois-Pistoles Plessis
p/m Jean-Baptiste Leblond & Marie-Josephite Martin
ondoyé par Messire Adrien Leclerc, curé de cette paroisse

b. 6 **RIOUX Marie-Rosalie** (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)
n. 28-09, b. 21-11-1790, Trois-Pistoles Pâquet

p/m Joseph Rioux & Marie St-Laurent (ondoyée à la maison)
m. Beaulieu Henri, 20-07-1812, Trois-Pistoles

“ Augustin & Josephte Martin, 10-02-1766, Riv.-Ouelle
d. 26-11, s. 01-12-1834, Trois-Pistoles 44 ans

Note: premières sépultures dans le nouveau cimetière avec son enfant anonyme.

b. 2 **RIOUX Modeste** (Etienne & Marie-Rosalie Côté)
n. 01-06, b. sous condition 16-07-1790, Trois-Pistoles
p/m Benjamin Côté & Marie-Françoise Côté Plessis
m. Bélanger Michel, 26-10-1812, Trois-Pistoles
“ Ls-François & Josephte Caron, 24-10-1768, SJPJ

b. 1 **ROUSSEAU Basile** (Antoine & Geneviève Roulo)
n. 15-05, b. sous condition 16-07-1790, Trois-Pistoles
p/m Basil Bauché dit Morency & M. Suzanne Rioux Plessis

Baptêmes 1791

b. 9 **GAUDREAU Théodore** (Joseph Gaudro & Pélagie Dufour)
n. 07-07, b. 14-08-1791, Trois-Pistoles, Pâquet
p/m Augustin Beaulieu & Françoise Boucher, (Paul Rioux)

b. 10 **LARRIVÉE M.-Suzanne** (Jean-Baptiste & M.-Geneviève Rioux)
n. 17-07, b. 14-08-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Nicolas Rioux & Véronique St-Laurent
m. Caron Prosper, 20-07-1812, Trois-Pistoles
“ Pi.-Basile & Judith Pelletier, 04-10-1773, La Pocatière

b. 8 **LEPAGE Justine** (François Régis & Josephte Méteillier)
n. 14, b. 20-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Louis Leclair & Marie Justine Rioux
Note : Lepage inscrit La Faussais au registre.
m. Larrivée Jean-Baptiste, 17-02-1817, Cacouna
“ J.-Bte & Geneviève Rioux, 20-01-1774, ct Saindon
vf Ursule Voisine, 25-01-1802, Kamouraska

b. 11 **LETOURNEAU Claude** (Jacques & Marie Meunier)
n. b. 05-11-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Claude Larrivée & Josephte Guimond (J.-Bte Turcotte)

b. 7 **PLOURDE Adrien** (Clément & Françoise Damour)
n. 23-01, b. 20-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Maxime Damour & Magdeleine Plourde

b. 12 **SIMON Michel** (Michel & Geneviève Côté)
n. 13-10, b. 06-11-1791, Trois-Pistoles Pâquet
p/m J.-Bte Rioux & Josephte Martin (Augustin Beaulieu)

Mariages 1791

- m. 3 **BAUCHER dit MORENCY Augustin** (Augustin & Josephite Lebel)
ST-LAURENT Véronique (Joseph & Reine Côté)
 m. 10-10-1791, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 1 **GODBOUT François** (François & feu Angélique Gendron)
LEBLOND Félicité (Nicolas & Angélique Valentin)
 m. 31-01-1791, Trois-Pistoles Pâquet
*François Godbout originaire de Ste-Famille, Ile d'Orléans
 Famille pionnière de Trois-Pistoles et Isle-Verte.
 lignée ancestrale d'Adélard Godbout, premier ministre de la Province de
 Québec.
 François Godbout, d. 22, s. 23-05-1840, Isle-Verte, 86 ans*
- m. 2 **PELLETIER François** (Jean-Charles & Ursule Bernier)
RIOUX Marie-Suzanne (Étienne & feu Véronique Lepage)
 m. 28-02-1791, Trois-Pistoles Pâquet
*François Pelletier originaire de Rivière-Ouelle.
 Famille pionnière de Trois-Pistoles et Saint-Simon.
 Même lignée ancestrale pour les autres familles Pelletier.*

Baptêmes 1792

- b. 1 **GODBOUT François** (François & Félicité Leblond)
 n. 17-11-1791, b. 05-01-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Jean-Baptiste Leblond & Rosalie Côté (Étienne Rioux)
*m. Côté Restitue, 10-09-1821, Isle-Verte
 " Augustin & Luce Côté, 13-09-1796, Isle-Verte
 d. 10, s. 12-01-1870, Isle-Verte 82 ans*
- b. **GODBOUT Joseph** (François & Félicité Leblond)
 p/m Joseph Rioux & Rosalie Rioux Pâquet
 n. 09-11, b. 30-12-1792, Trois-Pistoles
*m. Rioux Anastasie, 01-09-1818, Trois-Pistoles
 " Paul & Marguerite Côté, 12-02-1794, Isle-Verte*
- b. 9 **LARRIVE Marie** (Claude & Reine Pineau)
 n. 06, 11, b. 30-12-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Augustin Meunier & Reine Côté
*1- m. Dubé Antoine, 09-11-1812, Trois-Pistoles
 " Pierre & M.-Louise Desnoyers,
 2- m. Lévesque Sylvestre, 17-01-1837, Isle-Verte
 " Jean & Josephite Landry, 30-10-1790, Kamouraska*

- b. 7 **LEPAGE/MOLLET Rosalie** (Alexandre & M.-Catherine Nolet)
 n. 17-09, b. 04-10-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Antoine Rousseau & Geneviève Rouleau
 m. *Jean Pierre, 22-04-1811, Trois-Pistoles*
 “ *Frs-Régis & Josephite Gauvin, 23-02-1778, SJPJ*
- b. 3 **MICHAUD M.-Marguerite** (Antoine & M. Angélique Leblond)
 n. 17-03, b. 28-04-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Nicolas Leblond & Josephite Beaulieu
 1e m. *Lepage Antoine, 11-05-1812, Trois-Pistoles*
 “ *Alexandre & Cath. Nolet, 01-08-1781, ct Cazes*
 2e m. *Rousseau François, 01-10-1820, Trois-Pistoles*
 “ *Antoine & Gen. Rouleau, 31-07-1780, St-Laurent, I.O.*
- b. 6 **RIOUX Etienne** (Etienne & Marie-Rose Côté)
 n. 23-07, b. 02-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Gabriel Côté & Marie Elisabeth Lepage
 m. *Côté Elisabeth, 11-11-1817, Cacouna*
 “ *Ignace & Elizabeth Chalou, 26-10-1789, Isle-Verte*
d. 16, s. 17-04-1852, Trois-Pistoles 59 ans 8 1/2 mois
- b. 2 **RIOUX Vital Isaac** (Jean-Baptiste & M.-Magdeleine Côté)
 n. 12-03, b. 28-04-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 p/m Jean-Baptiste Damour & Marie Françoise Côté

Mariages 1792

- m. 1 **LEVEQUE Charles** (feu Jean & M. Marthe Michon)
 Kamouraska
 habitant de la paroisse de l'Isle-Verte
RIOUX Marie (Vincent & feu Julienne Drouin)
 m. 20-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 2 **MARQUIS Alexandre** (Joseph & Françoise Côté) L'Islet
 habitant de la paroisse de l'Isle-Verte
ST-LAURENT Marie (Joseph & Reine Côté)
 m. 27-08-1792, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 3 **PLOURDE Gabriel** (Pierre & Louise Beaulieu/H)
DAMOUR Lse-Véronique (Ambroise & M.-Magdeleine St-Laurent)
 m. 08-10-1792, Trois-Pistoles Pâquet
 Note: *Gabriel Plourde, frère de Clément, m. 1787*

Sépulture 1792

- s. 2 **CÔTÉ Geneviève** épouse de Michel Simon, Pâquet
d. 18, s. 19, fosse bénite le 26-08-1792, TP, 34 ans

Baptêmes 1793

- b. 4 **MORENCI Joseph** (Augustin & Véronique St-Laurent)
n. b. 23-03-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Joseph St-Laurent & M. Joseph Lebel, épouse
Augustin Bauché dit Morenci
m. Leclerc Louise, 22-08-1815, Trois-Pistoles
" *Ls & Elisabeth Tremblay, 08-01-1781, Ile-aux-Coudres*
- b. 3 **PLOURDE Marie Julienne** (Clément & Françoise Damour)
n. 05, b. 23-03-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Joseph Rioux fils & Julienne Damour
m. Simon/Cimon Henri, 04-05-1812, Trois-Pistoles
" *J.-Bte & Angélique Deschênes, 23-01-1775,*
Riv.-Ouelle
vf Julie Côté, 19-01-1801, Isle-Verte
- b. 5 **RICHARD Michel** (Michel & Marie) micmacs
n. 04, b. 20-05-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Basile Morency & M. Joseph Lévesque
Michel Richard & Marie résidents de cette paroisse
- b. 2 **RIOUX Barbe** (Etienne & Magdeleine Plourde)
n. 04, b. 20-01-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Paul Rioux, fils & Radegonde Rioux
- b. 1 **RIOUX Eloi** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
n. 07, b. 20-01-1793, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Gabriel Côté & M.-Reine Boucher (J.-Bte Rioux)
m. Plourde Euphrosine, 09-11-1812, Trois-Pistoles
" *Clément & Françoise Damours, 05-11-1787, TP*
d. 09, s. 11-04-1877, Trois-Pistoles 84 ans 3 mois
- b. 6 **ROUSSEAU M. Geneviève** (Antoine & Geneviève Rouleau)
n. 26-10, b. 03-11-1793, Trois-Pistoles Robitaille
p/m J.-Bte Morin & Marie-Anne Dubé
m. Boucher Louis, 29-10-1821, Trois-Pistoles
" *Vincent & Félicité Pelletier, 06-11-1780, SRA*



Eloi Rioux du Bocage
Source : Auberge Le Borage.

Sépulture 1793

- s. 10 **SAINT-LAURENT Véronique** épouse d'Augustin Baucher
d. 09, s. 10-01-1793, Trois-Pistoles, 25 ans Pâquet

Baptêmes 1794

- b. 2 **GODBOUT Véronique** (François & Félicité Leblond)
n. 23, b. 27-04-1794, Trois-Pistoles Pâquet
p/m Nicolas Leblond & Geneviève Rouleau
- b. 4 **LECLERC François** (Louis & Elisabeth Tremblay)
n. 29, b. 30-11-1794, Trois-Pistoles Genest
p/m Jacques Miville dit Deschênes & Catherine Laplante
1- m. Rioux Rose, 31-01-1820, Trois-Pistoles
" J.-Bte & Suzanne Côté, 31-01-1792, Isle-Verte
2- m. Côté Salomé, 17-02-1824, Trois-Pistoles
" Benjamin & Charlotte Côté, 08-11-1796, Isle-Verte

Mariages 1794

- m. 4 **COTE Bénoni** (Joseph & Louise Levasseur) (b. 48)
LEVEQUE Judith (feu Jean & M. Marthe Michaud)
m. 29-09-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Note : Michaud, il faut lire Michon. (JFB)
- m. 3 **DAMOUR Maxime** (Ambroise & feu Magdeleine St-Laurent)
COTE M. Françoise (Jean & feu Catherine Deschênes)
m. 24-02-1794, Trois-Pistoles Pâquet
- m. 5 **1- LEVEQUE Joseph** (Jean & M.-Marthe Michon)
RIOUX M. Julienne (Vincent & feu Julienne Drouin) (b. 63)
m. 29-09-1794, Trois-Pistoles Pâquet
2- LAPLANTE M.-Thècle (Jean-Alex. & Geneviève Raymond)
m. 13-02-1797, Kamouraska
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- m. 1 **ST-ONGE Pierre** (Jean-Marie & M. Rosalie Lebel)
RIOUX Rosalie (Jean-Baptiste & M. Reine Boucher)
m. 20-01-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Note : Payan dit St-Onge/Saintonge.
- m. 2 **1- Simon Michel** (François & Dorothée Gagnon)
résident de la paroisse de l'Isle-Verte
vf Geneviève Côté, 09-08-1778, ct Saindon
2- Dubé Marie-Anne (Barthélémi & feu Angélique
H/Beaulieu)
m. 20-01-1794, Trois-Pistoles Pâquet
Famille pionnière de Trois-Pistoles. (Simon aussi Cimon).

Sépultures 1794

- s. 1 **CÔTÉ Rosalie** épouse de Etienne Rioux, seigneur
d. 17, s. 19-01-1794, Trois-Pistoles, 39 ans Pâquet

- s. 3 **Marie-Angélique**, sauvagesse Charles Genest
 épouse de Joachim, sauvage de la baie des Chaleurs
 d. 29, s. 30-10-1794, Trois-Pistoles, 27 ans

Baptêmes 1795

- b. 11 **BERIAU Olivier** (Olivier & Marguerite Hudon/Beaulieu)
 n. 03, b. 04-10-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Dubé & Marie Josephte Métayer
- b. 1 **DAMOUR Ambroise** (Maxime & Marie Côté)
 n. 07, b. 08-01-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Etienne Damour & Cécile Rioux
- b. 3 **GENTIL Marie Thècle** (Charles & M. Angélique Nolet)
 n. 05, b. 08-02-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Bénoni Métayé & M. Catherine Nolet
- b. 10 **GUERER dit DUMONT Théodore**
 (J.-Bte & Angélique Deschênes)
 n. 03, b. 04-09-1795, Trois-Pistoles (fille) Genest
 p/m Etienne Rioux & M. Françoise Côté
Note: Jean-Baptiste Guerré dit Dumont, meunier.
- b. 13 **LEBLOND Jean-Baptiste** (Jean-Baptiste & Julienne Damour)
 n. 23-11, b. 10-12-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Jean-Baptiste Damour & Théotiste Leblond
- b. 8 **LEPAGE Cécile** (Alexandre & Catherine Nollet)
 n. 05, b. 17-05-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Rioux & Cécile Rioux
- b. 12 **METAYER M. Geneviève** (Bénoni & M. Geneviève Lepage)
 n. 24, b. 25-10-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Etienne Rioux & M. Josephte Métayer
- b. 7 **PLOURDE Raphaël** (Clément & Françoise Damour)
 n. 08, b. 12-05-1795, Trois-Pistoles, (père absent)
 p/m Etienne Damour & Magdeleine Rioux Genest
- b. 5 **RICHARD Jean** (Michel & Marie René) micmacs
 n. b. 07-04-1795, Trois-Pistoles (père absent) Genest
 p/m J.-Bte Larrivée & Catherine Grande-Anoe. grand-mère
- b. 2 **RIOUX Célestin** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
 n. b. 08-02-1795, Trois-Pistoles Genest
 p/m Jean-Baptiste Rioux, grand-père & Françoise Boucher

- b. 4 **RIOUX Edésie** (Edesse) (Etienne & Magdeleine Plourde)
n. 02, b. 04-03-1795, Trois-Pistoles (père absent)
p/m Paul Rioux & Joseph Lévêque Genest
- b. 9 **RIOUX Honoré** (Paul & Marguerite Côté)
n. 14, b. 17-05-1795, Trois-Pistoles Genest
p/m Vincent Rioux, grand-père & Joseph Lévêque

Mariages 1795

- m. 2 **COTE Benjamin** (Gabriel & feu Elisabeth Vaillancourt)
ASSELIN Félicité (Louis & Françoise Hion) Isle-Verte
m. 03-08-1795, Isle-Verte, reg. Trois-Pistoles Genest
- m. 1 **LEBLOND Jean-Baptiste** (Nicolas & Angélique Valentin)
DAMOUR Julienne (feu Ambroise & feu Marie St-Laurent)
m. 19-01-1795, Trois-Pistoles Genest

Sépultures 1795

- s. 1 **PLOURDE Magdeleine** épouse d'Etienne Rioux
d. 08, s. 10-03-1795, Trois-Pistoles, 36 ans Genest
- s. 2 **RIOUX Marie Julienne** épouse de Joseph Lévêque,
d. 08, s. 09-09-1795, Trois-Pistoles, 28 ans Genest

Baptêmes 1796

- b. 10 **COTE Ursule** (Benjamin & Félicité Asselin)
n. 19-10, b. 06-11-1796, Trois-Pistoles
p/m Basile Côté & Anastasie Asselin Genest
- b. 3 **GODBOUT Thècle** (François & Félicité Leblond)
26-04, b. 01-05-1796, Trois-Pistoles
p/m Maxime Damour & Théotiste Leblond Genest
- b. 2 **LARRIVE Michel** (Claude & Reine Pinault) laboureur
n. 10, b. 19-03-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Larrivé & Marie Catherine Nollet
- b. 4 **RIOUX Modeste** (Paul & Marguerite Côté)
n. 11, b. 18-05-1796, Trois-Pistoles
p/m Jean-Baptiste Rioux & Suzanne Côté Genest
- b. 1 **RIOUX Rosalie** (Joseph & Pélagie Asselin)
n. 03, b. 06-02-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Etienne Rioux, seigneur & Félicité Asselin
- b. 5 **ROUSSEAU Agathe** (Antoine & Geneviève Rouleau)
laboureur
n. 12, b. 22-05-1796, Trois-Pistoles Genest
p/m Alexandre Lepage & Joseph Hudon dit Beaulieu

Mariage 1796

- m. 1 **ST-LAURENT Pierre** (*Joseph & Louise Rioux*) laboureur
vf Marie Barbe Méthot, 01-09-1788, Cap-St-Ignace
BEAULIEU/H Josephte (feu Augustin & Josephte Martin)
m. 22-08-1796, Trois-Pistoles Genest

Sépultures 1796

- s. 3 **BEAULIEU Augustin**, laboureur de ce lieu (54 ans)
d. 17, s. 18-05-1796, Trois-Pistoles, 57 ans Genest
époux de Josephte Martin, 10-02-1766, Rivière-Ouelle
Augustin Beaulieu dit Hudon, b. 25-04-1742, Rivière-Ouelle
fils de Louis-Charles et d'Angélique Lévesque.
Lignée ancestrale de J.-François Beaulieu. (JFB)
- s. 2 **LAVOIE Josephte**, épouse de Sieur Etienne Rioux
d. 01, s. 02-05-1796, Trois-Pistoles, 31 ans Genest
- s. 1 **LEVEQUE Marie Josephte**, épouse de Jacques Métayer,
d. 03, s. 05-01-1796, Trois-Pistoles, 36 ans Genest

Baptêmes 1797

- b. 10 **BAUCHER dit MORENCY Cyriaque** (Basile & Charlotte Lizot)
n. 15, b. 26-11-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Augustin Bauché dit Morency & Félicité Asselin
- b. 1 **BERIAU Christian** (Olivier & Marguerite Hudon/B.)
n. 15, b. 18-04-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean François Régis Lepage & Françoise Bériau)
- b. 2 **BERNIER Jean-Baptiste** (Jean & Marie Bédaquechite)
n. 10-05, b. 24-06-1797, Trois-Pistoles, malécites
p/m André St-Laurent & Anne Bédaquechite Genest
- b. 8 **LEBLOND Paul** (J.-Bte & Julienne Damour) laboureur
n. 30-09, b. 22-10-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Clément Plourde & M. Josephte Miv./Deschênes)
- b. 7 **LEPAGE Marie-Thérèse** (Alexandre & M. Catherine Nollet)
n. 13, b. 27-08-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Turcotte & M. Thérèse Rioux
- b. 3 **PEUPE Christine** (Simon & M. Judith Bédaquechite)
n. 24-05, b. 24-06-1797, Trois-Pistoles, malécites
p/m Augustin Meunier & M. Christine Bédaquechite Genest
- b. 9 **PLOURDE Louise Véronique** (Clément & Françoise Damour)
n. 26-10, b. 05-11-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Nicolas Larrivée & Elisabeth Michaud

- b. 11 **RIOUX Edouard** (Etienne & Judith Morais) laboureur
n. 30-11, b. 17-12-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph Rioux & Elizabeth Rioux
- b. 6 **M. RIOUX Céleste** (Paul & M. Marguerite Côté)
n. 09, b. 27-08-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Paul Côté & Catherine Lévêque
- b. 4 **RIOUX M. Dudule** (Joseph & Pélagie Asselin) seigneur
n. b. 10-07-1797, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Elisabeth Rioux

Mariage 1797

- m. 1 **LAVOIE Marcel** (Jean & Josephthe Bérubé) Rivière-Ouelle
RIOUX Cécile (Etienne & feu Rosalie Côté)
m. 09-01-1797, Trois-Pistoles Genest
Famille pionnière de Trois-Pistoles.

Sépultures 1797

- s. 3 **RIOUX Marie Thècle**, épouse de Charles Lévesque
d. 15, s. 16-05-1797, Trois-Pistoles 25 ans Genest
- s. 7 **RIOUX M. Madeleine**, épouse de Nicolas Lepage
d. 28, s. 29-12-1797, Trois-Pistoles, 77 ans Genest

Baptêmes 1798

- b. 10 **BAUCHER M. Judith** (Basile & M. Charlotte Lizot)
n. 16-11, b. 02-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Rioux & M. Josephthe Lebel
Note : lignée Baucher descendance à Morency
- b. 6 **BEAULIEU/H Marie Julie** (Augustin & Josephthe Deschênes)
n. 01, b. 06-09-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Leblond & Josephthe Martin
- b. 3 **COTE Cécile** (Benjamin & Félicité Asselin) laboureur
n. 31-03, b. 15-04-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Rioux & Pélagie Asselin
- b. 2 **DAMOUR Joseph** (Maxime & Marie Côté) laboureur
n. 31-01, b. 11-02-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Julienne Damour
- b. 4 **DAMOUR M. Céleste** (J.-Bte & Elisabeth Boucher) laboureur
n. 29-05, b. 10-06-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Jean-Baptiste Leblond & Françoise Damour

- b. 7 **LEVEQUE Joseph** (Joseph & M. Thècle Labourier)
n. 08, b. 16-09-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Charles Lévêque & Marie Catherine Levêque
- b. 11 **RIOUX Eloi** (Joseph & Pélagie Asselin) jumeau
n. 21, b. 23-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Michel Côté & Solange Lepage
- b. 8 **RIOUX Etienne Isaïe** (Jean-Baptiste & Suzanne Côté)
n. 13-09, b. 07-10-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Benjamin Côté & Pélagie Asselin
- b. 12 **RIOUX Raphaël** (Joseph & Pélagie Asselin) jumeau
n. 21, b. 23-12-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Benjamin Côté & Marie-Thérèse Rioux
- b. 1 **ROUSSEAU Alexis** (Antoine & *Geneviève Rouleau*)
n. 31-01, b. 11-02-1798, Trois-Pistoles Genest
p/m Alexis Lepoitevin & Théotiste Blié
Note : nom de la mère omis à l'acte.

Mariage 1798

- m. 1 **LEVEQUE Charles** vf Marie Thècle Rioux
LEBLOND Théotiste (Nicolas & M.-Angélique Valentin)
m. 06-11-1798, Trois-Pistoles Genest

Baptêmes 1799

- b. 10 **BAUCHER/M. Joseph** (Basile & M. Charlotte Lizot)
n. 22, b. 26-12-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph Rioux & Julienne Perrault
- b. 7 **DESCHENES Joseph** (Joseph & Marie-Anne Hudon) meunier
n. 18, b. 24-11-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Joseph St-Laurent & Ursule Hudon dit Beaulieu
Famille pionnière de Trois-Pistoles et l'Isle-Verte.
- b. 3 **EMOND Marie-Julie** (Barthélémi & Marie Julie Ouellet)
n. 06, b. 21-04-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Augustin Meunier & Marie Tharsile St-Laurent
- b. 5 **LEBLOND Honoré** (Jean-Baptiste & Julienne Damour)
n. 10, b. 18-08-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Nicolas Leblond & Françoise Damour
- b. 6 **LEPAGE Alexandre** (Alexandre & M. Catherine Nollet)
n. 20, b. 21-10-1799, Trois-Pistoles Genest
p/m Charles Turcotte & Marie Catherine Lepage

- b. 1 **LEPOTEVIN Raphaël** (Alexis & Théotiste Blié)
 n. 04, b. 10-03-1799, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Rioux & Elisabeth.....
- b. 11 **LEVEQUE Marie Victorine** (Charles & Théotiste Leblond)
 n. 24, b. 27-12-1799, Trois-Pistoles Genest
 p/m Jean-Baptiste Leblond & Marie Catherine Lévêque
- b. 2 **METAYER Solange** (Jacques & Marguerite Turcotte)
 n. 25, b. 26-03-1799, Trois-Pistoles Genest
 p/m Pierre Turcotte & Apolline Lepage
- b. 4 **RIOUX Anastasie** (Paul & M. Marguerite Côté)
 n. 10, b. 21-04-1799, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Rioux & Scholastique Côté
- b. 9 **RIOUX Julienne** (Jean-Baptiste & Thérèse Boucher)
 n. b. 15-12-1799, Trois-Pistoles Genest
 p/m Vincent Rioux & Félicité Asselin

Mariage 1799

- m. 1 **RIOUX Joseph** (Jean-Baptiste & M.-Reine Boucher)
RIOUX Thérèse (Jean-Baptiste & Magdeleine Côté)
 m. 29-01-1799, Trois-Pistoles Genest
 dispense trois au quatre de consanguinité.

Joseph Rioux est le premier homme du nom Rioux à se marier à Trois-Pistoles, 102 ans après l'arrivée de son ancêtre, et il épouse Thérèse Rioux. De cette famille sont nés Luc & Suzanne qui suivent.

Rioux Luc alias Lucas, n. 22-01, b. 03-03-1813, Trois-Pistoles

m. Grignon Josette, 08-05-1841, Duck Creek, Wisconsin, USA

*“ Jean-Baptiste & Domitilde Grenon, créoles
 d. 09-04-1876, Green Bay, Wisconsin, USA 63 ans 2 mois*

La maison de Lucas Rioux fait partie du Patrimoine Historique Américain.

Créoles : issus de l'union entre Français et Amérindiens.

Rioux Suzanne n. 16, b. 21-07-1806, Trois-Pistoles

m. Caron Boniface, 10-09-1852, St-Simon

*“ Michel & M.-Marthe Caron, 22-01-1788, L'Islet
 of Domine Bérubé, 02-08-1831, Trois-Pistoles*

Une lettre de Suzanne à son frère Luc révèle qu'elle est institutrice à St-Simon et qu'elle veut être religieuse. Boniface va changer sa destinée. Tous les deux iront s'établir en Illinois, USA, où ils sont décédés.

Source : *Memories of Old Duck Creek*, par Jeanne Rioux/Rentmeester, descendante en lignée directe de Luc.

Mme Jeanne Rioux est membre à vie de l'Association des Familles Rioux d'Amérique. Elle est une historienne de grande renommée et son oeuvre est considérable, dont 5 volumes et plusieurs lettres inédites. (JFB)

La devise des Rioux s'applique bien: «Là ou ailleurs»

LA FAMILLE PETIT

Petit Jean (Joseph & Anne/Jeanne Dumas)

Careste Marie (Mathieu & Marie Martisse)

m. 12-10-1752, Louisbourg

Jean Petit dit Levent, soldat de la compagnie Cabanac, est originaire de Saint-Julien, Loire, Dauphiné.

Marie Careste est originaire d'Uztaritz, évêché de Bayonne, au pays **basque**. (Bona Arsenault, Histoire et Généalogie des Acadiens, vol. 5, p. 1948.)

Jean Petit va s'établir au Bic vers 1772. Ils auront au moins 8 enfants, dont Angélique qui suit. Jean Petit est décédé avant 1777. En 1787, la famille Petit se fait concéder un terrain par le seigneur Etienne Rioux et les héritiers, pour leur établissement. Il s'agit de l'auberge des pilotes, sise à l'Islet-au-Flocon, le futur Saint-Fabien-sur-Mer.

Afin de mieux comprendre l'historique de cette famille, nous devons expliquer que les trois seigneuries Rioux forment la desserte de Trois-Pistoles, comme le démontre une carte marine incluse dans cette monographie, que le Bic signifie les montagnes du Bic dont une partie est dans la seigneurie Nicolas Rioux, concédée en 1751, achetée par Joseph Drapeau en 1790.

Jean-Baptiste b. 1767, Trois-Pistoles

m. St-Félix Madeleine, 16-02-1801, Montnagny

“ Jacques-Jean & M.-Anne Bernier, 20-01-1766, Cap-St-Ignace maître-pilote en 1801; s. 09-12-1819, Isle-Verte

Angélique n. 13-09, b. 04-10-1772, Bic, acte à Restigouche acte de baptême de Marie-Angélique :

«Le quatre octobre mil sept cent soixante et douze, au Bic j'ai baptisé sous condition Angèle née le treize du même lieu du légitime mariage de Jean petit et de Marie Caresse son épouse. Le perein a été Mr. Godfroi de Tonnancourt et Claire petit, la marreine. signé fr Charles Bailly ptre»

Angélique m. Peter Boorth, vers 1796, en Europe
s. 19-09-1821, Trois-Pistoles (46 ans)
Au registre : veuve de Peter Boors.
C'est notre Angélique Petit des Montagnes du Bic.
Note : 2 enfants dont les baptêmes sont au registre de Trois-Pistoles.
Louise et Angélique, b. 27-10-1808, dans la maison paternelle,
dans le Bic, père absent. Officiant Hot ptre
Note : Guillaume de L'équipage est le parrain de Louise.
Variantes du nom : Boorth, aussi Boors, Booze, Bause.

1a : ACTES NON AUX REGISTRES :

- 1748 Lepage Germain** (Pierre & M.-Anne de Trépagny)
Riou Geneviève (Nicolas & Louise Asselin) (b. 5)
m. vers 1748, aucun acte trouvé.
- 1753 Lévesque Joseph** (Pi.-Joachim & Angélique Letartre)
Caron Marie
greffe Dupont, 03-11-1753
Josephte m. Jacques Métayer, 18-10-1784, Isle-Verte
- 1756 Riou Vincent** époux de Catherine Côté
Catherine citée veuve le 22-05-1756 (b. 32)
Inventaire des biens de veuve Vincent Riou, le 05-11-1756,
greffe DuLaurent.
- 1756 Riou Pierre** succession **intestat** en 1757.
- 1760 Rioux Thérèse** née vers 1760 (Trois-Pistoles)
m. Boucher Antoine, 19-02-1776, Kamouraska
veuf Elisabeth Bergeron, 02-09-1771, Kamouraska
contrat de mariage, 16-02-1776, greffe Saindon
d. 27, s. 29-05-1840, Isle-Verte 80 ans
- 1760 Gerbert Catherine** veuve Nicolas Riou
décédée après 1760 et avant 1766.
- 1762 Dion Basile** (Jean & Marthe Bauché)
Côté M.-Ursule (Gabriel & Madeleine Lebel)
vers 1762 (voir 1779)
- 1763 Lévesque Jean** (Michel & Hélène Mouieux)
Bouillon Françoise (Jacques & Marie St-Laurent)
contrat de mariage, 29-01-1763, déposé greffe C. Panet
Jean Lévesque originaire du diocèse du Mans.
Contrat sous seing privé par le Père Ambroise Rouillard.

Note : plusieurs descendants Lévesque de Rimouski devront refaire leur généalogie.

- 1765 Rioux Jean-Baptiste** (J.-Bte & M.-Reine Boucher)
n. b. vers 1765, pas au registre (fils aîné)
m. Côté Suzanne, 31-01-1792, Isle-Verte
" 1- Gabriel & Elisabeth Vaillancourt
d. 06, s. 08-03-1836, Trois-Pistoles 71 ans
- 1766 Bélanger Denis** (Jacques & Thérèse Pelletier)
Bernier M.-Reine (Louis & Marguerite Lemieux)
greffe Dupont, 05-10-1766.
- 1769 Rouillard Ambroise**, noyé près de Rimouski après le 15 mai 1769, à moins de documents plus précis au registre de St-Germain de Rimouski.
Avant son départ pour sa dernière mission, la seigneuresse se lui avait remis un gobelet d'argent. Le saint missionnaire avait accepté le don, sous condition qu'il retourne à sa donatrice. Lorsque la seigneuresse vit le gobelet dans la chambre réservée au missionnaire, elle savait que le Père Ambroise était mort. Le gobelet d'argent est l'emblème de la Ville de Trois-Pistoles.
- 1773 Rioux Germain** (Etienne & Véronique Lepage)
b. 24-12-1773, pas au registre de Trois-Pistoles
p/m Paul Rioux & Reine Boucher (JFB)
- 1774 Larrivée Jean-Baptiste** (J.-Bte & Marguerite Gourdeau/Lis)
Rioux Geneviève (Nicolas & Catherine Gerbert)
greffe Saindon, 21-01-1774
- 1775 Boucher Jean-Baptiste** (Michel & Marguerite Choret)
Rioux Louise (Etienne & Véronique Lepage) (b. 25)
greffe Saindon, 27-01-1775
Note : Louise-Véronique, décédée avant 1786.
- 1777 Landais Paul** (Jacques & Charlotte Allard)
Caresté Marie ve Jean Petit
greffe Saindon, 07-04-1777
- 1777 Lévesque André** (Jean-Baptiste et Geneviève Côté)
Rioux Catherine (Etienne & Véronique Lepage)
greffe Saindon, le 11-01-1777
Catherine Rioux décédée avant 1786.
Tanguay, vol 6, p. 571, donne Catherine comme épouse d'Antoine. Il s'agit de Thérèse, soeur de Catherine.

1777 Rioux Paul (Vincent & Catherine Côté)
Boucher Françoise (Pierre & Catherine Lizotte)
greffe Saindon, le 03-02-1777, contrat passé en la maison de Gabriel Côté, à l'Isle-Verte

Tanguay, (vol. 6, p. 571), fait erreur de filiation pour ce mariage. Il inscrit Paul Riou, b. 25-03-1748, Trois-Pistoles, marié à Marguerite Côté. Il s'agit de Paul Rioux, n. 26-02, b. 05-05-1770, Trois-Pistoles, fils de Vincent et Julienne Drouin, m. à Marguerite Côté, 12-08-1794, Isle-Verte. (T -6, p. 572, apporte une correction.)

Le contrat de mariage se lit comme suit :

« **Paul Riou**, garçon en âge de majorité et coseigneur des Trois-Pistoles, stipulant pour luy même d'une part; **Françoise Boucher**, fille de veuve Boucher, d'autre part.»

«Témoins pour le futur époux : Jean-Baptiste Riou son frère aîné, Vincent Riou aussi son frère, Sr Poidevin maître chirurgien son Beaufrère à cause de Marie Rioux, sa femme; le Sr Pierre Côté, son oncle, Sr Asselin son cousin.»

«Témoins pour la future épouse : François Boucher son frère, Jean-Baptiste Gagnon son Beau-frère à cause de Marie Louise Boucher sa femme, le Sr François Ouellet aussi son Beau-frère à cause d'Angélique Boucher, sa femme.»

Tous les Boucher ci-haut mentionnés sont issus de Pierre Boucher et M.-Catherine Lizotte, m. 17-08-1726, Rivière-Ouelle (aussi au registre de la Pocatière).

12 enfants sont nés à la Rivière-Ouelle de ce mariage, dont Marie-Reine, épouse de Jean-Baptiste Rioux, frère de Paul; **Françoise**, b. 25-01-1741. (Tanguay, vol 2, p. 378, ne lui donne pas de mariage.)

Pierre Boucher a été inhumé à la Rivière-Ouelle, le 04-03-1774. ce qui explique la mention veuve Boucher.

Françoise Boucher est donc la fille de Pierre Boucher & M.-Catherine Lizotte, non pas issue du 2^e mariage de Jean Boucher et de Reine Fortin. (JFB)

1778 I- Simon Michel (François & Dorothee Gagnon)
Côté Geneviève (*Prisque & Geneviève Lepage*)
greffe Saindon, le 09-08-1778 (Leboeuf, p. 181)

- 1779 **Dion Basile** veuf M.-Ursule Côté (voir 1762)
Côté Marie (Pierre & Félicité Racine)
greffe Saindon, 01-09-1779
- 1780 **Beaulieu Pierre**
Valentin/Miquetot Angélique (Louis & Catherine Côté)
Note : Au moins 13 enfants nés à l'Isle-Verte.
- 1781 **Lepage Alexandre** (Paul & Catherine Riou)
Nolet Catherine (Claude & Josephthe Doiron)
greffe Louis Cazes, 01-08-1781
Note : Antoine-Louis *Alexandre*, cultivateur
Famille pionnière de Trois-Pistoles.
- 1782 **Lepage François-Régis** (Nic.-Dominique & Madeleine Riou)
Métayer M.-Josephthe (Louis & Josephthe Thiboutot)
mariés vers 1782

1b : ACTES NON TROUVÉS (par ordre alphabétique) :

- Damour Ambroise & M.-Geneviève St-Laurent (1763)
enfants : b. Jean-Baptiste, Julienne, Etienne, Gabriel,
Ambroise.
- Dion 1- Basile & M.-Ursule Côté (1762)
enfants : b. M.-Ursule, Jean, Joseph.
- Larrivée Jean-Baptiste & Geneviève Riou (1774)
enfants : b. Nicolas, Jean-Baptiste, Cyrille, Modeste.
- Lepage François-Régis & M.-Josephthe Métayer (1782)
enfants : b. Solange, Régis, Josephthe, J.-Bte-François, Jean.
- Rioux Etienne & Madeleine Plourde (1776)
enfants : b. Radegonde, Madeleine, Juste, Hilaire.
- Rioux Jean-Baptiste & M.-Madeleine Côté (1777)
enfants : b. Jean-Baptiste, vers 1777/78; Thérèse, vers 1779.

Trois-Pistoles 1800-1849

1800-1809

Le 1 décembre 1800, une requête est envoyée à l'évêque de Québec pour la construction d'une nouvelle église. Le décret

est signifié le 05 août 1801. Nous donnons ci-après une liste partielle des nouveaux arrivants, selon le premier baptême au registre.

Beulieu Augustin (Augustin & Josephte Martin)

Deschênes Josephte (Alexis & Charlotte Leclerc/Fr.)

m. 08-02-1796, Rivière-Ouelle

M.-Julie (voir b. 6, 1798)

Augustin n. 20-11, b. 13-12-1801, Trois-Pistoles

Beulieu Jean-Baptiste (Augustin & Josephte Martin) laboureur

Santerre Charlotte (Joseph & M.-Josephte Hudon)

m. 03-02-1803, Rivière-Ouelle

Thècle n. 25, b. 27-09-1804, Trois-Pistoles

Note : 8 enfants d'Augustin et Josephte Martin s'établissent à Trois-Pistoles et Isle-Verte.

Bélanger Jean-Baptiste (Denis & M.-Reine Bernier)

Rioux Elisabeth (Etienne & Rosalie Côté)

m. 09-11-1802, Trois-Pistoles (descendance St-Simon).

Martial n. 17, b. 27-11-1803, Trois-Pistoles

Bélanger Pierre (Denis & M.-Reine Bernier) agriculteur

1- m. Euphrosine Leclerc, 07-06-1803, L'Islet

2- m. Angélique Théberge, vve, 22-01-1839, St-Simon

Note : Famille établie à St-Simon et St-Fabien, dont **Pierre** n. b. 08-04-1804, Trois-Pistoles

Belisle Anselme (Alexandre & Geneviève Cloutier) agriculteur

Gamache Geneviève (Michel & Reine Després) (b. 24, 1752, TP)

m. 27-11-1800, L'Islet

Anselme n. 19-07, b. 08-08-1809, Trois-Pistoles

Famille établie à la Pointe-à-la-Loupe en 1808.

Belisle Alexandre (Alexandre & Geneviève Cloutier)

Couillard M.-Archange (Alexandre & Marthe Bernier)

m. 25-10-1803, L'Islet

Note : ne pas confondre la lignée Belle-Isle dit LeBorgne avec la lignée Belles-Isles (Gagnon).

Boucher Eustache (Antoine & Thérèse Rioux)

Dubé Marg.-Céleste (Augustin & Ursule Dion)

m. 23-11-1807, Isle-Verte, acte à Trois-Pistoles

Note : au moins 13 enfants mariés, dont 11 à Trois-Pistoles.

Couillard Pierre (Romain & Geneviève Caron)

Bernier Françoise (Basile-Rémi & Françoise Hottot)

m. 17-02-1806, L'Islet (dit de Trois-Pistoles à son mariage.)

Pierre-Romain n. 07, b. 17-05-1807, Trois-Pistoles

Note : Pierre et son frère Bonaventure se sont établis à St-Simon.

Deschênes Joseph (Augustin & Véronique Poulin) meunier

Beaulieu/H Marie-Anne (Augustin & Joseph Martin)

Isle-Verte, 16-01-1799

Famille pionnière de Trois-Pistoles

Augustin n. 05, b. 01-02-1806, Trois-Pistoles

Jean Régis m. Marguerite Chouinard, 08-01-1805, St-Jean-Port-Joli

“ 2 anonymes en 1806, Trois-Pistoles

Note : père inscrit laboureur en cette paroisse.

Pierre n. 10, b. 17-08-1809, Trois-Pistoles

Régis Jean fondateur de St-Simon.

Lavoie François (Ignace et Angélique Plourde) de Rivière-Ouelle

Rioux Euphrosine (J.-Bte & Magdeleine Côté)

m. 27-10-1807, Trois-Pistoles

7 enfants d'Ignace et Angélique Plourde ont de la descendance
à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Lavoie Jean-Baptiste (Ignace & Angélique Plourde)

St-Laurent Tharsille (Joseph & Reine Côté)

m. 23-01-1809, Trois-Pistoles

Marin Hyacinthe (Augustin & Marie Doiron) agriculteur

Boucher Elisabeth veuve Jean-Baptiste Damour

m. 17-08-1802, Trois-Pistoles

Martel Augustin m. Elisabeth Michon, 24-09-1781, Trois-Rivières

“ **Théodore** n. 23-08, b. 13-09-1801, Trois-Pistoles

Augustin Martel, tonnelier, agriculteur.

Martin Germain m. Joseph Dufour, 09-11-1802, Isle-Verte

“ **Etienne** n. 10, b. 11-01-1805, Trois-Pistoles

Métayer Jacques -2 (Louis & Joseph Thiboutot)

Turcotte Marguerite (Médard/Amateur & Marguerite Marquis)

m. 23-08-1796, Isle-Verte

Isaac n. 06, b. 08-11-1807, Trois-Pistoles

Note : la famille Métayer n'a plus de descendance directe à Trois-Pistoles et Isle-Verte.

Meunier Augustin (Pierre & Marguerite Darveau) agriculteur

Martel Geneviève (Augustin & Ursule Michon) agriculteur

m. 03-11-1806, Trois-Pistoles

Michaud Jean-Baptiste (Jean-Frs & M.-Rose-Angélique Bélanger)

Beaulieu Madeleine (Augustin & Joseph Martin)

n. 16-06-1801, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles, Ste-Françoise.

Nadeau Jean-François (Pierre & Claire Ouellet) meunier

n. 27-03, b. 04-04-1809, Trois-Pistoles

Ouellet François -1 m. Françoise Damour, 25-11-1803, Isle-Verte

“ **Jean-Marcellin** n. 06, 26-10-1806, Trois-Pistoles

François -2, m. M.-Catherine Yockell, 01-08-1814, Kamouraska

Marcelline n. 18-05, b. 12-08-1815, Trois-Pistoles

Thibault Hilarion m. Marthe Lefebvre/Boulangier, 25-11-1794, L'Islet

“ **Chrysostôme** n. 17, b. 26-10-1806, Trois-Pistoles

Chrysologue n. 14, b. 18-09-1808, Trois-Pistoles

Descendance à St-Simon.

Thibault Gabriel m. Dubé Modeste, 11-02-1805, St-Jean-Port-Joli

“ **Olive** n. 16-10, b. 22-02-1805, Trois-Pistoles

Gabriel n. 26-03, b. 05-04-1808, Trois-Pistoles

Descendance à St-Simon.

Note : *Hilarion et Gabriel Thibault fils de Charles-François et Elisabeth Leclerc.*

Turcot/te Jean-Baptiste m. Joseph Gaumont, 17-01-1774, L'Islet

“ **Marie** m. Etienne Damour, 04-11-1800, Trois-Pistoles

Jean-Baptiste m. Théodore Dion, 03-11-1802, Isle-Verte

enfant : **Gérôme** n. 29, b. 30-10-1803, Trois-Pistoles

Vaillancourt Vincent m. Marie Létourneau, 30-10-1798, Isle-Verte

“ **Isaac-Cyprien** n. 12, b. 13-09-1801, Trois-Pistoles

Vincent Vaillancourt, cultivateur, établi à St-Simon.

Note : *Guillaume de l'Équipage signe le registre en 1807. Il est l'ancêtre des familles Pettigrew.*

Note: *Municipalité de Trois-Pistoles en 1805.*

Statistiques démographiques 1800-1809 :

Baptêmes 223; mariages 16; sépultures 43.

Desservant curé Hot, aussi Isle-Verte et St-Basile, NB.

1810-1819

Le registre # 2 a été fermé par nous prêtre et curé de la paroisse de Trois-Pistoles. signé par Damase Morisset, ptre-curé.

Le volume # 3 commence le 18 mars 1810.

Note : curé Hot absent au cours de l'année 1811.

Bélanger Barthélémy & Catherine Gagnon, 09-11-1772, Rivière-Ouelle
“ **Thomas** m. Côté Marie, 29-01-1810, Rivière-Ouelle
François-Jonas, n. 10, b. 22-12-1811, Trois-Pistoles

Note : Cession par Thomas et Elie Bélanger à leur frère Henri, greffe Augustin Dionne, 25-01-1810.

Insinué et enregistré au Registre des Insinuations de ce district, suivant l'ordonnance du Banc du Roy, en date de ce jour, à Québec, 02 juillet 1812. Perrault, protonotaire

Note : Ce document fut remis par Mme Rita Labrie.

Thomas Bélanger ascendant direct de Rino Bélanger, collaborateur pour ce chapitre sur nos familles souches. (JFB)

Bélanger

“ **Elie** (Barthélémy & Catherine Gagnon)
Roussel Perpétue m. 29-01-1810, Rivière-Ouelle
M.-Geneviève n. 03, b. 04-02-1811, Trois-Pistoles

Bélanger Michel (Louis-François & Josephthe Caron)

Rioux Modeste (Etienne & Rosalie Côté)

m. 26-10-1812, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Belles-Isles/Belzile (Lambert & Thècle Bérubé) cultivateur

“ **Charles-Lambert** n. 13-01, b. 01-03-1813, Trois-Pistoles

Belles-Isles Ambroise (Robert & Josephthe Lebrun) cultivateur

Côté Cécile (Benjamin & Félicité Asselin)

m. 13-09-1814, Trois-Pistoles

Félicité n. b. 25-09-1815, Trois-Pistoles

Belles-Isles (Robert & Josephthe Lebrun)

“ **Elie -1** m. Bérubé Marie-Louise, 18-10-1813, Rivière-Ouelle

Robert n. 03, b. 04-09-1816, Trois-Pistoles

“ **Elie -2** m. Gagnon Christine, 08-10-1819, Rivière-Ouelle

Bruno m. Plourde Emilie, 09-10-1854, Rivière-du-Loup

Bernier (Isaac & Marie Gamache, 25-09-1810, L'Islet

“ **Marie** n. 26-04, b. 03-05-1813, Trois-Pistoles

Bérubé Amable (François & Catherine Ouellet)

Nadeau Esther (Pierre & M.-Anne St-Louis)

m. 01-09-1818, Trois-Pistoles

Bérubé Michel m. Lévesque Euphrosine, 01-02-1813, Rivière-Ouelle

“ **M.-Jovite** n. 09, b. 11-11-1813, Trois-Pistoles

Bérubé Félix m. Dubé Apolline, 27-01-1812, Rivière-Ouelle

“ **M.-Olimpie** n. 23, b. 30-01-1814, Trois-Pistoles

Boulangier/Lefebvre (François & Claire Morin) agriculteur

“ **Marie** n. 06-02, b. 03-03-1813, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Caron (Joseph & Catherine Gagnon, 15-10-1810, Rivière-Ouelle)

“ **Maximien** n. 22, b. 25-08-1811, Trois-Pistoles

Caron Prosper (Pierre-Basile & Judith Pelletier)

Larrivée Suzanne (J.-Bte & Geneviève Rioux)

m. 20-07-1812, Trois-Pistoles

Cloutier Michel (Jacques & Claire Fortin, 27-02-1775, L'Islet)

Rioux Cordule (Etienne & Judith Morais)

m. 09-11-1819, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Dubé Antoine (Pierre & M.-Louise Desnoyers)

Larrivée Marie (Claude & Reine Pineau)

m. 09-11-1812, Trois-Pistoles

Note : navigateur, descendance à Cacouna.

Dufour Etienne (Joseph & Josephite Ottin)

Lévêque Julie (Chs-François & M.-Thècle Rioux)

m. 17-10-1815, Trois-Pistoles

Dumas (Joseph & Angèle Côté) Isle-Verte

“ **Hiliodore** n. 19, b. 20-10-1818, Trois-Pistoles

Note : lignée d'Alexis & Françoise Lapointe, dont sont issus :

Sylvio fondateur de la Société d'Histoire de Québec, ses frères

Alexis et **Albert** de Trois-Pistoles.

Duret/te (Ignace & Julie Gagnon)

“ **Julien** n. 17, b. 28-08-1816, Trois-Pistoles

Note : descendance à Rimouski, Bic, Matane

Fournier Louis (Alexis & Marie Bernier) de l'Islet

Rioux M.-Céleste (Paul & Marguerite Côté)

m. 17-10-1815, Trois-Pistoles

“ **M.-Restitute** n. 03, b. 04-10-1816, Trois-Pistoles

Note : descendance à St-Simon.

Gagnon (Charles & M.-Louise Bernier, 18-09-1810, L'Islet)

“ **Charles** n. 01-10, b. 01-11-1811, Trois-Pistoles

Gagnon (Louis & M.-Louise Cloutier, 11-08-1812, L'Islet)

“ **M.-Olympie** âgée de 15 jours, b. 07-11-1813, Trois-Pistoles

Note : Louis et Charles Gagnon, fils de Pierre & M.-Rose Gamache.

Note : descendance à St-Simon.

Gagnon dit Belles-Isles (Robert & Josephthe Lebrun)

Note : en 1807, Lambert, Ambroise, Rémi et Honoré se sont établis à Trois-Pistoles, au 2e rang. En 1810, après le décès de Josephthe Lebrun à la Rivière-Ouelle, 4 autres frères et soeurs sont venus les rejoindre et ouvrirent des terres au même endroit. Cette partie du 2e rang ouest fut connue sous le nom de **village des Belzile**.

Robert Belles-Isles/Gagnon décède à Trois-Pistoles en 1844.

Des membres de cette famille gardent le nom de Gagnon. Ce sont les Gagnon du 3e rang ouest. (JFB)

Garant (Ignace & Françoise Lafontaine, 08-08-1809, L'Islet)

“ **Ignace** n. 07-01, b. 07-02-1811, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Gaudreau (Abraham & Angélique Théberge, 28-04-1812, L'Islet)

“ **Pascal** n. 01-02, b. 30-03-1817, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Laplante (André & Théotiste Chassé, 23-01-1792, St-André, Kam.)

“ **Louise** n. 17, b. 22-12-1811, Trois-Pistoles

Famille établie dans la région.

Lebel Joseph (Jos.-Nicolas & Victoire Soucy) cultivateur

“ m. Métayer Céleste, 13-07-1812, Trois-Pistoles

“ Bénéoni & Geneviève Lepage, 13-02-1792, Isle-Verte

enfant : **M.-Priscille** n. b. 03-05-1815, Trois-Pistoles

Famille établie à Trois-Pistoles.

Malenfant (Guillaume & Angélique Simon)

“ **Guillaume** n. 06, b. 28-03-1817, Trois-Pistoles

Note : Guillaume établi à Ste-Anne-des-Monts.

Martin (Germain & M.-Josephthe Dufour)

“ **M.-Desanges** n. 01-02, b. 29-03-1817, Trois-Pistoles

Roussel François (Jean & Catherine Ouellet)

Lemieux Adélaïde veuve Bonaventure Couillard

m. 02-09-1816, Trois-Pistoles

Roy dit Lauzon

“ Pierre-Antoine & Madeleine Plourde, 12-01-1784, Rivière-Ouelle

Enfants établis dans la région :

1- **Pierre** m. Leclerc Théotiste, 04-02-1811, Trois-Pistoles

2- “ m. Lévesque M.-Anne, vve, 26-06-1832, Trois-Pistoles

Joseph m. Dion Restitute, 30-03-1818, Trois-Pistoles

1- **François** m. Martel Josephthe, 15-09-1823, Trois-Pistoles

2- “ m. Pelletier Adélaïde, 08-11-1859, Trois-Pistoles
Louis-Thomas m. Dion Marcelline, 02-08-1824, Trois-Pistoles
Isaac m. Boulanger Henriette, 07-01-1828, Trois-Pistoles
Benjamin m. Dion Julie, 12-01-1830, Trois-Pistoles

Note : Isaac & Benjamin Roy dit Lauzon se sont établis à St-Fabien.
Abbé Jean-Guy Roy, curé de St-Épiphane, ascendance à Isaac.

Note : Un garçon de la famille Roy est tombé de la montagne. Pour commémorer cette mort tragique, les citoyens de Trois-Pistoles érigèrent une croix lumineuse sur cette montagne, située au 2e rang centre à Trois-Pistoles.

Thériault (Thomas & Thècle Ouellet) Isle-Verte

“ **M.-Léocadie** n. 25, b. 26-06-1819, Trois-Pistoles

Note : la dernière entrée du curé Hot en date du 02-11-1813.

Note : la première entrée du curé Gagnon en date du 07-11-1813.

Statistiques démographiques 1810-1819

Baptêmes 467; mariages 50; sépultures 74.

1820-1829

Albert (Firmin & Céleste Bergeron)

“ **Simon** n. depuis 6 jours, b. 28-10-1822, Trois-Pistoles

Descendance dans la région.

Bastille (Jean-Marie & Catherine Vaillancourt)

“ **M.-Sophie** n. 22, b. 23-10-1825, Trois-Pistoles

Famille à St-Jean-de-Dieu et Trois-Pistoles.

Beaulieu (Elie & Joseph Paradis) 03-07-1809, Rivière-Ouelle

“ **Jérémie** et **Henri**, familles pionnières de Ste-Françoise.

Beaulieu/Hudon (Ambroise & Charlotte Bouchard)

“ **Ambroise** n. 15, b. 16-06-1826, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Beaulieu François veuf Théotiste Ouellet

LeDuc Euphrosine (François & Rose Côté)

m. 21-10-1823, Trois-Pistoles

Note : François et Antoine Beaulieu (M.-Anne Lainé) sont fils d'Antoine & Joseph Jouvin, 20-11-1785, Kamouraska. Malgré le fait que les enfants sont baptisés Beaulieu dit Hudon au registre de Trois-Pistoles, cette famille est Beaulieu dit Martin. Les recherches effectuées par les abbés A.-A. Dechamplain et Adélard Beaulieu prouvent la bonne filiation.

Berger (Bonaventure & Angèle Talon)

“ **Paul-Octave** n. 26, b. 27-09-1828, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Fabien.

Bernier (Germain & Victoire Caron)

“ **Lucie** n. 16, b. 17-03-1827, Trois-Pistoles
Famille établie à Rimouski.

Bérubé (André & Marie-Cécile Lévesque) forgeron

“ **Lucie** n. 08-06, b. 01-07-1821, Trois-Pistoles
Descendance dans la région.

Bérubé André (André & M.-Cécile Lévesque) fils aîné

Paradis M.-Félicité (J.-Bte & Marguerite Ouellet)
m. 24-04-1826, Trois-Pistoles (André est aussi forgeron)

Bérubé Joseph (Pierre & Catherine Hudon)

Rioux Adélaïde (Paul & Marguerite Côté)
m. 26-02-1821, Trois-Pistoles

Bossé Isaïe (Maurice & Anastasie Bérubé)

Turcotte Thérèse (Gabriel & Ursule Martel)
m. 26-02-1827, Trois-Pistoles
Descendance à St-Octave et Baie-des-Sables.

Chamberland (Hyacinthe & Thècle Lebrun) cultivateur

“ **Marie** n. b. 15-04-1826, Trois-Pistoles

Charron (Pierre & Marie-Anne Lebel) cultivateur, Isle-Verte

“ **Angèle** n. 21, b. 22-04-1825, Trois-Pistoles
Descendance à l'Isle-Verte et Ste-Françoise.

Chrétien (Frédéric & Perpétue Roussel) cultivateur

“ **Monique** n. 15, b. 17-05-1824, Trois-Pistoles
Descendance de cette famille à Rimouski.

Côté Marcel (Paul & Euphrosine Côté)

Lévesque Nancy (Raphaël & M.-Louise Miot)
m. 19-11-1822, Trois-Pistoles (cordonnier)

Desjardins (Joseph & Thècle Chamberland)

“ **Olivier** n. 23, b. 24-06-1824, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Dumas (Chrysostôme & Suzanne Côté) pilote, Isle-Verte

“ **Henriette** n. 28, b. 29-08-1823, Trois-Pistoles

Dumont David (J.-Bte & Madeleine Vaillancourt)

Malenfant Marie (J.-Bte & Françoise Gosselin)

m. 25-02-1829, Trois-Pistoles
Descendance dans la région.

Fortin (Jean-Baptiste & Félicité Labbé)

“ **Marguerite** n. 05-08, b. 01-09-1822, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Gagné (Luc & Peuplaise Lemieux) cultivateur

“ **Luc** n. 15, b. 16-02-1824, Trois-Pistoles
Famille établie à St-Simon.

Garon Régis veuf Angélique Fortin, agriculteur

Beaulieu M.-Salomé (Augustin & Joseph Deschênes)
m. 27-10-1829, Trois-Pistoles

Lafontaine (Charles-François & Thérèse Caron)

“ **Julie** m. Lavoie Eloi, 28-01-1823, Trois-Pistoles

“ **Pierre** m. Caron Adélaïde, 18-01-1820, St-Jean-Port-Joli

Lafrance dit Pinel (Joseph & Modeste Lizotte) cultivateur

“ **Basile** n. 05, b. 24-01-1820, Trois-Pistoles

Céleste m. Sirois Louis, 27-02-1843, Trois-Pistoles

Lamarre (Alexandre & Charlotte Talon)

“ **Alexandre** n. 26, b. 27-08-1827, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Lapointe Pierre (François & Françoise Delage)

Lamontagne Marie (Louis & Marie Lemelin)

m. 22-04-1822, Trois-Pistoles (de l'Isle-Verte)

Marguerite n. 26, b. 27-12-1824, Trois-Pistoles

Note : Pierre Lapointe, apprenti pilote de Louis Leclerc.

Lavoie (Antoine & Charlotte Morin) menuisier

“ **Eusèbe** n. 08, b. 26-09-1822, Trois-Pistoles

Note : Eusèbe Lavoie établie à Ste-Luce.

Lavoie Eloi (Marcel & Cécile Rioux)

Lafontaine Julie (Chs-François & Thérèse Caron)

m. 28-01-1823, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et St-Simon

Levasseur Augustin (Jean & Judith Drapeau)

Leclerc Soulange (Louis & Elizabeth Tremblay)

m. 24-01-1820, Trois-Pistoles

Descendance à Rimouski.

Morais (1- Bernard & Elisabeth D'Astous)

“ **M.-Angélique** n. 01, b. 02-12-1822, Trois-Pistoles

Famille établie à Trois-Pistoles et St-Fabien

Ouellet (Joseph & M.-Monique Bélanger) 1er notaire à Trois-Pistoles
“ **Jos.-Gustave** n. 25, b. 28-10-1822, Trois-Pistoles

Ouellet Jean-Baptiste (Jean-Frs & Françoise Damour)

Rioux Véronique (Joseph & Thérèse Rioux)
m. 10-11-1828, Trois-Pistoles, dispense 4 au 4.

Paradis Antoine (Joseph & Euphrosine Chevery)

Lévesque Salomé (Joseph & M.-Thècle Laplante)
m. 29-10-1827, Trois-Pistoles

Paradis Augustin -1 (Joseph & Euphrosine Chevery)

Rioux Elisabeth (Joseph & Thérèse Rioux)
m. 19-04-1831, Trois-Pistoles

Note : Euphrosine Chevery, lignée basque.

Pettigrew (Georges & Thérèse Lapointe) Isle-Verte

“ **M.-Magdeleine** n. 19, b. 28-11-1824, Trois-Pistoles

Note : lignée ancestrale: Guillaume de l'Equipage, écossais

Raymond Joseph (J.-Bte & M.-Anne Lévêque)

Corbin M.-Sophie (François & Charlotte Morel)
m. 24-10-1826, Trois-Pistoles

Note : Raymond dit Phocas, lignée de Gérard Raymond, mort en odeur de sainteté (petit-fils de Louis-Alphonse de Trois-Pistoles).

Renouf (Philippe & Charlotte Fournier) marchand

“ **M.-Justine-Flavie** n. 23, b. 24-11-1827, Trois-Pistoles

Note : famille impliquée dans l'histoire de Trois-Pistoles.

Rouleau (Joseph & Euphrosine Patoine) Isle-Verte

“ **Majorique** n. 29, b. 30-09-1824, Trois-Pistoles

Note : Joseph & Euphrosine Patoine sont les ancêtres du Cardinal Félix-Raymond-Marie Rouleau, Québec.

St-Pierre (Germain & M.-Louise Saucier) lignée Petit

“ **Germain** n. 09, b. 10-05-1824, Trois-Pistoles

Saucier (François & Céleste Ouellet)

“ **Marguerite** n. 18, b. 19-04-1824, Trois-Pistoles

Descendance à Trois-Pistoles et Ste-Françoise.

Théberge (Alexandre & Emérence St-Pierre)

“ **Marie-Dina** n. 26, b. 27-09-1829, Trois-Pistoles

Famille établie à St-Simon.

Un drame de la mer est survenu le 20 juillet 1827, en face de l'église alors que 8 marins, dont 2 pilotes, se sont noyés, sépultures le lendemain. Une lettre, conservée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, nous apprend qu'en 1887 les servitudes n'étaient pas encore payées.



Philippe Renouf.

Source : Adrien Côté.

Charlotte Fournier,
soeur du notaire
Pierre Fournier,
épouse de Philippe Renouf.

Source : Jean-Daniel Thériault,
descendant de Pierre Fournier.

Notes :

Dernière entrée du curé Gagnon le 21-10-1822.
Première entrée du curé Bourget le 27-10-1822.
Dernière entrée du curé Bourget le 28-09-1829.
Première entrée du curé Faucher le 04-10-1829.
Première mention de Saint-Simon le 04-10-1829. (Faucher)
Première mention de Saint-Fabien le 08-12-1829. (Faucher)
L'abbé Edouard Faucher est le premier curé de Trois-Pistoles.

Statistiques démographiques 1820-1829

Baptêmes 1007; mariages 114; sépultures 288, dont plusieurs enfants.

Le 9 novembre 1827, érection canonique de la paroisse de Trois-Pistoles. La seigneurie Nicolas Rioux se trouve alors détachée de la paroisse. Les habitants de cette seigneurie qui a 6 lieues de front sur quatre de profondeur, qui ont toujours fait partie de Trois-Pistoles, vont demander la permission de construire une chapelle et être desservis par le curé de Trois-Pistoles. Le 14-10-1828, le curé de Rivière-Ouelle, Pierre Viau, alors Vicaire général pour l'archidiocèse de Québec, divise la seigneurie en deux : la partie ouest sera St-Simon (dont la paroisse de St-Mathieu-de-Rioux sera détachée); la partie est sera St-Fabien (dont la paroisse de St-Eugène-de-Ladrière sera détachée. Le T.N.O. (territoire non occupé) dans l'arrière-pays de St-Mathieu est connu sous le nom de réserve du Chénier.

St-Simon : érection canonique le 10 décembre 1828.

“ érection civile le 12 février 1835.

St-Fabien; érection canonique le 11 décembre 1828.

“ érection civile le 12 février 1835.

1830-1834

La légende du cheval noir
d'après Normand Théberge.



La légende du cheval noir

Le deuxième siècle de l'histoire de Trois-Pistoles est fertile en événements qui vont semer la confusion, la chicane entre paroissiens, chicane avec les filles d'une paroisse-mère, dont certaines sont encore un tantinet récalcitrantes. Y a-t-il meilleure occasion que d'insérer ici la légende du cheval noir? Les historiens du temps n'ont jamais relaté cette légende.

« Cette légende du cheval noir nous vient de la France, apportée ici par nos ancêtres normands et bretons. La légende remonte si loin, elle fut si répandue dans toute l'Europe, que le folkloriste qui se mettrait à retracer cette légende n'arriverait pas à une solution satisfaisante. »

E.-Z. Massicotte BRH, vol. 32, p. 108, 1932.

Au pays de la Nouvelle-France, la légende veut que le diable ait aidé à la construction de plusieurs églises. Bon nombre de nos paroisses revendiquent cette légende, dont Trois-Pistoles.

Le curé Faucher (1829-1831) était partisan de l'église sur la côte, les trois premières églises furent érigées près du littoral. Le diable, prévoyant tous les troubles qui diviseraient les paroissiens, décida, sous la forme d'un cheval noir, d'aider le curé, à transporter des pierres des champs sur la côte, à l'endroit précis où serait construite l'église des récalcitrants.

La pierre s'amoncela en un rien de temps, puis un habitant débri-da le cheval aux narines flamboyantes, qui disparut tout aussitôt. Mais le mal était fait. Les paroissiens d'en bas signèrent une pé-tition et obtinrent le renvoi du curé Faucher. Il quitta Trois-Pistoles. Il est décédé à Lotbinière le 11 août 1865. Légende quand tu nous tiens! (JFB)

Bernatchez Frs-Xavier (Nicolas & Elisabeth Dandurand)

Martel Préfanie (Augustin & Elisabeth Michon)

m. 08-11-1831, Trois-Pistoles (de St-Fabien)

Note : Frs-Xavier marié sous le nom de Bernèche, origine basque.

Castonguay (Amable & Julienne Levêque)

“ **Guillaume** n. b. 25-03-1832, Trois-Pistoles

Coulombe (Philippe & Angélique Couillard) agriculteur, St-Fabien

“ **Léocadie** n. 06, b. 20-05-1830, Trois-Pistoles

Dauteuil Joseph (Charles & Louise Hudon)

Lavoie M.-Modeste (François & Euphrosine Rioux)

m. 09-05-1831, Trois-Pistoles

Fournier Pierre (Jos.-Anselme & M.-Louise Plante)

Rioux Angélique (Joseph & Pélagie Asselin) seigneur

m. 15-07-1834, Trois-Pistoles

Note : Pierre Fournier, notaire à Trois-Pistoles, frère de Charlotte mariée à Philippe Renouf. (3 mariages pour Pierre Fournier.)

Garon (Régis & Salomé Beaulieu)

“ **Rémi** n. 12, b. 13-06-1832, Trois-Pistoles

Lauzier (Stanislas & Victoire Perrault) (Roy/Lauzier)

“ **Monique** n. 19, b. 22-01-1832, Trois-Pistoles

Morency Jean (maître d'école à St-Simon) parents pas nommés

d. 12, s. 14-10-1834, St-Simon (60 ans) acte à Trois-Pistoles.

Plourde Bonaventure, François et Lambert

“ fils de Prosper & Angélique Richard, mariés à Trois-Pistoles en 1830.

Têtu (Félix & Mathilde Duberger) marchand

“ **Félix-Théophile** n. b. 19-09-1834, Trois-Pistoles

Note : Félix Têtu, frère de Nazaire.

Veilleux Joseph veuf Geneviève Beaulieu

Tardif Euphémie (Amable & Louise Gagnon, 07-02-1804, Kamouraska m. 15-08-1831, Trois-Pistoles

Statistiques démographiques 1830-1834

Baptêmes 827; mariages 106; sépultures 264.

Dernière entrée du curé Faucher le 02-10-1831.

Première entrée du curé Fortier le 04-10-1831.

Premier acte du vicaire Marceau le 05-11-1832.

Vicaire Germain-Siméon Marceau, premier curé de St-Simon (1837).

Note : 87 sépultures en 1830.

Note : première sépulture au cimetière de St-Simon, 19-03-1831.

Note : plusieurs actes de St-Simon et St-Fabien sont au registre de Trois-Pistoles.

1835-1839

Aubut Georges (Frédéric & Félicité Morais) menuisier

Beaulieu Scholastique (Henri & feu Rosalie Rioux)

m. 20-09-1836, Trois-Pistoles

Notule généalogique :

Aubut François (Michel & Françoise Auvray)

Dupuis Louise (Jérôme & Barbe Picoron)

m. 18-07-1757, Québec

L'Abbé Patrice Gallant, dans «Les Registres de la Gaspésie» 1752-1850, p. 123, prétend que Jérôme Dupuis n'a de descendance que par ses filles. Nous faisons la preuve du contraire.

Dupuy/Dupuis Jérôme (Pierre & Catherine Divignan) de Bayonne

Picoron Barbe (Henri & Marguerite Martin)

m. 28-07-1728, Québec

Dupuis Louis-Jérôme (Jérôme & Barbe Picoron)

St-Amant Catherine (Joseph & Catherine Miville)

14-05-1793, La Pocatière (dispense 3 au 4 consanguinité)

Source : René Jetté

Même si le baptême de Louis-Jérôme n'a pas été trouvé, la preuve de la consanguinité suffit.

1- Dupuis Louis-Jérôme

2- Picoron Barbe (Henri & Marguerite Martin -2)

3- Martin Marguerite -2, (Joachim & Anne Petit)

1- St-Amant Catherine -1 (Jos.-Michel & Catherine Miville)

2- Miville Catherine (Pierre & M.-Anne Roy) 28-10-1726, ct
Janneau

3- Roy M.-Anne (1- Pierre & Anne Martin)

4- Martin Anne (Joachim & Anne Petit)

Cette lignée Dupuis est d'origine basque, pour autant que Jérôme
soit de Bayonne. Descendance St-Paul-de-la-Croix, St-Clément,
Trois-Pistoles, dont deux familles de 20 enfants. (JFB)

Note : l'autre lignée basque dans notre région est celle de Jean-
Régis Milliard.

Pigeon (Jean-Baptiste & Clotilde Morin)

" **Marie-Flore** n. b. 18-07-1836, Trois-Pistoles

Tremblay Elisabeth (épouse de Louis Leclerc)

d. 04, s. 06-03-1835, Trois-Pistoles, 76 ans

Note : dernier acte du curé Fortier, 06-10-1835.

Note : premier acte du curé Paschal Pouliot, 18-10-1835.

Note : premier acte du vicaire Modeste Demers, 26-02-1836.

Note : dernière entrée du vicaire Demers, 30-03-1837.

Note : la paroisse de Saint-Modeste, canton Demers, porte le nom du
vicaire Modeste Demers, premier évêque de Victoria, CB.

Note : Le curé Pouliot est originaire de St-Louis de Kamouraska.

Statistiques démographiques 1835-1839

Baptêmes 620; mariages 68; sépultures 185.

1840-1844

Albert Josephb (Firmin & Céleste Bergeron)

Belles-Isles Ludivine (Lambert & Charlotte Belles-Isles)

m. 21-10-1844, Trois-Pistoles

April (Joseph & Marie Santerre)

" **Arthémise** n. 10, Isle-Verte, b. 11-04-1842, Trois-Pistoles

Bellavance (François & Geneviève Virz/Vire)

" **Arthémise** n. 04, b. 06-10-1840, Trois-Pistoles

Belles-Isles/Gagnon Robert *époux de Josephite Lebrun* (JFB)

d. 31-08, s. 02-09-1844, Trois-Pistoles 81 ans (s. # 38)

info : Victoire Malenfant/Belzile

Chouinard (J.-Bte & Scholastique Jouvin)

" **Virginie** n. 06, b. 07-07-1840, Trois-Pistoles

Charest (Jean-Baptiste & Marcelline Landry)

“ **Arthémise** n. b. 25-02-1844, Trois-Pistoles

Delisle Hubert (Louis & Angèle Baillargeon)

Leclerc M.-Jovine (Louis & Joseph Côté)

m. 16-02-1841, Trois-Pistoles

Deschênes Pierre (Clément & Marie Bonenfant) forgeron

Guénette Elisabeth (Gabriel & Angélique Pelchat)

m. 20-06-1843, Trois-Pistoles

Dick (Pascal & Hortense Boucher) pilote

“ **Ferdinand** n. b. 10-11-1842, Trois-Pistoles

Drapeau (Georges & Zoé Boucher)

“ **Théodore** n. 07, b. 08-06-1841, Trois-Pistoles

Dumais Frs-Xavier (Louis & Catherine Lebel)

Morin Zoé (André & Céleste Pelletier)

m. 07-02-1843, Trois-Pistoles

Gauvin (Henri & Martinique St-Pierre)

“ **Modeste** n. 26, b. 27-06-1842, Trois-Pistoles

Gosselin Jean-Clotaire (Pierre & Constance Ouellet)

Tardif Léocade (Amable & M.-Louise Gagnon)

m. 08-08-1843, Trois-Pistoles

Descendance à St-Eloi.

Labrie (Joseph & Catherine Roy)

“ **Pierre-Félix** n. 06, Isle-Verte, b. 07-09-1840, Trois-Pistoles

Lagacé (Louis & Adélaïde Chassé) cordonnier

“ **M.-Genoffe** n. 19, b. 20-10-1843, Trois-Pistoles

Massé (Bernard & Marie Guénette)

“ **Emélie** n. 02, b. 03-05-1843, Trois-Pistoles

Rodrigue François (Augustin & Apolline Gaudreau)

Bérubé Catherine (Joseph & Catherine Caillouette)

m. 09-11-1841, Trois-Pistoles

Note : Rodrigue, origine portugaise. Le mariage d'Israël, fils de François, à Philomène Labrie, donne naissance au nom **Ladrie**, dont on trouve la descendance à St-Clément et St-Cyprien.

Sirois (Germain & Anastasie St-Amant)

“ **Cyprien** n. b. 25-04-1840, Trois-Pistoles

Sirois Louis (Jean-Théotime & Salomé O'Meara)

Lafrance Céleste (Joseph & Modeste Lizotte)

m. 27-02-1843, Trois-Pistoles

Note : Louis Sirois, l'un des rameurs qui ont ramené à la terre ferme les naufragés des glaces de 1841.
Pionnier de la Mission Boisbouscache (St-Jean-de-Dieu).

Têtu (Nazaire & Louise-Hélène Taché)

“ **Géraldine** n. 26, b. 27-12-1843, Trois-Pistoles

Verret (Joseph & Claire Blanchet)

“ **Philomène** n. b. 15-07-1840, Trois-Pistoles

Note : Edouard Ennis, architecte de la troisième église, sise sur le site de la première, endroit choisi par le curé Derome de St-Pascal de Kamouraska, où résidait Edouard Ennis.

Statistiques démographiques 1840-1844

Baptêmes 646; mariages 116; sépultures 236.

Note : le curé Pouliot quitte la paroisse en 1843.

Note : l'abbé Stanislas Malo est nommé curé le 06-11-1843.

1845-1849

Dionne (Célestin & Angèle Bérubé)

“ **Magloire** n. 08, b. 11-07-1847, Trois-Pistoles

Laliberté Hubert (Louis & Marie Morisset) tanneur

Fortin Marie (Alexis & M.-Marthe Dubé)

m. 16-11-1847, Trois-Pistoles

McCarthy Thomas (Jean & Rose Pelletier) maçon

“ **Léontine** n. b. 31-07-1846, Trois-Pistoles

Parent Georges (Louis & Anne Lajoie/Normandin)

Beaulieu Zoé (Marcel & Eléonore Paradis)

m. 23-02-1846, Trois-Pistoles

St-Pierre Edouard (Rémi & Cécile Lévesque)

Laplante Eléonore (J.-Bte & Hélène Lévesque)

m. 24-06-1845, Trois-Pistoles

Note : Fondation de la paroisse de St-Eloi en 1848, nom donné pour Eloi Riou, seigneur, partisan de l'église d'en bas. En 1848, tous les actes au registre sont inscrits RIOU par le curé Malo. Ce dernier quitte Trois-Pistoles en 1850. Son successeur sera l'abbé Léon Roy, nommé curé le 15-09-1850.

Note : Incendie de la deuxième église le 17 juillet 1848. La date de 1844 est erronée. (*L'Écho des Basques*, vol 4, 1983, page 36.)



Eloi Riou de la Seigneurie.
Source : Denise Raoux.

Statistiques démographiques 1845-1849

Baptêmes 785; mariages 118; sépultures 261.

Statistiques démographiques 1850-1854

Baptêmes 767; mariages 83; sépultures 241.

Statistiques démographiques 1855-1859

Baptêmes 771; mariages 116; sépultures 257.

Note : 80 décès en 1858.

Conclusion

Ceci est un aperçu très sommaire des familles de Trois-Pistoles avant 1850. Malgré la chicane à propos du site de l'église paroissiale, du ton belliqueux des politiciens, la paroisse va continuer à se développer, si bien qu'il faudra fonder une autre paroisse, Ste-Françoise-Romaine, toujours sur les seigneuries Rioux.

Erection canonique de Ste-Françoise en 1873.

La mission St-Jean-de-Dieu, du canton Bégon, deviendra paroisse en 1873.

En 1906, a lieu la fondation de la desserte St-Jean-Baptiste de la Rivière-Trois-Pistoles, en souvenir du missionnaire jésuite Jean-Baptiste de la Brosse.

Nous avons ajouté les statistiques démographiques, 1850-1859.

J.-François Beaulieu

3.3 *Généalogie de la lignée de Nicolas et de Vincent Riou*

Descendants de
Nicolas Riou.
Source : Emmanuel Rioux



Descendants de
Vincent Riou.
Source : André Dumas.



La Seigneurie RIOU (*Grande Maison*)

<i>Époux</i>	<i>Mariage</i>	<i>Épouse</i> (<i>parents de l'épouse</i>)
KEROCH'IOU, Jacques	Ploujean, 8 février 1618	LE FEREC, Jeannette
ROCHIOU, Jean	Ploujean, Bretagne	GUEGUEN, Marguerite (<i>Rodolphe ou Raoul et Françoise Béric</i>)
RIOU, Jean	Sainte-Famille, île d'Orléans, 10 janvier 1678	LEBLOND, Catherine (<i>Nicolas et Marguerite Leclerc</i>)
RIOU, Nicolas	Sainte-Famille, île d'Orléans, 13 août 1710	ASSELIN, Louise (<i>Pierre et Louise Baucher</i>)
RIOU, Étienne	Rimouski, 21 juillet 1749	LEPAGE, Véronique (<i>Pierre et Marie Trépanny</i>)
RIOU, Étienne	Isle-Verte, 15 janvier 1772	CÔTÉ, Rosalie (<i>Gabriel et Madeleine Lebel</i>)
RIOU, Joseph	Isle-Verte, 7 janvier 1795	ASSELIN, Pélagie (<i>Louis et Françoise Dion</i>)
RIOUX, Éloi 1er m.	Trois-Pistoles, 26 juillet 1847	RIOUX, Priscille (<i>Isaïe et Rose Côté</i>)
RIOU, Jos-Magloire 2e m.	Trois-Pistoles, 15 mai 1917	MICHAUD, Joséphine (<i>Pierre et Élisabeth Levesque</i>)
RIOU, Anita	Trois-Pistoles, 11 mai 1944	RIOUX, Armand (<i>Charles-Eugène et Marie-Jeanne Dubé</i>)

La Seigneurie RIOU

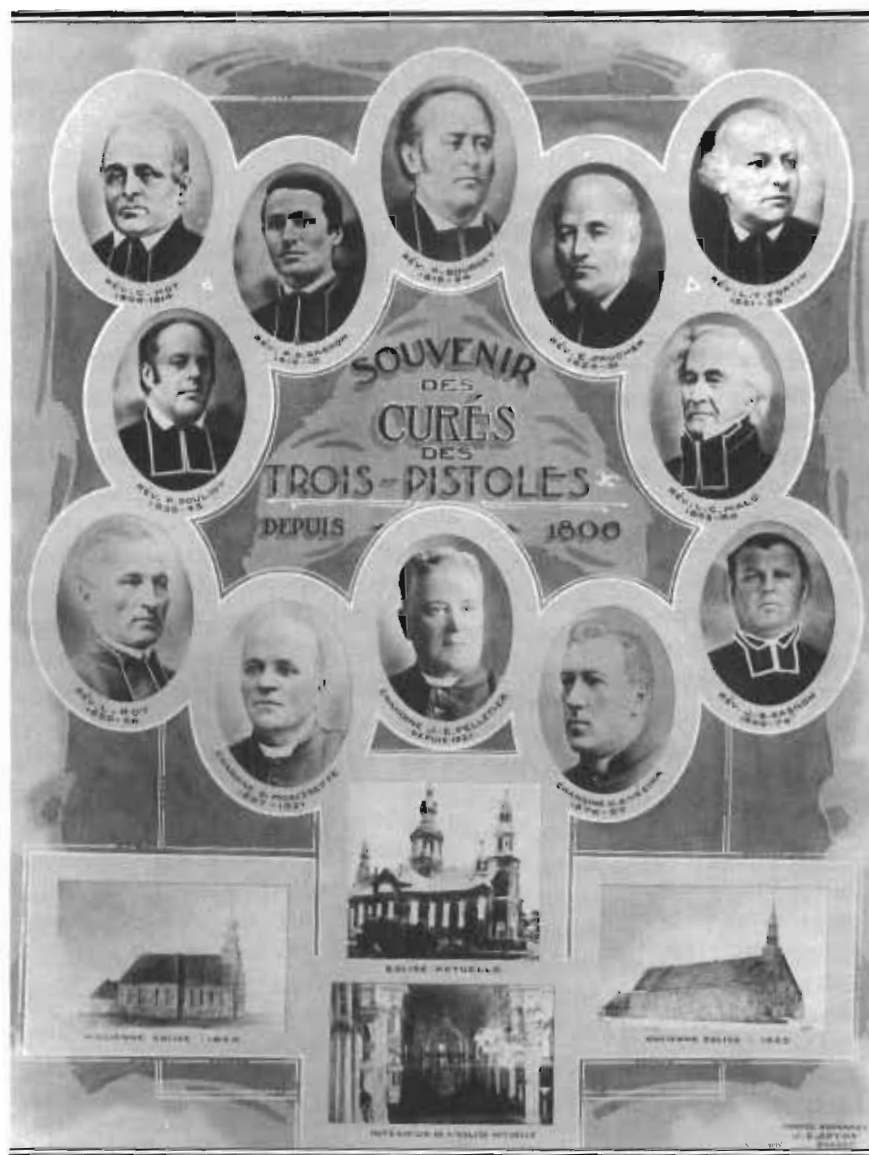
(L'Anse aux Coques)

<i>Époux</i>	<i>Mariage</i>	<i>Épouse</i> <i>(parents de l'épouse)</i>
KEROCH'IOU, Jacques	Ploujean, 8 février 1618	LE FEREC, Jeannette
ROCHIOU, Jean	Ploujean, Bretagne	GUEGUEN, Marguerite <i>(Rodolphe ou Raoul et Françoise Béric)</i>
RIOU, Jean	Sainte-Famille, île d'Orléans 10 janvier 1678	LEBLOND, Catherine <i>(Nicolas et Marguerite Leclerc)</i>
RIOU, Vincent	Rimouski, 20 août 1731	CÔTÉ, Marie-Catherine <i>(Jean-Baptiste et Françoise Choret)</i>
RIOU, Jean-Baptiste	Rivière-Ouelle, 23 juillet 1764	BOUCHER, Marie-Reine <i>(Pierre et Catherine Lizotte)</i>
RIOU, Jean-Baptiste	Isle-Verte, 31 janvier 1792	CÔTÉ, Marie-Suzanne <i>(Gabriel et Élizabeth Vaillancourt)</i>
RIOUX, Éloi	Trois-Pistoles, 9 novembre 1812	PLOURDE, Euphrosine <i>(Clément et M.-Françoise D'Amours)</i>
RIOUX, David	Saint-Denis-de-Kamouraska, 7 février 1857	DIONNE, Adèle <i>(Pierre et Angèle Bérubé)</i>
RIOUX, Louis-Philippe	Matane, 20 janvier 1903	RIOUX, Eugénie <i>(Gilbert et Hortense Belzile)</i>
RIOUX, Joseph-David	Trois-Pistoles, 15 février 1926	CÔTÉ, Marie-Anita-Lumina <i>(Léon et Annie Lavoie)</i>
RIOUX, Avila	Saint-Pierre-aux-Liens, Charlesbourg 7 décembre 1957	POULIN (PAULIN), Annette <i>(Jacques et Rose-Aimée Doré)</i>
RIOUX, François		

Généalogies montées par Hervé Riou, J.-François Beaulieu et Rina Bélanger.



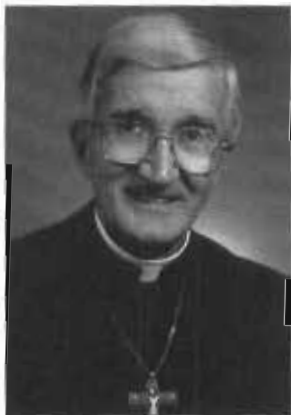
4 Vie paroissiale



Source : Archives de
l'Archevêché de Rimouski.

4.1 *Trois-Pistoles, terre de mission (1713-1827)*

Message de l'Archevêque de Rimouski



Peu de paroisses bas-laurentiennes possèdent une histoire aussi ancienne et aussi riche que Trois-Pistoles. Elle nous est relatée dans un volume exceptionnel qui est le fruit de la collaboration d'une brochette d'experts sous l'égide de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles.

Jean Riou et Catherine Leblond seraient sans doute émerveillés d'en feuilleter chacune des pages; d'y découvrir la lignée humaine qui a coulé d'eux comme d'une source généreuse, d'y apprécier les valeurs qui ont donné à ces hommes et à ces femmes une stature humaine dont nous sommes tous fiers.

Félicitations et remerciements à la valeureuse équipe de la Société historique.

+ *Bertrand Blanchet*
Évêque de Rimouski



Vie paroissiale de Trois-Pistoles

Des circonstances incontrôlables nous ont empêchés d'accorder à ce chapitre toute l'attention qu'il aurait méritée. Dans le temps qui m'est imparti, je traiterai donc cet important sujet en une cinquantaine de pages au lieu de la centaine projetée.

Le présent chapitre sera divisé en quatre parties : 1. Les débuts de Trois-Pistoles comme terre de mission (1713-1827). 2. La guerre des clochers : deux églises érigées en quatre ans, soit entre 1841 et 1845 (1827-1853). 3. Vers la construction de la 5^e église (1853-1888). 4. Bref aperçu de l'histoire contemporaine (1889-1997).

Repères chronologiques : une vie paroissiale de trois siècles

- 1664 : Le 19 mars, première messe célébrée sur les bords de la rivière Trois-Pistoles par le P. Henry Nouvel, jésuite.
- 1697 : Arrivée de Jean Riou, de Catherine Leblond et de leur famille.
- 1701 : Construction de la première chapelle, près du quai de Trois-Pistoles.
- 1713 : Premiers registres de la paroisse de « Notre-Dame-des-Angcs des Trois-Pistoles », signés par M. Auclair, curé de Kamouraska.
- 1731 : Premiers registres signés par le P. Ambroise Rouillard, récollet.
- 1753 : Décès le 1 décembre de Catherine Leblond, épouse de feu Jean Riou alors âgée de 89 ans.
- 1756 : Au début de janvier, décès des trois Nicolas Riou (l'aîné de Jean), de son fils Nicolas et de son petit-fils Nicolas-François. Ce décès est attribué, selon J.-F. Beaulieu, à la picote.
- 1770 : Registres signés par le P. Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite.
- 1783 : Registres signés par l'abbé Leclair.
- 1790-1799 : Registres signés par les abbés Plessis, Paquet et Genest.

- 1801 : Le 5 août, décret autorisant la construction d'une « nouvelle église », à la Pointe, tout près de la première. Les registres sont signés par le curé Hot jusqu'à 1813, puis par le curé Gagnon jusqu'à 1822.
- 1814 : Changement du nom de la paroisse Notre-Dame-des-Anges pour celui de Notre-Dame-des-Neiges.
- 1822 : Registres signés par le curé Pierre Bourget.
- 1827 : Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges le 9 novembre.
- 1829 : Arrivée du premier curé résidant, l'abbé Édouard Faucher. Première école ouverte.
- 1831 : Arrivée du curé Louis-Théophile Fortier.
- 1835 : Arrivée du curé Pascal Pouliot.
- 1841 : Début de la construction de la 3^e église, celle d'en bas. Chasse aux loups-marins le 23 décembre.
- 1842 : Début de la construction de la 4^e église, celle d'en haut.
- 1843 : Arrivée du curé Louis-Stanislas Mâlo. Le Chemin Royal passe sur la côte (rue Notre-Dame actuelle). Début de la Commission scolaire de Trois-Pistoles.
- 1845 : Trois-Pistoles est érigée en municipalité, Philippe Renouf en est le premier maire.
- 1848 : Érection canonique de Saint-Éloi, détachant une partie du territoire de Trois-Pistoles.
- 1849 : En octobre départ de Philippe Renouf fils, Séverin et Martial Rioux vers la Californie, dans le cadre de la Ruée vers l'or.
- 1850 : Arrivée du curé Léon Roy.
- 1853 : Première célébration dans la 4^e église le 21 août, scellant la réconciliation entre les deux partis opposés.
- 1858 : Création d'une seconde Commission scolaire, celle des rangs. Arrivée des Dames de la Congrégation de Notre-Dame au nouveau couvent en bois. Érection canonique de Saint-Mathieu-de-Rioux.
- 1863 : Arrivée des Soeurs de Jésus-Marie au couvent, en remplacement de la CND.
- 1866 : Arrivée du curé Jean-Baptiste Gagnon.
- 1872 : Arrivée de l'Intercolonial, après la construction du chemin de fer jusqu'à Trois-Pistoles.
- 1873 : Arrivée du curé Désiré Vézina. Érection canonique de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu.

- 1874 : Construction d'un quai favorable à l'abordage des goélettes.
- 1882 : Début de la construction de la 5^e église.
- 1888 : Première messe célébrée le 1 janvier dans la nouvelle église.
- 1889 : Construction en pierre du presbytère et du nouveau couvent de Jésus-Marie.
- 1897 : Arrivée du curé Damase Morisset.
- 1906 : Décret de fondation de la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1907 : Construction de l'église de Rivière-Trois-Pistoles et de l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles.
- 1908 : Le curé Adéodat Beaulieu devient le premier prêtre résidant de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1910 : Arrivée du curé Pierre Lafrance à Rivière-Trois-Pistoles.
- 1911 : Construction de l'académie des garçons.
Création de la 3^e Commission scolaire, celle de Rivière-Trois-Pistoles.
- 1913 : Premier traversier Trois-Pistoles-Les Escoumins. le premier de tout l'estuaire du Saint-Laurent.
- 1914 : 50^e anniversaire d'ordination sacerdotale du chanoine Vézina et de l'arrivée des Soeurs de Jésus-Marie (elles arrivèrent en fait à Trois-Pistoles dès 1863 et non en 1864).
- 1916 : Érection civique de Ville Trois-Pistoles.
- 1918 : Création d'une 4^e Commission scolaire, celle du rang 1 est et ouest.
- 1921 : Arrivée du curé Elzéar Pelletier.
- 1928 : Arrivée des Frères du Sacré-Coeur (ils enseigneront jusqu'en 1983).
- 1929 : Arrivée du curé Louis-Fabien Côté. La Société Provancher se porte acquéreur de l'île aux Basques; depuis 1927, elle possède déjà les deux îles Razades.
- 1931 : Implantation de la Station biologique du Saint-Laurent de l'Université Laval.
- 1933 : Début des cours de français de l'Université Western de London.
- 1934 : Érection d'une croix à l'endroit où fut érigée la première chapelle.
- 1941 : Arrivée du curé Adélard Richard.
- 1944 : Construction du Centre paroissial de Trois-Pistoles.
- 1947 : Construction de l'école Notre-Dame.

- 1949 : Arrivée du curé Louis-David Riou.
1951 : Ouverture du couvent de Jésus-Marie à Rivière-Trois-Pistoles.
1961 : Congrès eucharistique diocésain.
Déplacement de l'église de Rivière-Trois-Pistoles à l'emplacement actuel.
1963 : Arrivée du curé Omer-C. D'Amours.
1965 : Ouverture du Foyer Notre-Dame, sous la direction de la Congrégation Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
1967 : Ouverture de l'Hôpital de Trois-Pistoles et du Centre culturel.
1969 : Ouverture de l'École polyvalente.
1972 : Arrivée du curé Norbert Roussel.
1976 : Arrivée du curé Jean-Marc Lévesque.
1977 : Fêtes du 150^e de l'érection canonique de la paroisse.
Premier Festival des Isles.
Fondation de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles le 13 décembre.
1982 : Ouverture du C.L.S.C.
1984 : Arrivée du curé Laval Gauvin.
1988 : Consécration par Mgr Gilles Ouellet de la 5^e église le 29 mai.
1993 : Arrivée du curé Gabriel Bérubé.

Trois-Pistoles, terre de mission (1701-1827)

Charles-A. Gauvreau, dans sa monographie de 1890 sur Trois-Pistoles, a assez bien évoqué la première période précédant l'érection canonique de la paroisse. Nous y puisons une part de notre documentation, pour dresser brièvement le portrait de cette première vie paroissiale. Nous la complétons par d'autres sources, tels le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), le *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français* (DBCCF), de l'abbé J.-B.-A. Allaire, en 6 tomes, publié à Montréal à partir de 1910, *Le Canada Écclésiastique* (CE) (Ed. Beauchemin, à partir de 1914), *Le Diocèse de Rimouski (1867-1992)*, des abbés Noël Bélanger et Nive Voisine, publié à Rimouski en 1994.

D'autre part, grâce à J.-François Beaulieu, nous avons accès au contenu des registres des débuts de la paroisse qui se nommait alors Notre-Dame-des-Anges, soit entre 1713 et 1799. Ces registres contiennent les actes de baptêmes, de mariages et sépultures, que François Beaulieu a annotés dans le chapitre précédent. A ces documents, il a ajouté le relevé d'actes depuis 1800 jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ce sont de



tels documents qui nous permettent d'établir le lien entre Jean Riou arrivant à Trois-Pistoles, et ses descendants un siècle et au-delà plus tard. Jusqu'à l'érection canonique de la paroisse, en 1827, Trois-Pistoles était à l'égal des autres paroisses voisines, telles que l'Isle-Verte et Rimouski, une terre de mission, visitée périodiquement, affirme Gauvreau, « tous les deux ans »¹, pour la période de 1713 à 1729 (celle où le curé Auclair de Kamouraska en avait la charge). Tout le monde parle encore du fameux P. Ambroise Rouillard et du P. La Brosse. Qu'en est-il des autres?

Voici la liste des prêtres qui furent responsables de la paroisse avant son érection canonique :

Missionnaires de passage

Étienne Auclair-Desnoyers (et non Leclair comme l'écrit le CE), curé de Kamouraska : 1713-1729;
Ambroise Rouillard, récollet : 1731-1735;
Charles Barbel : 1736;
Ambroise Rouillard : 1737-1762;
Joseph Chesnot, aumônier des vaisseaux du Roi : 1759;
Joseph-Amable Trutaut, curé de Kamouraska : 1760-1773;
Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite : 1773-1783.

Missionnaires résidants

Jean-Adrien Leclaire, desservant de Trois-Pistoles et de l'Isle-Verte : 1783-1790;
Joseph Paquet : 1790-1794;
Charles Genest : 1794-1802;
Michel-Charles Bezeau : 1802-1805;
Joseph Dorval, curé de Saint-André de Kamouraska : 1805-1806.

Anciens curés

Charles Hot : 1806-1813;
Prosper-Zacharie Gagnon : 1813-1822;
Pierre Bourget : 1822-1829.

(Source : *Le Canada Écclésiastique*, 1918, Montréal, Beauchemin, p. 117.)

On pourrait gloser longuement sur les conditions de vie des missionnaires qui ont assuré le service pastoral sur notre territoire, sur la façon dont ils voyageaient dans les temps reculés, le fleuve étant, selon nos amérindiens, « le chemin qui marche » et le plus courant pour se déplacer, certains y laissant leur vie. Le fameux P. Ambroise Rouillard

se noyait au printemps de 1769 en voulant se rendre à Rimouski, après être parti de chez le seigneur Étienne Rioux, frère de Nicolas décédé en janvier 1756. Parlons plutôt brièvement de chacun des missionnaires qui ont assuré ici le service religieux de la population.

L'abbé Étienne AUCLAIR-Desnoyers, né à Charlesbourg le 1 mars 1682, de Pierre Auclair-Desnoyers, cultivateur, et de M.-Madeleine Sédillot, fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 8 octobre 1713, devenant à 31 ans curé de Kamouraska, de 1713 à 1748, avec desserte de l'Isle-Verte de 1713 à 1729. Il décéda à Québec le 3 novembre 1748. Ce fut lui qui signa les premiers registres de Trois-Pistoles 16 ans durant².

Son successeur fut le célèbre P. Ambroise Rouillard, récollet, qui serait né en France selon Allaire en 1699, et à Québec selon Michel Paquin, dans le DBC, dès le 28 mars 1693. Fils de Jean Rouillard et de Jeanne Levasseur, il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1723; il exerce son ministère sur la rive sud du Saint-Laurent à partir de 1731 à 1735, ensuite à Ristigouche de 1735 à 1741, puis à Sorel et enfin à partir de 1745 dans notre région jusqu'à sa mort en 1769. A lui se rattache la légende du gobelet d'argent, telle qu'évoquée par Michel Paquin dans le DBC :



Le gobelet d'argent original
Source : S.H.G.T.P.

Le gobelet d'argent des seigneurs Rioux

La légende raconte que le père Ambroise Rouillard logeait régulièrement chez le seigneur de Trois-Pistoles, Nicolas Rioux, lors de ses voyages dans la région... A la veille de son départ pour Rimouski, Rouillard demanda à Rioux (=son frère Étienne) de lui prêter un gobelet de fer blanc parce qu'il avait perdu le sien. Le seigneur choisit un gobelet d'argent et le présenta au récollet qui ne voulut pas accepter un si précieux cadeau. Le maître de la maison insista et, finalement, le père Ambroise accepta mais en disant au seigneur que si lui-même venait à mourir durant l'un de ses voyages le gobelet serait rendu au donateur. Le lendemain matin, la maîtresse de maison retrouva le fameux gobelet, à l'endroit même où son mari l'avait pris la veille. Le père Ambroise s'était noyé en retournant à Rimouski. Cela se passait en l'année 1768.

(DBC, tome 3, p. 618. Il s'agit bien de 1769, car le P. Rouillard signe un dernier acte dans les registres du printemps de 1769 à Trois-Pistoles.)

En 1736, nous trouvons pour signer les registres de Trois-Pistoles le récollet Jean-Baptiste-Charles Barbel, qui naquit en France vers 1708. Il fit ses études à Québec, y fut ordonné prêtre le 20 septembre 1732, fut missionnaire à Rimouski de 1735 à 1740, à Trois-Pistoles entre 1740 et 1746, et décéda le 16 mars 1746³.

Joseph Chesnot, né en France, où il est ordonné; on le retrouve comme « aumônier des vaisseaux du Roi » là-bas, avant de devenir desservant de l'Isle-Verte et de Trois-Pistoles en 1759, juste au moment de la guerre de la Conquête⁴.

Jos.-Amable Trutault est né à Montréal le 27 février 1731, de Bertrand Trutault et de Marie-Anne Gervaise. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1755. Il fut nommé curé de Kamouraska de 1755 à 1800, avec desserte de l'Isle-Verte en 1760, de 1763 à 1768, de 1769 à 1774 et en 1788, ainsi que celle de Rimouski de 1774 à 1783. Il mourut à Kamouraska le 14 mai 1800. Il signa plusieurs actes à Trois-Pistoles en 1760 et 1761, puis en 1768-1769⁵.

Quant au célèbre P. Jean-Baptiste de La Brosse, jésuite, il est particulièrement connu dans notre région. Né à Magnac dans l'Angoumois en France le 30 avril 1720, il fit ses études à Angoulême, entra chez les Jésuites en 1740, y fut ordonné le 3 février 1753, avant de s'amener à Québec (1754-1755). Il est ensuite missionnaire chez les Abénaquis, devient professeur de philosophie et procureur au collège des Jésuites de la capitale (1756-1759), missionnaire à Saint-François-du-Lac (1759-1761), curé de Mascouche de 1761 à 1766, puis missionnaire sur la rive nord du Saint-Laurent, entre l'île aux Coudres, Chicoutimi et Betsiamis (1766-1782), ensuite sur la rive sud depuis Cacouna jusqu'en Acadie (Richibouctou) de 1771 à 1782. On le retrouva mort sur le marchepied de l'autel dans la chapelle de Tadoussac le 11 avril 1782. A lui se rattache la légende des cloches annonçant son décès dans toute la région. Il signa de nombreux actes dans les registres de Trois-Pistoles entre 1774 et 1791. Il les enregistrerait sur des « feuilles volantes » dont plusieurs se seraient perdues, au cours de ses nombreuses pérégrinations⁶.

Il faudrait rappeler que c'est lui qui fut mandaté par l'évêque de Québec, en 1781, pour délimiter l'emplacement d'une nouvelle chapelle, dont il marqua le terrain d'après un plan fait et dressé par lui, et que ce terrain fut concédé à cette fin par les seigneurs Étienne Riou et Vincent Riou, et Jean-Baptiste Riou, coseigneur⁷.

A partir de 1783, Trois-Pistoles peut compter sur un prêtre dont le territoire à desservir est plus limité, ce qui servait davantage une population de plus en plus nombreuse.



La première église
à la pointe,
d'après un dessin original de
Léopold D'Amours.

Source : S.H.G.T.P.



Jean-Adrien Leclaire, natif de Québec, fils d'Ambroise Leclaire et de Geneviève Huppé, fit ses études à Québec où il fut ordonné le 5 avril 1783. Il serait, d'après Allaire (DBCCF), le « premier curé des Trois-Pistoles » de 1783 à 1792, et desserte de Rimouski de 1783 à 1789, puis de l'Isle-Verte entre 1783 et 1790. Il décéda à Québec le 15 août 1792⁸.

En outre, le curé Leclaire eut à vivre un épisode peu glorieux de sa vie pastorale, provoqué par l'entêtement et la mesquinerie des Pistolois : en effet, demeurant à l'Isle-Verte, il célébrait régulièrement là les offices dominicaux, mais les paroissiens de Trois-Pistoles refusaient de le reconduire chez lui après qu'il eut occasionnellement célébré ici. Il fallut donc que le vicaire général du diocèse de Québec, Henry-François Gravé, intervînt pour les rappeler à la raison en une

La deuxième église
à la pointe.

Source : S.H.G.T.P.



longue lettre, en date du 1 août 1784, reproduite dans Gauvreau. Il observe « qu'il y a parmi vous des dissensions et des querelles; que le démon de la discorde souffla dans vos esprits le feu qui vous anime... »⁹ Il ajoute, en particulier : « Nous exhortons les gens des trois cantons (Cacouna, l'Isle-Verte et Trois-Pistoles) à assister plus régulièrement, les dimanches, à l'office divin et aux instructions autant que le temps et les chemins le permettront, persuadés qu'ils doivent être, qu'ils sont obligés sous peine de péché d'entendre la messe les fêtes et les dimanches, quoiqu'elle ne se dise pas dans leur église »¹⁰.

Ceci prépare la fameuse guerre des clochers de 1832-1853, qu'on reconstituera dans le prochain chapitre. Reprenons la biographie des autres curés qui ont succédé à Jean-Adrien Leclaire.

Joseph Paquet, né à Québec le 20 mai 1763, y reçut le sacerdoce le 15 août 1790, devint curé de l'Isle-Verte de 1790 à 1794, avec desserte de Trois-Pistoles et de Rimouski dans les mêmes années, etc. Il fut le premier curé de la Jeune-Lorette de 1794 à 1799, où il décéda le 17 août 1799¹¹.

Charles-Jean-Baptiste Genest, naquit à Saint-Jean, I.O., le 2 juillet 1761, de Laurent Genest et de Marie-Louise Riopel; il fut ses études à Québec, y fut ordonné le 25 novembre 1787, nommé curé de Saint-Constant de 1788 à 1792, puis... de l'Isle-Verte de 1794 à 1802, avec desserte de Trois-Pistoles de 1794 à 1802. C'est donc sous le curé Genest que l'on vit s'élever la deuxième chapelle dont la construction, approuvée en 1786, remonte à 1801. C'était, nous disent les documents, « un vaste bâtiment en colombages de plus de cinquante pieds de longueur, faisant face au sud-ouest »¹². Quant à la première « chapelle de colombages de trente pieds de long »¹³, construite en 1701, elle fut démolie et les corps du premier seigneur Jean Riou et de son épouse Catherine Leblond (décédée en 1753), furent relevés et placés dans la terre sous l'église neuve, tout à côté du banc seigneurial¹⁴. Il décéda à Saint-Jean, I.O. le 6 septembre 1827¹⁵.

Michel-Charles Bezeau, né à Québec le 8 janvier 1775, de Jean Bezeau et de Geneviève Poitras. Il est ordonné à Québec le 11 août 1799, est nommé vicaire à Saint-Augustin de Portneuf et à Louiseville avant de devenir curé de l'Isle-Verte de 1802 à 1805, avec desserte de Trois-Pistoles pour la même période, avant d'être curé de Saint-Nicolas (1805-1820) et de Lanoraie (1820-1828). Il décède dans cette dernière paroisse le 2 juin 1828¹⁶.

Joseph Dorval, naît de Québec le 4 mai 1768, de Joseph Dorval et de Marie-Anne Thomelet, étudia à Québec, où il fut ordonné le 24 mars 1782. Vicaire à Pointe-aux-Trembles (1792-1796), puis curé de Saint-Pierre-les-Becquets (1796-1802), il se voit confier la cure de Saint-

André de Kamouraska de 1802 à 1806, avec la desserte de l'Isle-Verte (1805-1806). Il décéda à Québec le 16 avril 1810¹⁷.

En 1790, on ne comptait que 196 habitants à Trois-Pistoles. Trente-cinq ans plus tard, d'après le recensement de 1825, on en dénombra 1633. Ce qui justifiait les visites de plus en plus nombreuses de l'évêque de Québec, ou de son coadjuteur, pour y administrer en particulier la confirmation, tout en faisant sa visite pastorale. En 1814, il confirme 28 personnes, en 1822, il en confirme 48, et 226 quatre ans plus tard.

A partir de 1806, selon *Le Canada Écclésiastique*, on parle des « anciens curés » de Trois-Pistoles. Disons un mot des trois curés de Trois-Pistoles qui préparèrent l'érection canonique de Notre-Dame-des-Neiges en novembre 1827, soit deux ans avant celle de Saint-Germain de Rimouski.

Sur **Charles Hot**, qui fut curé de Trois-Pistoles, de 1806 à 1813, je n'ai pu trouver de documentation, sauf ce qu'en dit Gauvreau. Né à Québec le 5 avril 1776, fils de Charles Hot et de Suzanne Guay, il est ordonné en 1801. Il est vicaire à Trois-Pistoles et Rivière-Ouelle en 1803, missionnaire au Madawaska en 1804. Il est curé de l'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski en 1806, puis de Grondines de 1818 jusqu'à sa mort survenue le 5 mars 1835¹⁸.

Prosper-Zacharie Gagnon, né le 16 décembre 1789, de Pierre Gagnon et de Marie-Angèle Taillon, fut ordonné à Québec par Mgr Plessis le 18 octobre 1812. Vicaire à Varennes en 1812-1813, il fut curé de Trois-Pistoles de 1813 à 1822, avec desserte du Bic et de Rimouski pour la même période, puis curé de Lanoraie de 1828 à 1833, où il décéda le 6 juillet 1833¹⁹.

Quant au curé **Pierre Bourget**, il est né à Saint-Joseph-de-Lévis, le 13 août 1786, de Pierre Bourget, cultivateur, et de Thérèse Paradis. Il fut ordonné à Québec le 4 juin 1814; il fut missionnaire à Tadoussac en 1815-1816, curé de Sorel les deux années suivantes, de Châteauguay (1817-1822), de l'Isle-Verte avec desserte de Trois-Pistoles de 1822 à 1829. Devenu curé de l'Islet de 1829 à 1833, il y mourut le 22 février 1833²⁰.

Ainsi s'achève le premier chapitre sur les débuts de la paroisse de Trois-Pistoles, qui accède à son statut de maturité, notre population pouvant faire vivre un curé.

Charles Hot



Prosper-Zacharie Gagnon



Pierre Bourget



4.2 *La guerre des clochers* (1827-1853)

*Querelle de clochers : deux églises construites en quatre ans (1841-1845)*²¹

Nos ancêtres issus de Bretons et de Normands, ou d'autres provinces françaises, ne vivaient pas toujours en bonne entente entre eux. A preuve la fameuse querelle qui entourera la construction de la troisième église réalisée par le parti d'en bas, entre 1841 et 1844, et celle de la quatrième, érigée par celui d'en haut, entre 1842 et 1845.

Pour démêler cet écheveau d'une bataille qui dura en fait une vingtaine d'années, notre guide n'est nul autre que Léo Bérubé, un prêtre qui fut vicaire à Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles de 1936 à 1942, puis curé de Rivière-Trois-Pistoles de 1950 à 1953, et enfin archiviste chevronné de l'archidiocèse de Rimouski, de 1956 jusqu'aux années 90. Dans un document manuscrit de 204 pages, il a retranscrit la correspondance échangée entre les autorités religieuses de Trois-Pistoles et l'archevêché de Québec dont relevait alors la paroisse, soit entre le 4 mars 1832 et le 4 novembre 1855. M. Bérubé y a ajouté la transcription de documents complémentaires répertoriés par lui entre 1831 et 1856. Écrite d'une main généreuse et claire, cette correspondance nous fournit les éléments essentiels, nous permettant de reconstituer cette histoire trouble qui a agité les esprits à Trois-Pistoles. Elle est ponctuée à l'occasion de commentaires éclairants du chanoine Bérubé qui réfléchit sur les événements relatés et sur les documents par lui révélés.

Lors de l'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, le 9 novembre 1827, notre population comptait environ 1700 habitants, soit beaucoup plus que Rivière-du-Loup, dont la paroisse Saint-Patrice de Fraserville avant été fondée dès 1813²². Cacouna avait été érigée en paroisse en 1825. Après Trois-Pistoles, naîtront les paroisses de l'Isle-Verte, de Saint-Simon et de Saint-Fabien

en 1828. Sainte-Flavie et Sainte-Luce seront créées en 1829, en même temps que Saint-Germain de Rimouski. Il faudra attendre 1846 pour voir la création de Saint-Arsène, et 1848 pour assister à celle de la paroisse de Saint-Éloi, oeuvre de machination du curé Mâlo et du parti d'en bas, comme on le verra plus-bas, afin de diviser le parti des « gens d'en haut ». Puis viendra la création des paroisses de Saint-Mathieu-de-Rieux en 1858, celles de Notre-Dame-du-Lac en 1869, de Saint-Épiphane et Saint-Paul-de-la-Croix en 1870, de Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu en 1873, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de la petite île Verte en 1874. Mont-Joli deviendra paroisse en 1880, Saint-Clément en 1881, Saint-Hubert et Sainte-Rose-du-Dégelé (sic) en 1885, et enfin Saint-Cyprien en 1886. Cabano ne sera érigée en paroisse qu'en 1906, et Saint-Médard en 1915.

En 1830, Pie VIII est à la tête de l'Église. A l'archidiocèse de Québec, auquel appartient Trois-Pistoles, avant de faire partie du diocèse de Rimouski créé le 14 janvier 1867, règne Mgr Bernard-Claude Panet (1825-1833). Lui succéderont Mgr Joseph Signay (1833-1850) et Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1850-1867), qui sera remplacé par Mgr Charles-François Baillargeon (1867- 1870).

Enfin, identifions les curés qui se sont succédé à la tête de la paroisse :

Pierre Bourget (1822-1829);
Édouard Faucher (1829-1831);
Louis-Théophile Fortier (1831-1835);
Paschal (sic) Pouliot (1835-1843);
Louis-Stanislas Mâlo (1843-1850);
Léon Roy (1850-1866);
Jean-Baptiste Gagnon (1867-1876);
Olivier-Desiré Vézina (1876-1897);
Damase Morisset (1897-1921);
Joseph-Elzéar Pelletier (1921-1929);
Louis-Fabien Côté (1929-1941);
Adélarde Richard (1941-1949);
Louis-David Rioux (1949-1963);
Omer-C. D'Amours (1963-1972);
Norbert Roussel (1972-1976);
Jean-Marc Lévesque (1976-1984);
Laval Gauvin (1984-1993);
Gabriel Bérubé (1993-).

Il y a de l'orage à l'horizon (1830-1840)

« Nécessité est mère d'industrie », affirme le grand entomologiste français Jean-Henri Fabre. Dès les années 1820, il fallut se rendre à l'évidence de la vérité de cet adage. Dans les notes, non datées, du curé Faucher, on trouve clairement exprimés les arguments des deux tiers des paroissiens en faveur de l'opportunité de construire une vraie église, sur un autre site que celui occupé par les deux premières chapelles. De 196 âmes que comptait Trois-Pistoles en 1790, l'on en dénombrait 1633, 35 ans plus tard, soit en 1825.



Édouard Faucher, né à Saint-Michel de Bellechasse le 24 avril 1802, de Charles Faucher et de Marie-Geneviève Casault, fait ses études classiques et théologiques à Québec, où il est ordonné le 3 octobre 1824. Il est nommé curé de Carleton, avec desserte des Micmacs de Ristigouche, de 1825 à 1828, curé de Saint-Jean, I.O., en 1828-1829, puis de Trois-Pistoles de 1829 à 1831, et enfin de Lotbinière (1831-1865). Il décéda à Québec, le 11 août 1865.

(DBCCF, t. 4, p. 110.)

Note : Le biographe ajoute ceci du curé Faucher : « Ame fortement trempée dans un corps non moins endurci à la fatigue il resta rempli d'ardeur évangélique jusqu'à la fin : au milieu du travail le plus accablant et des pires contrariétés son caractère aimable et gai lui faisait toujours trouver le mot pour rire. C'est au retour d'une visite à ses anciennes missions du golfe en compagnie de son évêque qu'il a été soudainement enlevé par la mort lors de son passage à l'archevêché de Québec. (Id., p. 110.)

Voici donc les arguments invoqués par les tenants d'une église en haut. Je cite le manuscrit du chanoine Bérubé²³ :

Les 2/3 de la paroisse demandent l'église sur le haut de la côte, à 15 arpents à peu près de la point où elle est maintenant. Les raisons de ce changement sont les suivantes :

- 1) Le peu d'étendue et la mauvaise qualité du terrain où se trouve l'église. Ce n'est, en effet, qu'une pointe de rocher où les bâtisses ne peuvent être qu'extrêmement resserrées, où le curé n'a et ne peut avoir un seul pouce de pacage pour ses animaux, un seul pouce de bonne terre pour le jardin;
- 2) Le peu d'espace pour leurs voitures et surtout l'incommodité d'une seule route qui conduit à l'église, ce qui les expose à des accidents;
- 3) La très grande difficulté d'y avoir un cimetière passable. En effet, ce ne sera qu'avec beaucoup de frais, en ajoutant une grande quantité de terre, qu'ils pourraient réussir à en avoir un convenable;

4) Enfin, la distance et l'éloignement pour les habitants des concessions; ils auraient par là une grande côte d'évitée.

Et le chanoine Bérubé d'ajouter : Dernier argument de poids pour la majorité des paroissiens :

« L'espérance qu'en gagnant d'avoir l'église sur la côte, ils auront ensuite beaucoup plus de facilité d'y obtenir le Chemin du Roi, chose à laquelle ces 2/3 de la paroisse travaillent sans avoir pu encore réussir. » (p. 104, 111-115.)

Quant aux arguments de l'autre tiers de la population, ils sont ainsi résumés :

« La troisième partie de la paroisse... se compose

- 1) des personnes les plus marquantes, les plus anciennes, des pères (sic) pour ainsi dire de la paroisse;
- 2) des plus riches. »

Précisant leurs raisons de maintenir l'église « là où elle a toujours été », ces personnes invoquent, entre autres :

- 1) « La nécessité absolue de bâtir... pas seulement une église, mais un presbytère, une grange, etc... C'est un terrain convenable qu'il faudra trouver, et ensuite acheter;
- 2) Ce sera sur eux que retomberont les frais... (les autres) nouveaux venus n'ayant pas les moyens de partager les dépenses nécessaires... »



Louis-Théophile Fortier, né à Québec le 13 décembre 1803, est le fils de Louis Fortier et de Marie-Anne Contant. Il fit ses études au séminaire de Nicolet (1815-1823), fut ordonné le 1 octobre 1826. Directeur du collège de Chambly (1826-1828), curé de Nipissiguit, N.B. (1828-1829), de Caraque avec desserte de Tracadie (1829-1831), il devint curé de Trois-Pistoles de 1831 à 1835. Il fut ensuite curé de la Jeune-Lorette (1835-1844), puis de Nicolet, de 1844 à sa mort survenue le 27 mars 1874. (DBCCE, t. 6, p. 288.)

Note : Le biographe Allaire a ce commentaire personnel sur le curé Fortier : « Distingué de manières et aimant le haut ton il s'était fait une réputation de grand seigneur, il n'en avait pas moins beaucoup de piété et était bon prédicateur. » (Id., p. 288.)

Le 20 septembre 1831, arrive le nouveau curé de Trois-Pistoles, Louis-Théophile Fortier, « chargé de la desserte de Trois-Pistoles, et des lieux érigés en paroisse sous l'invocation de Saint-Simon et de Saint-Fabien »²⁴. Peu après son arrivée, soit le 4 mars 1832, il écrit au secrétaire Cazeau de l'archidiocèse de Québec : « Je ne connais pas de curé plus mal que moi : un presbytère où, quand il survient deux étrangers,

le curé est obligé de traîner les places, un presbytère le repaire des rats, souris, puces, etc.; une grange qui ne mérite que de passer au feu; point de puits, pas de pacage même pour une vache, point d'apparence de coeur du côté des habitants pour améliorer le sort de leur curé » (p. 2), et tout le reste à l'avenant. Manifestement, ce curé n'est point habitué à la vie dure de nos « habitants » d'ici!

Le 30 mars 1832, une requête, signée de 160 noms ou croix, est adressée à Mgr Panet, archevêque de Québec. L'on y précise les raisons d'obtenir une église sur la côte; on recourt à l'histoire pour expliquer son point de vue : « Que la place où est actuellement bâtie l'église ou chapelle des Trois-Pistoles a été marquée et choisie dans un temps où l'endroit n'était alors qu'un poste sauvage que les missionnaires desservaient en canot; c'est pourquoi la place fut marquée sur le nord de la grève sur une pointe de rocher dans un endroit dont l'abord est assez inaccessible par terre... »

La chapelle est devenue trop petite pour les besoins, le cimetière est « actuellement insuffisant et d'ailleurs situé sur un rocher et entouré par les eaux de la mer, ce qui le rend non susceptible d'agrandissement ». L'on propose de construire « sur la terre d'un nommé Ambroise Rousseau, dans un endroit élevé sur un beau sable (soit tout près de l'emplacement où se trouve la cinquième église actuelle), à la commodité de l'eau, et pas plus éloignée que 20 arpents de l'église actuelle, et dont l'accès serait très facile par terre » (p. 197); puis, on supplie Sa Grandeur de « faire marquer une nouvelle place d'église à l'endroit demandé ou dans les environs, de donner et désigner la grandeur et dimensions de l'église, sacristie, cimetière et presbytère à être faits, ainsi que la grandeur du terrain sur lequel lesdites bâtisses seront érigées, et d'ordonner sur le tout ce que de raison est bien et vous ferez justice... » (p. 198.)

Le curé Fortier eut sans doute vent de cette requête, puisqu'il s'en plaint auprès du secrétaire Cazeau le 30 mai de la même année : « Pourquoi attendre après avoir fait dire à nos gens par Maître Morin que Mgr allait envoyer aussitôt que possible quelqu'un pour fixer sur la côte l'église en question » (p. 199).

Les choses ne bougent pas, les gens d'en haut décident d'adresser le 31 décembre 1832 leur requête aux « membres de la Chambre d'assemblée en parlement provincial », et une autre à Lord Aylmer, « Lieutenant général et Commandant en chef des forces de Sa Majesté », « Gouverneur général du Canada ». En fait, cette requête n'arriva pas à destination, mais elle fut remise à l'évêque coadjuteur par le député Alexis Rivard (p. 202).

Le 25 juillet 1833, l'on adresse substantiellement la même requête que celle du 30 mars 1832, avec les mêmes allégués, en y ajoutant un argument de poids au sujet de l'état du Chemin : « La petite route qui va du Chemin du Roi à l'église est trop remplie de... (trous?) dangereux » ; on ajoute que l'endroit suggéré est « le plus central de la paroisse, à la commodité de tout le monde » . Cette requête est signée par 178 personnes. Mgr Signay délègue alors le curé de Saint-André de Kamouraska, Pierre-Flavien Leclerc, « pour vérifier les allégués de la requête et procéder à la marquation d'une église s'il y a lieu, aussi de marquer un presbytère, et cimetière, si le site doit changer ». Ce qui sera fait le 30 septembre 1834, soit un an après (p. 203).

Dans les notes d'un ancien curé, datées par le chanoine Bérubé de 1835, on peut lire ceci :

1) A la recommandation de Messire P.-F. Leclerc, M. Renouf²³ a acheté du terrain pour l'église (voir p. 21, 18 novembre 1834), marchand, natif de Jersey, homme riche, très honnête, catholique depuis peu d'années; ... il a acheté cette terre pour se fixer près de l'église et ôter tout prétexte à ceux qui disent que les terres des côtes sont trop chargées de dettes pour pouvoir y mettre une église.

2) Il est très facile de faire un chemin depuis la rivière jusqu'à la route de l'église (projetée). Ce serait d'un tiers plus court : on éviterait plusieurs arpents de sable mouvant et quatre grandes côtes dont deux sont énormes. Il n'y en aurait plus qu'une.

3) Neuf habitants sur 18 sont déjà logés là où doit passer le chemin. A mon goût, c'est chez Ambroise Rousseau, près de la route, que devrait se bâtir l'église.

4) Les gens d'en bas objecteront qu'ils ont une côte à monter. Ce sera leur tour de la monter, ceux des concessions le font depuis longtemps (p. 125).

Dans les notes du curé Théophile Fortier, du 22 mars 1835, on lit ce qui suit :

L'un des partis est composé de tous les anciens habitants de la paroisse, des plus remarquables, soit du côté de l'éducation, soit par rapport à leur richesse; composé, en un mot, de ceux qui ont établi la paroisse, qui ont contribué à toutes les bâtisses publiques; de ceux qui se sont toujours montrés remplis de zèle pour leurs devoirs et d'obéissance à leurs supérieurs.

L'autre parti est formé de tous les nouveaux venus qui, à l'exception de 15 ou 20, sont pauvres, et un grand nombre très pauvres; n'ayant jamais contribué pour rien aux bâtisses publiques qui existent; n'ayant pas même voulu rien fournir à certaines réparations ordonnées par feu Mgr Panet, ce parti a à sa tête, pour chef, le major Rioux, aidé des

conseils de Maître Moyse (sic) Morin, et d'un nommé Desjardins de l'Isle-Verte. (p. 126.)

Qui est ce major Rioux? C'est l'un des descendants de Vincent Rioux. On le désigne surtout sous le titre de major, mais aussi de capitaine, d'écuyer et même de coseigneur. Il jouit d'une grande crédibilité auprès de la grande majorité des Pistolois. La loi de 1832 permettant à une paroisse de s'élire un commissaire des chemins, c'est lui qu'on élit à ce poste (p. 126). C'est donc lui qui est à la tête du parti des gens d'en haut, qui monterait la tête de ceux que le notaire Jos. Ouellet, juge de paix, qualifie de « pauvres ignorants » (5 février 1834, p. 11). Dans une lettre du 15 janvier 1834 à Mgr Signay, le curé Fortier parle de lui comme de « l'une de nos mauvaises têtes » (p. 10). Or, onze ans plus tard, dans une lettre au même destinataire datée du 25 septembre 1845, le curé Mâlo fait ainsi l'éloge de Paul Rioux :

Le capitaine Paul Rioux, coseigneur, est le plus riche et le plus grand propriétaire de cette paroisse; ... il est un homme très religieux qui s'est toujours distingué par sa soumission à ses supérieurs ecclésiastiques qui, en lui témoignant la bienveillance et l'estime que je crois lui être dues, pourraient lui faire faire tout le bien dont il est capable. Dans les circonstances présentes, peut-être est-il la seule personne, civilement parlant, capable d'arrêter tout le mal que causent les divisions de cette paroisse. Comme il est seigneur du fief sur lequel est bâtie l'église des rebelles... tout rentrera dans l'ordre et la légalité aux Trois-Pistoles. (p. 56-57.)

Le 2 mars 1835, Mgr Signay écrit au curé Fortier :

Il comprend qu'il y a... deux partis en opposition sur le choix d'un site d'église... Il lui semble que le terrain offert par le seigneur sur le coteau serait le plus propice, d'autant plus que les gens du haut de la paroisse, du côté de l'Isle-Verte, sont déjà obligés de monter sur les coteaux pour arriver au nouveau pont... Il tient à exprimer sa reconnaissance à M. Philippe Renouf qui lui a offert un magnifique terrain dégrevé de toutes hypothèques (p. 170-171).

Le 22 mars 1835, le curé Fortier affirme que l'affaire « du nouveau chemin a commencé il y a environ quinze ans, quand le parti d'en haut, plus faible qu'aujourd'hui, avait fait une requête pour faire venir le Grand Voyer du district pour faire tracer le chemin sur la côte » (p. 126).



Paschal Pouliot, né à Kamouraska le 28 mai 1807, de François Pouliot et de Julie Damien, fut ordonné le 2 mai 1830. Vicaire à Charlesbourg en 1830, à Saint-Roch-de-l'Achigan (1830-1831), à Rimouski (1831-1832), à Deschambault (1832-1834), à Louiseville en 1834, à Yamachiche (1834-1835, il est nommé curé de Trois-Pistoles (1835-1843), puis de Saint-André de Kamouraska (1843-1849) et de Saint-Gervais (1849-1873). Retiré à Fraserville de 1873 à 1876, il y décéda le 5 mars 1876. (DBCCF, t. 1, p. 447.)

Le 2 mai 1836, le parti d'en haut accuse le curé Georges Derome, de Saint-Pascal, d'avoir été corrompu par Félix Têtu et par le curé Fortier. Le 9 juin, ce dernier se défend d'une telle accusation auprès de Mgr Signay qui, le 16 août, prend position : L'église sera construite en bas (p. 131). La réaction du major Rioux est violente : « Je n'ai jamais eu confiance dans les évêques non plus que dans les prêtres, mais j'en aurai encore moins que jamais » (p. 133).

Depuis 1836 et jusqu'en 1840, « il semble y avoir eu une accalmie », note le chanoine Bérubé (p. 27).

Éclatement de la querelle (1840-1850)

En poste depuis cinq ans, le curé P. Pouliot, notant une « opposition vivace », demande à Mgr Signay le 28 août 1840 de laisser Trois-Pistoles. En fin de septembre, il demande un plan à l'architecte François Baillairgé, afin de commencer les travaux de la troisième église au printemps suivant. Il affirme à Mgr Signay que « M. Faucher est la cause de cette reprise de la question du chemin. Il aurait dit à Québec, en présence de quelques opposants : « Ayez le chemin sur la côte et l'église y montera! » » (p. 28-29.) Il presse l'archevêque d'adopter une attitude « forte et énergique... accompagnée même de menaces de les laisser sans cure » (p. 30).

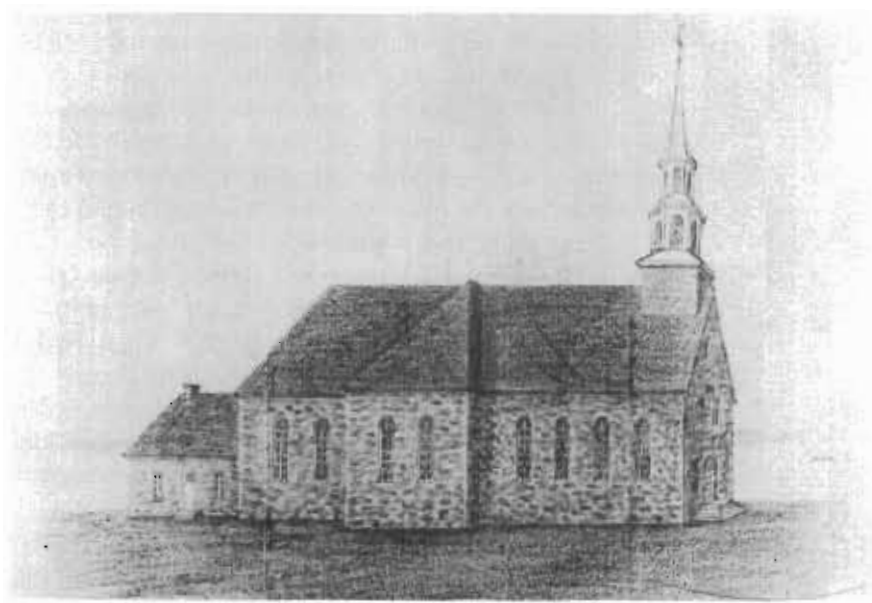
Le 23 mars 1841, deux citoyens de Trois-Pistoles, Jean-Baptiste Lavoie et Raphaël Plourde, s'adressent à Mgr Signay, pour dénoncer l'attitude de leur curé. Il « leur a dit qu'ils (les opposants) ne devaient pas s'attendre à faire leurs pâques s'ils persistaient à ne pas vouloir consentir à fournir leur quote-part pour la bâtisse à l'endroit où elle a été fixée. Ils protestent qu'ils persisteront dans cette conduite et se disent qu'il n'y a pas de mal à le faire parce qu'ils défendent une cause équitable. Raisons :

1) C'est le voeu de la grande majorité des habitants.

2) Le chemin ayant été fixé dernièrement sur la côte, il serait injuste de bâtir l'église en bas » (p. 33).

Le 26 août 1841, la première pierre de la nouvelle église est bénite. Le 8 septembre 1841, un groupe de paroissiens auxquels le curé refuse les sacrements se plaignent auprès de Mgr Signay :

Notre curé exerce dans la chaire, sous l'apparence du zèle religieux, une influence indue, avec une opulence extraordinaire, remplie des menaces effrayantes et scandaleuses, croyant par là nous forcer de croire que nous sommes dans une erreur criminelle qui l'oblige hardiment de refuser de nous admettre au Salut... Demander à bâtir une église à la commodité des habitants et au lieu où ils en ont besoin, et vouloir obtenir un nouveau chemin pour l'avantage de la Couronne et du peuple, sont pour lui deux crimes assez énormes pour l'obliger de donner son affidavit contre l'établissement dudit chemin et ensuite de dire publiquement au prône qu'il ne veut plus nous voir et nous entendre, et que d'ailleurs il nous laisserait mourir sans daigner nous assister. Quoique cependant il exige absolument les dîmes sans les avoir gagnées légalement. De plus, il dit que Votre Grandeur ne doit pas intervenir dans les affaires de l'église en contemplation (en projet). Quand il apprend que Vous avez dit aux Sieurs Philippe Renouf et Paul Turcot des Trois-Pistoles concernant le salut des âmes et la contribution exigée... (p. 38-39).



La troisième église
à la pointe.

Source : S.H.C.T.P

Cette lettre est signée par Louis Bérubé, Romain Côté, Maurice Martel, Élie Bélanger, Gabriel Turcot, Jean-Baptiste Rioux, Jean-Baptiste Turcot, Lambert Gagnon, Gabriel Turcot fils, Rémy Gagnon, Benjamin Rioux père, et certifiée par Paul Rioux.

Les opposants tout à fait déterminés passent aux actes, dès juin 1842, en entreprenant la construction d'une quatrième église. Le 29 juin 1842 le curé apprend à Mgr Signay qu'ils ont commencé :

sur la côte, sur un terrain acheté le 27 juin; hier le 28, la pierre s'y charroyait; aujourd'hui, 29, après une annonce faite à la porte de l'église, ils ont tenu une assemblée dans la salle publique, où ils ont recueilli les signatures de ceux qui veulent contribuer à leur église. Déjà un plénipotentiaire est allé engager des maçons... (p. 41).

Ils se basent, ajoute-t-il, sur l'autorité du curé de Saint-Denis, Édouard Quertier, qui a vu l'injustice de la marquation de l'église en 1835 : l'église devrait être sur la côte.

Le 5 juillet 1842, il écrit au secrétaire Cazeau : « Les rebelles continuent leur oeuvre de Bélial, la pierre continue à se charroyer sur la côte, les fourneaux à chaux sont en construction. Le Sieur Renouf doit avoir engagé les maçons pour la deuxième tour de Babel » (p. 42). En août, Mgr Signay envoie Alexis Mailloux, futur vicaire général pour le Bas du fleuve, afin de « ramener dans le devoir ceux qui ont entrepris de construire une église sur la côte » . Après la grand-messe, l'abbé Mailloux livre son message, auquel on réagit violemment, certains sortant même de l'église. Philippe Renouf en colère le suit à la sacristie avec plusieurs autres : « Nous avons envoyé à Monseigneur une requête, signée de 200 noms. Voulez-vous sortir et connaître où est la majorité? » On lui remet une lettre lui demandant de « prêcher la Parole de Dieu, et non pas de dire les bêtises de M. Pouliot » (p. 150).

Devant une opposition de plus en plus manifeste, à la suite d'une requête signée de 207 noms et datée du 8 février 1843 (p. 45), le curé Pouliot demande son départ de Trois-Pistoles, ce qu'il obtiendra à l'automne. Sa correspondance avec l'archevêché de Québec est ponctuée de nombreuses plaintes sur son sort. En août 1840, il ne se sent « pas assez de courage et d'énergie » (p. 27). Le 6 avril 1842, il parle de « tâche pénible, de calice amer » (p. 40). Il écrit le 10 mai 1842 au secrétaire Cazeau : « Mgr manque de fermeté... il soutient trop les opposants » (p. 46). Le 17 mai, il se plaint qu'on le critique comme un entêté, un orgueilleux et un homme plein de confiance dans ses propres lumières (p. 48). Le 22 juin suivant, il écrit : « La vie aux Trois-Pistoles est un long martyre. Quotidie morior » (p. 42). Or, la paroisse de Trois-Pistoles « est à envier sous bien des rapports », lui avait écrit Mgr Signay en l'y nommant, dans sa lettre le 12 octobre 1835 (p. 173).



Louis-Stanislas Mâlo, né à Rivière-des-Prairies le 6 août 1801, de Benjamin Mâlo et de Marie-Louise Bleau, fut ordonné à Québec le 5 novembre 1826. Il fut nommé vicaire à Saint-Benoît-des-Deux-Montagnes (1826-1828), puis curé de Carleton avec desserte de Ristigouche (1828-1843). Il fut ensuite curé de Trois-Pistoles (1843-1850), tout en étant missionnaire à Grosse-Ile (1847) et à Saint-Éloi (1849-1850). Enfin, il fut nommé curé de Bécancourt de 1850 à 1884. Il y décéda le 21 décembre 1884. (DBCCF, t. 4, p. 110.)

Note : Le biographe tient le curé Mâlo en très haute estime. Si l'on se reporte aux observations élogieuses qu'il ajoute à la biographie qu'il a coutume de rédiger succinctement : « Sévère à lui-même autant qu'aimable, courtois et dévoué pour les autres, infatigable au travail, c'était éminemment un homme de devoir, tout entier à son ministère pastoral, avec cela versé dans les sciences naturelles, remarquable par l'originalité de ses appréciations et les piquantes saillies de son esprit, d'une conversation toujours captivante. Il a laissé, surtout dans ses missions, un souvenir impérissable. Dans ses loisirs, il avait trouvé le moyen de transformer son presbytère de la baie des Chaleurs en un véritable musée des curiosités de la région, et vu l'exiguïté de l'espace avec quel art l'abondance des objets y était agencée. Les variétés d'oiseaux, de poissons et de minéraux y étaient richement représentées, mais avant tout il avait accordé large la place aux armes, rasades, calumets et instruments de pêche de ses Micmacs. En même temps que prêtre, il a été aussi de longues années notaire et médecin d'occasion pour ses ouailles de là-bas. » (*Id.*, p. 110.)

Le successeur du curé Pouliot, Louis-Stanislas Mâlo, n'est guère plus entiché de sa nouvelle paroisse. A peine un an après son arrivée, le 25 septembre 1844, il écrit à Mgr Signay : « Je ne connaisse point dans tout le Canada de sort moins enviable que celui de curé des Trois-Pistoles et je ne dissimule point les déboires et difficultés auxquels je suis exposé dans cette paroisse » (p. 52). Deux ans après, il affirme que s'il a peu écrit à son évêque depuis son arrivée à Trois-Pistoles, c'est qu'il croyait qu'on avait voulu le mortifier en l'envoyant là (p. 59).

Les opposants, qualifiés de « rebelles » par le curé Mâlo, « continuent leur oeuvre dans l'espérance chimérique que leur église deviendra un jour paroissiale » (à Mgr Signay, 14 août 1844, p. 51).

Le cahier des prônes du 23 septembre 1844 nous apprend que, le 7 septembre, la nouvelle église d'en bas, bâtie en pierre, est « bénite par M. Siméon Marceau, sur l'invitation de M. Mâlo à ce autorisé par l'évêque de Québec, vers 3 h p.m., avec chant et cérémonie ordinaire et en présence d'une cinquantaine de personnes, dont la majeure partie étaient des notables de la paroisse. L.S. Mâlo, F. Têtu, et Jos. Ouellet, notaire. »

Les opposants se rendent « en foule à la messe à Saint-Simon », nous apprend le curé Marceau dans sa lettre à Mgr Signay du 24 septembre 1844 (p. 160).

« La municipalité des Trois-Pistoles » est créée le 14 juillet 1845. Philippe Renouf devient le premier maire, tandis que Maurice Martel est élu conseiller. Le 11 mai 1845, ce dernier, beau-frère du major Paul Rioux, est élu marguillier. Le 24 septembre suivant, le curé Mâlo écrit à Mgr Signay : « L'église des opposants est à demi couverte en bardeaux... les châssis et les portes sont prêts à être posés et le clocher est fini » (p. 56).

A la Fête-Dieu, le 14 juin 1846, le dais est porté non par les marguilliers, comme c'était la coutume, mais par les enfants de chœur, parce que le premier des marguilliers est Maurice Martel (p. 157). Le 27 novembre, le curé a insulté ce dernier, qui veut tenter une poursuite contre son curé. Le 28 février 1847, le curé Marceau de Saint-Simon écrit à Mgr Signay que les gens du parti opposant l'ont prié de s'intéresser pour eux auprès de Monseigneur, lui demandant de leur envoyer un autre curé. « Ils ne désirent rien moins que la paix, l'union et la soumission à leur pasteur », ajoutant qu'il a « bon espoir que ces gens reviendront » (p. 61).

Le 31 mai 1847, Maurice Martel fait à la commission scolaire une donation d'un terrain de 36 pieds sur 70, près de l'église d'en haut pour une maison d'école (p. 157)²⁶. Le 11 octobre 1847, le curé Mâlo se plaint auprès du secrétaire Cazeau que le curé Faucher continue à cabaler en faveur des opposants. Il fait des pieds et des mains pour obtenir la création de la paroisse de Saint-Éloi, entre Trois-Pistoles et l'Isle-Verte, qui, dit-il, « va contribuer à la paix. Bien des rebelles vont en faire partie. Ils seront moins nombreux ici, affaiblis » (p. 67). L'érection canonique de Saint-Éloi aura lieu en mars 1848. Le curé Mâlo tentera en juillet 1848 de diviser davantage la paroisse : une nouvelle paroisse comprendrait les 3^e, 4^e et 5^e rangs et Sainte-Françoise, qu'il propose de nommer Saint-Abraham, du nom d'un des premiers colons.

Dans la nuit du 2 au 3 juillet 1848, le feu est mis à la deuxième chapelle. Le curé accuse les opposants d'avoir fait le coup (p. 156). Il demande à Mgr Signay le 28 juillet 1849 de rester encore un an à Trois-Pistoles, espérant que dans un an il aura réussi à abattre complètement les rebelles (p. 84). Le chanoine Bérubé note : « Son but non avoué, c'est d'avoir le temps de faire ériger la nouvelle paroisse de Sainte-Françoise. Le curé se plaint que les MM. Marceau (de Saint-Simon et des Escoumins) sont du côté des rebelles, et que le curé de Saint-Simon



Claude Dumont, *Une église dans le temps.*

a trahi, et aussi que plusieurs prêtres ne l'approuvent pas dans son opiniâtreté » (p. 85-86).

En juin 1849, l'évêque coadjuteur, Mgr Turgeon, vient passer trois jours de visite dans la paroisse. Il est accompagné d'un curé de Québec, Louis Proulx. De Saint-Simon, le 1er juillet, ce dernier écrit au secrétaire Cazeau :

Les opposants sont venus rencontrer Mgr à Cacouna et offrir leur soumission... M. Mâlo est venu à l'Isle-Verte et s'est efforcé de faire entrer Mgr dans des plans de rigueur extrême. Deux partisans d'en bas en ont fait autant et, d'après un plan mûri avec M. Mâlo, ont cherché à influencer et à préjuger Mgr contre les gens d'en haut, et ont prouvé à Sa Grandeur qu'ils sont tous également fanatiques. Mgr a témoigné à M. Mâlo son mécontentement d'une conduite aussi peu digne (p. 105).

Tous ensuite signent « une formule de soumission sans condition à l'autorité épiscopale » ; Mgr distribue des *liceat*²⁷ pour qu'ils s'adressent aux curés voisins, « eux, leurs femmes et enfants » (p. 107). « Un curé conciliant et d'esprit se verrait bientôt maître de tout son monde. Il faudrait une retraite et une amnistie générale » (p. 108).

Une requête du 28 septembre 1849 demande « que M. Mâlo soit changé. Il est un achoppement aux bonnes dispositions des opposants » (p. 153). Enfin, en juillet 1850, Mgr Signay écrit à M. Mâlo pour lui dire qu'il doit partir de Trois-Pistoles :

Dans l'état où est actuellement la paroisse de Trois-Pistoles, je ne vous crois plus capable d'y faire le bien que vous avez à coeur d'y faire. Une grande partie de vos paroissiens ne vont plus à confesse et sont par conséquent privés du plus puissant moyen de résister au mal (p. 88).

Un nouveau curé conciliant et rassembleur (1850-1853)

Avec l'arrivée à l'automne de 1850 du nouveau curé, Léon Roy, s'ouvre enfin une nouvelle ère marquée au coin de la réconciliation entre les deux factions rivales.



Léon Roy, natif de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, le 6 juillet 1818, est le fils de Michel Roy et de Judith Fortier. Après ses études à Québec, il y est ordonné le 23 septembre 1843. Vicaire à Saint-Roch de Québec de 1843 à 1849, tout en étant en mission à Grosse-Île en 1847, lors de la fameuse épidémie qui a touché un grand nombre d'immigrants irlandais. Il arrive à Trois-Pistoles en 1850, où il sera curé jusqu'à 1866. Il sera ensuite nommé curé de Saint-André de Kamouraska (1866-1867), de Lotbinière (1867-1878). Il décède à Québec le 2 octobre 1878. (Voir DBCCF, t. 1, p. 484.)

Dans sa première lettre du 29 octobre 1850 à M. Cazeau, le curé Roy précise sa position, imprégnée d'une grande sagesse :

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les gens de l'église d'en bas voudraient me faire jeter tête baissée dans leur parti comme M. Mâlo. M. Mâlo a pu faire mieux que je ne suis jamais capable de faire, mais je n'ai pas du tout envie de prendre sa marche. J'ai su, de manière à ne pas en douter, que les gens d'en haut et d'en bas avaient été contents de mon entrée, qu'ils prieraient Dieu pour que je suivisse fidèlement la ligne de conduite que je m'étais tracée dans mon discours d'entrée (p. 89).

Dans sa lettre au secrétaire Cazeau du 1 janvier 1851, il parle de l'élection de marguilliers, au cours de laquelle fut élu Philippe Renouf, malgré la farouche opposition du parti d'en bas. Il ajoute : « Je n'ai à me plaindre ni d'un parti ni de l'autre, ils ont beaucoup de déférence pour moi, parce que l'un et l'autre espèrent m'avoir pour lui » (p. 90). Tout en effectuant sa visite pastorale, il note le 12 janvier : « Je souhaite de tout mon coeur pacifier ces pauvres gens; mais il faudra que le bon Dieu et la Sainte Vierge me donnent un rude coup de main, sans cela je n'ai aucune espérance. La plaie est trop envenimée. Le 10 mars de la même année, il observe : « J'ai assez de contentement avec mes habitants; ils se montrent la plupart bien dociles et tout à fait déferents » (p. 91). Le 3 juin, dans sa lettre à Mgr Turgeon, il parle du « froid piquant sur cette pointe-ci cet hiver » . « Son presbytère est en si mauvais état qu'il ne sait où mettre ses quelques meubles pour les soustraire à la pluie » . Il n'a « que des éloges à faire sur les gens de ce parti (d'en haut), qui veulent présenter une requête à Mgr pour reconsidérer le site de l'église » (p. 92, 94). Mgr Turgeon attend une demande par écrit.

Il reste toujours lucide et impartial, comme en témoigne sa lettre à son évêque du 14 août 1851, où il affirme : « Les deux partis ont des torts » (p. 97). Le 29 janvier 1852, il écrit au secrétaire Edmond Langevin, frère de Jean, futur évêque de Rimouski à partir de 1867 : « L'un et l'autre parti s'est rendu coupable (sic) d'injustices réciproquement pour parvenir à ses fins... Je suis bien vu des deux partis, c'est à qui me fera le plus de compliments... afin de m'engager à travailler pour son parti » (p. 98-99).

Tel apparaît le curé Roy : un homme de grand calme, de jugement, d'une grande patience, au doigté exceptionnel. Il est vraiment ce « curé conciliant et d'esprit... maître de tout son monde. » Ce qui paraissait impossible jusqu'à 1850 devient réalité, grâce au curé Roy, moins de deux ans après son arrivée à Trois-Pistoles, savoir la réconciliation générale.

Le 5 septembre 1852, Mgr Turgeon écrit dans les registres de notre paroisse le

Décret portant sur le changement de place de l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles et la fixant près du nouveau Chemin Royal (p. 144-147)²⁸.

Attendu que par une requête, en date du dix-neuf juillet mil huit cent cinquante deux, signée par la majorité des habitants francs-tenanciers de la paroisse Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles, Sa Grandeur l'Archevêque de Québec a été humblement suppliée de changer de place l'église paroissiale de ladite paroisse et de vouloir bien la marquer près du nouveau chemin Royal :

Que les allégués et les signatures de ladite requête ont été trouvés vrais et fondés :

Que ceux des habitants de ladite paroisse qui ont bâti l'église paroissiale, et qui pouvaient avoir intérêt à la garder à la place où elle est, par amour pour Dieu, et en vue de la Charité et de la paix ont généreusement consenti à renoncer à leur intérêt, et à se joindre aux requérants pour demander la même chose, ou consentir du moins à ce qu'elle se fit :

Que dans une assemblée générale de tous les francs-tenanciers de la paroisse, convoquée dans l'église paroissiale, le cinquième jour du mois de septembre de la même année, sous notre présidence, la demande faite en la requête sus-mentionnée nous a été réitérée et confirmée à l'unanimité des voix :

Que dans ladite assemblée tous les paroissiens ont déclaré qu'ils s'en rapporteraient à Sa Grandeur Monseigneur P.-F. Turgeon, Archevêque de Québec, ou à Nous, pour le choix de la place de la nouvelle église paroissiale et qu'ils s'engageaient à en passer par ce que nous aurions ordonné :

Que dans le cas où nous jugerions à propos d'accéder à leur demande et de changer, comme dit ci-dessus, la place de leur église paroissiale, ils se sont engagés à faire, en bonne forme, l'acquisition du terrain nécessaire pour y asseoir ladite église, pour un cimetière et un presbytère avec ses dépendances : et qu'ils ont promis de faire cesser tous les différends qui les ont divisés par le passé, et de n'avoir plus, en tout ce qui concernera leur église, qu'un cœur et qu'une âme comme il convient à des chrétiens et à des enfants d'une même paroisse;

Que dans la vue de prévenir toutes contestations et toutes divisions à l'avenir et de maintenir la paix parmi eux, ils se sont engagés en outre : 1) A fournir par souscriptions volontaires toutes les sommes nécessaires pour mettre la nouvelle église en tel état que les offices puissent y être célébrés convenablement, et pour bâtir un presbytère et autres dépendances à l'usage du curé, 2) A conserver à tous les pro-

priétaires de bancs, dans leurs rangs et aux mêmes conditions dans la nouvelle église où ils seront transportés, et en particulier le banc du seigneur :

Nous, C.F. Baillargeon, Évêque de Tloâ, coadjuteur de Monseigneur P.F. Turgcon, Archevêque de Québec agissant en son nom avons réglé ce qui suit :

1) L'église paroissiale de la paroisse de N.-D. des Neiges de Trois-Pistoles sera changée de place.

2) La place de la nouvelle église paroissiale sera celle que nous avons marquée nous-même sur un terrain borné au sud-ouest, par une route au nord par le chemin royal; à l'endroit déjà occupé par une église où nous avons placé une croix.

3) La nouvelle église paroissiale ne pourra y transporter le mobilier de l'ancienne que lorsque Monseigneur l'archevêque en aura donné la permission et cette permission ne sera accordée que lorsqu'il y aura un presbytère convenable pour loger M. le curé, et un cimetière convenable clos.

4) Afin de faire une solennelle amende honorable à la majesté divine pour tous les outrages qui lui ont été faits par les péchés sans nombre et par les scandales commis dans cette paroisse pendant les années où la chicane en a divisé les habitants, au sujet de la place de l'église paroissiale, et pour perpétuer la mémoire de leur accord et de leur heureuse union à l'occasion du choix de celle que nous leur avons marquée, et en même temps pour assurer à jamais à toute la paroisse la toute puissante protection de la Reine des Anges, Sa Sainte Patronne, l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Coeur de Marie sera établie dans la nouvelle église, aussitôt qu'elle aura été bénite et que l'office divin aura commencé à y être célébré.

Sera notre présent décret conservé dans les archives de la paroisse et enregistré dans le livre des délibérations.

Donné au presbytère de la susdite paroisse de N.-D. des Neiges des Trois-Pistoles, le cinquième jour du mois de septembre mil huit cent cinquante deux.

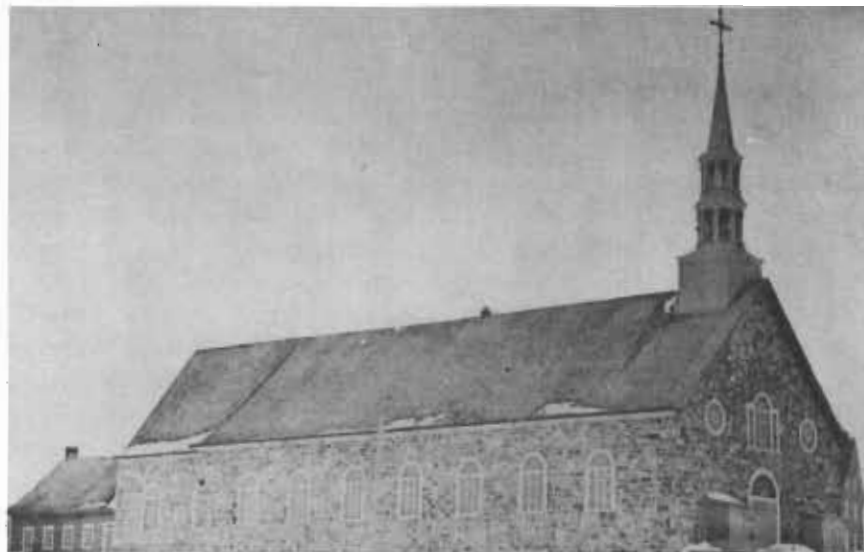
(Signé) FRS. O. THIBAudeau Ecel., secrétaire + C.F. Évêque de Tloâ.
Je, soussigné, certifie que cet extrait est conforme à l'original.
J. Ouellet, Ptre.²⁹

Le 18 août 1853, « l'église pouvait recevoir les fidèles et le Saint-Sacrement ». Le 21 août a lieu la bénédiction solennelle de l'église qui avait été l'occasion d'une si ferme opposition et devenait alors le lieu de la réconciliation. En voici l'acte :

Le vingt et un août, mil-huit-cent cinquante-trois, après lecture au prône de la messe paroissiale des Trois-Pistoles d'un décret canonique de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque en date du 18 courant approuvant

la nouvelle église érigée sur les côtes et permettant de la bénir, nous soussigné, Prêtre vicair de St-Roch de Québec, avons à l'invitation de Mons. Léon Roy, curé du lieu, fait la bénédiction au milieu d'un grand concours de peuple.

En foi de quoi, nous avons signé le présent acte, avec M. le curé et quelques notables. Chs-T. Dubé, M.D., P. Fournier, N.P., L. Roy, curé, P.-L. Lahaie, Ptre.⁹⁰



La quatrième église de
Trois-Pistoles,
la première sur la côte

Source : S.H.G.T.P.

Ainsi donc, tout est bien qui finit bien. A la fin d'une de ses lettres, le 23 novembre 1853, le curé Roy note : « On trouve désormais dans les actes de la Fabrique l'expression : il été résolu à l'unanimité » (p. 101). Et le 4 novembre 1855, il écrit à Mgr Turgeon, qu'étant dans l'église à 5 h p.m., il a été touché de voir un grand nombre de personnes recueillies et priant. « Quel heureux changement!... Que de fois j'ai gémi, dans les premières années que j'étais ici, en voyant l'église complètement déserte après les offices des dimanches et des fêtes » (p. 102).

La troisième église, sise en face de la deuxième, « était en pierres perdues et avait soixante-quinze pieds de longueur ». Quant à la quatrième, « elle avait plus de cent pieds de longueur et était bâtie en pierres des champs »⁹¹.

4.3 *Vers une cinquième église* (1853-1888)

Vers la construction de la 5^e église (1853-1888)

Le calme étant revenu dans les esprits après l'arrivée du curé Roy, la vie paroissiale se déroule tout normalement. La population pistoloise augmente régulièrement, d'après les recensements. Celui de 1851 dénombre 2847 personnes, celui de 1860 en donne 3451 et, dix ans plus tard, Trois-Pistoles frise les 4000 habitants, soit plus précisément 3967⁸⁸.

Le curé Roy fait venir en 1858 les Dames de la Congrégation, qui s'installent dans le nouveau couvent en bois. Elles quittent en 1863, pour être remplacées par les Soeurs de Jésus-Marie, qui y sont encore aujourd'hui, poursuivant depuis leur arrivée leur oeuvre d'éducation auprès des petites filles, et même depuis les années vingt auprès des petits garçons, comme nous le verrons dans le chapitre sur l'éducation et celui sur la vie culturelle. C'est aussi en 1858 que la paroisse de Saint-Mathieu-de-Rioux, au sud de Saint-Simon, est érigée canoniquement.

L'abbé Léon Roy se dépensera en seize ans de service pastoral, unanimement apprécié par les paroissiens, au point que, l'année de son départ, on le nomme président de la Commission scolaire no 1. On envoie donc l'abbé Jean-Baptiste Gagnon qui arrivera à Trois-Pistoles en 1867, la même année où est créé le nouveau diocèse de Rimouski, avec à sa tête Mgr Jean Langevin.



Jean-Baptiste Gagnon, né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fils de Jean-Baptiste Gagnon et de Lucie Dubé, fit ses études à La Pocatière, fut ordonné à Québec le 1 octobre 1846. Il fut nommé curé de Chicoutimi de 1847 à 1854, de l'Isle-Verte de 1854 à 1856, puis encore de Chicoutimi (1854-1862), de Saint-André de Kamouraska de 1862 à 1866, pour être curé de Trois-Pistoles, de 1867 à 1876, où il décédait le 28 septembre 1876. (DBCCF, t. 1, p. 222.)

C'est au début de la cure de l'abbé Gagnon que le nouvel évêque de Rimouski se croit obligé d'intervenir auprès du nouveau curé de Trois-Pistoles : la 3^e église est abandonnée au point que les animaux et les malfaiteurs y entrent, que le respect dû aux corps qui « n'ont pas été relevés » n'est aucunement assuré (Gauvreau, p. 276).

Le progrès des communications amène à Trois-Pistoles, dès 1870, la ligne de l'Intercolonial. Après le décès de l'abbé Gagnon, qui fut comme son prédécesseur président de la Commission scolaire no 1, on nomme pour le remplacer, le 15 octobre 1876, l'abbé Désiré Vézina dont le grand oeuvre restera la construction de la cinquième église, du presbytère et la construction en pierre du nouveau couvent de Jésus-Marie.

Entre-temps, en 1873, deux paroisses sont érigées canoniquement : Sainte-Françoise et Saint-Jean-de-Dieu. Ce qui veut dire qu'elles célébreront en 1998, leur 125^e anniversaire, tandis que Saint-Éloi fêtera le 150^e anniversaire de son érection canonique et civile.



Olivier-Désiré Vézina, né à l'île aux Grues, comté de Montmagny, le 18 octobre 1836, d'Olivier Vézina et de Sophie Lemieux, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Baillargeon le 19 septembre 1863. D'abord professeur au séminaire de Québec de 1863 à 1865, puis vicaire à Saint-Nicolas de 1865 à 1866, il est nommé curé de Matane de 1866 à 1868. Au séminaire de Rimouski, il est directeur des ecclésiastiques, puis vice-supérieur, entre 1868 et 1876. Il devient brièvement curé de Saint-Arsène avant d'être nommé à Trois-Pistoles où il exercera son ministère 21 ans durant (1876-1897). Par la suite, il deviendra curé de la cathédrale de Rimouski de 1897 à 1899. Retiré à Québec de 1899 à 1906, il y meurt le 30 novembre 1906. Il sera inhumé à Trois-Pistoles.

(Voir DBCCF, t. 1, p. 534.)

Le 3 septembre 1881, une requête est acheminée à l'évêque de Rimouski demandant que l'on puisse bâtir « une église en rapport avec la richesse de ses habitants et l'avenir de la paroisse » (Gauvreau, p. 288). Ce ne sera pas sans une certaine opposition d'un groupe de paroissiens, cette fois-là encore, qui finit cependant par se résorber. De la vieille église d'en bas, démolie en 1882, on récupère les pierres pour les fondations de la nouvelle. Le 3 août 1885, aura lieu la bénédiction de la première pierre de l'église entreprise en 1882. Le premier jan-



vier 1888, on y célèbre la première messe. Il faudra attendre au 28 juin 1888 pour ouvrir au culte et bénir solennellement la fameuse cinquième église de Notre-Dame-des-Neiges.



La cinquième église, soit la deuxième sur la côte. À remarquer la présence d'un oeil de boeuf, l'absence de lucarnes sur le toit ainsi que l'absence d'escalier central sur la façade ouest.

Source : S.H.C.T.P.

Trois-Pistoles est renommée pour avoir donné au diocèse de Rimouski le plus imposant temple qui se soit édifié au siècle dernier dans tout le Bas-Saint-Laurent. Une telle église, aux proportions gigantesques pour l'époque et pour la population (209 pieds de longueur, sur 70 de largeur et 40 de hauteur), constitue un monument des plus originaux et qui le signale à l'attention de nombreux visiteurs. C'est surtout le monument qui fait la fierté d'une population qui vit dans son ombre depuis plus d'un siècle.

Certains, toutefois, se sont avisés d'en dresser l'historique d'une façon fantaisiste, tel André Croteau, qui a eu toutefois le mérite d'en illustrer superbement son livre de photos de belle qualité. Quant au texte, je laisse aux historiens d'en juger la pertinence. Citons-en la première page :

D'où que l'on circule sur les hauteurs de la municipalité rurale de comté (MRC) des Basques, on peut apercevoir la structure imposante de l'église Notre-Dame-des-Neiges, à Trois-Pistoles, qui domine non seulement cette ville charmante, mais aussi l'île aux Basques et tous les



La façade ouest
de l'église actuelle.
Photo : Calles Gaudreau.

environs. (...) Cette église démesurée affiche la fière prestance d'un lion vainqueur au combat. En fait, la construction d'églises en milieu rural a parfois bel et bien donné lieu à des affrontements qui ont toujours connu des dénouements douloureux. C'est en quelques mots l'histoire de cette église spectaculaire. (...) Érigé sur une crête dominant le Saint-Laurent, le village de Trois-Pistoles prend, dès sa fondation, une forme allongée sur la berge du fleuve. Une distance assez considérable sépare les deux extrémités de l'agglomération. Quand vient le temps de construire une église, les habitants de chaque extrémité veulent, pour une question tant pratique que pour la fierté, que le temple soit érigé près de chez eux. S'ensuit une telle dispute que chaque groupe érige sa propre église. Les fidèles de l'est choisissent comme emplacement un site marqué par une miraculeuse chute de neige et nomment leur église Notre-Dame-des-Neiges. Lors de la dispute, on demande à l'évêque de Québec d'agir à titre d'arbitre et celui-ci choisit cette église : on devra détruire l'autre!



L'église de Trois-Pistoles.
*Sourc :
Suzanne Villeneuve-Roux*

Cet auteur eût sans doute été mieux inspiré de s'informer auprès d'une Société historique existant ici depuis 20 ans et qui publie une revue annuelle! Il n'aurait pas ainsi laissé libre cours à son imagination, donnant foi à quelques légendes sans fondement historique. Il aurait appris la date de la construction de cette « église spectaculaire », dont le curé d'alors relevait du diocèse de Rimouski depuis 15 ans, et non pas de celui de Québec, comme il se plaît à l'affirmer.

Voici la description qu'en donne Amélie Lévesque :

Architecture extérieure :

Les plans extérieurs sont de l'architecte David Ouellet. Ceux-ci empruntent à plusieurs styles. Le dôme fait référence au byzantin : la coupole du clocher principal et le clocher de la façade sont en écailles de poisson. La croix et les deux tourelles rappellent le style roman du Moyen Age. L'architecte Ouellet se serait inspiré du modèle jésuite, dit rococo : le plan en croix latine, le transept extérieur et le clocher à la croisée en sont des manifestations.

La façade de l'église se compose de trois tours. Une tour centrale, issue de la tradition gothique, domine toute la structure du monument. Deux tours clochers aux angles élargissent la devanture.

Trois statues dorées sont soutenues par les tours en façade : celles de la Vierge et l'Enfant Jésus au campanile du portail, de l'archange saint Michel au nord et de saint François-Xavier au sud.

L'église est surplombée de trois clochers, dont le clocher central qui possède trois clochetons d'apparat. Le carillon de trois cloches fut offert par les paroissiens et bénit en 1894. On retrouve dans le clocher de la chapelle les cloches des deuxième et troisième églises datées de 1807 et 1844.

Le clocher central repose sur un immense piédestal carré, là où se rejoignent les parties avant, arrière et latérale, ce qui représente l'arrière du chœur.

Le chœur de l'église.
À remarquer les deux anges
agenouillés des deux côtés
du maître-autel.
Source : Paul Dumas.



Intérieur de l'église de
Trois-Pistoles.

Photo : Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux.

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.



Architecture intérieure :

Les plans de l'intérieur furent conçus par le chanoine Bouillon. L'architecte Joseph-Pierre Ouellet les modifia et les exécuta.

L'extérieur de l'église tout en arêtes et en angles n'annonce pas l'intérieur en arcs et en courbes. L'élévation est dominée par un entablement à arcades soutenu sur presque toute la longueur par des colonnes. Corniches, pilastres et frises sont du style corinthien le plus pur.

L'escalier de la chaire entoure l'une des colonnes maîtresses qui portent la fausse voûte. En 1904, on applique une imitation de marbre sur les colonnes en bois, ce qui rehausse la richesse de la décoration de l'église.

Le dôme est une caractéristique unique de l'église de Trois-Pistoles.

Les oeuvres d'art :

Le maître-autel recèle de nombreuses oeuvres d'art, dont deux anges en porte-flambeau, de T. Carli (1867-1923). Les anges entourent des sculptures de saint Pierre et de saint Paul de chaque côté du maître-autel.

Les quatre évangélistes, oeuvre en médaillon dans la coupole, a été peinte par Jules Rioux, originaire de Trois-Pistoles. Le chemin de croix, peint à la main, est un don de Narcisse Rioux, mais on ne connaît pas le nom de l'artiste.

On trouve au-dessus de l'autel transversal un tableau de J. Uberti, d'après Rubens : *L'éducation de la Vierge*. Placée près du tableau, une sculpture de T. Carli, représentant l'éducation de la Vierge.

De J. Uberti, d'après Poussin cette fois, *La Sainte Famille élargie*. Ce tableau est situé au bras gauche du transept, au-dessus de l'autel. Toujours au transept, on retrouve une sculpture en ronde bosse avec l'inscription *La mère des douleurs* et une sculpture de la Vierge présentant le rosaire de saint Dominique, de l'artiste T. Carli-Petrucci (1923-1965).

Une sculpture de métal représentant saint Pierre est déposée sur un socle au transept gauche. Elle fut acquise par le curé Vézina lors d'un voyage à Rome en 1896-1897, et donnée à la paroisse.

Au bas-côté gauche, on peut voir un tableau exécuté par une religieuse de l'Immaculée-Conception : c'est une représentation des saints Martyrs canadiens.



Le tableau de la Madone des
Anges attribué au peintre
italien Carlo Maratta.

Photo : Gilles Gaudreau.

Le tableau de Notre-Dame-des-Anges, placé au bas-côté droit, à l'avant de la nef, fut commandé en 1802 pour la deuxième église. Cette oeuvre est attribuée au peintre italien Carlo Maratta, bien qu'on ne puisse assurer son authenticité parce qu'on ne peut y déceler la signature de l'artiste.

L'orgue *Casavant*, acheté en 1905, trône sur la galerie supérieure de l'église. Il comporte 28 jeux et vaut actuellement 400 000 \$.

Au jubé et à la tribune du chœur, plusieurs vitraux et sculptures prennent place. Par ailleurs, des pièces d'orfèvrerie religieuse, de François Sasseville, sont la propriété de l'église.

Le maître-autel de la chapelle est de François Baillaigé (1759-1830). Il constitue une pièce d'importance des oeuvres d'art de l'église car il

Hubert Morin,
constructeur de l'église de
Trois-Pistoles.

Source : S.H.G.T.P.



Monument commémoratif érigé
lors des fêtes du centenaire
de l'église en 1987.

Photo : Gilles Gaudreau.



est particulièrement bien conservé. Cette oeuvre fut commandée en 1812 et elle est conçue sur le modèle de l'autel de la basilique de Québec, qui fut détruit par un incendie. Cet autel se trouvait dans la deuxième église, de même que le chemin de croix, aussi placé dans la chapelle de l'église actuelle³⁴.

Complétons cette description par les détails suivants :

C'est Hubert Morin qui, arrivant de Saint-Gervais de Bellechasse, fut l'entrepreneur. C'est lui dont la vie a été évoquée par J.-François Beaulieu dans un article de *l'Écho des Basques* de 1988, qui fut un entrepreneur qui a rayonné dans notre région et bien au-delà, et qui réalisera la construction du presbytère et du Couvent dès 1889³⁵. D'après l'abbé André Desjardins, « Les travaux coûtèrent 37 000 \$. Les paroissiens contribuèrent pour 20 000 \$ et la fabrique fournit 17 000 \$. Les travaux de parachèvement, exécutés au début de siècle, et toujours sous la direction de Monsieur Morin, furent aussi dispendieux que le gros oeuvre : on dut déboursier de nouveau 37 000 \$. » Le même auteur nous rappelle la richesse des colonnes, « avec leurs chapiteaux à feuilles d'acanthé dorées³⁶ ». L'article de J.-F. Beaulieu auquel je renvoie ci-haut, qui se réfère aux archives de la Fabrique, donne d'autres chiffres que ceux de l'abbé Desjardins : le coût total est évalué à 79 376 \$, « un montant énorme pour l'époque », commente M. Beaulieu. Quant à l'artiste qui aurait exécuté le tableau *Notre-Dame des Anges*, Carlo Maratta, il est un peintre et graveur italien qui a vécu de 1625 à 1713³⁷. Me trouvant à Rome à l'été 1991, j'ai pu contempler les grands tableaux de cet artiste, exposés à la Pinacothèque de la Chapelle Sixtine. D'autres sont également au Louvre, que je n'ai pu repérer lors de mes visites en 1991 et en 1995.

Le maître-autel de la chapelle. Il s'agit d'une oeuvre de François Baillargé et se trouvait dans la deuxième église.

Photo : Gilles Caudreau.

--- 205



4.4 *Bref aperçu de l'histoire contemporaine (1889-1997)*

Résumons à grands traits les faits les plus importants de l'histoire contemporaine de la paroisse. J'insisterai donc d'abord sur les hommes qui ont illustré cette histoire, à savoir les curés de Trois-Pistoles.

La cinquième église achevée, le curé Vézina voulut l'année suivante doter la paroisse d'un nouveau presbytère, dont le contracteur fut encore Hubert Morin. La même année, en 1889, on décidait de procéder à la construction d'un nouveau couvent, en pierres, pour remplacer l'ancien couvent de bois datant de 1858.

Le 19 juin 1889, raconte Gauvreau, la pierre angulaire était déposée solennellement du côté nord-ouest du couvent. Malgré une pluie battante, il y avait beaucoup de monde. Les porteurs de la pierre étaient MM. Alexis Leclerc, maire, Séverin Morcncy, marguillier en charge, Napoléon Rioux, président de la Société St-Jean-Baptiste et Hubert Morin l'entrepreneur » (p. 294). Le même auteur rend hommage au chanoine Vézina en ces termes : « Homme actif et de progrès, il a à cœur tout ce qui peut conduire à la prospérité matérielle et religieuse de la paroisse. N'aurait-il à son avoir que les trois monuments dont Trois-Pistoles s'enorgueillit à bon droit, que ce serait assez pour rendre sa mémoire impérissable (p. 297-298).

Le 24 juillet 1897, l'abbé Damase Morisset devenait le nouveau curé de Trois-Pistoles.

Presbytère de Trois-Pistoles
érigé en 1889 par
Hubert Morin.

*Photo: Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux.*

*Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.*



Couvent de Trois-Pistoles.

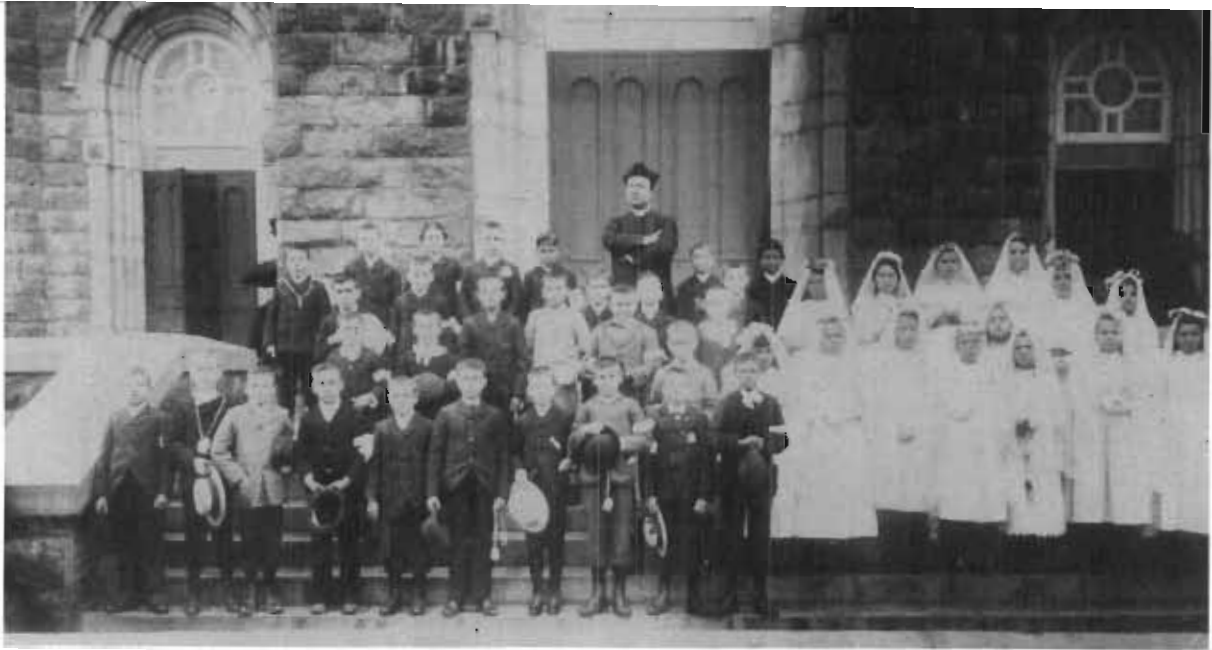
Photo : Vers 1900-1910,
Louis-Isidore Rioux

Source : Robert Côté,
Groupe de recherche en
histoire du Québec.



Damase Morisset, né à Saint-Michel de Bellechasse, le 8 janvier 1837, de Joseph Morisset, cultivateur, et d'Angélique Roy, fit ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr Baillargeon le 24 septembre 1864. Vicaire à Saint-Thomas de Montnagny en 1865 puis à Saint-Joseph de Lévis en 1866, il est curé de Saint-Pierre-de-la-Malbaie (1866-1867). Premier directeur du Grand séminaire de Rimouski (1867-1868). Curé de Sainte-Angèle de 1868 à 1874, il l'est également de Saint-Moïse en 1873, il est ensuite curé de Baie-des-Sables de 1874 à 1897. Enfin, il est nommé curé des Trois-Pistoles le 24 juillet 1897, jusqu'à 1921. Président de la Conférence ecclésiastique de Trois-Pistoles en 1897, il est délégué à Saint-Fabien pour l'agrandissement des édifices religieux en 1898 et à Saint-Cyprien pour le site des édifices religieux la même année; à Saint-Clément pour la construction du presbytère le 27 février 1900; à Sainte-Françoise pour le site du presbytère le 9 septembre 1901. Créé chanoine honoraire, le 18 septembre 1901, il est chanoine titulaire, le 4 septembre 1903. Délégué à Rivière-Trois-Pistoles pour acquérir gratuitement un terrain le 9 février 1905; à Saint-Louis du Ha! Ha! pour une construction le 11 octobre 1906. Le même jour il fut nommé comme assesseur de l'Officialité. Délégué à Saint-Cyprien pour la construction de l'église le 24 janvier 1907 et le 22 mai suivant pour y bénir une cloche. Renommé assesseur de l'Officialité le 17 octobre 1908 à Sainte-Françoise pour un nouveau cimetière le 4 octobre 1912; à l'Isle-Verte, pour la restauration de l'église le 10 février 1914; à Saint-Jean-de-Dieu, pour la construction de nouveaux édifices religieux le 25 juillet 1914. A Trois-Pistoles il reconstruisit le presbytère et termina l'église. Il démissionna comme curé de Trois-Pistoles le 25 septembre 1921 pour se retirer à Rimouski où il est décédé le 14 avril 1922.

(Voir Cléophas Morin, *Nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski 1867-1967*, Rimouski, 1967, p. 76-77.)



Premiers communiants,
vers 1897.

Source : Rita Labrie.



Église de Rivière-
Trois-Pistoles,
orientée vers l'ouest.

*Source : Fabrique de la
paroisse Saint-Jean-Baptiste.*



Intérieur de l'église de
Rivière-Trois-Pistoles.

*Source : Fabrique de la paroisse
Saint-Jean-Baptiste.*

La grande préoccupation du curé Morisset fut de terminer l'intérieur de l'église érigée par son prédécesseur. Il confia l'entreprise à Hubert Morin pour une somme de 45 000 \$. Les travaux durèrent trois ans. « Au mois de décembre 1904, une fête solennelle présidée par Mgr l'Évêque de Rimouski marquait le parachèvement de l'intérieur de l'église. La bénédiction et l'inauguration d'un orgue se fit au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. » Mathias D'Amours décrit brièvement la décoration de l'église : « Le décor et le relief de la sculpture dorée lui donnent un aspect de somptuosité digne de la maison de Dieu. Le maître-autel surmonté d'un baldaquin est des plus jolis lorsque brillent ses nombreuses lampes électriques... Le chemin de croix d'une valeur de 35 000 \$ est le don d'un enfant de la paroisse, feu Narcisse Rioux, marchand à Québec³⁹ ».



Souvenirs des curés de
Saint-Jean-Baptiste,
Rivière-Trois-Pistoles.
*Source: Fabrique de la
paroisse Saint-Jean-Baptiste.*

C'est sous le règne du chanoine Morisset que Rivière-Trois-Pistoles est érigée canoniquement en 1906 : c'est lui qui assure le service pastoral, en attendant l'arrivée, en 1908, du premier prêtre résidant, l'abbé Adéodat Beaulieu, qui fut remplacé par l'abbé Pierre Lafrance (1910-1921).

Suite à la démission du chanoine Morisset comme curé de Trois-Pistoles, en septembre 1921, Joseph-Elzéar Pelletier prenait sa succession.



Joseph-Elzéar Pelletier, né à Saint-Arsène de Témiscouata, le 9 janvier 1858, de Jean-Baptiste Pelletier, cultivateur, et d'Adèle Gagnon, fit ses études classiques (1876-1882) et théologiques (1882-1886) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné par Mgr Langevin le 7 mars 1886. Nommé vicaire à Trois-Pistoles, puis à Grande-Rivière en 1887, il devient curé de Sainte-Blandine en 1889, pour redevenir vicaire à la Cathédrale de Rimouski la même année. Il est ensuite missionnaire aux Méchins en 1891, puis curé de Saint-Alexis en 1892, avant d'être nommé curé de la Cathédrale de Rimouski en 1908. Il est enfin curé de Trois-Pistoles le 7 septembre 1921. Il fait un voyage à Rome en 1927. Il est décédé au presbytère de Trois-Pistoles le 3 août 1929. (Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 96.)

Pendant la cure du chanoine Pelletier, il faut signaler l'appui de ce dernier accordé à la formation d'un cercle de l'U.C.C. (Union catholique des cultivateurs) et d'une Coopérative locale indépendante. Par ailleurs, après quelques démarches, il réussit à convaincre les commissaires d'écoles de faire venir les Frères du Sacré-Coeur pour prendre, dès 1928, la direction de l'école des garçons. C'est également le curé Pelletier qui s'occupa de restaurer l'intérieur de la chapelle en 1927.



Reposoir à la résidence du notaire Hervé Rousseau en 1923.

Source :
La Maison du Notaire.



Funérailles du chanoine
Louis-Fabien Côté en 1941.

Photo : Studio Lebel.

Source : Louise Dumas.



La bénédiction des enfants
en 1927.

Source : Rita Labrie.



Louis-Fabien Côté, né à Saint-Fabien de Rimouski, le 25 avril 1871, d'Alexandre Côté, cultivateur, et de Philomène Lavoie, fit ses études classiques (1885-1892) et sa théologie (1892-1896) au Séminaire de Rimouski où il fut ordonné par Mgr A.-A. Blais le 30 mai 1896. Nommé professeur au Séminaire (1896-1899), professeur de liturgie, de théologie pastorale et d'Écriture sainte (1899-1900), il est ensuite nommé directeur du Petit séminaire de 1900 à 1902. Vicaire à Trois-Pistoles en 1902, puis desservant aux Méchins jusqu'en 1905, il est nommé curé de Saint-Alexis en 1908, il devient directeur diocésain des oeuvres sociales agricoles en septembre 1921, puis directeur de la future École d'agriculture (1921-1923). Il est créé chanoine titulaire en 1922. Il est nommé principal de l'École normale des Ursulines de Rimouski (1923-1929). Il est enfin nommé curé de Trois-Pistoles le 7 août 1929 et le sera, jusqu'à sa mort, survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 mars 1941. Il est inhumé au cimetière de Trois-Pistoles. (Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 96.)

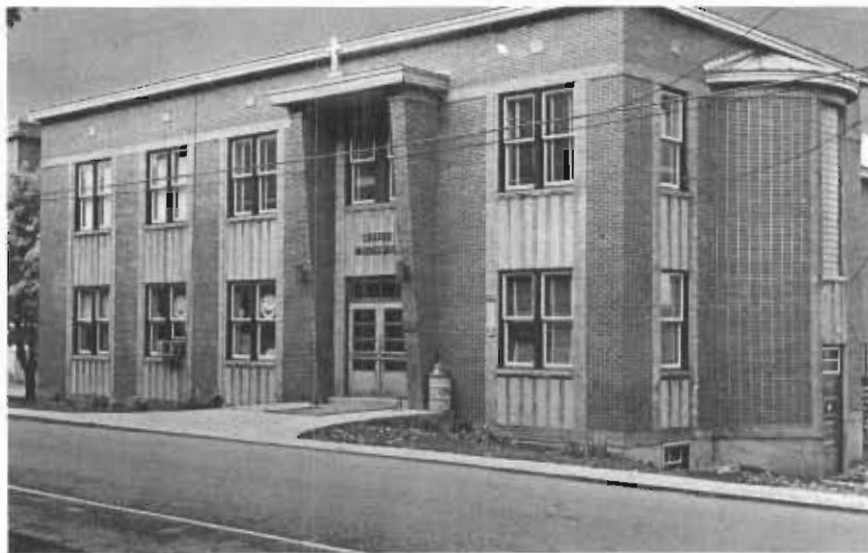
Un certain nombre de faits méritent d'être relevés du temps de la cure du chanoine Côté. En 1931, la Station biologique du Saint-Laurent de l'Université Laval s'implantait à Trois-Pistoles. Deux ans plus tard, c'était au tour de l'Université Western de London d'inaugurer l'École de langue française à Trois-Pistoles. En 1934, il fit installer une croix à l'emplacement de la première chapelle sur la Pointe de Trois-Pistoles. Enfin, le 6 janvier 1939, la Croix de Saint-Germain du Mérite diocésain de Rimouski était remise pour la première fois dans le diocèse au Docteur Joseph Langlais (1864-1939).



Adélarde Richard, né à Saint-Arsène de Témiscouata, le 30 mai 1879, d'Augustin Richard, cultivateur, et d'Apolline Morin, fit ses études au Collège de l'Assomption (1890-1899) où il a commencé sa théologie en faisant de l'enseignement (1899-1901), termina sa théologie au Séminaire de Rimouski (1901-1903), où il fut ordonné le 6 juin 1903, par Mgr A.-A. Blais. Nommé professeur au Petit séminaire (1903-1906), puis directeur (1904-1906), il est nommé vicaire à Trois-Pistoles, en 1907, puis curé de Gaspé. Il est ensuite aumônier des Ursulines de Rimouski en 1917, avant d'être nommé curé de Saint-Damase en 1920, de Saint-Éloi en 1929, et enfin curé de Trois-Pistoles le 13 avril 1941. Aumônier au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur en 1949, il prenait sa retraite en 1952. Il décéda à Rimouski le 28 novembre 1953.

(Voir Cléophas Morin, *op. cit.*, p. 177.)

Le curé Richard fut à la tête de la paroisse de 1941 à 1949. Sous son règne, a lieu la construction du Centre paroissial en 1944 et celle de l'école Notre-Dame en 1947.



Le Centre paroissial
vers 1956.
Source : Jean-Marc Rioux.



Louis-David Riou, fils de Pierre Riou, cultivateur, et d'Eulalie Bérubé, est né à Saint-Fabien le 7 décembre 1893; il fit ses études classiques et théologiques à Rimouski et fut ordonné prêtre par Mgr J.-Romuald Léonard le 29 mai 1920. Il débuta dans sa carrière sacerdotale comme vicaire à Grande-Rivière (1920-1921) et à Saint-Jérôme de Matane (1921-1924). Pendant quatre ans ensuite, il remplit les fonctions d'aumônier à l'Hôpital Saint-Joseph et à l'Hospice des Soeurs de la Charité à Rimouski. Revenant au ministère en paroisse comme curé, en 1928, il fut chargé successivement de Saint-Antoine-de-Padoue jusqu'en 1932, de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs jusqu'en 1938, de Saint-Alexis de Matapédia jusqu'en 1943, de Saint-Rémi de Métis (Price) jusqu'en 1949, enfin de Trois-Pistoles jusqu'à sa retraite qu'il prit dans cette ville, en 1963. Il y décéda le 14 février 1985 à l'âge de 91 ans.

(Léo Bérubé, (AAR) Archives de l'archidiocèse de Rimouski.)⁴⁰

C'est du temps de Mgr Riou que se fit la rénovation de l'intérieur de l'église, qui avait besoin d'une toilette depuis 50 ans, soit exactement en 1954. Et depuis lors, soit après 43 ans, l'église de Notre-Dame-des-Neiges possède toujours son beau lustre d'antan, qui en fait la fierté des gens d'ici. Rappelons encore que c'est en 1961 que se tint ici le Congrès eucharistique diocésain qui rassembla des milliers de gens à Trois-Pistoles, tout juste avant le déclenchement du Concile oecuménique Vatican II (1962-1965), qui devait rénover l'Église universelle, notamment au plan liturgique et pastoral.



Souvenir du Congrès eucharistique tenu à Trois-Pistoles en 1961

Source . Paul Dumas.



Le chanoine Omer D'Amours, qui joignit toujours la lettre « C » à son patronyme, était le fils de Thomas Courberon dit d'Amours et de dame Philomène Lafrance. Né à Cacouna, dans le rang de la Rivière-des-Vases, le 17 octobre 1901, il a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et obtenu le titre de bachelier ès arts en 1923. Après une année de théologie au Grand Séminaire de Québec et trois à celui de Rimouski, il fut ordonné prêtre par Mgr J.-Romuald, le 30 novembre 1927. Cette même année, il fut envoyé pour des études à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'où il revint en 1930 avec le titre de bachelier ès sciences agricoles. Il a aussitôt débuté dans sa carrière sacerdotale comme professeur de grande culture à l'École moyenne d'agriculture de Rimouski. En 1936, il a été nommé vicaire aux Trois-Pistoles, mais dès le 8 février 1937, il fut rappelé à Rimouski pour être secrétaire de la Société diocésaine de colonisation et missionnaire colonisateur. En 1939, il fut nommé desservant-fondateur de la mission de Sainte-Odile-sur-Rimouski. L'ayant fait ériger en paroisse en 1940, il en demeura le curé jusqu'en 1952. Il fut nommé curé de Sayabec ensuite, de 1952 à 1960; curé de Causapsal, de 1960 à 1963, puis curé des Trois-Pistoles, de 1963 à 1972, alors qu'il prit sa retraite. Puis il accepta d'être nommé aumônier du Centre d'accueil Jésus-Marie aux Trois-Pistoles, fonction dont il s'acquitta encore pendant douze ans... Il décéda au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 9 mai 1989... Ses funérailles eurent lieu en l'église des Trois-Pistoles le 12 mai, et son inhumation se fit au cimetière paroissial.

(Léo Bérubé, *L'Écho des Basques*, vol. 10, 1989, p. 51.)

Amicale d'anciennes du
Couvent Jésus-Marie à
l'occasion du centenaire
de l'arrivée de
cette congrégation à
Trois-Pistoles.

Source : Louise Dumas.





L'abbé **Norbert Roussel**, né à Saint-Gabriel le 15 juin 1924, était le quatrième des treize enfants de feu Louis Roussel et de feu Rose-Anna Morisset. Après ses études classiques et théologiques à Rimouski, il avait été ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Charles-Eugène Parent, le 3 septembre 1950. Le Séminaire de Rimouski l'avait gardé à son service comme régent, professeur de solfège et maître de chapelle jusqu'en 1955 : en effet il était diplômé de l'Université Laval en chant grégorien. De 1955 à 1963, il fut vicaire aux Trois-Pistoles et, de 1963 à 1965, vicaire à Causapsca. En 1965, il revenait aux Trois-Pistoles en qualité d'aumônier d'école secondaire; il fut animateur de pastorale à la Régionale du Grand-Portage jusqu'en 1972, tout en agissant comme suppléant du ministre paroissial dans la région et, à partir de 1969, comme aumônier des religieuses au Couvent de Jésus-Marie. En 1972, l'abbé Roussel était nommé curé de l'importante paroisse de Notre-Dame-des-Neiges des Trois-Pistoles. C'est quatre ans plus tard qu'il a ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait finalement l'emporter... il quitta la cure des Trois-Pistoles pour celle de la Baie-des-Sables où il demeura de 1976 à 1982. Il était curé de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier depuis cette dernière date, soit depuis quatre ans. Il décédait au Centre hospitalier régional de Rimouski le 19 octobre 1986. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Gabriel le 22 octobre. (Léo Bérubé, AAR.)*

Avant les célébrations qui ont marqué le 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Trois-Pistoles à l'été 1977, arrivait à la tête de la paroisse l'abbé Jean-Marc Lévesque, qui allait rester ici de 1976 à 1984.



Opéra *Joseph* de Méhul en 1945.
Nous reconnaissons en haut à gauche Paul Banville (Jacob), au centre : l'abbé Georges Beaulieu, en haut à droite : Norbert Roussel (Pharaon) et en bas au centre Paul Desjardins (Joseph).
Source : Emmanuel Raoux.



Jean-Marc Lévesque naquit à Rimouski le 15 janvier 1926. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1940-1948), et ses études théologiques (1948-1952), il était ordonné le 7 juin 1952 par Mgr Charles-Eugène Parent. Il fut professeur à l'École de commerce de Rimouski (1952-1957), vicaire à la paroisse Saint-Rémi de Price (1957-1964), aumônier et professeur à l'École normale des Soeurs du Saint-Rosaire de Mont-Joli (1964-1965), puis aumônier à l'École Normale et à l'Institut familial des Soeurs du Saint-Rosaire de Rimouski (1965-1967), aumônier diocésain du Service de préparation au mariage (SPM), de la Jeunesse rurale catholique (JRC), des Chevaliers de Colomb et du Centre d'apprentissage de Rimouski (1967-1970). De 1970 à 1971, il étudia à l'Institut de pastorale de Montréal, où il décroche un baccalauréat en théologie pastorale. Il est ensuite nommé curé de Saint-Yves de Rimouski (1971-1976), puis de Trois-Pistoles (1976-1984), dont il est président de la zone pastorale, de 1978 à 1980. En 1984, il est curé de Notre-Dame-de-la-Paix à Luceville et, depuis 1992, il est à la tête de la paroisse de Sainte-Luce.

(Source : AAR.)

En 1984, arrivait à Trois-Pistoles l'abbé Laval Gauvin, qui allait participer pleinement aux grandes fêtes du 100^e anniversaire de la cinquième église de Trois-Pistoles, en 1988. Auparavant, on allait lui faire belle toilette pour la circonstance, on allait également rénover à fort prix notre vieil orgue octogénaire, car on procédait le 29 mai 1988 à la consécration de l'église de Notre-Dame-des-Neiges. La cérémonie fut présidée par Mgr Gilles Ouellet, qui fut archevêque de Rimouski de 1973 à 1992. En octobre 1992, il remettait sa démission, pour être remplacé le 2 février 1993 par Mgr Bertrand Blanchet. Quant à Mgr Ouellet, il est retiré à Trois-Pistoles, collaborant avec l'équipe paroissiale, en plus d'être l'aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb. En 1987, se tenaient les Fêtes du 300^e anniversaire de la concession de la seigneurie à Charles Denys de Vitré, et qui culminèrent dans le rassemblement des familles Rioux d'Amérique du 14 au 16 août. Il y eut des concerts de l'orgue nouvellement restauré (on se souviendra du célèbre concert d'Antoine Reboulot), de même que les Choralies internationales à Trois-Pistoles, au nombre desquelles fit excellente figure le Choeur Art-Fa-des-Neiges, sous la direction de Jean-Pierre Gagnon.



Laval Gauvin est né à Saint-Simon le 20 novembre 1941. Il a fait ses études classiques et théologiques à Rimouski (1957-1970), fut ordonné à Rimouski par Mgr Louis Lévesque, le 26 juin 1971. Il fut successivement secrétaire de l'archevêque de Rimouski (1970-1971), vicaire à Saint-Robert-Bellarmin (1971-1978), puis curé de Saint-Valérien et de Saint-Eugène (1979-1984), avant de le devenir de Trois-Pistoles de 1984 à 1993, tout en étant président de la zone de Trois-Pistoles (1986-1988). En 1994, il était nommé curé de Rimouski-Est, et l'année suivante, de Sainte-Agnès.

(Source : AAR.)

En 1993, arrivait à Trois-Pistoles l'abbé Gabriel Bérubé, qui continue d'assumer la responsabilité pastorale de la paroisse, tout en étant curé de Saint-Éloi.



Gabriel Bérubé, fils de Joseph Bérubé et d'Arzélie Lavoie, est né le 25 août 1933 à Saint-Épiphane. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski (1946-1954), il étudie au Séminaire universitaire d'Ottawa (1954-1958), où il décroche une licence en théologie, il est ordonné par Mgr Charles-Eugène Parent le 8 juin 1958. Il est maître de salle, professeur et maître de chapelle au Séminaire de Rimouski pendant un an. Il décroche un doctorat en philosophie après des études à l'Université Saint-Thomas (l'Angelicum) à Rome. Il devient en 1961 professeur de philosophie au Séminaire de Rimouski (1961-1967), puis au Cegep (1967-1970). Il poursuit alors des études en éducation des adultes à la Boston University. En 1973, il fut successivement conseiller pédagogique et premier coordonnateur du Bureau Recherche et développement (1973-1975), vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (1975-1995) à l'UQAR (Université du Québec à Rimouski). Il fut également vicaire général à la Pastorale, d'octobre 1985 à septembre 1992. Il fut nommé curé de Trois-Pistoles et de Saint-Éloi, poste qu'il occupe depuis le mois d'août 1993. Très impliqué socialement, il fut membre de divers Conseils d'administration, et il a assumé la présidence, notamment, de la Fondation de l'UQAR et du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 01.

(Source : Fabrique de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles.)

Conclusion

Que conclure, après cette trop brève recherche qui m'a mené à rédiger ces quelques pages très imparfaites? Certaines réflexions me viennent à l'esprit. D'abord on ne peut qu'être triste, devant l'opiniâtreté et la volonté d'imposer leur point de vue, des deux clans farouchement opposés et irréductibles, qui ont offert le spectacle lamentable de chrétiens divisés et obtus, rendant la vie impossible aux pasteurs qui avaient la tâche de réconcilier les esprits et les coeurs : entre 1830 et 1850, la population de Trois-Pistoles a montré le pire de ce qu'elle était. Elle a paralysé la vitalité et le dynamisme de ceux qui avaient le plus de vision, animés du souci de l'harmonie entre tous les paroissiens. Le même esprit de clocher a pourri littéralement le climat du développement de la vie scolaire, entre 1843 et 1858, comme on le verra dans le chapitre 7 portant sur l'éducation. Enfin, si cette sombre période de notre histoire pouvait nous léguer une leçon de sagesse et de compréhension, elle n'aurait pas été inutile, pour susciter chez les nôtres un esprit de collaboration et de solidarité dans les tâches urgentes de l'avenir, pour faire de Trois-Pistoles un vrai milieu de vie sociale, économique, culturelle et spirituelle.

Emmanuel Rioux

Tous se souviendront en particulier de la chaude voix de ténor de l'abbé Norbert Roussel. En 1945, il avait interprété le rôle du Pharaon dans l'opéra *Joseph* de Mébul, sur la scène de l'auditorium du Séminaire, monté par l'abbé Georges Beaulieu. Le rôle de Joseph était tenu par le jeune Paul Desjardins de Trois-Pistoles. Ce fut un des plus beaux moments culturels que j'aie vécus de mes études classiques au Séminaire de Rimouski, ce dont je suis particulièrement reconnaissant à cette institution et à ses abbés qui croyaient d'abord à la culture artistique et musicale.

5.1 *Municipalité* *Notre-Dame-des-Neiges*

Afin d'écrire ce chapitre sur la vie municipale de Trois-Pistoles, il m'a fallu lire quelque 7 000 pages de texte, autant manuscrites que dactylographiées. Cela a été pour moi une tâche longue et ardue, mais particulièrement captivante. Cette lecture, en effet, m'a permis de découvrir l'histoire de la Paroisse et de la Ville de Trois-Pistoles dans tout son déroulement et dans toute son authenticité.

Commencée sur les bords du Saint-Laurent sous l'oeil paternel et bienveillant des seigneurs, cette histoire s'étend sur 300 ans au gré des vents et des marées avec ses lots de joie et de mesquinerie. Elle montre bien qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que l'humain, où qu'il soit, est capable de collaboration et de dévouement comme de méchanceté et d'étroitesse d'esprit.

Habitué que nous sommes à nous préoccuper du présent en profitant au jour le jour d'un relatif confort, il nous est souvent difficile de nous figurer dans quel dénuement nos ancêtres ont dû travailler pour bâtir notre coin de pays. Pris dans le tourbillon de notre propre existence, qui n'est pas exempte de problèmes et de difficultés, nous avons davantage tendance à nous projeter dans le futur avec l'espoir de nous préparer des jours meilleurs.

Ce souci du quotidien et du lendemain nous empêche de regarder en arrière pour y trouver nos racines, nous y ancrer fermement et nous permettre de poser les assises solides de notre vie d'aujourd'hui et de demain. Est-il possible de récolter de belles plantes et des fleurs magnifiques sans prendre un soin jaloux des racines qui les nourrissent? Est-il possible d'édifier des choses pour la postérité, des oeuvres durables, sans référer au passé, si riche en exemples et en enseignements?

À vrai dire, nous sommes les produits ou les résultats des générations qui nous ont précédés et qui se sont purifiées en cours de route. De même que les métaux précieux s'obtiennent à partir de matières brutes par l'action de la chaleur, de la pression ou de différentes réactions chimiques, de même les individus évoluent, se transforment, se perfectionnent face à l'environnement et aux événements.

Représentation de
Trois-Pistoles vers 1845,
d'après un dessin original de
Léopold D'Amours et
d'Augustin Dufresne.
Source : Louise Dumas.



Le souhait qu'il me plaît d'exprimer en ce moment, c'est que vous lisiez le contenu de ces pages avec tous les égards que méritent les personnages que je vous présenterai et les oeuvres qu'ils ont accomplies à tour de rôle dans l'histoire de Trois-Pistoles. Pour vous comme pour moi, cet exercice sera de bon conseil. À chacun de nous d'en tirer les meilleures leçons de conduite.

Au cours de cette lecture, toutefois, ne vous attendez pas de faire connaissance avec des héros, des surhommes qui se sont distingués par des exploits sans nombre. Leur mérite principal est d'avoir tout simplement fait avec sagesse, détermination et courage et, surtout, en temps et lieu, ce qu'ils devaient faire. Et qui sait si certains schémas d'action ne pourraient pas être reproduits et réutilisés pour réaliser nos propres objectifs?

Il est important de signaler, en commençant, que les choses se sont passées à Trois-Pistoles comme partout ailleurs au Québec. Propriétaire d'un immense territoire, le seigneur, moyennant une légère redevance, loue une parcelle de son domaine aux nouveaux arrivants, qui s'empressent de commencer le défrichage et la culture. En bon père de famille, il les guide de ses conseils, les aide à s'établir convenablement et collabore à leur bien-être.

Le régime seigneurial, introduit en Nouvelle-France dès les débuts de la colonisation et de l'agriculture, règle, en somme, le mode de subsistance général, passant par l'établissement, la gestion ordinaire de la vie et même l'administration de la justice. Il comporte, toutefois, l'inconvénient de brimer, dans une certaine mesure, les droits qu'ont les gens à la démocratie. Les seigneuries, en effet, tiennent lieu de municipalités. À partir de 1854, le gouvernement, votant l'abolition des rentes seigneuriales de même que l'abolition de foi et d'hommage au seigneur, donne à tous les colons le privilège d'acheter définitivement leur terre pour devenir des citoyens à part entière.

Municipalité Notre-Dame-des-Neiges

À Trois-Pistoles, il semble qu'on ait pris une certaine avance sur le gouvernement, puisque, le 14 juillet 1845, les citoyens, réunis dans la salle publique du presbytère, s'élisent un premier conseil. Il est formé de Philippe Renouf, maire et de 6 conseillers dont voici les noms : Édouard Durette, Joseph Godbout, Jean-Baptiste Lavoie fils, Louis Caron, Maurice Martel père, et Lambert Gagnon dit Belzile.

Un peu plus tard, en 1855, en vertu de l'Acte 8, Victoria, chapitre 40, John Heath, régistrateur, procède à l'érection civile légale de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. À partir de ce geste officiel, les conseils se succèdent et s'occupent de l'administration générale des affaires publiques et communautaires de la municipalité. Les grandes préoccupations du temps se résument à gérer les besoins générés par l'activité agricole, qui ne nécessite nullement l'installation d'infrastructures importantes, propres aux agglomérations urbaines.

Il n'était pas dans mon mandat d'écrire l'histoire de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. D'autant plus que beaucoup de citoyens, fils de la paroisse, auraient pu le faire beaucoup mieux que moi. Il ne me répugne pas du tout, toutefois, de m'appliquer à cette tâche.

Par contre, une demande de dernière minute m'a pris au dépourvu, parce que je n'ai plus le temps de consulter les registres et d'y rechercher les précisions nécessaires que requiert un tel travail. Par expérience, je sais fort bien qu'il me faudrait lire deux à trois mois pour me documenter d'une façon sûre et adéquate.

En l'occurrence, je me suis adressé à Monsieur Hector Belzile, qui a été pendant des années secrétaire-trésorier de cette municipalité et qui m'a éclairé sur de nombreux faits et gestes. En plus de profiter de son étonnante mémoire, j'ai eu accès à certaines de ses notes personnelles, où j'ai puisé les renseignements qui vont suivre. J'espère qu'ils répondront à vos attentes, en vous rappelant des personnes, des décisions et des événements importants.

- | | |
|---|---|
| 1° les maires depuis 1845 | 5° les règlements municipaux |
| 2° les secrétaires-trésoriers | 6° la réglementation gouvernementale |
| 3° le procès-verbal de la 1 ^{re} assemblée | 7° les services à la communauté |
| 4° les dates d'importance pour la municipalité | 8° la progression des budgets |
| | 9° les priorités administratives au cours des ans |

Les maires

Maire nommé

Philippe Renouf (1845 -)

Maires élus

1. Eloi Rioux	1855 - 1858	20. Willie Leclerc	1905 - 1909
2. Benjamin Rioux	1858 - 1860	21. Joseph Rioux	1909 - 1910
3. Célestin Rioux	1860 - 1862	22. Joseph Lagacé	1910 - 1913
4. Ignace Bérubé	1862 - 1864	23. Léon D'Amours	1913 - 1915
5. Jean-Bte Leblond	1864 - 1866	24. Joseph Rioux	1915 - 1916
6. David Rioux	1866 - 1868	25. Joseph Belzile	1916 - 1917
7. Magloire Martel	1868 - 1870	26. Joseph Rioux	1917 - 1919
8. Cyprien Renouf	1870 - 1873	27. Elieude Bérubé	1919 - 1921
9. David Bertrand	1873 - 1875	28. Jos-D. Leclerc	1921 - 1925
10. Eloi Rioux	1875 - 1878	29. Joseph Rioux	1925 - 1933
11. Michel Gagné	1878 - 1881	30. Jules Bérubé	1933 - 1947
12. Eugène Leblond	1881 - 1882	31. Joseph-Jules Rioux	1947 - 1955
13. Evariste Rioux	démission	32. Jean-Eug. Rioux	1955 - 1961
14. Louis Pelletier	1882 - 1882	33. Léonce Belzile	1961 - 1965
15. Evariste Rioux	1882 - 1885	34. Pierre Belzile	1965 - 1969
16. Alexis Leclerc	1885 - 1891	35. Rosaire Dumont	1969 - 1973
17. Joseph Rioux	1891 - 1894	36. David Jean	1973 - 1983
18. Thomas Rioux	1894 - 1895	37. Camille Parent	1983 - 1989 décès
19. Alphonse Pelletier	1895 - 1905	38. André Leblond	1989 -



Les secrétaires-trésoriers

Pierre Fournier	1855 - 1889
Napoléon Rioux	1889 - 1892 (destitué par le conseil)
Joseph-Mathias Michaud	1892 - 1910
Joseph Lebel	1910 - 1929 (décédé en fonction)
Joseph-Cyrice Lafrance	1929 - 1929 (1 mois)
Félix Michaud	1929 - 1935
Philippe Michaud	1935 - 1944
Félix Michaud	1945 - 1952 (décédé en fonction)
Joseph Lavoie	1952 - 1976
Hector Belzile	1976 - 1987
Gilles Rioux	1988 - 1988
Danielle Ouellet	1989 -

Procès-verbal de la première séance du Conseil, le 25-07-1855

Première session générale du Conseil Municipal de la paroisse de Trois-Pistoles, tenue en la demeure de Pierre Fournier, Écuyer, Notaire, conformément à la convocation qu'en a fait John Heath, Écuyer, Régistrateur du premier district d'Enregistrement du Comté de Rimouski, en date, à l'Isle-Verte, du sept du présent mois de juillet, et tenue en ladite paroisse de Trois-Pistoles le vendredi 25^e jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-cinq, d'après les dispositions de l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, à laquelle assemblée sont présents :

Éloi Rioux, Écuyer, Joseph Lévesque, Joseph Thomas Belles-Iles, Fabien Côté, Jean-Baptiste Bélanger, Rémi Gagnon dit Belles-Iles et Louis Gagnon, membres dudit Conseil et formant un quorum d'icelui.

Sur motion de M. Joseph Lévesque, secondé par Joseph Tomas Belles-Iles, il est

1- Résolu que Pierre Fournier, Écuyer, Notaire de cette dite paroisse soit nommé à la charge de secrétaire-trésorier dudit Conseil et que le Capitaine Éloi Rioux soit nommé le Maire du Conseil de cette Paroisse;

Adopté unanimement sur motion de M. Fabien Côté, secondé par Rémi Gagnon dit Belles-Iles, il est aussi :

2- Résolu qu'en conformité à la loi sus précitée, ce Conseil s'assemble vendredi le trois août prochain pour la nomination des estimateurs et officiers des chemins et adopté unanimement.

En conséquence, ce Conseil est ajourné audit 3 août prochain.

Attesté :

Signé Pierre Fournier, sec.-trés.

Signé Éloi Rioux, maire.

27^e juillet 1855.

Nominations
du Sec: Prés^t de la paroisse de Trois Pistoles,
Le Maire de Pierre Sourmier, cadyr, Notaire,
du conseil de
S. Pistoles, ...

10^{me} session générale du conseil municipal
de la paroisse de Trois Pistoles, tenue en la demeure
de Pierre Sourmier, cadyr, Notaire, conformément à la
convocation qu'en a faite John Neault, cadyr, Regis-
trateur du premier District et enregistrément de la com-
té de Vermont, en date de l'île de la paroisse de Trois
Pistoles le vendredi vingt-troisième jour du dixième
mois de juillet, et tenue en la paroisse de
Trois Pistoles le vendredi vingt-troisième jour du dixième
mois de juillet, l'an mil huit cent cinquante-cinq,
d'après les dispositions de l'ar-
ticle des Municipalités et des chemins du Bas-Canada
de 1855. à la quelle assemblée sont présents El-
dieu, cadyr, Joseph Lévêque, Joseph Phancas Bell-
île, Fabien Cole, Jean Baptiste Bilanzer, Pierre
Gagnon dit Belle île & Louis Gagnon, Membres

Premier procès-verbal de la
paroisse de Trois Pistoles
en 1855.

Dates importantes

- 1° La concession de la seigneurie à Charles Denys de Vitré le 6 janvier 1687
- 2° L'échange des terres de Jean Rioux sur l'île d'Orléans pour la seigneurie de Trois-Pistoles le 15 mars 1696
- 3° L'érection civile de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges en juillet 1835
- 4° La nomination d'un premier conseil de la municipalité en juillet 1845
- 5° L'érection civile de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en juillet 1855
- 6° La construction de l'hôtel de ville en 1907 par Médard Rioux et Cyprien Lebel au prix de 2 000,00 \$
- 7° La séparation entre la ville et la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en 1916
- 8° La première assemblée du conseil de Notre-Dame-des-Neiges le 24 janvier 1916
- 9° La résolution pour l'ouverture des chemins d'hiver le 8 octobre 1959
- 10° La construction du réseau municipal d'aqueduc et d'égout sanitaire en 1976

11° La prise en charge par la municipalité de l'ouverture des chemins d'hiver en 1982

12° L'installation des bureaux de la municipalité au 2° rang centre, près du cimetière, en 1985

13° L'adhésion à un système commun d'assainissement des eaux avec la ville de Trois-Pistoles en 1991

14° L'organisation d'un service en commun de protection contre les incendies en 1992

15° La construction d'un motel industriel en partenariat avec la ville en 1996

Règlements municipaux

Règlements décrétant l'ouverture des chemins publics :

concernant les clôtures de routes
fixant l'endroit des séances du Conseil, le jour et l'heure
fixant l'endroit et le lieu de la votation
pour interdire la vente de boisson alcoolique dans la municipalité
pour interdire la danse dans les restaurants
pour chasser les indésirables, individus, familles, maisons de désordre
l'endroit pour déposer les avis publics
diviser la municipalité en arrondissements
protection contre les incendies, entente avec la Ville
permis de roulottes, les lumières de rues
concernant l'administration du réseau d'aqueduc
entente pour l'achat d'eau avec la Ville
entente pour le déversement des égouts sanitaires
concernant l'affichage
concernant les permis de brûlage
concernant les détecteurs de fumée
limite de vitesse dans les chemins municipaux
décrétant les travaux municipaux
concernant les nuisances
concernant le service des vidanges
pour fixer le tarif de compensation pour l'aqueduc
concernant les permis de construction
concernant la confection d'un nouveau rôle d'évaluation
concernant la perception d'un droit sur les mutations immobilières

concernant la protection des non-fumeurs dans les
endroits publics
concernant l'établissement du nom des rues
concernant l'adoption du plan et des règlements
d'urbanisme
concernant l'établissement d'un fonds de roulement
concernant le zonage, le lotissement et la construction
concernant l'institution d'un fonds industriel

Réglementation gouvernementale en vigueur

- 1- La loi de protection de l'Environnement
 - Analyse de l'eau
 - Protection des cours d'eau et des rives
 - Installation des fosses septiques et champs d'épuration
 - Usine de protection, enfouissement des déchets
- 2- La loi de protection du territoire agricole
 - Autorisation pour utiliser à d'autres fins que l'agriculture
 - Autorisation pour subdiviser un lot
 - Autorisation pour enlever le sol végétal
 - Autorisation pour couper une érablière
 - Déclaration concernant les droits acquis
- 3- Les permis de construction
 - La superficie des terrains
 - Le cadastre du terrain
 - Plan de localisation et installation septique
 - Le raccordement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire

Services municipaux

- Le service d'entretien des chemins municipaux
- Le service d'entretien des chemins en hiver
- Le service d'éclairage des rues
- Le service des clôtures de routes
- Les services d'aqueduc et égout
- Le service de protection contre l'incendie
- Le service du ramonage des cheminées
- Le service des vidanges
- Le service des loisirs en coopération avec le Comité des loisirs
- Le service d'assainissement des eaux
- Le service d'un motel industriel

La progression des budgets au cours des six dernières décennies

	1947	1957	1967	1977	1987	1997
La législation				2 200	6 500	14 700
Salaires	500	660	3600	8 200	82 000	156 700
Assistance publique	800	1 000	500			
Conseil de comté	230	481	1 125	1 531	4 162	
Vérification	100	100	300	1 300	3 045	
Locaux et entretien	50	116	241	3 200	3 000	
Dons		300	1 338	2 300	22 500	
Assurances			262	950	6 000	
Divers	286	257	977	2 076	3 060	
Serv. incendies		250	1 302	2 627	15 000	37 100
Ent. ch. municipaux	300	1 100	500	10 771	10 000	155 200
Lumières de rues		400	739	11 850	23 000	19 900
Ent. ch. hiver			15 081	35 335	68 000	113 600
Aqueduc				10 500	33 500	36 200
Vidanges			650	2 400	26 500	48 400
Évaluation			150	4 305	10 710	28 200
Serv. de la dette			6 125	34 060	274 286	103 000
Le total	3 506	4 732	32 980	133 655	591 263	856 500
Total évaluation	539 390	775 475	1 008 544	7 815 927	23 494 00	46 726 000
Taux de la taxe	0,65	0,55	1,10	0,20	1,00	1,03
L'actif				1 656 194	2 777 472	
La dette				1 455 607	426 344	383 070
Évaluation même résidence	450	750	850	7 900	16 100	

En 1997, il n'est plus possible de faire toutes les comparaisons que l'on voudrait avec les autres décennies, parce que beaucoup de postes ont changé au budget. Les quelques chiffres, que vous remarquez, indiquent clairement cette tendance à la hausse.

Ces mêmes chiffres illustrent également les efforts de l'administration afin de fournir des services adéquats à la population, afin de moderniser les structures municipales et afin de créer les leviers indispensables au développement économique et cela, par la promotion agricole, commerciale, industrielle et touristique. Des progrès très

importants et très intéressants ont déjà été réalisés. Et c'est là un point de départ et non un point d'arrivée. Les membres du conseil ont raison de se réjouir et d'être fiers.

Priorités administratives

De 1855 à 1916, le conseil de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, comme partout au Québec, a pour tâche particulière de gérer les besoins liés à l'activité agricole, y compris la construction et l'entretien des chemins, la surveillance des cours d'eau pour empêcher les dégâts causés par l'eau de pluie et la fonte des neiges et, enfin, le creusage des fosses de ligne pour qu'ils demeurent en bon état et ne deviennent pas des sujets de chicane entre voisins ou propriétaires riverains.

À partir de 1916, le code municipal oblige les municipalités à élargir leur mandat d'interventions. Dorénavant, elles doivent participer aux dépenses d'assistance publique et de secours direct. D'une part, elles doivent fournir leur quote-part afin de défrayer les coûts de l'alimentation et du gîte des personnes indigentes à l'hôpital, des malades mentaux à l'asile, des condamnés dans les prisons et des jeunes délinquants à l'école de réforme. D'autre part, elles doivent prendre soin des miséreux et des malades de la communauté en leur fournissant de l'aide et, aussi, en créant des organismes capables de les prendre en charge.

Plus tard, dans les années 1940-1950, les municipalités se voient imposer de nouvelles obligations. À l'ouverture des chemins d'hiver s'ajoutent l'électrification rurale et la voirie moderne. Dans ce dernier domaine, il s'agit de faire non seulement l'entretien sommaire des chemins permettant le passage normal des voitures à cheval, mais aussi d'empêcher les véhicules automobiles de s'immobiliser dans la boue. C'est également à ce moment que, l'électricité étant devenue indispensable, on procède à l'installation des lampadaires de rue dans le village de la Rivière, comme on le nommait dans ce temps-là.



Travaux de voirie
dans le rang 2 ouest
de Trois-Pistoles.

Source : Jean-Claude Parent

Entre 1960 et 1970, de nouvelles responsabilités échoient aux conseils municipaux. Parmi elles, il y a l'installation de systèmes d'aqueduc et d'égout et l'entretien des chemins de grève. Les édiles municipaux s'empressent donc de procurer ce service essentiel ardemment désiré par les citoyens qui résident dans le village et le long de la rivière.

De plus, les chemins des grèves, tant à l'est qu'à l'ouest, laissent beaucoup à désirer et les usagers toujours plus nombreux ne cessent de se plaindre de leur piteux état. En fait, le nombre des chalets a considérablement augmenté sur les abords du fleuve. Comme les citoyens des grandes villes, les gens du milieu sont fortement attirés par l'eau et se sont construit des petites maisons d'été.

En plus d'apporter des améliorations aux chemins, il faut fermer des traverses à niveau afin de diminuer les risques d'accidents ferroviaires. En conséquence, on relie les grèves et on conserve les traverses les plus faciles, les plus importantes et les moins dangereuses. Mais, tout cela ne se fait pas sans heurts, sans discussions et sans négociations. C'est ainsi que les grèves Morency, Rioux, Route à Cauchon et D'Amours « de l'ouest » sont réunies avec accès unique par la rue Chanoine-Côté. C'est ainsi, également, que les grèves D'Amours « de l'est », Bérubé, Roy, Boucher et toutes les suivantes sont reliées avec voie d'accès par Fatima. Il reste donc quatre traverses à niveau d'importance : Pointe à la Loupe, Chanoine-Côté, Fatima et Camping Rioux.

La décennie 1970 est aussi marquée par la construction de la voie de contournement de la route 132. En raison de l'augmentation des touristes et, par conséquent, des véhicules motorisés, la circulation sur la rue Notre-Dame, principale artère de la Ville, devient un véritable cauchemar. Il faut se rappeler que, à cette époque, la rue Notre-Dame fait partie de la route 10, qu'on appelle aussi la route nationale. La construction du tronçon de la 132, au sud de la Ville, règle définitivement le problème de la circulation et des bouchons au centre-ville.

Dans les années 80, toutes les municipalités du Québec doivent s'occuper de l'aménagement de leur territoire. Notre-Dame-des-Neiges n'échappe pas à cette obligation gouvernementale. La confection du schéma d'aménagement, suivi des plans et règlements d'urbanisme et, plus tard, des règlements de zonage, de lotissement et de construction, ne se fait pas toujours en douce. Ici, comme ailleurs, il y a discussions interminables et violentes, prises de position tenaces et vigoureuses et négociations fermes et serrées. Les fonctionnaires gouvernementaux cèdent sur des points, les citoyens font leur bout de chemin et tout finit par se régler.

Depuis quelque 10 ans, le Conseil de Notre-Dame-des-Neiges continue en tous points à satisfaire au code municipal, mais il a d'autres préoccupations importantes : l'amélioration de l'économie par la promotion du commerce et de l'industrie, deux créneaux indispensables au développement. À cette fin, il signe une entente avec le conseil de Ville et une corporation commune procède à la construction d'un motel industriel, qui servira d'incubateur pour les entreprises des deux municipalités.

Voilà très brièvement décrites les activités principales du conseil de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges de 1845 à 1916 et de 1916 à nos jours. C'est en 1916 que Trois-Pistoles obtient sa charte de ville. Désormais, chaque entité a son conseil propre et vole de ses propres ailes. C'est ici que commence l'histoire de la ville de Trois-Pistoles.

5.2 Historique de la Ville

Ces quelques jalons posés pour nous situer dans le temps, j'en arrive à l'essentiel de mon propos, qui est de vous faire connaître l'histoire de la ville de Trois-Pistoles. Pour cela, nous allons délimiter sommairement l'étendue du village vers 1916, vous décrire son aspect physique, vous faire connaître, un tant soit peu, les moeurs et coutumes de l'époque aux points de vue familial, social, religieux et économique, vous dire les principales causes qui ont amené la séparation de Trois-Pistoles en deux municipalités et, enfin, vous présenter chacun des maires ayant présidé aux destinées de la ville depuis sa fondation.

Et, justement, le comportement et les décisions de toutes ces personnes placées en poste d'autorité et de commande confirmeront les difficultés de la vie dans ces années-là et témoigneront des divers événements ayant marqué l'histoire de la ville.

Territoire initial de la ville

Dans les années 1910 à 1915, le village de Trois-Pistoles occupe un espace plus restreint que la ville actuelle. Il s'étend d'ouest en est, du Salon Funéraire Fleury au pont Chassé ou au Service Bérubé, plus connu aujourd'hui; du nord au sud, de la côte de la grève au bureau

Avenue des Érables
(rue Notre-Dame)
en 1913.

Source : Nicole Gagnon.



des notaires Jean et Vien. C'est dire que l'agglomération urbaine se trouve au coeur même des rues Jean-Rioux et Notre-Dame, auxquelles s'ajoutent des rues naissantes : Père-Nouvel, Pelletier, Roy, Vézina, Martel, Congrégation, Morissette, Langlais et Napoléon-Rioux, comptant chacune huit à dix maisons.

Sur une surface de terrain aussi minuscule s'entassent, cependant, environ 1500 personnes; les familles de 10 enfants et plus ne se font pas rares. Dans chacun de ces foyers, résident, également, des grands-parents, des oncles et des tantes. Même des neveux et des nièces, devenus orphelins, y trouvent refuge, faute d'autres ressources. Il n'est pas surprenant que tout ce bon monde vivant à l'étroit, pour ne pas dire dans la promiscuité, songe à un plus grand confort, à une certaine libéralisation, à un minimum de modernisme, et que l'on commence à réclamer des services de toutes sortes.

Aspect physique du village en 1916

Que de différences avec ce qui nous est permis de voir et d'admirer maintenant! Il n'y a pas d'arbres, ni d'arbustes; les seuls encore debout se retrouvent autour du couvent, du presbytère et du parc de l'église. Pour tous ces villageois, il n'est pas question de décorer la nature. Il a été si ardu de couper toute la forêt, de faire de l'abattis et de défricher la terre qu'on n'a pas le goût de planter de nouveaux arbres, ne serait-ce que pour enjoliver le paysage ou créer un peu d'ombre.

Tout est à l'avenant. Selon la température, les rues de gravier sont sales, rocailleuses, vaseuses ou poussiéreuses. Les trottoirs, confectionnés de madriers de sapin et d'épinette, pourrissent vite sous l'action de l'humidité, cèdent ou s'affaissent sous le poids des piétons. Les poteaux de téléphone et d'électricité, alignés entre le chemin et le trottoir, s'avèrent bien commodes pour attacher les attelages, mais deviennent rapidement des obstacles à la circulation. Les fossés, non encore remplacés par des égouts pluviaux, s'étirent nombreux devant ou derrière les habitations et les bâtiments.

Vue générale
de Trois-Pistoles
au début du siècle.

Source : Rita Labrie.



Famille Joseph Rioux,
marchand

Au premier plan :
Eugénie, S-Joseph, René,
Marie Talbot, Joséphine

Au second plan :
Anatole, Homéline,
Rodolphe

Source : S.H.G.T.P.



De plus, la pauvreté, régnant en maître et en permanence, annihile tout rêve de beauté. C'est dire que les pelouses et les fleurs manquent au rendez-vous. Les cailloux, les bouts de bois, voire les boîtes de conserves vides, éparpillés ici et là, encombrant les cours et le devant des maisons. Ces dernières, assoiffées de peinture, battues par le vent et la pluie, prennent des allures grises, sombres et tristes et ne paraissent pas du tout accueillantes.

Ces tons de gris foncé et de noir semblent également influencer la mode féminine et masculine. À voir passer les gens, on dirait que toute la population est en deuil. Pour nous en convaincre, jetons un coup d'oeil à nos vieilles photos de famille. Pouvons-nous en trouver de plus austères? Habités que nous sommes aux vêtements colorés, à un environnement coquet et propre, c'est avec difficulté que nous pouvons nous figurer de telles choses. Mais, il ne faut pas oublier que nos pères, luttant contre une pauvreté constante et envahissante, luttant aussi pour manger et survivre, n'ont eu ni le temps, ni le goût, ni la possibilité de cultiver la beauté des lieux et de s'intéresser à l'harmonie des couleurs. Pour eux, pareille préoccupation aurait paru frivole et inopportune.

La vie familiale

Compte tenu du contexte de pauvreté dont je viens de vous parler, la grande loi du travail s'impose à tous d'une façon intense, de telle sorte que les moments de loisirs se font plutôt rares.

L'épouse, maîtresse de son foyer, s'occupe de toute la besogne intérieure. Elle se charge de pourvoir avec beaucoup de dévouement à tous les besoins de la maisonnée. En outre, elle fait office d'enseignante, initiant ses filles à la cuisine, au ménage, au tricotage, au tissage, au jardinage et à toutes les autres disciplines et travaux indispensables pour devenir des femmes de maison dépareillées et satisfaire aux exigences de son éventuelle vie de couple.



Groupe de baigneuses
à Trois-Pistoles.

Source : Nicole Cagnon.

Quant au mari, il entraîne vite ses fils à la dure besogne du dehors. Ils deviennent d'excellents manoeuvres ou ils apprennent tout simplement un bon métier pour assurer leur existence. Les garçons ne fréquentent pas l'école bien longtemps parce qu'on a besoin de bras un peu partout, la machine n'étant pas encore bien à la mode. Rares sont les garçons qui dépassent la troisième ou la quatrième année du primaire, année où, généralement, on reçoit la Confirmation et on fait sa Communion solennelle.

La vie familiale est un véritable laboratoire, une extraordinaire école où tout s'enseigne et où toutes les expériences se font. Comme dans une ruche d'abeilles, chacun a son rôle à jouer, ses devoirs à remplir, ses responsabilités à endosser. En plus de ça, la mère puisqu'elle est plus instruite que son homme, s'impose doucement comme l'âme, la reine du foyer, et exerce son heureuse influence dans la planification des choses de l'extérieur. Au fond, elle dirige dans plusieurs domaines et son homme, quoique « macho » dans le plus profond de son être, accepte spontanément cette domination, tout en essayant de se convaincre que, malgré tout, il tient les rênes du pouvoir.

Dans la très grande majorité des cas, les époux ont beaucoup de respect l'un pour l'autre, s'aiment sans restriction et reçoivent énormément d'égards de la part des enfants. Avec beaucoup de générosité, ils acceptent les nouveau-nés et ils leur font une place parmi les autres rejetons dont le nombre importe peu. Ils se plaisent souvent à dire « quand il y en a pour neuf, il y en a pour dix ». Il en est ainsi jusqu'au moment où « la famille » s'arrête à cause de l'âge.

C'est ainsi que la famille, cellule indispensable à la vie et noyau important de l'activité quotidienne, se révèle la pierre angulaire d'une société qui s'épanouit et progresse en dépit de la pauvreté chronique et du manque notoire d'instruction.

La vie sociale

Cette promotion de la famille nombreuse, ce culte de la procréation font en sorte que la population s'accroît à un rythme dépassant notre façon de voir les choses aujourd'hui. La famille, soumise à cette cadence soutenue des naissances, a fort à faire tout le temps et il ne reste à peu près pas de moments pour la détente et le loisir. À peine ne reste-t-il que quelques occasions où l'on puisse s'adonner à certaines activités à caractère social.

Il y a les fêtes et les célébrations accompagnant les baptêmes et les mariages; il y a les visites au corps lors des décès; il y a les manifestations

Char allégorique de la
Saint-Jean-Baptiste en 1942.

Les mariés :
Marcelle Côté, Gérard Aprin;
Josette Côté, Laurent Potvin,
en arrière;
Lucie Lacroix, Yvon Litalien,
Gisèle Duval,
Colette Litalien, Léo Riou,
Claire Gauthier,
Maurice Lacroix,
Jeannine Rousseau,
Pierrette Litalien,
Marguerite Lacroix,
Emmanuel Bilodeau,
Le petit garçon
en avant : Bona Litalien.



paroissiales pour commémorer certains événements; il y a les soirées de Noël, du jour de l'An, des jours gras et de Pâques; il y a, enfin, les corvées organisées où bon nombre de personnes se rassemblent pour donner « un coup de main » à un co-paroissien dans le besoin, suite à un incendie, un ouragan ou, tout simplement, à une mort prématurée ou accidentelle.

Comme vous le voyez, ces rencontres sont directement reliées à certaines obligations d'entraide ou de festivités familiales. C'est bien différent de ce qui se passe de nos jours où tous disposent de beaucoup d'heures libres qu'il faut remplir. Par exemple, on planifie une sortie au restaurant et au cinéma, on organise des voyages de groupe, on assiste à des joutes sportives ou bien on reçoit des amis et des voisins à la maison.

Même si la conjoncture de l'époque ne se prête pas tellement aux relations sociales, les hommes et les femmes se paient de petits piqueniques. C'est ainsi que les femmes se font la causette d'une galerie à l'autre : « Savez-vous, madame Chose, que les sauvages sont passés chez une telle? Savez-vous qu'une autre telle a perdu sa couvée, la pauvre elle? »

Les hommes se permettent aussi une petite fugue. Certains soirs, ils vont fumer une bonne pipe chez le marchand général, où, autour du crachoir, on parle de tout et de rien, du beau et du mauvais temps. D'autres se risquent à donner des nouvelles du conseil municipal et en profitent pour débâter un peu contre les administrateurs. D'autres, plus entreprenants, se sentent de taille à régler le sort du monde.

Mais l'endroit principal et idéal pour faire du social, c'est le perron de l'église. Contrairement à nous, qui la quittons rapidement pour nous engouffrer dans notre voiture et rentrer vite à la maison, les paroissiens de ce temps-là ne se pressent en rien quelle que soit la température. Ne faut-il pas connaître les derniers cancans, écouter les

racontars de l'un et de l'autre? Ne faut-il pas assister aux criées populaires où l'on vend à l'enchère « veaux, vaches, poulets » sans parler des cochons de lait et des pains de ménage? Tout en attendant son attelage, n'a-t-on pas le temps de commenter le sermon et le prône du curé?

Ce tableau comporte des aspects positifs et négatifs, mais il décrit bien les moeurs des années du début du vingtième siècle. Même si nos pères et nos mères sont de bonnes gens à qui on pourrait donner le Bon Dieu sans confession, il n'en reste pas moins qu'ils ont des défauts vieux comme le monde. C'est ainsi qu'ils savent faire preuve de bonne compréhension et de grande générosité, mais qu'ils ne se gênent aucunement à l'occasion pour donner de bons coups de langue et de dent à l'endroit de leurs concitoyens. Quoique la rancune se fasse tenace, profonde et persistante, on est néanmoins capable, pour apporter de l'aide à autrui, d'oublier querelles, mécontentes et envie, quitte à déterrer plus tard la hache de guerre.

À la réflexion, je peux dire que les us et coutumes ont changé, que les façons de vivre ne sont plus du tout les mêmes. Mais, il faut bien l'admettre, ce vieux fonds humain, fait de qualités et de défauts, se retrouve bien en nous tous.

La vie religieuse

Si le mot « social », comme on vient de le voir, n'a pas beaucoup de signification en ce début de siècle, le mot « religion » est lourd de sens et s'intègre complètement dans le vécu quotidien de chaque individu. De la naissance à la mort, tout l'agir est conditionné, sinon commandé par les enseignements et les directives du catholicisme.

Sous l'autorité ferme et omniprésente du curé, nos parents sont très pratiquants et manifestent beaucoup de conviction et de ferveur dans leurs croyances. Ils prient en famille le matin et le soir et récitent même l'Angélus avant de se mettre à table le midi. Les dimanches et les jours de fêtes, ils se présentent sans maugréer aux offices religieux, fréquentant les sacrements dans le but de faire provision de mérites pour accéder au ciel. Dans ces temps de dur labeur et de misère, il est fort réconfortant de rêver d'une vie meilleure et on prend les moyens pour se l'assurer.

C'est vraiment la foi aveugle qui prévaut et qui caractérise le mieux ce contexte religieux. Tout le monde croit sans se poser de questions. On avance sans regarder en arrière, sans s'éloigner des sentiers balisés menant au salut éternel. Les règles étant strictes et rigoureuses, il est

nécessaire de rester dans le rang, de garder le pas, de satisfaire aux règles et obligations de peur de se retrouver en enfer. Et, du haut de la chaire ou du fond du confessionnal, le prêtre dirige d'une main de fer la circulation des âmes.

De part et d'autre, on s'accommode fort bien de cet état de choses : les paroissiens sont heureux, même satisfaits de cette discipline religieuse sévère et étouffante, mais assurant le salut éternel; le curé, pour sa part, jouit d'une situation de prestige et d'autorité qui lui procure beaucoup de contentement et que, inconsciemment ou non, il semble cultiver à plaisir.

Et c'est facile pour lui. En effet, il est souvent la personne la plus instruite de son milieu et c'est normal qu'on le consulte sur tout. En plus de répondre aux besoins religieux de ses ouailles, c'est bien volontiers qu'il distribue à tous et à chacun des conseils pratiques dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'enseignement, l'agriculture, l'horticulture, le droit, les soins infirmiers, etc. Au point qu'il est en contact permanent avec presque toutes les familles et qu'il demeure, pour ainsi dire, en situation de surveillance et de contrôle.

Une Église aussi fermée, aussi sévère, aussi directive ne cadrerait sûrement pas avec les exigences des fidèles d'aujourd'hui, mais, je pense qu'alors elle a répondu aux besoins et aux attentes de tous et qu'elle a joué le rôle qu'attendait d'elle la communauté paroissiale.

La vie économique

Si, on l'a déjà souligné, la vie familiale est soumise à des règles et à des impératifs, qui en déterminent les modalités; si la vie religieuse se voit régie par des disciplines austères et des observances strictes; si la vie sociale n'apparaît pas, dans son ensemble, un besoin important et essentiel mais, plutôt, le prolongement normal ou le complément nécessaire du vécu familial et du vécu religieux, la vie économique, elle, est dépendante, en partie bien sûr, de cette mentalité de colonisés qui tarde à disparaître.

Cet état d'esprit s'est perpétué de génération en génération parce que nos leaders, tant religieux que politiques, ont eu tendance à le maintenir en faisant montre de grand mépris pour la finance et en défiant presque la revanche des berceaux. Mais l'argent, ayant l'attrait que l'on sait, commence à trouver des disciples dans le milieu. Déjà, plusieurs des nôtres possèdent des entreprises et font la preuve que le talent en ce domaine n'est pas seulement l'apanage des Juifs et des Anglais.

Mais c'est là le cas d'une poignée de personnes. C'est la goutte d'eau dans le lac. Les villageois ordinaires, quels emplois peuvent-ils décrocher? En fait, de rares entreprises offrent du travail permanent : le chemin de fer, la tannerie de Gonzague Rioux, la fabrique de voitures de Léon D'Amours, les commerçants, les marchands généraux, les boutiques de portes et de châssis, les moulins à moudre, à planer et à carder...

Les professionnels et les artisans oeuvrent, également, à plein temps et c'est pour eux un énorme privilège. Pour être honnête, j'ajoute que le nombre d'artisans est plus grand que maintenant, car beaucoup de métiers ont complètement disparu. J'en nomme quelques-uns : selliers, ferblantiers, forgerons, tailleurs, limeurs, crieurs, maquignons, etc.

Quoique bien mince, cette énumération est importante. Plus considérable, toutefois, est la liste de travaux saisonniers demandant beaucoup de bons manoeuvres : la coupe du bois dans la forêt, la drave sur les rivières, le « portage » des marchandises, la « coupe » des chemins au printemps, le pelletage dans les « coupes » du chemin de fer, les moulins à scie, le « pilage » du bois, la traverse de la poste sur la Côte Nord, la construction des maisons, la distribution du pain, du lait et de la viande par les rues et que sais-je encore?

La machinerie n'existant pas, il va sans dire que tout se fait à la main ou à la force des bras. Il faut, alors, beaucoup d'hommes pour creuser les fossés à la petite pelle, pour déblayer les caves de maison, pour charger les tombereaux de gravier, pour couper le bois de chauffage. Pour les autres, il reste la pêche, la chasse et l'enrôlement dans l'armée comme solution ultime.

Il est bien évident que tous n'y trouvent pas leur compte et que le chômage est un désastre pour les familles. Le service social n'existant pas, ceux qui sont dans le besoin doivent se fier uniquement à la générosité de leurs proches. La situation se fait même critique pour ceux qui ont de l'emploi parce que, pour une grosse journée d'ouvrage, ils ne reçoivent que 0,25 ¢ ou 0,50 ¢. Bien qu'on ne puisse comparer aujourd'hui et cet hier éloigné, il est clair que l'argent gagné alors avait énormément plus de valeur. Mais, malgré cela, je pense qu'il n'y avait pas de commune mesure entre le travail fourni et le salaire gagné.

Mais, encore heureux ceux qui peuvent mettre la main sur des pièces de monnaie, car, dans certains cas, l'employeur n'a pas un sou qui vaille et paye en nourriture, bois de chauffage, laine et sucre d'érable. Évidemment, un tel règlement vaut mieux que rien. Il n'est pas rare aussi que les plus démunis parent au pire et gardent dans leur

hangar quelques poules, vaches et cochons au grand déplaisir des voisins qui se plaignent à l'unité sanitaire.

Voilà, ce sont des années très difficiles, mais le jour n'est pas loin où l'on commencera à respirer mieux. Le Québec se libéralise, les citoyens comprennent qu'il faudra maîtriser leur économie s'ils veulent vraiment survivre. Des exemples de Canadiens français, ayant réussi dans le commerce et l'industrie, se voient non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans toutes les régions de la Province. Et c'est de bon augure pour l'avenir.

5.3 La séparation

Le contexte du moment

Dans la conjoncture actuelle, il est plutôt facile de comprendre le chômage existant à cette époque parce que nous expérimentons le même phénomène. Il est plus difficile toutefois de nous figurer une population soumise en partie à la misère noire, étant habitués aux prestations sociales de toutes sortes offertes par les gouvernements. De plus, il est surprenant de constater que, malgré ces problèmes d'extrême pauvreté, la population du village de Trois-Pistoles se soit accrue à ce point, nécessitant l'installation de services importants pour l'amélioration de la qualité de vie.

La croissance de la population

Le village est devenu une agglomération considérable pour l'époque, grâce au chemin de fer Intercolonial, à la traverse maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins, aux professionnels bien établis, aux entreprises et aux industries implantées à demeure et aux nombreux commerçants installés en permanence, bien nantis et capables de donner de l'envol à l'économie. Mais pour continuer à progresser, ce même village a besoin des services dont profitent la plupart des sites urbanisés du Québec.

Le besoin de services nouveaux

Et ces services nouveaux s'appellent : aqueduc, égouts, électricité, chemins, trottoirs, fossés, police et département contre l'incendie. Tous les citoyens, pauvres ou riches, jeunes ou vieux, patrons ou ouvriers, professionnels ou artisans, commerçants ou industriels, réclament ces services et mettent beaucoup de pression sur l'administration municipale. Ces préoccupations, bien sûr, diffèrent beaucoup de celles des agriculteurs.

L'attitude des agriculteurs

Les agriculteurs, concentrés sur l'exploitation de leur ferme et sur l'élevage du bétail, restent sourds à ces demandes. Pour eux, rien de tel n'est nécessaire parce que la réserve d'eau, c'est la fontaine ou la source; parce que l'égout, c'est le tas de fumier derrière la grange. Et pourquoi l'électricité? Ils ont amplement le temps de besogner et de faire tout leur travail entre le lever et le coucher du soleil.

Le conseil municipal est, vraiment, dans l'embarras. De toute évidence, il voudrait bien trouver des solutions à ce problème, mais l'affaire n'est pas simple du tout, parce qu'il y a beaucoup de résistance chez les cultivateurs, même chez ceux qui ont la réputation d'avoir l'esprit ouvert. En fait, pourquoi tant de dépenses? Pourquoi tant de luxe? Pourquoi paierait-on pour l'implantation d'infrastructures dont on n'a pas besoin soi-même et qu'on n'utilisera jamais? D'aucuns proclament avec force leur refus; d'autres, plus compréhensifs et plus sages, gardent le silence et espèrent que le temps apportera remède à la situation, ne voulant pas de division au sein de la municipalité.

Les emprunts à faire

À prime abord, les choses ne paraissent pas si complexes en ce qui a trait aux finances. Pour satisfaire tous les contribuables, le Conseil va procéder à des emprunts et effectuer les travaux nécessaires, quitte à faire payer l'entretien annuel des structures et le service de la dette par les seuls usagers. Mais une autre tuile l'attend. Après consultation auprès d'avocats, spécialistes en la matière, on apprend que le code municipal ne permet pas de pouvoirs d'emprunt pour exécuter des travaux de cette importance et qu'il s'en tient uniquement et essentiellement à « l'administration des besoins séculaires, propres aux cul-

tivateurs ». En conclusion, il est clair que seule la loi des cités et villes donne de telles autorisations.

Les possibilités de séparation

À la lumière de ces faits, on comprend que la séparation de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges en deux territoires distincts, ville et paroisse, pourrait devenir une solution valable et équitable pour tous. Pendant que l'on réfléchit à la possibilité de cette initiative, il existe d'autres sujets de discussion et de controverse au sein même du village.

Les propriétaires d'aqueduc privé

En effet, des propriétaires d'aqueduc privé d'importance très secondaire desservent, déjà, une infime partie de la population. Désireux de conserver leurs acquis et de protéger leur intérêt personnel, ils maximisent à outrance la valeur de leur réseau, se cherchant des appuis et des clients supplémentaires et se disant prêts à étendre leurs structures d'amenée de l'eau. Il s'agit de deux personnes influentes dans le milieu : Omer Vézina, frère du Chanoine, curé de la paroisse et Louis-de-Gonzague Rioux, propriétaire de la tannerie. Pourtant, même agrandis, ces aqueducs vieillots et dépassés ne pourraient d'aucune façon satisfaire aux besoins de la population, aux exigences de l'implantation d'usines et d'entreprises nouvelles et, enfin, à une protection adéquate contre le feu. Il se dépense beaucoup de salive autour de ces deux projets tant chez les partisans que chez les adversaires mais les édiles municipaux n'en discutent même pas parce qu'ils les jugent inacceptables.

Le projet d'aqueduc Vézina

En cours de route, toutefois, il finit par se créer un consensus autour d'un projet bien concret de construction d'aqueduc. Omer Vézina s'engage alors à l'implantation d'un réseau complet dans les trois ans à venir. Il va former la compagnie d'aqueduc et, pour financer le tout, il procédera à la vente d'actions ou de parts sociales. Malgré cela, les guerres verbales se continuent, des procédures judiciaires s'engagent et des avocats célèbres apparaissent au dossier : Ernest Lapointe et Louis St-Laurent. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, mais, pour

couper court, ajoutons que le projet est mort de sa belle mort aux alentours de 1914, et cela parce que la municipalité et les contribuables n'y trouvent pas leur profit, le seul point positif étant que la municipalité n'aurait pas besoin d'emprunter pour réaliser les travaux. Les points négatifs sont nombreux et importants :

- 1- L'entente ne dit pas comment les usagers seront desservis.
- 2- L'entente ne mentionne pas la « charge » pour les usagers privés, les écoles et les entreprises.
- 3- Les actionnaires seront, en grande partie, des étrangers se fichant des contribuables.
- 4- Le Conseil n'a aucun droit de regard sur le projet. Et ainsi de suite.

La première tentative de séparation

Ayant épuisé toutes les possibilités, on en arrive à la conclusion qu'il faut procéder à la séparation du territoire, accompagnée d'une administration double : la partie urbaine régie par la loi des cités et villes et la partie rurale régie par le code municipal. En 1914, le Conseil demande au gouvernement un projet de loi en ce sens, projet de loi que la population pourra accepter ou refuser en référendum.

Le projet de loi du Gouvernement

On prend connaissance du texte de cette loi :

- 1- Elle précise la limitation du territoire et la procédure d'élection.
- 2- Elle donne des pouvoirs nouveaux comme l'implantation de l'aqueduc, des égouts et de l'électricité.
- 3- Elle recommande que l'aqueduc soit construit dans l'année qui suit l'adoption.
- 4- Elle souligne qu'il n'y aura pas nécessité de faire approuver l'emprunt par les électeurs.
- 5- Elle impose à tous les contribuables l'obligation de se raccorder au système.
- 6- Elle donne la possibilité d'expropriation pour la construction, même à l'extérieur du territoire de la future ville.

Le refus de cette législation

Ce projet de loi ne semble pas recueillir l'accord de la population parce que :

- 1- Le territoire accordé pour l'implantation des services urbains est jugé trop grand.
- 2- La municipalité nouvelle perdrait le contrôle de ses finances, les emprunts pour la construction n'étant pas soumis à la ratification des électeurs.
- 3- La perspective de payer des services dont ils n'auraient pas le bénéfice ne réjouit pas certains propriétaires.

En conséquence, le Conseil ne va pas en référendum. D'autant plus que de nouveaux espoirs sont nés et que la division du territoire pourrait ne pas être nécessaire.

L'aqueduc Joseph Rioux

Joseph Rioux, prospère commerçant du village et ferme adversaire de la séparation, propose de construire lui-même un aqueduc. Il est riche, il possède à lui seul le 1/9 de toute l'évaluation municipale et il est digne de confiance. On retient, alors, les services de firmes d'ingénieurs et d'arpenteurs pour évaluer les coûts.

Une fois toutes les estimations compilées, les membres du Conseil s'inclinent devant l'inévitable et se rendent compte de leur impuissance, parce que les coûts s'avèrent prohibitifs. Cet échec ultime les convainc de leur incapacité, voire de l'impossibilité de trouver une formule. Il faut parvenir à un accord qui conviendrait à la fois au secteur urbain et au secteur rural tout en satisfaisant aux législations déjà établies. On se rabat une autre fois sur la séparation et, pour ce faire, une demande est adressée au gouvernement.

Le second projet de loi

Dans ce nouveau projet de loi :

- 1- Le territoire demandé est moins étendu.
- 2- L'obligation pour le Conseil de construire dans un temps défini est enlevée, de même que l'obligation des citoyens de se raccorder au réseau.
- 3- La division de la Ville en quartiers n'est pas prévue et les conseillers seront élus par l'ensemble des citoyens.

La décision sur la séparation

Cette fois, la population et le conseil donnent leur aval au projet. C'est la seule solution possible et valable dans les circonstances, les intérêts urbains et agricoles étant reconnus et sauvegardés de part et d'autre. En gros, on peut affirmer que le véritable déclencheur de la séparation a été la demande de services par les villageois et l'impossibilité du Conseil de les fournir, compte tenu de la loi.

La charte de la Ville

Le 9 mars 1916, après bien des tractations, le statut de ville est accordé et le territoire actuel de la ville est démembré du reste de la paroisse, donnant lieu à deux corporations municipales distinctes. Le débat, il va sans dire, a été long et difficile, mais il a finalement débouché sur l'incorporation de la ville, donnant satisfaction à tous les citoyens des deux municipalités.

Les deux administrations, urbaines et rurales

Dorénavant, les deux Conseils légifèrent chacun sur sa partie de territoire et déterminent les réglementations propres aux affaires urbaines et aux affaires rurales sans avoir de comptes à rendre à l'une ou l'autre des parties.

5.4 Les maires de la Ville

Retracer l'histoire complète de ce qui s'est passé à la ville depuis l'obtention de la Charte en 1916 serait beaucoup trop long. Pour connaître l'essentiel de ces faits et gestes, vous pourriez consulter la Revue de la société historique et généalogique de Trois-Pistoles, *L'Écho des Basques*¹. Toutefois, pour vous permettre de vous familiariser avec la personnalité des maires qui se sont succédé à l'Hôtel de ville, avec les principaux événements qui y sont survenus et avec les importantes décisions qui y

ont été prises, ouvrons le rideau sur chacun d'eux. Nous en saurons davantage sur les individus, sur leur action politique et sur l'environnement dans lequel ils ont oeuvré.

À mon avis, chaque maire a répondu généreusement et adéquatement aux défis et aux exigences de l'époque dans la mesure de ses possibilités et de la collaboration des citoyens.

Hormisdas Martin



Hormisdas Martin
1851 - 1929
Né à Rivière-du-Loup
Menuisier
Entrepreneur
de pompes funèbres
Maire de la Ville 1916 - 1922.

Quand monsieur Hormisdas Martin fait son entrée à l'Hôtel de ville, les longues et acerbes discussions sur la séparation du territoire ont perdu leur acuité. Il règne même un certain calme au sein de la population qui compte bien profiter le plus vite possible des aménagements réclamés depuis longtemps.

Avec son équipe formée de Rémi Belzile, Mathias Michaud, Jean-Baptiste Deschênes, Joseph Rioux, Mathias Larrivée et Ludger Côté, tous bien ouverts aux changements, le maire se met vite à la tâche pour donner à la population les services demandés : aqueduc, égout, police, pompiers, électricité dans les maisons et dans les rues, entretien des chemins et des trottoirs en hiver et en été.

Pour parer à de telles dépenses, il importe de trouver des revenus en se conciliant l'accord des citoyens encore peu habitués à payer et, du reste, pas très riches. Mais, M. Martin a du flair, de la poigne et de la diplomatie à revendre. Alliant prudence et fermeté, vigilance et persuasion, il n'hésite pas à prendre les bouchées doubles afin de répondre aux besoins et aux aspirations de ses concitoyens.

Pour atteindre ses objectifs le plus rapidement possible, il procède à la mise en place de plusieurs comités permanents et responsables : finance, voirie, aqueduc, santé, comités semblables à ceux qui existent aujourd'hui et qui fonctionnent très bien. Manoeuvrant avec habilité et diligence, il fait figure de meneur d'hommes et se mérite vite l'admiration des électeurs.

Dans un numéro de *L'Écho des Basques*, Louise Dumas a déjà présenté quelques notes biographiques sur M. Martin et j'en cite les principaux extraits :

Hormisdas Martin est né à Rivière-du-Loup en 1850. Il passe son enfance dans cette ville où il apprend le métier de tanneur. La construction de la cinquième église de Trois-Pistoles ayant débuté en 1882, il vient y travailler avec M. Hubert Morin, entrepreneur général des travaux et participe à la réalisation des portes et des fenêtres. C'est donc lui qui est à l'origine de la menuiserie Martin et Martin.

Et de continuer Louise Dumas :

Artisan doué d'une grande dextérité, il aime le travail bien fait. Homme d'allure un peu sévère, il n'en a pas moins des grandes qualités d'honnêteté, d'intégrité et de gros bon sens [...] Vers le début du siècle, il s'invente un autre métier, croque-mort, comme on le dit à l'époque. Il fabrique des tombes rembourrées avec de la mousse de mer, mène un corbillard tiré par les chevaux et ensevelit les morts².

Hormisdas Martin décède en 1929 à l'âge de 80 ans, laissant des descendants capables de continuer son oeuvre.

René Rioux



René Rioux
1885 - 1943

Né à Trois-Pistoles
Commerçant

Propriétaire de Station-Service
Maire de la Ville 1922 - 1926.

Le second maire, né à Trois-Pistoles, est le fils de Joseph Rioux, riche commerçant connu de Québec à Gaspé qui, en 1885, a construit la magnifique résidence où demeure, présentement, Roger Rioux et, un peu plus tard, l'immense et célèbre magasin devenu le salon mortuaire Fleury et Fils.

René Rioux prend la relève de son père. Quelques années plus tard, la crise l'oblige à fermer ses portes. C'est là un scénario bien connu à cette époque. Les hangars débordent de matériaux et de provisions à vendre et les clients se font rares parce qu'ils n'ont pas de sous à dépenser. Bien plus, ils doivent déjà beaucoup à M. Rioux et ne sont pas capables de le rembourser. En l'occurrence, ce dernier se voit dans l'impossibilité de continuer ses activités.

Avec la reprise, M. Rioux, aidé de ses garçons, se lance de nouveau dans les affaires, en ouvrant la première station service à Trois-Pistoles. M. Théo D'Amours fait l'acquisition de cette entreprise le 6 juin 1943. M. Berchmans Bérubé en est le propriétaire actuel. Ce commerce, évidemment, a changé de vocation en cours de route.

Le nouveau maire n'a pas à implanter des infrastructures de services comme l'a fait son prédécesseur, mais il poursuit en concertation avec tous ses concitoyens un objectif d'amélioration de la qualité de vie de la population. En cela, il est fort bien appuyé par les membres de son Conseil, formé de Louis-G. Bilodeau, Gaudiose Caron, Jos Côté, Jos-A. Fortin, Auguste-C. Lavoie et Jos-M. Rioux.

M. Rioux suit les pas de M. Martin, mais, malgré le respect dont il est l'objet, il a les coudées moins franches. La lune de miel étant terminée entre les citoyens et le Conseil, la population se montre plus exigeante pour ses administrateurs et se sent déjà moins reconnaissante des services qu'elle a obtenus. L'oubli est facile, la reconnaissance difficile.



Le poste à incendie de Trois-Pistoles, situé derrière l'hôtel de ville. Construit en 1926 et incendié en 1974.

Source : Claude Belzile.

Au cours de ce mandat, cependant, il se décide beaucoup de choses dont se réjouissent les citoyens : resserrement dans l'administration générale, installation d'une usine génératrice d'électricité, instauration de l'hygiène publique, construction d'un poste à incendie, création de l'assistance publique pour les personnes nécessiteuses.

Cette dernière initiative du Conseil de ville vient en aide à beaucoup de familles dans le malheur. On donne du support aux parents cherchant à placer dans un asile d'aliénés des proches dont ils ne peuvent plus assurer la garde et, au besoin, on verse un montant à l'institution pour défrayer le logement et la pension. De plus, les malades, soutiens de famille, obligés à de longs séjours à l'hôpital pour soins prolongés ou interventions chirurgicales, reçoivent un secours spécial parce qu'ils sont considérés comme personnes dans le besoin.

Malgré certaines critiques, M. René Rioux a fait sa marque à l'Hôtel de ville, s'est montré à la hauteur de la situation et a mérité l'estime et l'admiration de la très grande majorité de ses concitoyens. En lui, on a trouvé le maire dévoué, gentilhomme, responsable et respectueux de tous.

Ernest Dionne

En janvier 1926, M. Ernest Dionne prend charge de la mairie, aidé d'une bonne équipe de conseillers : Jos Bilodeau, Edmond Rioux, Gaudiose Caron, Louis-Philippe Ouellet, Théophile Belzile et Wilfrid Rioux.

L'installation des infrastructures ayant été faite par Hormisdas Martin, le rodage ayant été complété par René Rioux, M. Dionne s'attache à perfectionner la machine administrative. D'autant plus que, lui aussi, il est soumis à une surveillance plus constante et plus énergique des électeurs, capables d'une opposition intransigeante, surtout depuis qu'une politique partisane et aveugle s'est installée en coulisse sans subtilité et sans discernement dans l'esprit des gens.

Cette tendance, en période d'incubation depuis un moment, s'établit définitivement dans les moeurs du temps. Cette identification trop prononcée aux partis provinciaux et fédéraux provoque bien des divisions autour de la table de délibérations du Conseil et devient source de discussions interminables et stériles en même temps que prétexte à tâtonnements et attentes, quand il faudrait prendre des décisions rapides.



Ernest Dionne
1872 - 1956

Né à Saint-Pascal de
Kamouraska

Ouvrier

Contracteur en bâtiments

Maire de la Ville 1926 - 1930.

C'est ainsi que les grandes formations libérales, conservatrices et, plus tard, unionistes infiltrent les conseil municipaux et réussissent à imposer leur idéologie. La résistance, bien sûr, est toujours possible, mais comment ne pas être tenté par les subventions promises en récompense de l'obéissance. Et l'alternance des partis au pouvoir à Québec et à Ottawa va jusqu'à déterminer quels citoyens il faudrait élire au municipal.

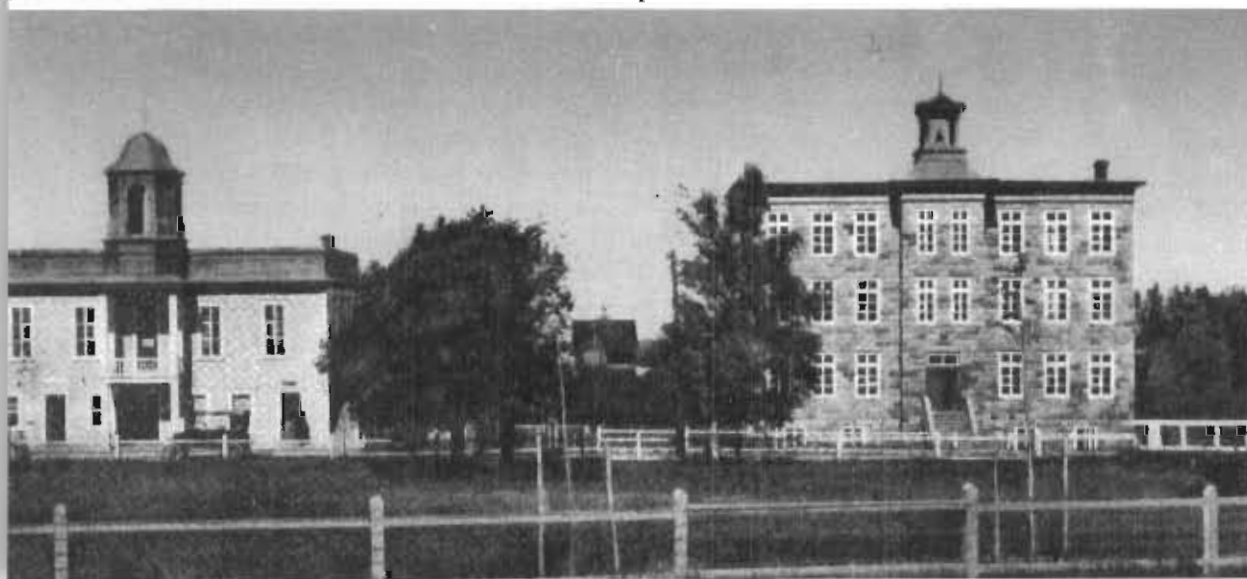
En dépit de cet envahissement progressif, le maire, bien appuyé par ses conseillers, ne perd pas pied et continue à orienter son action vers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, tout en gardant le taux de taxe à un niveau acceptable. Et, par son exemple, il contribue à faire comprendre aux élus du peuple qu'ils ont un rôle de responsabilité plus que d'honneur.

À cause de son métier de contremaître en construction, M. Dionne, obligé de travailler à l'extérieur de la ville, s'attire bien malgré lui les foudres de contribuables non compréhensifs et mal avisés. Néanmoins, sa gestion de la chose publique mérite considération.

Né à Saint-Pascal de Kamouraska, il vient s'engager chez Joseph Rioux, commerçant général de Trois-Pistoles. Il devient, ensuite, entrepreneur en bâtiments, son premier contrat n'étant nul autre que la construction du collège des Frères du Sacré-Coeur. Répondant, ensuite, à la demande, il parsème toute la Gaspésie et le nord du Nouveau-Brunswick de ses constructions : écoles, couvents, presbytères, églises qui ont résisté aux intempéries et à l'usure du temps et qui, par surcroît, continuent à faire l'orgueil de ces coins de pays. Très exigeant pour lui-même, il a pu se permettre de demander beaucoup à ses employés qui l'ont aimé et admiré et qui ont produit pour lui du travail bien fait. M. Dionne et ses descendants se sont affirmés au cours des ans comme des personnes de valeur à Trois-Pistoles.

Hôtel de ville et Académie commerciale de Trois-Pistoles.

Source : S.H.G.T.P.



J.-Ernest Rioux



J.-Ernest Rioux
1864 - 1954

Né à Trois-Pistoles
Agriculteur - Pilote -
Maître de poste
Maire de la Ville 1930 - 1931.

Le mandat de M. Ernest Rioux, commencé en 1930, n'est pas de tout repos, d'autant plus qu'il entre à l'Hôtel de ville au moment où s'amorce la crise économique. Les citoyens de Trois-Pistoles, ayant atteint les 70 ans, se souviennent sûrement très bien de ces années difficiles qui ont perduré trop longtemps avec leur kyrielle de misères et de difficultés de toutes sortes.

Depuis la guerre 1914-1918, l'économie n'a pas cessé de décroître graduellement et de se détériorer massivement, passant d'une simple récession à une crise profonde et interminable. Heureusement que, le contexte l'exigeant, les citoyens se donnent le mot pour prêter main forte aux administrateurs municipaux. Il y a alors trêve de chicanes politiques, trêve de querelles et de critiques abusives. On fait place à la prudence, à la sagesse, à l'entraide et à la solidarité.

Bien que la gestion des affaires de la ville se continue dans la foulée tracée par les prédécesseurs, il est nécessaire d'y mettre la pédale douce, de pratiquer en tout l'économie afin de ne pas étouffer les contribuables de taxes qu'ils ne pourraient pas payer. A lire les procès-verbaux du temps, on se rend vite compte qu'il y a partout des signes d'incertitudes, d'appréhension, de misère, d'affolement et de détresse.

Les appels au secours des citoyens se faisant très nombreux et très pressants, les gouvernements mettent sur pied des projets de soutien aux chômeurs. Pour sa part, la ville multiplie les travaux subventionnés afin de procurer un peu de travail aux plus infortunés et les empêcher de mourir de faim. Faut-il rappeler qu'à ce moment-là il n'y a ni assurance-chômage, ni bien-être social, ni pension d'invalidité, ni pension de vieillesse? Bien plus, les produits forestiers, les produits agricoles se vendent mal, faute d'argent.

Pour supporter le maire dans son action, se sont regroupés six conseillers bien solidaires qui ne ménagent pas leurs efforts. Il s'agit de Antoine Beaulieu, Joseph Belzile, Albert Morency, Louis-Philippe Ouellet, Hector Riou et Edmond Rioux. La population de la ville est de 1 700 âmes environ, réparties en 280 familles. Les pères chômeurs étant au nombre de 125, on s'imagine aisément à quel point il leur est difficile de procurer nourriture à leurs enfants. Le problème n'est pas de gagner peu, mais de ne pas gagner du tout.

Malgré toute sa bonne volonté, le maire Ernest Rioux ne termine pas son mandat. Perclus de rhumatismes, il n'a plus la force d'exercer un contrôle sur les événements et il démissionne de son poste. C'est J.-Edmond Rioux qui lui succède pour quelques mois.



J.-Edmond Rioux
1887 - 1948
Né à Trois-Pistoles
Agriculteur
Conseiller financier
Maire de la Ville 1931.

J.-Ernest Rioux est le fils de Napoléon Rioux, qui a représenté le comté de Témiscouata à l'assemblée Législative. Trois-Pistoles faisait partie de cette circonscription électorale et avait réussi à faire élire un de ses fils comme député conservateur. Noble descendant des seigneurs, il est agriculteur, puis pilote de bateau avant de devenir copropriétaire de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins avec M. Alfred Sirois. Doté d'une excellente instruction, il est nommé maître de poste. On dit de lui, en terminant, qu'il a été « homme de bien et d'honnêteté; homme de parole et de droiture ». N'ayant pas eu de descendants, il demeure peu connu de la population de Trois-Pistoles.

Edmond Rioux

Quant à Edmond Rioux, il accepte de terminer les deux mois restant au mandat de J.-Ernest Rioux, mais il ne semble pas intéressé du tout à occuper plus longtemps la charge de maire.

Comme je n'ai pas connu M. Edmond Rioux et que je n'ai pu percer d'aucune façon sa personnalité à la lecture des procès-verbaux qu'il a signés, il m'a fallu faire quelques investigations auprès de concitoyens se souvenant très bien de lui et, aussi, auprès de membres de sa famille.

Les personnes âgées consultées m'ont parlé de lui en termes très flatteurs. On me l'a décrit unanimement comme un honnête travailleur, un gentilhomme estimé des gens de Trois-Pistoles et un

Hôtel de ville de
Trois-Pistoles après
l'agrandissement.
Source : Rita Labrie.



citoyen qui a bien servi sa communauté. En plus de siéger au Conseil de ville, il a, entre autres choses, oeuvré bien longtemps à la Commission de crédit de la Caisse Populaire.

Pour en savoir davantage sur lui, j'ai questionné sa fille, madame Thérèse Rioux. En plus d'être cultivateur de métier, Edmond Rioux s'est occupé des répartitions aux deux beurreries de Trois-Pistoles : celle de Louis Jean et celle d'Euclide Morissette. Par la suite, J.-T. Rioux lui a donné la responsabilité de sa comptabilité et de ses achats de marchandises à Québec.

Edmond Rioux est le fils de Virginie Rioux qui est elle-même la soeur de Joseph Rioux, propriétaire du grand magasin dont on a déjà parlé. À la mort de son père, cette dame a hérité d'une ferme située entre celle du seigneur et celle de Théodore D'Amours. La magnifique maison toujours habitée par ses enfants, Thérèse et Jean-Marc, a été construite au nord de la rue Notre-Dame mais ensuite elle fut déménagée au sud pour donner plus de place au magasin.

Edmond Rioux décède le 19 juillet 1948.

Épiphané Litalien



Épiphané Litalien

1889 - 1964

Né à Sainte-Anne-des-Monts

Professeur

Inspecteur d'écoles

Maire de la Ville 1931 - 1934.

Pour avoir une meilleure idée d'ensemble, faisons un bref retour en arrière.

Sous l'administration Martin, les principales infrastructures de services s'installent dans la ville avec l'appui inconditionnel de la majorité de la population.

Avec René Rioux, on peaufine le système de gestion utilisé à l'Hôtel de ville. On vit dans un calme politique plutôt rassurant, même si certaines tensions couvent sous la cendre.

À l'arrivée de M. Dionne au conseil de ville, on est entré de plain-pied dans la crise économique et l'ambiance d'action de grâce du début laisse place à la critique acerbe et aveugle, à l'appréhension généralisée, née de la récession, et au climat malsain et mesquin des luttes entre rouges et bleus.

Le mandat donné à J.-Ernest Rioux coïncide avec le plus fort de la crise. Le Conseil s'efforce d'économiser sur tous les fronts, fait des appels nombreux aux gouvernements afin d'obtenir plus de secours, mais les réponses sont lentes à venir et peu prometteuses parce que le problème est général dans tout le Canada. Les citoyens se montrent impatients, irrités, même désespérés. Le maire malade et incapable de siéger cède sa place à un conseiller, Edmond Rioux, juste avant la fin de son mandat.

La conjoncture étant à la déprime, à la critique, voire à l'angoisse, on recherche l'homme fort capable d'inspirer confiance et de ramener réconfort et enthousiasme chez les citoyens. Après sollicitation, Épiphane Litalien prend la barre des destinées municipales.

Le nouveau maire est homme de bien et de gros bon sens et il jouit d'une réputation extraordinaire dans son milieu. Ainsi armé, il est de taille à susciter l'assurance et l'espoir. Sa détermination rassure les gens et répand un peu de baume sur toutes les plaies dont ils souffrent. Les coffres de la municipalité étant vides, les citoyens trouvent les moyens de mieux s'entraider. Entre-temps, les gouvernements subventionnent les conseils municipaux qui désirent faire des travaux utiles à la communauté, tout en contrant le chômage et permettant l'entrée de quelques dollars dans les foyers.

Bientôt la conjoncture économique se corse encore davantage. Mais le conseil de ville, formé de Ernest Pelletier, Florian Boucher, Jean Belzile, Joseph Levasseur, Joseph Leclerc et J.-Albert Michaud, soutient admirablement son maire et obtient l'accès au secours direct du gouvernement. Bien plus, grâce à des souscriptions volontaires, un comité de secours local est fondé pour apporter un support rapide aux plus démunis parmi les nécessiteux.

M. Litalien termine son mandat avec la satisfaction du devoir accompli, mais la tension demeure forte et l'avenir très sombre.

Épiphane Litalien, né à Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie, est un diplômé de l'École Normale de Québec où il décroche un brevet modèle. Tout en enseignant à Trois-Pistoles, il étudie et décroche son diplôme académique et son brevet d'inspecteur d'écoles. En 1914, il débute comme inspecteur en Gaspésie, puis à Rivière-du-Loup. En 1930, on le nomme inspecteur régional pour le territoire de la Beauce à Rimouski. En 1931, il est décoré de la médaille d'or du mérite scolaire. En 1943, l'Université Western de London, Ontario, lui décerne un doctorat « *Honoris causa* » en droit, en reconnaissance des services rendus dans l'organisation des cours d'été à Trois-Pistoles. En 1950, il reçoit la décoration papale « *Bene Merenti* » et, en 1952, on le nomme Fellow of Royal Society of Arts. Que voilà une carrière bien remplie.

J.-T. Rioux

Quand un mandat se termine dans le trouble et la misère et que les prévisions pour l'avenir ne manquent pas d'inquiéter, il n'est pas rare que l'on craigne de ne pouvoir trouver de relève. Pourtant, en cherchant un peu, on finit toujours par découvrir dans chacune des municipalités des individus prêts à se sacrifier pour leur communauté.



Joseph-T. Rioux
1881 - 1959
Né à Trois-Pistoles
Épicier-boucher
Maire de la Ville 1934 - 1936.

Cela est particulièrement vrai à Trois-Pistoles, où des citoyens semblent toujours en réserve et se lèvent, le moment venu, pour prendre charge adéquatement de la situation. En effet, quelles que soient les circonstances, quels que soient les problèmes, quelles que soient les craintes pour l'avenir, des personnes qualifiées se disponibilisent pour prendre en main le destin de tous.

Et c'est avec courage et détermination que J.-T. Rioux succède à Épiphané Litalien et qu'il s'entoure de conseillers compétents et décidés. Ils se nomment : Charles Morency, barbier; Gaudiose Caron, forgeron; Sylvio Caron, « débosseleur »; J.-T.-A. Lebel, télégraphiste; Louis Jean, beurrier, et J.-Albert Michaud, arpenteur-géomètre. J.-T. Rioux est lui-même boucher et propriétaire d'épicerie.

C'est à dessein que je signale le travail de chacun. Je veux signifier par là que les gens de métier sont très importants à l'époque parce qu'ils composent, avec les professionnels, ce qu'on appelait le haut de gamme de la société. Forts de l'expérience acquise, d'un gros bon sens évident et d'une force de caractère connue, ils ne craignent pas de relever les défis, si durs soient-ils. Ayant obtenu succès dans leur propre entreprise, ils se sentent tout à fait équipés pour résister aux pressions du temps et, surtout, aux récriminations inévitables de leurs concitoyens. Ils sont prêts à affronter les exigences du moment et les difficultés à venir.

Cependant, la crise sévissant dans toute son intensité, il semble qu'on ne puisse pas descendre plus creux. C'est déjà une grande consolation. Les mécanismes de défense fonctionnant bien, les solutions d'urgence portant fruit, l'entraide mutuelle ne faisant pas défaut, l'atmosphère se détend un peu à la satisfaction de tout le monde.

Mais il y a plus pour se réjouir. Incidemment, des éléments nouveaux entrent en ligne de compte et viennent distraire les gens de cette morosité malade et contagieuse. On en oublie le chômage, le serrage de ceinture, la pauvreté sous toutes ses formes, pour parler colonisation. L'ouverture de paroisses dans le haut-pays donne le goût à plusieurs pères de famille de se faire colons, espérant ainsi donner un sens à leur vie, leur procurer un gagne-pain intéressant et assurer l'existence de leurs enfants.

Et voilà que la presse et la radio entrent dans les foyers les plus aisés, apportant une information qui finit par se transmettre de l'un à l'autre. L'homme de la rue parle du nazisme, du fascisme et du communisme. Tous s'éveillent aux possibilités d'une guerre mondiale et vont même jusqu'à discuter sur les vertus guerrières des Français et des Allemands et sur les forces et les faiblesses des puissances en présence.

Il faut admettre, toutefois, que plus d'un citoyen demeure insensible à ces événements et continue à vivre dans la mélancolie, l'agacement, voire l'exaspération, et dirige son irritabilité vers les membres du Conseil, compliquant ainsi leur tâche administrative.

Le maire J.-T. Rioux fait preuve de patience et de pondération et reste maître de la situation. Non seulement il met au service de tous sa compétence et son dévouement, mais il délie aussi les cordons de sa bourse pour soulager les plus nécessiteux. J'ai connu M. Rioux et il me plaît de lui rendre hommage pour son amabilité, sa courtoisie et sa politesse et pour son grand souci de rendre service à tous ses concitoyens.

Rémi Belzile



Rémi Belzile
1866 - 1954
Né à Trois-Pistoles
Marchand
Maire de la Ville
1936 - 1938.

Depuis l'obtention de la Charte de la ville, six équipes d'administrateurs se sont déjà présentées et chacune, à mon sens, a fait preuve de compétence, de sagesse et de compréhension. Évidemment, chacune d'elles y est allée de sa touche personnelle en mettant l'accent sur tel ou tel point, compte tenu des circonstances et des besoins.

Nous venons de mentionner qu'une ère nouvelle était en train de se préparer, suite à l'apparition de la presse et de la radio apportant l'information dans les foyers les mieux nantis. Cet intérêt soudain, cette ouverture sur le monde captivent une certaine catégorie de personnes, mais n'atteignent pas la grande masse des gens, plus imperméables, plus conservateurs et, il faut bien le dire, plus portés à la critique.

Ces derniers composent la partie de la société qui compte le plus d'adeptes et qui ne se gêne aucunement pour faire valoir son point de vue et crier très fort son mécontentement et ses revendications. En un mot, ils se retrouvent en majorité et s'opposent énergiquement au renouveau et au progrès, se refusant à toute amélioration dans la qualité de vie.

Le nouveau maire, Rémi Belzile, prend place à l'Hôtel de ville, avec une équipe de six conseillers bien déterminés : David Bélanger, Onésime Bérubé, Théophile Belzile, Sylvio Caron, Pierre Beaulieu et Gonzague Bérubé. Il ne s'agit pas, bien entendu, de Gonzague Bérubé qui possédait le commerce « J. A. Bérubé ». Cette équipe, à l'esprit plutôt conservateur, s'apprête à gérer de façon prudente et serrée les deniers publics pour répondre aux attentes exprimées par leurs électeurs.

Nous sommes en 1936. Certes, la situation économique est encore difficile, même si, ici et là, on voit poindre des lueurs d'espoir. Les

affaires reprennent en douce et les économistes les moins alarmistes prédisent la fin prochaine de la crise. Il y aurait même lieu de pavoiser un peu, si les journaux n'annonçaient pas tous les jours l'imminence d'une guerre, qui allait embraser toute l'Europe.

La situation, je le répète, tend à s'améliorer, mais pas assez vite pour tout le monde, des familles entières étant écrasées sous le poids de leur dette et de leur misère et réclamant l'aide du secours direct du gouvernement. Les relations des citoyens entre eux, les relations des citoyens avec leur Conseil sont très tendues. On cherche la controverse, on manque de nuances dans ses propos. La crise a laissé des empreintes d'aigreur, d'irritabilité et même de méchanceté. Les mots négociations et compromis sont absents des discussions. Les langues bien pendues se font valoir et bataillent ferme pour emporter le morceau. Il en résulte des divisions très profondes, qui provoquent la démission de conseillers.

Cette administration a été marquée par la turbulence et l'agitation. Elle n'a rien produit de flamboyant, mais elle a été acceptable, compte tenu des circonstances et du manque de collaboration des citoyens. Je suis assuré que M. Belzile a dû faire preuve de beaucoup de calme, de modération et de caractère pour s'acquitter au mieux de sa tâche et terminer son mandat la tête bien haute.

Le maire Belzile, si j'ai bonne souvenance, a été un grand monsieur, dans tous les sens du mot; un monsieur à l'allure noble, imposante, pour ne pas dire solennelle. On dit de lui qu'il était un peu sourd et têtue. Dans son cas, ces deux handicaps se sont peut-être avérés des qualités, lui permettant de passer son message sans entendre ou craindre des critiques trop véhémentes à son endroit.

Gaudiose Caron

À l'élection de janvier 1938, les électeurs de la ville de Trois-Pistoles se choisissent un maire, Gaudiose Caron, et six échevins : Théophile Belzile, David Bélanger, Narcisse Bérubé, J.-Ernest Lebel, Hilaire Larrivée et Philippe Mercier. Contrairement à ce qui se passe ordinairement à l'arrivée d'une nouvelle équipe d'administrateurs à l'Hôtel de ville, le calme ne se rétablit que pour quelques mois. Il n'y a pas de temps de grâce accordé aux élus, pas de lune de miel pendant laquelle ces derniers peuvent s'ajuster à leur rôle et faire leur premières armes.

Les citoyens, n'observant aucune trêve, font mourir dans l'oeuf toutes les initiatives du Conseil, qui cède sous la pression et se divise en



Gaudiose Caron
1888 - 1974
Né à Fall-River, Mass.
Forgeron
Maire de la Ville 1938.

deux clans bien définis. Les heureux lendemains ardemment espérés manquent au rendez-vous. Tout comme hier, on se heurte au chômage, à la pauvreté et à toutes ces misères qui engendrent chez les uns mélancolie, inquiétude et découragement, et qui provoquent chez les autres hargne, irritabilité, agressivité et ressentiment. L'heure n'est pas à la compréhension, encore moins à la réconciliation.

Le maire Caron, paisible de nature, n'a pas le goût d'exercer le pouvoir dans de telles conditions. Détestant les intrigues et les affrontements, il donne sa démission. Trois de ses conseillers suivent son exemple : J.-Ernest Lebel, Hilaire Larrivée et Philippe Mercier, parce qu'il n'est pas possible de trouver une entente autour de la table au sujet de l'engagement du personnel et, surtout, parce qu'ils ne sont pas du tout intéressés à travailler sous une pareille pression.

Je ne sais pas si Gaudiose Caron était doué pour l'administration publique. Je suis certain, cependant, que ses concitoyens l'ont beaucoup estimé et admiré. On a fait confiance à son honnêteté et à son gros bon sens. Moi, j'ai bien aimé ce monsieur Caron et apprécié sa compagnie, parce qu'il incarnait pour moi bonté, calme et détente et que je le considérais comme un homme de bien.

J.-Albert Michaud



J.-Albert Michaud
1892 - 1945
Né à Trois-Pistoles
Arpenteur-géomètre
Maire de la Ville 1938 - 1942
1944 - 1945.

Suite à la démission de Gaudiose Caron, J.-Albert Michaud accepte la charge de maire. Il prête serment en compagnie de trois nouveaux échevins : Omer D'Amours, Alexis Dumas et Abraham Gagnon. Arpenteur-géomètre de profession, M. Michaud est un homme très cultivé pour l'époque, il est au courant des dossiers de la municipalité et il possède l'étoffe nécessaire pour mettre un terme à la situation tendue et néfaste qui perdure depuis trop longtemps.

M. Michaud va exercer deux mandats à l'Hôtel de ville qui s'étendent de mars 1938 à janvier 1942 et de janvier 1944 à mai 1945, année de son décès. Entre-temps, Narcisse Bérubé occupe cette charge. Si le séjour de M. Michaud à l'Hôtel de ville est assez long, celui de M. Bérubé l'est également. En effet, il a fait partie de l'équipe de Gaudiose Caron, il se retrouve dans le Conseil d'Albert Michaud, il devient maire à son tour et, il s'inscrit, ensuite, comme conseiller d'Albert Michaud.

Nous reviendrons à M. Bérubé dans un moment. Quant à M. Michaud, il se montre doué d'une forte personnalité, d'un ententeur remarquable et il sait manoeuvrer pour obtenir la collaboration des gens et tirer le meilleur parti des situations. C'est ainsi que pour

réaliser ses objectifs, il aide à la création de la Chambre de commerce fondée le 25 juin 1938 et l'utilise comme outil de développement. L'économie reprenant de la vigueur, il s'efforce de stimuler l'activité industrielle.

Par la voix de leur secrétaire, Robert Lindsay, les membres de ce nouvel organisme font de nombreuses représentations au Conseil. Des suggestions, des demandes et des revendications s'adressent aux édiles municipaux afin de bonifier l'administration et d'améliorer les services aux citoyens. On réclame ensuite des autorités concernées, l'élargissement du quai et des rampes d'accès aux « chars » du C.N.R. afin d'accélérer les chargements du bois de construction. Le Conseil se penche, aussi, très sérieusement sur des dossiers d'importance comme l'édification d'un parc public pour vieillards et la srrvie des cours d'été de l'Université Western.

De retour à l'Hôtel de ville en 1944, M. Michaud ne change rien aux politiques qu'il a déjà préconisées et bien établies. Pour l'appuyer dans son action, il peut compter sur six échevins très responsables et très soucieux de mener à bien la chose publique : Narcisse Bérubé, Louis-Philippe Dionne, Albert Côté, Achille Lebel, Alexis Dumas et J.-Aurèle St-Pierre.

M. Albert Michaud m'a toujours impressionné par ses connaissances, sa classe et sa clairvoyance. On m'a déjà dit de lui qu'il avait la tête dure. Qnoi qu'il en soit, j'ai toujours eu des jugements favorables à son endroit. Était-ce parce qu'il était le frère d'une de mes premières institutrices que j'ai beaucoup appréciée? Était-ce parce qu'il était le frère d'une tante qui m'a beaucoup gâté? Je l'ignore.

Chose certaine, comme maire et professionnel, Albert Michaud a fait sa marque à Trois-Pistoles et dans toute la région. En scrutant le travail qu'il a fait à l'Hôtel de ville, je me suis rendu compte qu'avec lui toute l'administration municipale a grimpé d'un cran, autant dans la façon de monter les dossiers, de présenter les documents officiels que d'établir des règles d'éthique et de contrôle dans tout ce qui touche la gestion publique. À sa mort, au mois de mai 1945, M. J.-Henri Duval prend sa relève.

Narcisse Bérubé

Narcisse Bérubé est le onzième maire à siéger à l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles. Il possède une personnalité bien différente de celle de M. Michaud et ne partage pas l'idéologie politique de ce dernier. Cependant, il s'apparente à lui en poursuivant les mêmes objectifs de



Narcisse Bérubé
1880 -1956

Né à Saint-Octave de Mitis
Employé du chemin de fer
Maire de la Ville 1942 - 1944.

développement, en s'acharnant à produire du travail bien fait et en manifestant beaucoup d'estime pour ses concitoyens. Ses compagnons du Conseil sont : Bruno Guérette, Siméon Lavoie, Marcel Catellier, Hervé Larrivée, Pierre Charette et J.-E. Bérubé.

Plaçons les choses dans leur contexte pour obtenir une meilleure perspective : la crise est terminée, même s'il en demeure encore de nombreuses séquelles, la guerre sévit en Europe avec sa kyrielle d'atrocités. La situation économique de Trois-Pistoles progresse d'année en année, grâce au commerce du bois et à la construction de moulins à planer. Le travail augmente au même rythme que la population, mais n'efface pas complètement le chômage. L'optimisme, tout de même, renaît de ses cendres; la confiance en soi s'amplifie, l'avenir se planifie tranquillement.

Entraînés par cet enthousiasme, les membres du Conseil s'activent à favoriser une plus grande industrialisation et à faire de Trois-Pistoles une mini-métropole capable de fournir biens et services à la population de toutes les paroisses du haut-pays. Des entreprises nouvelles s'installent; les commerces prennent de l'expansion. Les échevins eux-mêmes, hommes d'affaires expérimentés et florissants, prêchent par l'exemple et donnent le ton à la population qui apprend à écouter davantage les marchands d'espérance que les prophètes de malheur.

En cours de route, les tensions qu'on a connues perdent tranquillement de leur intensité. Les forces l'emportent sur les faiblesses et les mentalités changent visiblement. Les citoyens, manifestant une plus



Rue de la Gare
dans les années '50.

grande ouverture d'esprit, appuient les efforts du Conseil et se préparent non seulement à survivre mais aussi à enrichir le patrimoine commun. Et Trois-Pistoles est sur la bonne voie pour s'affirmer très bientôt comme ville de commerce, d'industrie et de services.

Encouragés par cet enthousiasme chez la très grande majorité des citoyens, les membres du Conseil, par la voix de leur maire, annoncent des projets à venir.

- 1 - Numérotage des maisons et des logements;
- 2 - Organisation d'un meilleur service de dépotoir;
- 3 - Résolution des problèmes d'eau, causés par l'augmentation rapide de la population et l'installation des nouvelles entreprises;
- 4 - Établissement d'une École normale dans le Couvent des religieuses Jésus-Marie.

Je n'ai pas beaucoup souvenir du maire Bérubé lorsqu'il a été dans le feu de l'action parce que j'étais aux études en dehors de la ville. Je me rappelle, toutefois, ce bon monsieur dans les années 36, 37 et 38. Mordu des trains et des locomotives comme tous les jeunes du temps, je me suis souvent rendu à la gare sans permission pour regarder travailler M. Bérubé dans un entrepôt situé près de la voie ferrée. Je présume qu'il m'avait pris en amitié, car il répondait très paternellement à toutes les questions que je lui posais à propos de tout et de rien.

Narcisse Bérubé a su bien mériter la confiance et la considération de ses concitoyens. Il a servi de son mieux sa communauté avec les armes que l'on a mises à sa disposition et la coopération qui lui a été offerte. Toute sa vie, autant dans le privé que dans le public, M. Bérubé a été homme de devoir, homme de discipline et homme d'honneur.

J.-Henri Duval

Il est maintenant bien loin le temps où s'est fait le démembrement du territoire de Trois-Pistoles pour en faire deux municipalités bien distinctes dont l'une est la ville actuelle. Devenue petit centre urbain après son incorporation en 1916, elle n'a pas cessé de progresser, parfois bien tranquillement parce que freinée dans son développement normal par des éléments trop conservateurs, d'autres fois très vigoureusement grâce à la poussée ferme de certains élus.

À ce moment-là, Trois-Pistoles urbain est grouillant de vie et d'activité et attire un grand nombre de travailleurs, désireux de s'établir en permanence dans un endroit où il fait bon vivre et où on espère recevoir les services nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la qualité de leur existence. Des entreprises d'importance dans l'indus-



J.-Henri Duval
1896 - 1977
Né à Saint-Odilon de
Dorchester
Industriel
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1945 - 1948.

trie du bois de sciage comme Duval, Deschênes, Linton et Daigle et Paul, venues rejoindre celles des Pelletier et des Renouf, sont responsables de l'essor économique qui marque cette période.

Pour bien gérer ce développement, J.-Henri Duval, qui vient de terminer le mandat de J.-Albert Michaud, se présente comme l'homme tout désigné. Il possède le cran et toutes les autres qualités utiles pour mener à bien cette tâche qu'on vient de lui confier. Les citoyens l'ont entouré de conseillers bien conscients des besoins de l'heure et aussi bien avertis de la nécessité de changements. Évidemment, la vieille garde conservatrice s'y oppose farouchement et elle considère que toute marche vers le progrès devient une dépense inutile et condamnable. Ces conseillers sont : Charles-Eugène Bêlanger, Louis-Philippe Dionne, Charles-Eugène D'Amours, Hervé Larrivée, Léo Héroux et Jean-Louis Desjardins.

Dans leur planification administrative, ils dégagent tout de suite des priorités auxquelles il faut s'attaquer de toute urgence afin de ne pas compromettre l'avenir.

- 1 - Achat de sources et de terrains pour la construction d'un plus grand réservoir d'eau;
- 2 - Installation de réseaux d'aqueduc et d'égout dans les nouvelles rues de la ville;
- 3 - Réglementations sur les constructions;
- 4 - Entente avec Hydro-Québec pour obtenir l'électricité que la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent ne peut plus fournir, faute d'eau pour alimenter les turbines de la rivière Mitis;
- 5 - Prolongement du quai;
- 6 - Ouverture des chemins et des rues de la ville pour la circulation des automobiles pendant l'hiver;
- 7 - Mise en place de structures pour permettre à la ville de devenir « ville de services », etc.

Sous l'autorité ferme, mais complaisante de M. Duval, ce Conseil oeuvre dans le calme et la sérénité, faisant montre de savoir-faire, de bonne entente et de solidarité. Au fur et à mesure que des problèmes se présentent, il les règle avec sagesse, clairvoyance et désintéressement.

Le maire Duval, originaire de la Beauce, s'installe à Trois-Pistoles en pleine crise. En 1935, son moulin à scier et à planer est la proie des flammes et il ne peut rien sauver de son bien. Suite à ce désastre, il se fait construire un moulin à planer des plus modernes à l'est de la gare du C.N.R. et tout près de la voie ferrée. Actionnée entièrement à l'électricité, cette usine est une des plus modernes à l'est de Québec. Moins exposée au feu, elle le sert fidèlement pendant plus de 20 ans.

Aujourd'hui encore, on peut voir les vestiges des bases de ciment ayant soutenu les machines.

Homme brillant et avisé, M. Duval se révèle un gestionnaire habile et tenace, tant dans l'administration municipale que dans la direction de ses propres affaires. Tous ceux qui l'ont connu gardent de lui le souvenir d'un gentilhomme à l'allure un peu gênée et sévère, mais, aussi et surtout, le souvenir d'un concitoyen dévoué, sensible et généreux.

David Bélanger



David Bélanger
1896 - 1973
Né à l'Isle-Verte
Inspecteur de beurrerie
Maire de la Ville 1948 - 1949.

En commençant la lecture des minutes des premières séances de ce Conseil présidé par David Bélanger, il est facile de se rendre compte très rapidement que ce mandat ne sera pas de tout repos. On sent, tout de suite, des résistances soutenues en ce qui a trait à toutes les décisions déjà prises et des difficultés à faire consensus sur les sujets même les plus anodins.

Une pareille attitude s'explique mal, parce que ce n'est pas en se cachant les yeux pour ne pas voir les problèmes que ces derniers vont se régler d'eux-mêmes. Ce n'est pas, non plus, en se chicanant continuellement autour de la table que les dossiers les plus chauds vont avancer et déboucher sur des réalisations.

M. Bélanger possède l'expérience de l'administration municipale, car il a déjà siégé comme échevin. Mais dans de telles conditions, il ne peut faire de miracles. Il s'affirme comme il se doit en multipliant les appels à l'ordre ou en enregistrant son vote prépondérant. Ce qui déplaît naturellement à l'un ou l'autre des clans, selon qu'on se trouve favorisé ou non.

Le maire Bélanger est un homme paisible et modéré, intelligent et réfléchi, bien étranger à ces manigances politiques et à ces luttes interminables dans le but unique de gagner son point ou de donner satisfaction à des partisans rancuniers et intransigeants. Plusieurs mois se passent dans cette ambiance exaspérante. Mais arrive le moment où, de part et d'autre, on est convaincu du ridicule de la situation. On s'empresse donc de mettre de l'eau dans son vin et on s'occupe des vrais impératifs de la gestion municipale.

Pour reprendre le temps perdu, suite à l'obstination et au blocage du début, cette équipe de conseillers, formée de Alphonse Boucher, Sylvio Caron, Job Harton, Marc Riou, J.-Arthur Rioux et Victor St-Pierre, décide d'aller de l'avant, en prenant les bouchées doubles afin d'atteindre plus vite ses objectifs. Maintenant que la bonne volonté s'ajoute à l'intelligence de ces bons messieurs, on trouve les moyens de

prendre les mesures pour trouver les crédits nécessaires à l'allongement et au revêtement des rues et à l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égout. Pour ce faire, on préconise de légères augmentations de taxes et on recherche de nouvelles sources de taxation, comme la taxe d'amusement et la taxe de commerce et on va même jusqu'à décréter des règlements d'emprunt pour procéder aux travaux d'infrastructures les plus urgents.

Ce mandat, commencé dans la controverse, se termine dans le calme et l'objectivité. Les membres du Conseil poursuivent cette démarche positive jusqu'à la fin, assurés de participer de plus en plus au bien-être de leurs commettants.

Le 6 septembre 1949, David Bélanger, ayant vendu sa maison à M. Rosaire Labrie, donne sa démission comme maire parce que, selon la loi, il n'est plus qualifié pour occuper ce poste. M. Sylvio Caron termine ce mandat.

Le maire Bélanger a servi la population de Trois-Pistoles avec intelligence, pondération et sagesse. Toute sa vie, il s'est montré responsable, autant dans ses devoirs avec ses concitoyens que dans ses relations de travail avec les fournisseurs et les patrons de beurreries et de fromageries. M. Bélanger laisse le souvenir d'un homme de bien. Une de ses filles demeure encore à Trois-Pistoles. Il s'agit de madame Yolande Bélanger-Pelletier.



Sylvio Caron
1882 - 1956

Né à Saint-Jean-Port-Joli
Forgeron
Débousseleur
Maire de la Ville 1949 - 1950.

Sylvio Caron

Le maire Sylvio Caron n'a plus de descendant à Trois-Pistoles.

Je l'ai bien connu parce qu'il a été notre voisin pendant au moins 20 ans.

« Débousseleur » d'une habilité extraordinaire, il fait école et enseigne ce métier à ses fils, à ses neveux et à de nombreux apprentis.

Homme renfermé et un peu grognard, il donne l'impression d'être solitaire et distant. En réalité, la gêne l'étouffe et l'empêche de s'extérioriser. Mais il est d'une bonté et d'un dévouement sans pareils.

M. Caron est le prototype du citoyen paisible, du travailleur infatigable et ponctuel, de la personne effacée et intègre. Bien que rempli d'esprit et pince-sans-rire à ses heures, il n'est pas homme de public, mais il remplit sa charge en toute simplicité, modestie et honnêteté.

Marcel Catellier

Le 19 janvier 1950, sept citoyens élus par le peuple prêtent leur serment d'office : le maire, Marcel Catellier, et les échevins, Siméon



Marcel Catellier
1903 - 1962
Né à Saint-Valher de
Bellechasse
Médecin-chirurgien
Maire de la Ville 1950 - 1954.
Source : Claude Catellier.

Lavoie, Jean-Baptiste Deschênes, Arthur Larrivée, Joseph Lepage, Jean-Baptiste D'Amours et Dossylva Guillemette.

Bien intentionné et rempli de bonne volonté, Marcel Catellier se présente à l'Hôtel de ville avec une équipe responsable, qualifiée et bien déterminée à régler rapidement les problèmes de l'eau potable à Trois-Pistoles, en construisant un nouveau réservoir et en améliorant les autres infrastructures d'aqueduc. Pour réaliser un tel objectif, il est clair qu'il faut trouver des fonds importants, soit en augmentant l'évaluation foncière, soit en élevant le taux des taxes, soit en empruntant sur obligations. En plus de cela, le Conseil désire se pencher sur des dossiers importants pour l'économie de la ville : le maintien du traversier, la réparation des routes régionales du haut-pays, la sécurité aux traverses à niveau, l'installation d'un bureau d'assurance-chômage, etc.

Compte tenu de la conjoncture, de ses qualités, de son expérience, de la valeur de ses échevins, Marcel Catellier devrait avoir beaucoup de succès dans l'administration publique. Mais tel n'est pas le cas. Deux événements négatifs se produisent presque simultanément dès son entrée à l'Hôtel de ville et compromettent tout à fait ses chances de réussite.

D'une part, la vieille garde conservatrice revient à la charge, plus résolue que jamais, et ne néglige aucun effort pour contrer les réalisations pouvant être sources de progrès, mais ayant le défaut de coûter beaucoup de sous. Le hasard, d'autre part, ne lui est pas favorable parce qu'il se produit une division locale sérieuse au sein de l'Union Nationale, parti qui a beaucoup de vent dans les voiles à ce moment-là, parti qui a l'habitude de se mêler de l'élection des administrations municipales et, évidemment, parti où il a recruté la majorité de ses partisans.

Il en résulte que la plus grande partie de l'électorat se mobilise contre le conseil, qui devient rapidement gêné dans son action. D'autant plus qu'il faut entreprendre des travaux d'envergure et que, pour ce faire, il est nécessaire de faire approuver ces dépenses en référendum. Chaque fois, les citoyens mal renseignés ou mal avisés rejettent en bloc les règlements d'emprunts proposés. Il est évident que le message ne passe pas parce qu'on s'adresse à des sourds qui ne veulent rien entendre et qui, pour l'instant, ne se préoccupent aucunement du progrès économique et de la qualité de la vie.

Et ce mandat se termine dans un certain manque d'intérêt de la part des membres du Conseil et dans une vive insouciance de la population. Cette équipe, compte tenu de cette situation toute particulière, se distingue malgré tout par sa dignité, son courage et sa solidarité. En relisant les procès-verbaux, en lisant surtout entre les lignes, je me

rends compte qu'il s'est fait un rejet systématique de ce Conseil lorsqu'il a entrepris la confection d'un rôle d'évaluation scientifique pour redresser, à bon droit, les finances de la ville.

J'ai bien connu le docteur Catellier avec qui j'ai travaillé comme professionnel de la santé et que j'ai beaucoup estimé et admiré. N'étant pas de la même idéologie politique, nous aurions pu nous combattre comme ça se faisait alors, mais c'est au cours de ces années que j'ai vraiment découvert cet homme foncièrement généreux, dévoué et sensible aux malheurs des autres.

Gérard Desrosiers



Gérard Desrosiers
1914 - 1982
Né à Luceville
Industriel
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1954 - 1962.

Autres temps, autres moeurs. Hier la population pensait une chose, aujourd'hui, elle pense autrement. Comment expliquer un revirement aussi soudain? Le goût du changement, l'arrivée d'un nouveau Conseil, le gros bon sens, peut-être. Les besoins à combler, les services à obtenir, aussi.

Le maire Desrosiers est un homme sympathique que l'on admire beaucoup et en qui on met spontanément sa confiance. Directeur-gérant de la plus grosse entreprise en ville, Deschênes et Frère, employeur le plus important, il a le respect des gens. S'il est capable d'administrer sainement les affaires de la compagnie, pourquoi n'en ferait-il pas autant pour la ville?

Une bonne dose d'habileté, de souplesse et de diplomatie et, surtout, une réputation d'humanité, de générosité et de compréhension lui assurent une bonne cote de crédibilité et de considération. Fidèle à cette réputation et prudent dans sa démarche politique, il ne brusque pas les événements et se contente de proposer à la pièce les réformes désirées par les membres de son Conseil composé de Robert Lévesque, Albert Côté, Hervé Larrivée, Isidore Michaud, Isidore Labrie et Wilfrid Lebel.

Cette équipe sait profiter d'une certaine relâche de la faction conservatrice, moins agressive et moins militante, qui choisit, pour le moment, de se réfugier dans le silence. Le temps est propice à l'action pour le nouveau Conseil. Il en profite pour présenter un à un les projets déjà mis de l'avant, laissant le temps aux citoyens de s'habituer aux nouveautés, voire de les digérer tranquillement. C'est une façon habile de rassurer tout le monde, qui accepte sans murmurer d'aller de l'avant.

C'est ainsi qu'avec le temps il se développe chez les citoyens un sentiment de fierté, une conscience communautaire, réalités inconnues jusqu'ici, mais stimulantes au plus haut point. En conséquence, on ne

répugne plus autant à dépenser des sous, à accepter des projets si longtemps décriés, comme l'évaluation scientifique et, même, à considérer comme normale l'imposition d'une taxe de 2 % sur toutes les ventes.

C'est dire qu'une euphorie, un abandon, une confiance sereine s'emparent de la population, de sorte qu'elle accepte les règlements d'emprunt. Pour conserver ces bons sentiments à son endroit, les membres du Conseil prennent bien garde de trop mettre l'accent sur la montée des taxes. Ils préconisent les emprunts à long terme, dont le service de la dette n'est pas particulièrement onéreux et qui n'a pas pour effet de gonfler le budget régulier.

Dès lors, rien n'empêche plus les conseillers et le maire de régler les dossiers selon l'ordre de priorité établi :

- 1 - Captation de sources d'eau;
- 2 - Agrandissement des réservoirs;
- 3 - Prolongement des rues et des réseaux;
- 4 - Instauration de Comités : aréna, loisirs, O.T.J.;
- 5 - Renforcement des services de policiers et de pompiers;
- 6 - Appui aux responsables des cours d'été, etc.

Ce long passage de M. Desrosiers à l'Hôtel de ville est digne de mention parce que, d'abord, il donne satisfaction aux citoyens et, ensuite, parce qu'il place Trois-Pistoles sur la carte régionale. Sauf certains accrocs à la démocratie, sauf certains moments d'essoufflement à la fin, les contribuables jouissent d'une excellente et honnête administration.

M. Desrosiers, à mon avis, a été un maire dévoué et responsable, un gestionnaire habile et prévoyant, de même qu'un meneur d'hommes réfléchi et accompli.

Charles-Henri Rioux

La population de Trois-Pistoles choisit Charles-Henri Rioux pour succéder à Gérard Desrosiers. Le nouvel élu a pour équipiers : Dossylva Guillemette, Siméon Lavoie, Armand Gagnon, Émile Lagacé, Réginald Ouellet et Lucien Savard.

Dans un précédent chapitre, je vous ai parlé de l'ingérence des partis provinciaux dans les élections municipales et, comme conséquence, de l'alternance des Rouges et des Bleus dans les Conseils. C'est devenu une règle, autant pour le gouvernement que pour l'opposition, d'infiltrer les administrations municipales pour y installer le plus grand nombre de partisans fiables et actifs.



Charles-Henri Rioux
1910 - 1982
Né à Trois-Pistoles
Horloger-bijoutier
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1962 - 1966.

Cet état de chose se confirme avec l'élection à la mairie de Charles-Henri Rioux. Même s'il n'est pas surprenant de voir un autre Rioux à l'Hôtel de ville - il y en a tant à Trois-Pistoles - et même si l'usure du pouvoir remarquée chez l'ex-conseil a favorisé un tel changement, il n'en reste pas moins qu'une très forte pression exercée par les instances libérales a influencé fortement le résultat du scrutin.

À vrai dire, à Trois-Pistoles, on a emboîté le pas au reste de la Province. Après le long règne de quelque 25 ans de Maurice Duplessis, Jean Lesage prend le pouvoir à Québec et met en branle la Révolution tranquille, à l'origine de très nombreuses transformations sociales, scolaires et administratives.

Le nouveau maire n'est pas un inconnu, ni dans les Basques, ni dans la région de Rivière-du-Loup et de Rimouski. Actif depuis longtemps en politique, excellent bijoutier, travailleur infatigable, administrateur de qualité, il s'est acquis la confiance et l'estime de ses concitoyens. Depuis très longtemps déjà, il est à la disposition des gens qui ont besoin d'aide et de secours.

Il en sera ainsi tout le long de son mandat. Avec ténacité et persévérance, il s'occupe des problèmes de tous et de chacun et sait prêter une oreille attentive à tous ceux qui réclament son appui. Très généreux de son temps, il est aussi très sensible à la misère et à la pauvreté, déliant même, à l'occasion, les cordons de sa bourse pour procurer un soulagement plus rapide.

M. Rioux ne manque pas d'amis dans le parti libéral. Ayant des entrées faciles chez plusieurs députés et ministres et, en particulier, chez Georges-Émile Lapalme, ex-chef libéral, il n'abandonne jamais, ne recule pas d'un pouce dans ses revendications auprès des instances gouvernementales.

Le chômage augmentant fortement, M. Rioux obtient de nombreuses subventions pour « travaux de chômage » et procure du travail à ses concitoyens, tout en améliorant les réseaux d'aqueduc et d'égout de la ville. Infatigable, il convainc le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, de construire l'Hôpital et le Foyer d'accueil. Nous lui sommes aussi redevables du Centre culturel.

Ne ménageant aucun effort, peu enclin à déléguer des charges, porteur de tous les dossiers, il hypothèque sa santé et, une fois son mandat terminé, il n'a jamais plus la même résistance physique. Cela ne l'empêche pas de continuer à travailler dans l'ombre au mieux-être des gens de Trois-Pistoles.

Avant lui, je ne pense pas qu'un maire ait ressenti à ce point l'importance et les responsabilités de sa fonction. M. Charles-Henri Rioux a bien servi la population. En plus de ce que j'ai déjà énuméré, on lui

doit l'annexe sud de l'aréna, l'achat des terrains pour le stade de baseball, le stationnement de l'aréna, la glace artificielle, l'installation des structures de loisirs et encore...

Jean-Paul Belzile



Jean-Paul Belzile
1931 -
Né à Trois-Pistoles
Garagiste
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1966 - 1970

Je me souviens de vous avoir déjà dit que chaque maire semble arriver en temps et lieu à l'Hôtel de ville. C'est encore le cas pour Jean-Paul Belzile. En fait, l'ex-maire Charles-Henri Rioux aimerait bien que l'échevin Jean-Paul Belzile accède à la mairie. Il a travaillé avec lui au cours de son mandat et il le sent tout à fait prêt à assumer cette charge. La population le croit également car, le soir du scrutin, elle lui donne une très grande majorité des voix.

Ayant acquis beaucoup d'expérience en gestion des affaires et en relations humaines en dirigeant sa propre entreprise, il prend charge de sa nouvelle tâche avec conviction et détermination et compte bien ne ménager aucun effort pour administrer le mieux possible la ville de Trois-Pistoles.

Son équipe composée de Fernand Bérubé, Albert Côté, Guy Lebel, Martin Ouellet, Gabriel Babineau et Lionel Lavoie se sent animée du même esprit et de la même volonté de bien servir la population. Ne reniant aucune initiative prise par ses prédécesseurs, elle s'emploie de son mieux à bonifier, à parfaire ce qui a été commencé et à planifier des initiatives pour l'avenir.

Que de choses il faut prévoir en même temps : contrer le chômage, rechercher des sources d'eau potable, rallonger les réseaux d'aqueduc et d'égout, agrandir les réservoirs, asphaltier les rues, promouvoir le commerce, l'industrie et le tourisme, instaurer des règlements de construction, de zonage et d'urbanisme, améliorer les édifices municipaux, acheter de la machinerie et, encore... Mais où trouver l'argent pour réaliser tout ça?

À l'époque, l'évaluation est bien loin de la valeur marchande, le taux de la taxe foncière est extrêmement bas et le gouvernement, comme maintenant, exige des budgets équilibrés. Pour atteindre ses objectifs, le Conseil n'a pas d'autre choix que de taxer un peu plus fort et de recourir de plus en plus aux emprunts à long terme.

Minutieux et méthodique, Jean-Paul Belzile ne laisse rien aller au hasard. Avec prudence et réalisme, il classe les choses au fur et à mesure qu'elles se présentent, respectant en tous points le gros bon sens et la légalité. En cours de route, il trouve le moyen de donner aux employés municipaux un salaire convenable et des conditions de tra-

vail acceptables. Tranquillement, efficacement, il fait le ménage dans chacun des départements de la ville.

Le gouvernement ayant changé la loi touchant les cités et les villes, il doit demeurer à son poste presque un an de plus. En effet, les élections ne se feront plus en janvier, mais en novembre. Il en profite pour travailler aux dossiers chauds de l'heure : la polyvalente, la bibliothèque municipale et le parc touristique.

Au cours de ses mandats, M. Belzile a toujours conservé la confiance, l'estime et l'admiration de ses concitoyens. En retour, il leur a procuré une sage administration et il a travaillé sans relâche à améliorer leur qualité de vie.

Aubert Gagnon



Aubert Gagnon
1929.
Né à Trois-Pistoles
Garagiste
Homme d'affaires
Maire de la Ville 1970 - 1974.

Un autre fils de Trois-Pistoles s'amène à l'Hôtel de ville pour succéder à Jean-Paul Belzile. Fort de l'appui d'une très grande majorité de citoyens, Aubert Gagnon s'installe à la mairie avec beaucoup d'enthousiasme et d'ambition. Comme il l'a fait dans son entreprise privée, il met vite les choses à sa main et s'assure d'un certain contrôle sur les événements et les individus afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Aubert Gagnon ne craint ni la controverse, ni la critique. Muni d'une bonne instruction, d'une expérience enviable, il s'attelle très rapidement à la tâche et entraîne dans son sillage les six échevins élus en même temps que lui. Il s'agit de Albert Côté, Emmanuel Pelletier, Robert Létourneau, Yves Théberge, Maurice Lebel et Jean-Claude Belzile. À la lecture des procès-verbaux des premières séances de son mandat, je me rends compte qu'il s'est produit du brasse-camarade, mais je n'ai pas à en juger, n'ayant pas les éléments nécessaires pour le faire.

Le maire Gagnon, libéral de pensée et d'action, s'empresse de sortir des sentiers battus et procède à tous les changements qu'il croit utiles, voire nécessaires. Il participe régulièrement à toutes les tribunes régionales où on parle de développement, il assiste à tous les congrès municipaux, il se montre ouvert à toutes les innovations et, surtout, il essaie de tirer parti de toutes les situations pouvant s'avérer avantageuses pour la ville de Trois-Pistoles.

Il fait mentir ses contemporains qui prétendent qu'il n'y a plus rien à régler au Conseil. Et pourtant, tout reste à faire, tout est sans cesse à recommencer : les lois changent, les besoins évoluent, les revendications augmentent, la vie devient plus exigeante et les structures plus compliquées. Les chats à fouetter ne manquent pas.

Audacieux et infatigable, Aubert Gagnon ne se gêne pas pour rompre avec la tradition. Suivant les recommandations des ingénieurs, il coupe avec la façon coutumière de paver les rues. Au lieu de dérouler de l'asphalte sur de la glaise ou de la terre noire, comme on le fait pour la pelouse, il demande aux employés de la voirie de produire de l'ouvrage bien fait. Pour autant, on prend le temps de creuser et de compacter du gravier avant d'étendre l'asphalte, obtenant ainsi des rues plus durables.

Plus que quiconque avant lui, il s'occupe du sort du personnel de la ville. Il améliore ses conditions de travail, lui procure une assurance et signe avec lui une première convention collective. Il achète de l'équipement moderne aux policiers, aux pompiers, aux employés de bureau et de la voirie.

À l'époque, les gens les plus conservateurs se sont plu à dire qu'il n'était pas économe. Peut-être. Le moins qu'on puisse dire, cependant, c'est qu'il a été très d'avant-garde et que son seul souci a toujours été le mieux-être de ses concitoyens et le prestige de la ville de Trois-Pistoles.

Jean-Marc D'Amours



Jean-Marc D'Amours
1924 -
Né à Trois-Pistoles
Chirurgien-dentiste
Maire de la Ville 1974 -1990.

Pour ne pas casser le fil de l'histoire et vous permettre de faire un lien entre le mandat de Aubert Gagnon et celui de Ginette St-Amand, je me permets de signaler ma contribution à l'administration municipale. Je n'ai pas l'intention de vous énumérer les réalisations faites au cours de mes mandats à l'Hôtel de ville. Je veux tout simplement vous faire part des objectifs que je poursuivais en me présentant à la mairie.

Mon ambition première était de m'impliquer dans ma communauté avec des personnes intelligentes et intéressantes, de discuter des dossiers municipaux dans l'harmonie et la compréhension et de prendre des décisions éclairées au profit des citoyens. Ayant du temps à donner, il ne me répugnait pas de me rallier à cette cause, car j'étais assuré de m'y trouver à l'aise et d'en retirer beaucoup de satisfaction.

J'avais aussi comme souci important d'être à l'écoute des gens : soit en les recevant à l'Hôtel de ville et en leur permettant d'exprimer leurs doléances, leurs critiques et leurs revendications, soit en acceptant leurs invitations et en assistant à leurs réunions, soit en étant leur représentant assidu dans les colloques régionaux.

À cela s'ajoutait un grand désir d'enjoliver la ville, d'embellir les édifices publics et de créer chez les contribuables le culte du beau. Et je rêvais d'arbres, de fleurs et de verdure. Et je rêvais de propreté et de couleurs. Et je rêvais...

Parc de l'église au centre-ville et l'Hôtel de ville de Trois-Pistoles en 1995.

Photo : Gilles Gaudreau.



Mais sachant bien que la population avait besoin aussi d'autres choses qu'un bel environnement, pour demeurer en vie, je nourrissais des projets ambitieux dans les domaines commercial, industriel et touristique. Non seulement je désirais faire de Trois-Pistoles un centre de services pour toute la région, mais encore j'avais à cœur d'implanter dans les Basques des structures de développement capables de faire progresser l'économie.

J'envisageais également de réussir une administration saine, responsable et équitable pour tous les citoyens; une administration qui éliminerait en grande partie le chômage et le bien-être social; une administration qui pourrait améliorer la qualité de vie de tout le monde. J'espérais, bien entendu, garder les taxes au plus bas niveau, tout en baissant la dette que je trouvais beaucoup trop élevée.

Finalement, je comptais bien raffermir les structures des cours d'été de l'Université Western et innover en exploitant au mieux la thématique « Basque ».

Voilà en gros les buts que je poursuivais. J'y ai travaillé avec énergie, confiance, ténacité et persévérance. Tous les élus et tous les membres du personnel de la ville m'ont aidé avec ardeur et générosité dans mes réalisations et m'ont permis d'être bien à l'aise dans mes fonctions. Je leur en sais gré. Les échevins m'ayant secondé sont Ginette St-Amand, Monique Bérubé, Pierre Roussel, Jean-Pierre Rioux, Carol Lavoie, Gaétan Albert, Antoine Rioux, Philippe Tardif, Germain Canuel, Gabriel Babineau, Jean-Louis Gagnon, Lionel Veilleux, Rodrigue Belzile et Maurice Ouellet.

Ginette St-Amand



Ginette St-Amand
1954 -
Née à Trois-Pistoles
Enseignante
Mairesse de la Ville 1990 -

En novembre 1990, madame la mairesse actuelle succède à votre humble serviteur, qui vient de terminer son 4^e mandat et avec qui elle a oeuvré les 4 dernières années.

Elle se distingue par trois qualités importantes, dont elle n'est pas du tout responsable, j'en conviens. Elle est jolie. Elle est jeune. Elle est la première femme à occuper ce poste de prestige et de responsabilité à Trois-Pistoles. Pour moi, c'est là matière à me réjouir, parce que, pendant de nombreuses années, j'ai proclamé devant tous les citoyens qu'il fallait rajeunir et féminiser le Conseil.

En plus d'être plaisante à regarder, Ginette St-Amand possède bien d'autres atouts : l'expérience de l'administration, la maîtrise de ses dossiers et l'éloquence nécessaire pour les défendre. En effet, elle s'est acquis une solide formation, elle n'a pas la langue dans sa poche et elle sait bien se tirer d'affaire dans toutes les situations.

Bien entendu, elle reçoit le support d'une équipe qu'elle conduit avec doigté, rigueur et détermination. Sous sa direction ont travaillé à ce jour Madeleine Lévesque, Jean-Pierre Rioux, Gaétan Albert, Wilfrid Tremblay, Germain Canuel, Philippe Tardif, Jean-Paul Leclerc, Julien Dionne et Langis Dubé.

Ginette St-Amand se signale par son franc-parler, son sens pratique et son sang-froid. Volontaire et bien définie dans son action, elle met vite de côté, sans gêne et sans remords, les dossiers qui ne vont nulle part, gardant son énergie pour défendre ou promouvoir tous ceux qui méritent d'aboutir à quelque chose de valable pour ses concitoyens et concitoyennes.

Elle s'impose non seulement à Trois-Pistoles, mais elle a aussi une écoute importante dans la M.R.C. des Basques et dans tous les organismes de développement du Bas-Saint-Laurent où elle exerce une heureuse influence. C'est ainsi que les projets qu'elle met vigoureusement de l'avant trouvent une oreille attentive chez ses confrères et consoeurs des tables de délibérations régionales.

Ginette St-Amand demeure une mairesse moderne qui ne craint pas les changements brusques commandés par la conjoncture, mais qui conserve dans sa façon d'administrer une note de conservatisme salubre et rassurant pour la population. Pour autant, il reste toujours important, voire essentiel, de baisser la dette de la ville.

Les gens de Trois-Pistoles lui ont redonné leur confiance quand ils l'ont élue pour un second mandat en 1994. Pour ma part, je suis assuré que nous pourrions vivre en toute quiétude aussi longtemps qu'elle sera au poste pour protéger nos intérêts.

Conclusion

Comme il faut une fin à tout, je vous laisse avec regret, mais avec la satisfaction du devoir accompli. Je suis bien conscient qu'il s'est glissé beaucoup de lacunes dans la rédaction de ces pages. L'espace étant très restreint, il a fallu me limiter dans de nombreux sujets. À titre d'exemple, je vous mentionne que, pour éviter certaines allures de catalogue, j'ai renoncé à énumérer le nom des conseillers élus lors d'un deuxième mandat d'un maire.

Pour un compte-rendu plus précis et plus complet de toute l'histoire de la ville, je vous réfère, une autre fois, aux articles écrits ou à venir dans *L'Écho des Basques* de la Société généalogique et historique de Trois-Pistoles. Je me suis borné, en écrivant ce bref historique, à vous rappeler quelques faits, quelques événements, mais surtout à vous faire découvrir l'histoire à travers la personnalité des maires et, aussi, à travers leurs attitudes et leurs décisions.

En tout cas, j'ai rédigé ce chapitre avec beaucoup de cœur et de respect pour les personnes et les choses et j'ai pris autant de plaisir et d'intérêt à parler de Trois-Pistoles qu'à y demeurer.

Aussi longtemps que je puisse remonter dans le passé, je n'ai pas souvenir de m'être ennuyé à Trois-Pistoles. Malgré mes 72 ans, j'espère y vivre encore longtemps, parce que j'y mène une existence que j'apprécie beaucoup.

Je ne suis pas rassasié du rouge flamboyant des couchers de soleil et de la clarté lumineuse des aurores de printemps et d'été.

Je ne suis pas rassasié de humer les odeurs de terre fraîchement labourée, de marcher dans les sous-bois humides et embaumés et de parcourir les chemins de campagne, bordés de champs attendant la moisson.

Je ne suis pas rassasié de rencontrer les gens de ma communauté que j'estime beaucoup et avec qui j'aime m'entretenir des choses du passé et du présent.

Je ne suis pas fatigué d'endurer les vents d'automne qui nous inondent de brume, d'humidité, de pluie et d'air salin.

Je ne suis pas fatigué des froids piquants de l'hiver, de la poudrierie et de la neige crissant sous mes pieds.

Je ne suis pas fatigué de ces températures faisant frissonner bêtes et humains, mais assurant le bon fonctionnement de la nature.

Je ne suis pas fatigué de découvrir en toutes saisons : routes, sentiers, boisés et ruisseaux livrant leurs secrets et provoquant l'émerveillement.

Je ne suis pas fatigué de vivre dans cette ville qui m'a vu naître et qui, j'espère, me verra écouler paisiblement mes dernières heures.

En terminant, je formule le voeu que cette terre du cimetièrre, voisine de celle qui m'a si bien accueilli à ma naissance, saura recevoir mes restes et me procurer la paix à laquelle j'aspire de tout mon être.

Jean-Marc D'Amours, D.D.S.

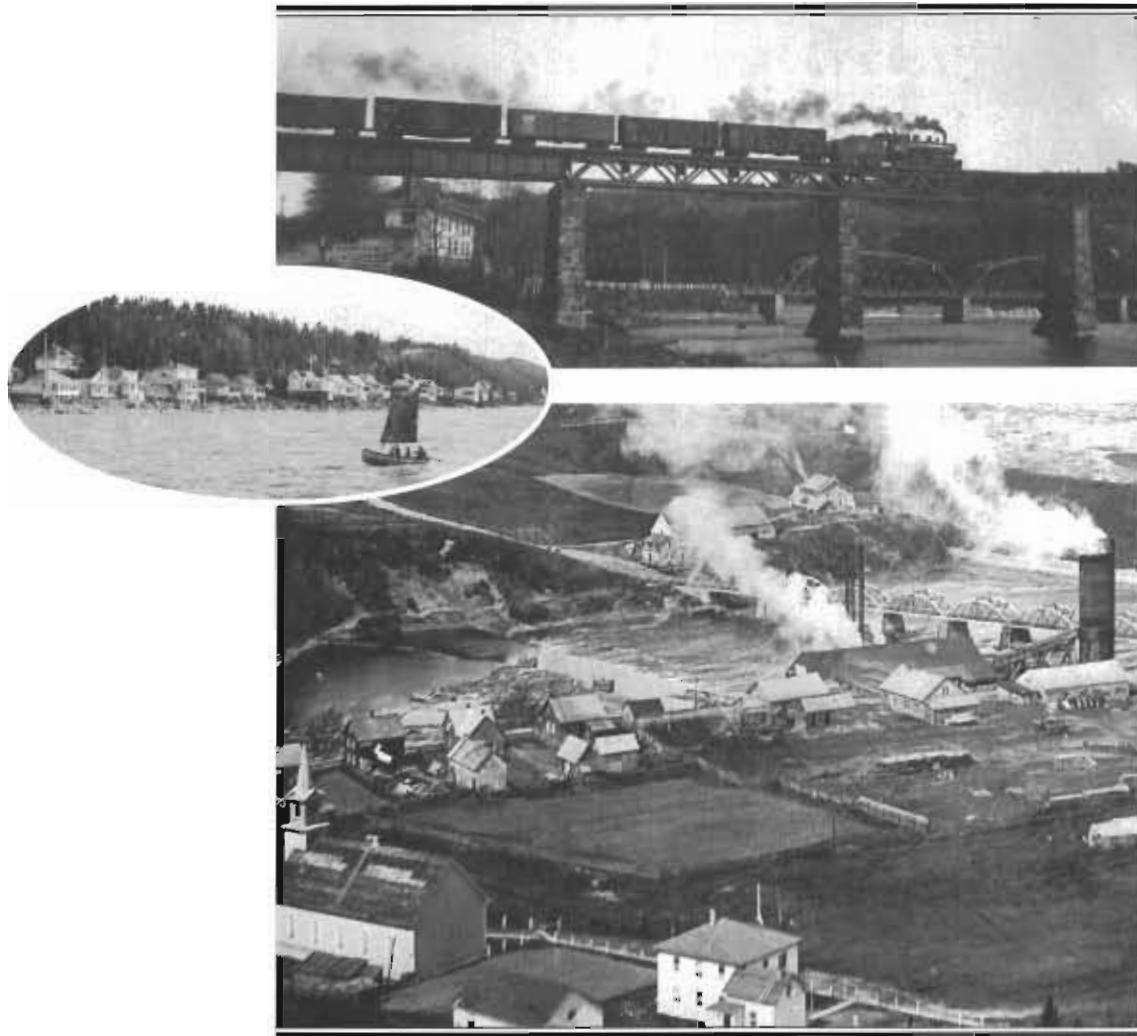
Trois-Pistoles et son
environnement maritime.

Photo : Gilles Caudreau.





6 *Vie socio-économique*



6.1 *Problématique du développement du territoire des Basques*

Caractéristiques générales du territoire des Basques

Localisation régionale et composition municipale

La MRC des Basques fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent (fig.1) décrétée en décembre 1987. Fondée en avril 1981, cette MRC est constituée de onze municipalités (fig.2) qui occupent un territoire de 1 130 km² et regroupe une population de 11 320 habitants en 1986 pour une densité moyenne de 10,02 h/km². La population chute à 10 325 en 1991 et les données du recensement de 1996 vont vraisemblablement révéler des effectifs inférieurs à 10 000.

La MRC des Basques a un caractère très rural. En effet, dix des onze municipalités qui composent son territoire sont rurales. Ces municipalités rassemblent 62,3 % de la population totale en 1991 et occupent plus de 99 % du territoire municipalisé de la MRC pour une densité moyenne d'occupation de 7,40 habitants au km². La ville de Trois-Pistoles avec ses 3 886 habitants en 1991, concentrés sur 7,74 km², exerce une fonction de centre de services auprès des municipalités rurales.

Une géographie locale partagée entre les basses terres côtières et le haut-pays appalachien

Dans sa configuration territoriale, la MRC des Basques se prolonge des rives du Saint-Laurent jusqu'au cœur des hautes terres des Appalaches. Cette géographie impose au peuplement et à la mise en valeur du territoire des conditions très variées qui sont particulièrement contraignantes pour les municipalités de l'intérieur qui occupent la majorité de la superficie totale des Basques.

Ce contexte explique d'une part le peuplement linéaire et majoritairement concentré dans les basses terres du littoral et d'autre part le

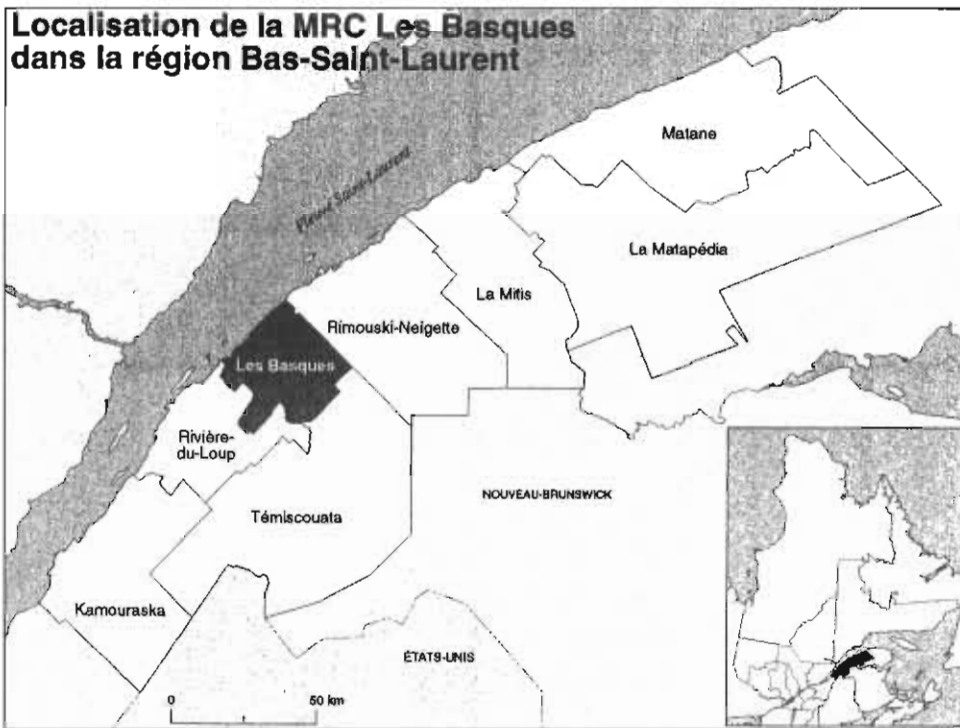


Figure 1

morcellement du peuplement de l'intérieur, réparti en dix villages dispersés sur un vaste territoire.

Un relief rébarbatif, une saison végétative écourtée, des sols ingrats, un réseau routier déficient et à l'écart des grands axes de communications sont autant de conditions qui ont défavorisé la mise en valeur des hautes terres intérieures par rapport au cordon littoral et qui continuent de faire obstacle tant au peuplement qu'au développement des municipalités de l'arrière-pays.

Une société locale en difficulté d'adaptation aux grandes transformations économiques

Les changements majeurs, qui ont caractérisé l'évolution des économies nationales des pays développés depuis les années '50 avec une intensification de la production de masse après la seconde guerre mondiale, ont entraîné des bouleversements profonds dans les structures d'économie « autarcique » des régions à prédominance rurale. Pour plusieurs d'entre elles, l'ajustement devenait difficile, sinon impossible, car les aptitudes au changement dont elles disposaient n'étaient plus suffisantes pour répondre à la nouvelle conjoncture. Face au déclin de l'économie traditionnelle et à l'incapacité du milieu à se doter d'une nouvelle structure d'emploi intégrée à l'économie de marché, l'exode devenait alors la seule possibilité pour les populations, et plusieurs municipalités ont été happées une à une dans l'engrenage de la dévitalisation.

Le scénario du dépérissement était partout sensiblement le même : en silence, la campagne voyait partir ses fils, ses terres chèrement conquises retourner à la friche, les artisans fermer leurs ateliers et les commerçants leurs boutiques, les écoles rurales tirer les volets, la population restante vieillir, la vie communautaire s'effriter et les citoyens s'appropriier des terres et des habitations. Ce scénario était particulièrement présent dans les zones éloignées des centres ou défavorisées par les conditions naturelles. Tout l'Est du Québec fut victime de cette mutation économique. Le territoire des Basques ne fut pas épargné.

Ce qui constituait la manifestation normale d'un processus d'évolution réglé par les forces d'une économie productiviste à l'échelle

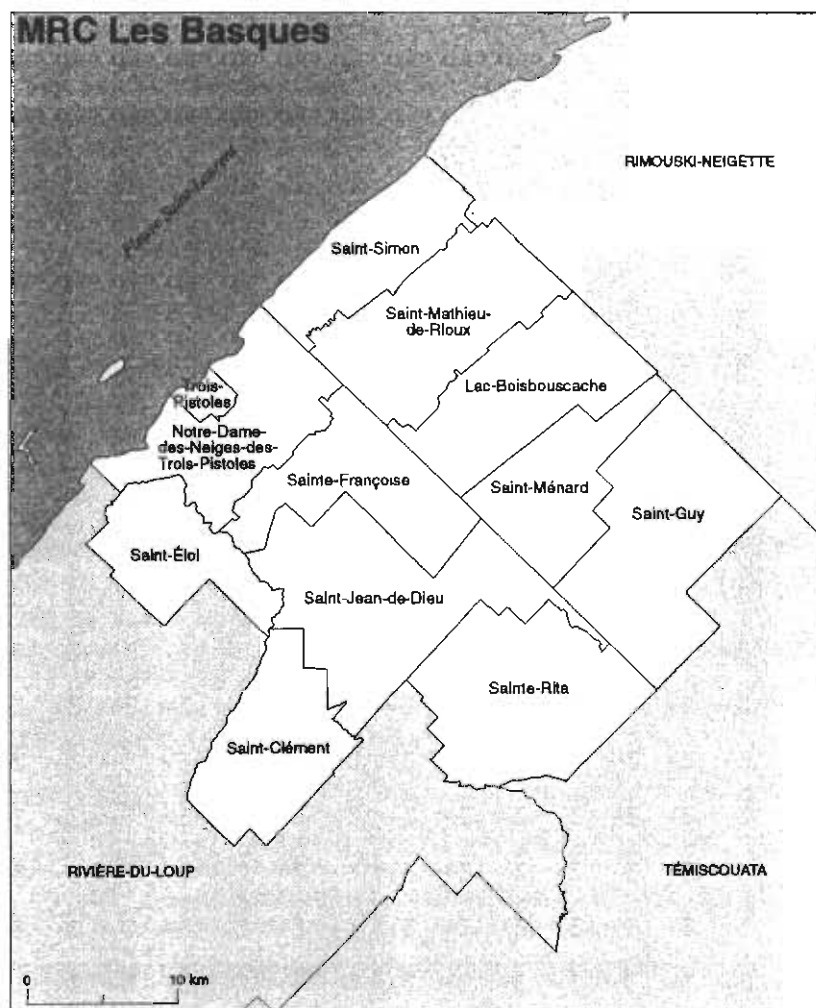


Figure 2

nationale avait pour conséquences, non seulement la déstructuration des communautés rurales locales, mais la détérioration d'un patrimoine naturel, social et culturel. À ce titre, le problème prenait dans certaines régions ou micro-régions, l'ampleur d'une question de survie.

La prise de conscience vis-à-vis de l'impératif de la sauvegarde des territoires ruraux en difficulté a conduit les gouvernements à adopter des politiques et programmes d'aide diversifiés depuis l'intervention ponctuelle à la politique de développement global. Par ailleurs, pour contrer la menace de la dévitalisation, ou tout au moins atténuer ses effets économiques et sociaux, plusieurs communautés locales ont compris que des ajustements volontaires devaient être apportés tant aux bases structurelles de l'économie locale qu'à celui des ressources humaines du milieu pour en faire des partenaires à part entière dans les efforts de redressement. L'imagination et l'innovation dont a su faire preuve le milieu depuis le début des années '70 ont contribué à ralentir le phénomène général de déclin et à faire émerger de nouveaux axes de développement tels le tourisme, la transformation agro-alimentaire, les productions culturelles...

Le contexte socio-économique de l'Est du Québec

Une région-ressource de peuplement et d'économie rurale

L'Est du Québec est la région-ressource dont les limites méridionales sont le plus au sud et la deuxième, après la Côte-Nord, à avancer le plus à l'est. Le territoire a la forme d'une péninsule dont la superficie atteint 42 492 km². La région demeure recouverte à 85 % par une forêt à dominance coniférienne.

La population du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (les deux régions de l'Est du Québec), représente seulement 5 % de la population totale du Québec. Elle est répartie en 204 localités, dont deux réserves indiennes, disséminées sur un littoral de 960 kilomètres et à l'intérieur des terres dans les vallées de la Matapédia et du Témiscouata, laissant l'hinterland très peu peuplé; ces localités sont regroupées en 14 municipalités régionales de comté (MRC).

La dispersion de la population est l'un des traits caractéristiques de l'Est du Québec. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et les différents types de mise en valeur de ces potentiels (Dugas, C., 1981).

Suite aux profondes transformations qui ont affecté les structures économiques et sociales traditionnelles de la société globale et régionale, l'Est du Québec est devenu une terre d'exode à partir des années '50.

Les bons sols agricoles sont surtout situés sur une bande qui longe le littoral, alors que l'intérieur du territoire est constitué d'un plateau accidenté présentant de sérieuses contraintes à la pratique de l'agriculture moderne. La côte donne accès à un environnement marin propre à la pêche. La structure urbaine est mal hiérarchisée, caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transport très étendu par rapport à la population à desservir.

L'Est du Québec demeure une région dont l'économie est fortement axée sur l'exploitation de ses ressources primaires qui conditionnent l'activité économique de façon saisonnière. La structure économique elle-même est peu diversifiée et relativement fragile, car l'activité manufacturière repose en grande partie sur la transformation des ressources primaires locales : le bois et les aliments, notamment le poisson pour la Gaspésie. Enfin, le secteur tertiaire en est un essentiellement de support et comprend surtout les services commerciaux, administratifs et socio-culturels. (OPDQ, Bilan socio-économique, 1984).

Enfin, la région de l'Est du Québec est remarquable par le fait qu'elle est la plus rurale de toutes les régions du Québec. Si l'on applique le critère de 3 000 habitants et moins pour définir une municipalité rurale, plus de 65 % de la population totale de la région habite une zone rurale contre moins de 25 % pour l'ensemble du Québec.

Une structure économique régionale traditionnelle et vulnérable

La région se caractérise par des activités saisonnières qui touchent plus de 20 % de la main-d'oeuvre. Ces emplois se retrouvent surtout dans les pêches, la transformation du poisson, la coupe de bois, les industries du sciage, les carrières, l'extraction de la tourbe, la sylviculture, la construction et les activités reliées au tourisme. Tous sont sensibles à la

conjuncture et leur vitalité a une influence déterminante sur plusieurs activités du tertiaire : le transport, le commerce et les services (à l'exception de l'éducation et de la santé).

L'activité agricole

Depuis les années '60, l'agriculture s'est spécialisée dans la production laitière. Cette orientation vers une spécialisation plus poussée a conduit la région à une diminution du degré d'auto-provisionnement dans les oeufs, la volaille, le porc, les fruits et les légumes et à une dépendance accrue pour les intrants de la ferme et les denrées de consommation des ménages. Depuis 1980, la Régie des assurances agricoles a, par ses paiements de compensation aux producteurs de boeufs, de porcs et d'agneaux, maintenu une stabilisation de ces productions, très vulnérables face aux variations des prix du marché.

Le mouvement de modernisation des fermes engagé depuis le milieu des années '50 et l'introduction de la production régionale dans les grands circuits de commercialisation à l'échelle nationale ont contribué à éliminer un grand nombre de fermes dont le rendement, pour plusieurs raisons, n'était pas suffisamment performant. Cette tendance à l'abandon et à la concentration se poursuit et explique en grande partie la diminution constante de l'emploi agricole.

Le marché du travail

Au cours des dernières années, la population active de la région Bas-Saint-Laurent a oscillé entre 91 000 et 102 000 avec un taux d'activité réel se situant autour de 55 % (61 % pour l'ensemble du Québec et 63 % pour le Canada). En raison de la situation précaire du marché, plusieurs actifs en quête d'emploi ne peuvent s'intégrer à la structure de production, ce qui contribue à maintenir le taux de chômage parmi les plus élevés du Québec, soit une moyenne oscillant autour de 18 %. La situation est particulièrement aiguë dans les municipalités rurales où les taux de chômage atteignent jusqu'à 36 % comme moyenne annuelle et plus de 50 % durant les mois d'hiver.

Outre le fait qu'une bonne partie des emplois soit reliée aux secteurs primaire et secondaire et que ceux-ci soient orientés vers la collecte et la transformation des ressources de base, la situation de précarité est aussi attribuable à « l'aspect artisanal et saisonnier de près de 25 % de tous les emplois sur le marché du travail et à la faible productivité qui en découle », (OPDQ 1986).

La région s'est difficilement ajustée au passage d'une économie « traditionnelle » à une économie industrielle et de services qui ne s'est ici réalisée qu'en partie. Comment pourra-t-elle, au cours des prochaines années, vivre avec une structure qui repose encore largement sur l'exploitation de ses ressources de base, alors que l'économie générale axe de plus en plus son développement sur la haute technologie, l'informatique et les services spécialisés? C'est le défi qui se pose à la planification économique et à l'aménagement du territoire.

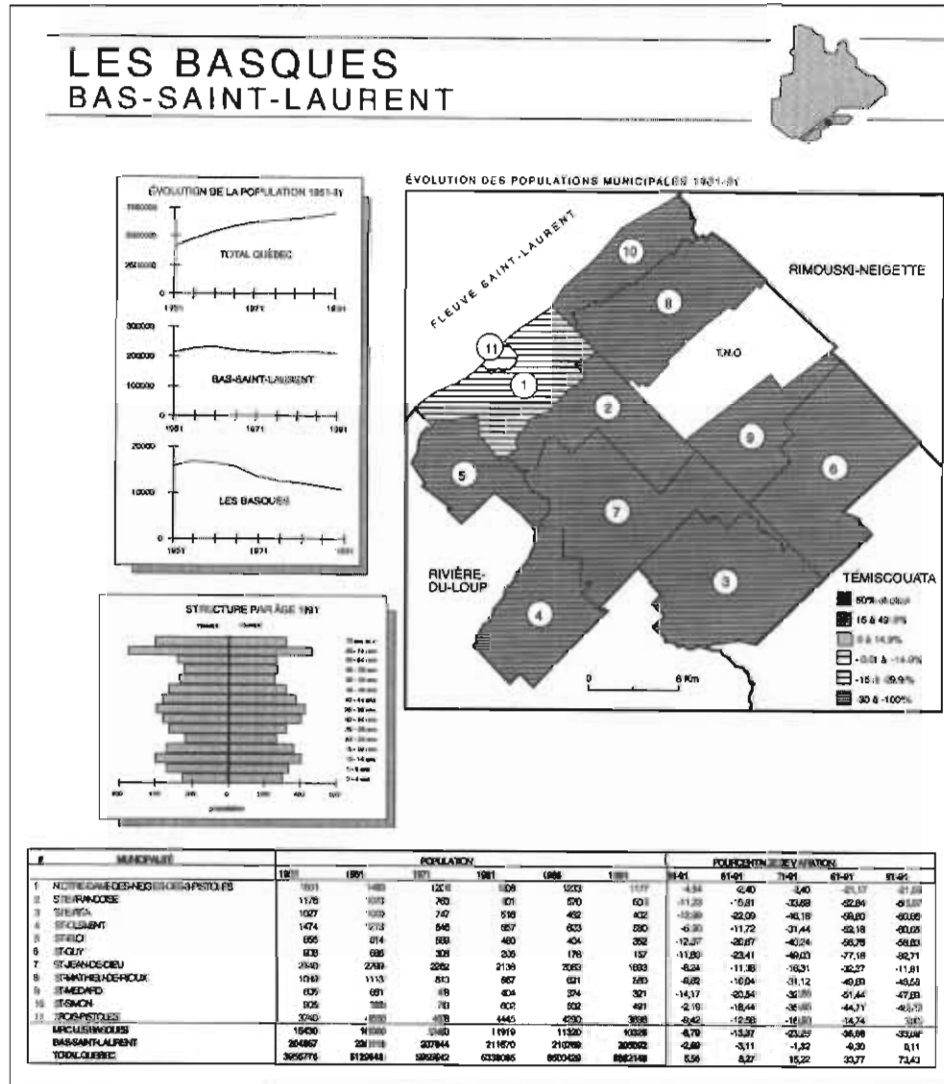


Figure 3

— 242 —

MRC Les Basques

Les grands traits de l'évolution démographique

Un coup d'oeil sur la carte suffit pour constater la décroissance de la MRC Les Basques. Toutes les municipalités sont touchées. En se référant au graphique qui tient compte des variations quinquennales, on observe que la décroissance a débuté dès 1956, et qu'elle s'est accélérée entre 1961 et 1971 pour se poursuivre ensuite jusqu'en 1991. Six des treize municipalités avaient en effet commencé à décliner avant 1961. Trois autres municipalités leur ont emboîté le pas entre 1961 et 1971, qui fut une décennie éprouvante puisque la MRC y a décréu de 2 847 habitants c'est à peine un peu moins que les 3 128 qu'elle a perdus pendant les 20 ans qui ont suivi.

Tendances récentes

Entre 1981 et 1991, la décroissance se poursuit à un taux qui fluctue entre -15 % et -30 % pour sept municipalités. En banlieue de Trois-Pistoles, c'est Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles qui décroît proportionnellement le moins. Elle est la seule municipalité à avoir stabilisé sa population entre 1971 et 1981 et augmenté un tant soit peu de 27 habitants entre 1981 et 1986. Trois-Pistoles, de son côté, qui a vu augmenter sa population jusqu'en 1971, semble accélérer le rythme de sa décroissance : entre 1971 et 1981, elle perdait 233 habitants; mais entre 1981 et 1991, c'est 599 habitants de moins qu'elle compte!

Répartition de la population en 1991

Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles forment un noyau urbain et suburbain de quelque 5 000 habitants et représentent 49 % de la population de la MRC. Saint-Jean-de-Dieu, avec un peu moins de 2 000 habitants, est la deuxième municipalité quant au nombre; son déclin démographique est relativement plus faible que les autres municipalités rurales, bien qu'elle ait perdu 243 habitants entre 1981 et 1991. Toutes les autres municipalités dénombrent moins de 600 habitants. Si, parmi elles, Saint-Simon semble pouvoir freiner sa décroissance, certaines comme Saint-Guy, Saint-Éloi et Saint-Médard diminuent à un rythme qui met en danger leur survie.

La structure par âge

Les brèches qui entaillent la régularité de la pyramide ci-contre sont l'effet d'une population vieillissante aux prises avec l'exode. Les gens âgés restent. Ce sont surtout les 15 à 30 ans qui partent entraînant avec eux leurs enfants; il s'ensuit la diminution des groupes d'âge de 0 à 10 ans. Mais toute la pyramide porte aussi la marque des départs passés. Combien restera-t-il des 0-4 ans quand ils seront parvenus à l'âge adulte?

Évolution démographique

Diminution de la population

Le processus de diminution de la population sur le territoire des Basques s'est amorcé il y a vingt-cinq ans. En effet, 16 300 personnes habitaient les paroisses de la MRC en 1961, ce qui a constitué un sommet dans la courbe de l'évolution démographique (fig.3).

Depuis, le territoire a subi une perte de population constante et importante. La population passe à 13 453 en 1971, à 11 919 en 1981 à 11 320 en 1986 et à 10 325 en 1991, ce qui représente une perte de 3 128 personnes en 20 ans et de 5 105 en 25 ans.

Situation alarmante quand on la compare à celle du Bas-Saint-Laurent qui stabilise presque sa population avec un taux de variation de -1,32 % pour la période de 1971-1991 et à celle du Québec avec un taux de variation à la hausse de 15,22 % pour la même période. La MRC des Basques a, quant à elle, un taux de variation de -23,25 % pour la période 1971-1991. Situation d'autant plus inquiétante que les projections de population pour les Basques prévoient que la tendance à la baisse se maintiendra et que la population pourrait se situer à 10 950 en 1991.

A la lecture de la figure 3, on note que le bilan est négatif pour toutes les municipalités sauf une, Notre-Dame-des-Neiges, sa population augmentant légèrement.

On remarque aussi, de façon générale, que les pertes de population sont moins importantes pour les municipalités situées sur le littoral que pour celles situées à l'intérieur du territoire.

Cependant, on note deux exceptions à ce partage : la première concerne Saint-Jean-de-Dieu qui a un taux de variation à la baisse parmi les plus faibles, soit -9,1 et Saint-Simon qui, malgré sa position sur le littoral, affiche un taux de -34,2.

Le cas de St-Jean-de-Dieu peut s'expliquer par la fonction de sous-centre régional qu'exerce cette municipalité dans le haut-pays.

Vieillesse de la population

La pyramide d'âges de la figure 3 illustre l'état de vieillissement de la population du territoire de la MRC des Basques. Dans un contexte d'exode de la population, ce sont surtout les 15 à 30 ans qui partent entraînant avec eux leurs enfants. Les personnes âgées restent.



Les moins de quinze ans, qui représentaient 30,7 % de la population totale en 1971, ne représentent plus que 21,4 % en 1986. Toutes les paroisses, sauf Notre-Dame-des-Neiges et Sainte-Françoise, connaissent une baisse dramatique de leur population de ce groupe d'âge.

On note que Saint-Eloi, Sainte-Rita, Saint-Simon et Trois-Pistoles ont une baisse plus marquée, tandis que Saint-Jean-de-Dieu connaît une baisse moins prononcée.

Par ailleurs, toutes les paroisses ont une forte augmentation de leur population âgée de soixante-cinq ans et plus. En 1971, celle-ci s'élevait à 8,8 % de la population totale pour atteindre en 1986, 12,8 %, ce qui est nettement plus élevé que pour le Bas St-Laurent, 9,6 % et que pour l'ensemble du Québec, 8,9 %.

Ce phénomène de vieillissement de la population se traduit sur le plan social et économique, par un indice de dépendance¹ qui s'élève à 53,1 pour les Basques, comparativement à 48,7 dans le Bas Saint-Laurent et à 43,9 pour le Québec.

Le peuplement du haut-pays L'exemple de Saint-Mathieu

Phase de développement

C'est au milieu du siècle dernier que des hommes, à l'étroit sur le littoral, entreprennent la conquête du haut-pays et défrichent les premières terres. On ouvre des rangs, on sème, on bâtit. Les espoirs sont sans limites. On est de la race des bâtisseurs de pays, de pays où la ruralité est porteuse d'avenir.

Le premier qui s'aventura dans les concessions de la future paroisse de Saint-Mathieu fut Michel Jean. Natif de Saint-Jean-Port-Joli, il était maçon de profession. Il s'établit d'abord à Trois-Pistoles, puis prit possession d'une terre située à environ huit arpents à l'ouest de l'église actuelle de Saint-Mathieu. Dès son arrivée, il travailla avec acharnement à défricher son lopin de terre. Il ne pouvait compter que sur sa famille et trois Micmacs : Abraham René, Jeannot René et Isaac René.

Après trois ans de labeur soutenu, il alla vendre des échantillons de sa récolte à Trois-Pistoles. On fut étonné de constater qu'il était possible de vivre à cet endroit et bientôt d'autres suivirent la trace du pionnier. Ainsi, commença le mouvement de colonisation vers Saint-Mathieu.

Au sud de Saint-Simon, le site choisi pour ériger le nouveau village est splendide. On imagine l'émerveillement des pionniers : deux lacs allongés encastrés dans une vallée radieuse, dominée par un éperon rocheux, site idéal pour accueillir la première église et le noyau de village.

L'identification d'un bon potentiel agricole et la présence d'un micro-climat dû à la présence des lacs attirent les nouvelles familles. La vie s'anime. Des fermes surgissent ici et là, mais aussi des commerces et les services nécessaires au bon fonctionnement de la jeune communauté. Les travaux pour la première chapelle débutèrent en février 1861. La construction alla bon train puisque l'église fut bénite le 15 juin de la même année. Progressivement, une industrie artisanale se développe. Les familles sont nombreuses et l'ouvrage ne manque pas. Bien sûr, la vie est rude, mais chacun se sent solidaire de sa communauté et l'on ne calcule pas les heures passées aux champs ou à l'usine.

Vers 1937, un relevé de la population active révèle que la paroisse compte 5 commerçants, 92 cultivateurs, 1 forgeron, 1 ferblantier-plombier,

43 journaliers et 7 domestiques. Le nombre de fermes en exploitation passera de 122 en 1891, à 87 en 1921, à 89 en 1931, à 105 en 1941, à 78 en 1961... à 6 en 1997.

Isolée des centres urbains et des grands circuits nationaux, l'économie est rurale et locale. Ainsi en est-il de la vie sociale. La vie s'écoule dans une forme d'autarcie dont les règles sont définies sur la base des ressources humaines, naturelles, financières et techniques du milieu. L'ingéniosité, le talent et la détermination sont facteurs de progrès et de réussite. Dans un tel univers, la concurrence qui déstabilise la rentabilité d'une entreprise ne vient pas de Taïwan ou des Philippines, mais d'un village ou d'une petite ville voisine.

L'apogée de la communauté rurale de Saint-Mathieu est atteint au cours des années '50 alors que la population culmine à quelque 1200 habitants (elle est d'environ 600 aujourd'hui). Quelle animation! Les six écoles primaires réparties sur les rangs et le collège situé au centre du village accueillent plus de 300 enfants (la seule école qui dessert aujourd'hui toute la communauté compte moins de 40 élèves). Dans les rangs, plus de 80 fermes se partagent les terres; pas de sols en friche, les clôtures de perches sont bien alignées et les bords de chemin soigneusement entretenus. Les tracteurs ont fait leur apparition dans les champs, mais les chevaux sont encore bien présents : on en comptait 42 dans le seul rang 5. Les années '50, c'est la décennie de l'électrification dans les rangs. L'ampoule vient remplacer la flamme vacillante du fanal. Quel bonheur d'aller traire les vaches à la lumière élec-



trique. Quelques appareils nouveaux font leur entrée dans les foyers pour alléger certaines tâches domestiques.

Le territoire rural à cette époque est non seulement occupé mais il est en développement. Partout sur les rangs, on défriche, on « fait de la terre ». Au village, noyau multifonctionnel de la communauté, la vie est trépidante. Pas de centre commercial à vingt minutes de voiture. Toute la vitalité de Saint-Mathieu repose sur sa capacité propre à offrir du travail et à satisfaire les besoins de sa population. Durant les mois paisibles d'hiver, plusieurs vont bûcher dans les chantiers pour accumuler quelques dollars nécessaires à l'achat d'un équipement de ferme ou à des travaux de construction.

Au milieu des années '50, le village compte un magasin général et deux coopératives à caractère agricole, trois magasins d'alimentation, une quincaillerie, une meunerie, un abattoir, une beurrerie², deux hôtels, deux maisons de pension, trois garages avec atelier mécanique, une cordonnerie-sellerie, un bureau de poste, une caisse populaire (créée en 1937), deux ateliers de menuiserie, une forge, une usine de boîtes à beurre et une autre de coffrets d'écoliers, deux moulins à scie et une multitude de petits services établis dans des foyers privés : couture, coiffure, tissage... Au centre du village, se dresse une grande écurie où l'on conduit les chevaux pendant que l'on fait ses emplettes ou que l'on assiste à la messe.

À Saint-Simon, le village voisin sis sur le littoral, le train apporte le sucre, la mélasse et autres denrées que les commerçants achètent en grosse quantité. La plate-forme de la gare est le lien avec le reste du monde. On y vient pour accueillir des êtres chers ou pour aller visiter de la famille. Parfois, c'est pour aller tenter sa chance ailleurs...

On n'était pas riche certes, mais qu'est-ce que la richesse? Plusieurs m'ont dit et répété qu'on mangeait bien, qu'on s'amusait fort et que le soir venu on dormait profondément. N'est-ce pas là une forme de richesse, cependant très éloignée de nos critères actuels de consommation et d'accumulation matérielle?

Arrive la rupture

Dès le début des années '60 les premiers signes de déséquilibre se manifestent. Les frontières de l'économie locale reculent. Le marché du lait prend une ampleur nationale et de nouvelles règles de production s'imposent. Ceux qui ne peuvent y répondre sont écartés. La taille des fermes s'agrandit par souci de rentabilité entraînant la disparition de

plusieurs petits producteurs. La mécanisation des fermes est aussi facteur de sélection : sols non propices, niveau d'endettement trop élevé, absence de relève...

En 1962, le gouvernement fédéral acceptait l'entreposage du beurre dans des boîtes de carton. Une décision fatale pour l'usine des frères Dionne, la plus importante entreprise de boîtes à beurre au Canada, dont la production s'établissait entre 300 000 et 400 000 boîtes par année et qui créait des dizaines d'emplois pour la population de Saint-Mathieu, fermait ses portes. Il devenait impossible de concurrencer la boîte de carton, ce qui signifiait la mort de cette entreprise et la perte de nombreux emplois.

Le réseau routier s'améliore et l'automobile se généralise, ce qui contribue à briser l'isolement villageois et à rendre la ville voisine, Trois-Pistoles, puis Rimouski et Rivière-du-Loup, plus accessibles. La disparition des chevaux et la concurrence des commerces urbains entraînent la fermeture de plusieurs petits métiers et commerces locaux.

Le recul des frontières économiques s'accompagne du recul des frontières sociales et culturelles. Les élèves du niveau secondaire vont à la polyvalente de Trois-Pistoles et ceux qui poursuivent leurs études font l'apprentissage des absences prolongées dans les centres. La télévision assure d'autre part la pénétration des valeurs de la société urbaine.

Cette ouverture sur l'extérieur va entraîner un affaiblissement progressif de l'économie locale et un effritement de la cohésion sociale et culturelle. Les emplois perdus dans le secteur agricole et la transformation artisanale ne sont pas remplacés par des emplois des secteurs de la transformation industrielle et des services. Faute d'emploi local, une partie de plus en plus importante de la population n'a d'autre choix que l'exode. L'exode rural fait ainsi suite à l'exode agricole. Ceux qui partent sont généralement des jeunes attirés par la perspective d'emplois plus nombreux et variés à la ville, mais aussi par l'image d'un mode de vie facile et excitant. Ces départs privent la communauté d'éléments dynamiques porteurs d'avenir. La population qui reste diminue et vieillit.

Ces tendances se sont maintenues et accentuées depuis maintenant trente ans. Au début, la vitalité démographique et économique de la communauté a pu atténuer la portée des changements. Mais, sans un apport d'énergies nouvelles, l'épuisement allait inévitablement se manifester. Doucement, insensiblement tout d'abord, puis de façon de plus en plus marquée.



Saint-Mathieu, au même titre que des centaines d'autres municipalités rurales au Québec, est engagée dans un processus de dévitalisation dont l'issue est inquiétante. Cette inquiétude tient de l'état de dégradation du tissu économique et social de la collectivité mais aussi du peu d'intérêt que démontrent nos gouvernants à l'égard des régions rurales et particulièrement des régions éloignées des centres.

Conclusion

Trois-Pistoles et sa couronne de petites municipalités sont exemplaires de l'histoire et du destin du Québec rural, cet autre Québec qui a assisté impuissant à son déclin au profit de la montée du Québec industriel et urbain concentré en quelques lieux, dont principalement Montréal et Québec. Il serait utopique de croire en un renversement spectaculaire de cette tendance lourde introduisant sur le territoire des Basques des forces capables de bouleverser en profondeur la structure économique et provoquer un renouveau démographique à l'origine d'un mouvement de reconquête du territoire.

Le défi qui reste toutefois à la portée de la population locale, des élus, des organismes, des entrepreneurs... c'est celui de la cohésion sociale, de la solidarité, de la qualité de vie. Malgré l'attraction persistante des grands centres, un nombre croissant d'entreprises, d'individus et de familles sont sensibles aux avantages des petites communautés et à l'environnement rural. Faisons en sorte que la MRC des Basques soit un milieu où il fait bon vivre, travailler, se détendre et s'épanouir en tant que personnes et collectivité. La diversité et la qualité des services aux familles et aux entreprises, la protection et la mise en valeur de l'environnement naturel et bâti, la consolidation de l'appartenance territoriale et l'affirmation de son identité culturelle, la concertation, le partenariat et la solidarité... deviennent des éléments incontournables du projet de société à se donner pour l'avenir durable de la MRC des Basques.

*Bernard Vachon,
département de Géographie, Université du Québec à Montréal*

Scène pastorale
au début du siècle.

Photo : Louis-Isidore Rioux,
photographe
Source : Marie-Ange Rioux.



6.2 *L'agriculture à Trois-Pistoles*

C'est avec fierté et intérêt que je vous propose de traiter dans la prochaine section de l'histoire et du développement de l'agriculture à Trois-Pistoles. N'étant pas agriculteur moi-même, et faisant ainsi partie de la grande majorité de la population pour qui l'agriculture ne constitue pas le principal secteur d'activité économique, force est d'admettre qu'on ne peut comprendre l'histoire du Québec ou d'une de ses régions sans insister sur ce qui fut pendant longtemps le mode de subsistance de la population québécoise.

L'évolution de l'agriculture à Trois-Pistoles ne fait pas exception de ce qui a pu se passer dans d'autres régions rurales du Québec comparables dans leur histoire. Par exemple, dans les régions urbaines, la mise en place d'une agriculture commercialisée s'est faite vers les années 1870. Dans les zones rurales comme Trois-Pistoles, il a fallu attendre au début du XX^e siècle. Selon le recensement de 1871, 74 des 5 100 faucheuses-moissonneuses utilisées dans la province de Québec se trouvaient à l'extérieur des régions de Montréal, du Richelieu et des Cantons de l'Est³.

La première phase agricole en est une de colonisation, dans la foulée du peuplement des seigneuries que l'on pourrait établir pour Trois-Pistoles de 1697 à 1800. Par la suite, nous pouvons parler d'une agriculture de subsistance où l'objectif principal pour le cultivateur était de nourrir sa famille. Cette époque de consolidation s'étend, selon nous, approximativement entre 1800 et 1900. À partir du début du XX^e siècle, certains agriculteurs de Trois-Pistoles vendent leurs produits. C'est aussi le début de la mécanisation. Plus tard les unions de cultivateurs apparaissent pour en arriver à la modernisation qui est aussi, dans un sens, une cause du déclin du nombre d'agriculteurs dans notre région.

Même si elle suit l'évolution de ce qui se passe dans d'autres régions du Québec, l'agriculture à Trois-Pistoles a tout de même son propre visage, ne serait-ce qu'en raison de ses particularités géographiques et des cultivateurs, agriculteurs et agricultrices qui l'ont développée au cours de ces trois siècles.

Une agriculture de colonisation

L'organisation agricole en Nouvelle-France



Semeur au début
de la colonie.



Le repos du laboureur.

Même si Jean Riou ne vient occuper sa seigneurie qu'au printemps de 1697, pour comprendre le contexte dans lequel il est venu l'exploiter, il faut reculer de quelques dizaines d'années. En effet, c'est durant les règnes de l'intendant Jean Talon (1665-68 et 1670-72) que se jettent les bases d'une organisation agricole en Nouvelle-France.

Pour Talon, il fallait développer l'agriculture pour que les habitants puissent subvenir à leurs besoins alimentaires et vestimentaires. Cependant, «le système de mise en culture des terres prôné par Talon aboutit à [...] un échec. Partout, nombre de censitaires vendirent ou échangèrent leur propriété sans l'avoir vraiment exploitée⁴.» On ne peut ici s'empêcher de penser à l'acte d'échange entre Jean Riou et Charles Denys de Vitry, survenu le 15 mars 1696. Dans ce même ordre d'idées, «la répartition des fermes sur des rangs réduisit le fossé entre seigneur et censitaires. Elle rendit aussi difficile toute forme d'unité communautaire⁵.» On pourrait même ajouter que le rang est une cause de non-intégration sociale. Pour Trois-Pistoles, ce système de division des terres établi dans le but d'en faire la culture conduira plus tard indirectement à la guerre des clochers.

Par contre, à l'arrivée de Jean Riou, les terres perpendiculaires au fleuve donnaient un accès à la principale voie de communication et assuraient la proximité des voisins. Il est donc clair qu'au début les premiers habitants de Trois-Pistoles avaient la possibilité de se nourrir de la chasse et de la pêche. En fait, ils n'avaient pas le choix. Les fruits de la terre se faisaient attendre. De plus, l'endroit choisi pour s'établir était judicieux à cause de la proximité des îles qui étaient une source de ravitaillement importante en raison de la présence de nombreux oiseaux migrateurs qui y nichaient chaque année.

Jean Riou, seigneur défricheur ou cultivateur?

Il est difficile de tracer un portrait exact de l'état de l'agriculture à Trois-Pistoles au XVIII^e siècle. La principale source pour l'étude de son histoire et de son évolution, ce sont les recensements. Parce qu'ils sont imprécis d'une part et que d'autre part souvent les chiffres donnés ne valent pas pour Trois-Pistoles mais pour le comté ou le district, il faut souvent se fier à des hypothèses et à la tradition orale.

Pour Jean Riou et ses premiers descendants, la chasse et la pêche constituent la principale source d'approvisionnement. Pour que la terre produise, les colons de la Nouvelle-France devaient attendre en moyenne trois ans et parfois même quatre. Il n'y a pas de raisons de croire que Jean Riou fit exception. Ainsi, le premier seigneur résidant de Trois-Pistoles fut davantage un seigneur défricheur qu'un seigneur cultivateur.

Dans les seigneuries dites vieilles de la vallée du Saint-Laurent, soit à l'ouest de celle de Rivière-Trois-Pistoles, l'agriculture progresse à grands pas si l'on en juge par le nombre d'arpents en culture et pâturage ainsi que par l'augmentation du cheptel. Pour nous donner une idée sommaire de cette évolution, jetons un coup d'oeil sur le premier recensement de la Nouvelle-France, suite à l'arrivée de Jean Riou, soit celui de 1706, de même que sur ceux de 1720 et 1734.

TABLEAU 1 : Arpents en culture et pâturage et cheptel pour la Nouvelle-France en 1706, 1720 et 1734

	1706	1720	1734
Arpents en culture et pâturage	43 671	71 489	180 768
Chevaux	1 872	5 270	5 056
Bêtes à cornes	14 191	24 866	33 179
Moutons	1 820	12 175	19 815

Source : Recensements de la Nouvelle-France pour 1706, 1720 et 1734

On remarque selon le tableau ci-haut la grande progression de l'agriculture réalisée en 1706 et 1720. Cela coïncide avec l'occupation et le développement de nouvelles seigneuries en Nouvelle-France dont celle de Trois-Pistoles.

Malgré cette expansion, la plupart des habitants de la Nouvelle-France ne connaissaient rien à la terre au XVIII^e siècle. Hommes de métiers et descendants de militaires, ils jetaient le fumier dans les rivières, ils ne connaissaient pas les techniques d'élevage et le travail au loin était chose courante. « On estime qu'en 1700, au moins 50 % des gens établis sur la terre auraient passé au minimum une année à la traite⁶ ». Ce qui ne semble pas avoir été le cas de Jean Riou.

L'état de la situation à la fin du XVIII^e siècle

Après la Conquête, la vallée du Saint-Laurent voit sa population augmenter. On constate le même phénomène à Trois-Pistoles. À titre d'exemple Ambroise D'Amours s'y marie à Geneviève Saint-Laurent en 1763. Ce dernier laissera une grande descendance à Trois-Pistoles, descendance qui sera composée majoritairement de cultivateurs au moins jusqu'au début du XX^e siècle. Au recensement de 1739 on compte 227 personnes dans les seigneuries de l'Isle-Verte, Rivière-Trois-Pistoles, Rimouski, Rivière-du-Loup et La Bouteillerie. En 1784, à La Seigneurie de Trois-Pistoles seulement, on dénombre 196 habitants.

L'agriculture absorbe la majeure partie du surplus de la population. Dans la province de Québec la population est à 65 % agricole en 1760, pour passer à 75 % en 1790⁷. À cette même époque, il y a augmentation des exportations de produits agricoles malgré que les techniques ne s'étaient pas améliorées. La production augmente seulement en raison de l'augmentation des superficies cultivées. Pour Trois-Pistoles, nous n'avons pas de chiffres pour illustrer l'état de l'agriculture à la fin du XVIII^e siècle. Cependant, à titre d'indication, le recensement de 1765 nous apprend qu'à Rivière-du-Loup on retrouve 2 578 arpents de terre cultivée, 15 chevaux, 19 vaches, 33 moutons et 25 cochons.

Il est clair que, contrairement à d'autres seigneuries qui ont commencé après la Conquête à exporter des produits de la terre, ce n'est certes pas le cas pour celle de Trois-Pistoles. Durant toute cette période, les colons s'affairent à bâtir, à défricher en espérant récolter le fruit de leur travail et laisser un héritage à leurs descendants.

Une agriculture de subsistance

Cet héritage agricole finira par devenir important, voire primordial, pour le développement de la communauté pistoloise. Bien qu'il soit difficile de tracer un portrait juste de l'agriculture à Trois-Pistoles dans la première moitié du XIX^e siècle, en raison du fait que les chiffres disponibles entre 1825 et 1870 ne le sont que pour les comtés de Témiscouata ou Cornnallis dont faisait partie Trois-Pistoles, nous croyons à un développement lent mais certain.

Au début du XIX^e siècle, l'habitant pratique encore une agriculture archaïque. Il est isolé à cause du rang. Il ne connaît que très peu

la commercialisation. Il vit en autarcie en diversifiant son alimentation avec la chasse et la pêche. C'est également l'expansion de l'exploitation du bois. Elle attire le cultivateur souvent au détriment de l'agriculture. Par contre, c'est en ce même début de siècle que la culture de la pomme de terre prend son essor.

Pour le cultivateur de Trois-Pistoles, l'agriculture au XIX^e siècle demeure un moyen de subsistance. Même dans les années 1851 à 1861 où le Québec traverse de bonnes années au niveau économique, « les régions excentriques [...] ne participaient que d'une façon restreinte à la mise en place d'une agriculture commercialisée⁸ ».

C'est à partir des années 1870 que les choses s'accélérent en agriculture. Au Québec, c'est la mise sur pied du bureau de l'agriculture et la multiplication des sociétés d'agriculture. À Trois-Pistoles, le village et les rangs prospèrent. En 1871, la population totalise 3 967 personnes. Au recensement de 1871, 31 personnes se déclarent fermiers; c'est-à-dire que les activités de leurs familles reposent uniquement sur l'agriculture. Bien sûr, la majeure partie de la population possède des chevaux, quelques vaches et des volailles, mais ceux-là ne sont évidemment pas considérés comme fermiers.

Le temps des foin
(fenaison).
De gauche à droite :
Jean-Baptiste « John »
Morency, Gui de Morency,
Edman Morency,
à l'avant Cyrille Morency.
Vers 1920.



Source : S.H.C.T.P.

En 1881, la population passe à 2 872 personnes. Cette baisse n'est pas étrangère à l'arrivée du chemin de fer dans les paroisses à l'ouest de Trois-Pistoles. Mais surtout une crise économique pousse les familles à émigrer en Nouvelle-Angleterre. De plus, il y a exode vers les paroisses du sud. Par exemple on compte 659 habitants à Sainte-Françoise en cette même année 1881. Cette diminution de population se traduit par une occupation moins dense du sol. En 1871, 42 897 acres de terres sont occupées à Trois-Pistoles; 12 273 le sont en pâturages contre respectivement 27 282 et 7 652 en 1881. La produc-

tivité s'en ressent aussi, sauf dans le cas des jardins et potagers⁹. La situation se stabilise en 1891 et ira sans cesse en s'améliorant jusqu'aux années 1970 où l'on constate un déclin de l'agriculture.

TABLEAU 2 : Portrait de certaines cultures à Trois-Pistoles en 1871, 1881 et 1891

	Acres de blé en culture	Acres de patates en culture	Boisseaux d'avoine produits
1871	1 255	423	19 824
1881	1 489	352	16 870
1891	1 120	457	21 863

Source : Recensements du Canada : 1871, 1881 et 1891

En 1891, le nombre d'animaux est important : 524 chevaux et 1 493 vaches laitières. C'est aussi à partir de 1891 que les recensements nous donnent de l'information sur la production de beurre. 97 274 livres de beurre sont alors produites à Trois-Pistoles.



La traite des vaches

Source :
Mme Zéphyrin Rivot

La commercialisation de l'agriculture

« En 1901, l'industrie laitière est l'épine dorsale de l'agriculture québécoise¹⁰. » Ce qui explique ce virage vers la production laitière est, qu'au début du XX^e siècle, l'agriculture québécoise est marginale par rapport à celle de l'Ontario et de l'Ouest.



Au niveau des céréales, elle ne peut les concurrencer. C'est à ce moment qu'elle délaisse les céréales pour se tourner vers l'industrie laitière. En 1881, on compte 22 beurrieres et 141 fromageries au Québec, contre 445 et 1 207 en 1901.

À Trois-Pistoles, il faut attendre 1894 pour voir apparaître des beurrieres. Au village, on la retrouve sur le lot P-238, soit en face de la maison de Victor-Lévy Beaulieu aujourd'hui. Octave Massé y était beurrier à cette époque. Cette beurrierie desservait les cultivateurs des alentours. Elle fut achetée par Louis Jean de Wilfrid Rioux vers 1930 et fut revendue plus tard à la Société coopérative agricole de Trois-Pistoles. Son exploitation cessa lors de l'implantation de l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles.

Pour desservir le premier rang, une crèmerie-beurrierie était située au premier rang est sur la terre aujourd'hui occupée par Zéphirin Rioux (lot 24) aussi en 1894. En 1899, Orville Côté y figure comme beurrier tout en exploitant un poste d'écémage au 2^e rang est, près de l'intersection du rang qui mène à Saint-Mathieu. En 1904, Euclide Hébert est beurrier au premier rang jusqu'en 1910, remplacé par Ludger Rioux. Euclide Morissette en fait l'acquisition en 1925 et l'exploita jusqu'en 1953 avec l'aide de sa famille.

En 1899, Octave Massé exploite une fromagerie au 3^e rang ouest sur le lot P-638, c'est-à-dire sur la terre possédée aujourd'hui par Serge D'Amours, fils de Raymond. Aussi, ce même Massé exploite un poste d'écémage au 3^e rang est sur le lot P-599, soit sur la ferme de Léo Rioux. Ce poste d'écémage est devenu plus tard une beurrierie et le dernier beurrier y fut Jean-Baptiste Rioux (fils de Jules). Les activités cessèrent vers 1930. Quant à la fromagerie, on suppose qu'elle cessa d'exister vers 1926 puisqu'on ne la retrouve plus dans le rôle d'évaluation municipale du 3^e rang ouest à cette même date¹¹.

Outre les beurrieres, le développement des cultures continue à se faire intensément au début du XX^e siècle. En 1911, il y a 164 fermiers propriétaires à Trois-Pistoles dans les rangs et au village; certains louent des fermes également. Parmi les cultivateurs, 65 occupent des terres de 201 acres et plus. En 1921, on retrouve 173 fermiers propriétaires. 43 habitent sur 201 acres et plus et 11 sur 300 acres et plus. À titre de comparaison, à Sainte-Françoise en 1921 on compte 145 fermiers, et 16 d'entre eux occupent des terres de 300 acres et plus¹². Il faut dire qu'à cette époque l'agriculture est la principale activité à Sainte-Françoise. À Trois-Pistoles, l'économie est plus diversifiée. Aussi les agriculteurs du littoral peuvent-ils espérer obtenir de meilleurs prix pour leurs produits et ainsi rentabiliser davantage leur ferme à cause de la proximité des marchés et du fleuve.



Emballage du beurre à la Beurrierie Morissette. On reconnaît : Viateur, Jean-Louis, Juliette et Evelyne Morissette.
Source : Raymond Morissette.



La récolte des patates.
Source : Marie-Ange Rioux.

Voilà, la commercialisation de l'agriculture à Trois-Pistoles est bel et bien amorcée. En 1938, le Ministère des affaires municipales, de l'industrie et du commerce de la Province de Québec publie un inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Rivière-du-Loup. Dans cette étude, l'agriculture occupe une place importante. Ainsi, on y apprend qu'elle constitue l'occupation principale de la moitié des habitants du comté. De plus, dans l'ensemble, l'agriculture demeure une ressource suffisante pour l'ensemble des cultivateurs, quoique dans certains cas les travaux de voirie et les chantiers constituent pour plusieurs un appoint indispensable au revenu de la ferme¹³. Cette dernière situation prévaut surtout pour ceux qui habitent le haut-pays.

Selon cette étude de 1938, la valeur moyenne des fermes à Trois-Pistoles est de 6 000 \$, comparativement à 5 500 \$ à l'Isle-Verte¹⁴. Les revenus proviennent principalement de la vente du lait qui rapporte en moyenne 500 \$ par année par cultivateur à la ville, contrairement à 297 \$ pour ceux de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. La vente des pommes de terre rapporte 148 \$ par année en moyenne, contre 120 \$ à l'Isle-Verte et 182 \$ à Saint-Éloi. On y apprend également que Trois-Pistoles, ville et municipalité, compte 8 maraîchers qui retirent en moyenne 100 \$ de revenu par année grâce à la vente de leurs légumes. Parmi eux, quelques producteurs de Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles réussissent à écouler une partie de leurs produits sur la Côte-Nord¹⁵. D'autres cherchent à diversifier leurs produits. Des agriculteurs de, l'Isle-Verte et Trois-Pistoles vendent annuellement 1 000 à 1 200 barils de pommes sur le marché local et sur la Côte-Nord¹⁶. On y apprend, toujours en 1938, qu'il y a 82 éleveurs de renards argentés dans le comté qui exportent les peaux sur les marchés de Québec, Montréal et de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est à Trois-Pistoles que cet élevage rapporte le plus, soit 625 \$ par année par éleveur. Cette étude nous apprend qu'il ne reste que sept cultivateurs dans les limites de la ville de Trois-Pistoles en 1938 et que leur revenu annuel se situe autour de 1 034 \$¹⁷. Finalement, bien que la commercialisation des produits agricoles se fasse de plus en plus, il semble que la machinerie agricole tarde à s'implanter, car chaque famille possède en moyenne deux chevaux. Les races canadiennes et percheronnes sont principalement présentes à Trois-Pistoles.

C'est tout de même dans les années 1930 que la mécanisation de l'agriculture apparut à Trois-Pistoles. Les frères Théophile, Xavier et Charles Belzile fondèrent un commerce du nom de Théo. Belzile et frères. Ils vendaient au départ des meubles mais y ajoutèrent plus tard des « wagons », des moulins à battre, des centrifuges, etc. En 1947, Théophile, étant devenu le seul propriétaire, vendit le commerce.



Élevage de renards chez Amédée Rioux. Sur la photo son fils Zéphirin.
Source : Mme Zéphirin Rioux.



Tracteur chez
Anédée Rioux en 1941.

Source :
Mme Zéphirin Rioux.

La continuité fut assurée par Jos. Beaulieu qui ajouta la vente d'automobiles Dodge et Chrysler. Aujourd'hui, ce commerce est exploité par les petits-fils de Jos. Beaulieu, Claude et Roch, qui se spécialisent dans la vente de meubles.

Dans les années 1940, 50 et 60, William Michaud était représentant d'équipements agricoles pour la compagnie Desjardins de Saint-André de Kamouraska. Dans ces mêmes années, Siméon Lavoie vendait des équipements agricoles de marque McCormick. Vers 1940, M. Lavoie adopta la franchise International. Dans les années 1960 et 70, cette entreprise prit beaucoup d'expansion. Après le décès de Siméon Lavoie, son fils Jean-Guy prit la relève. L'entreprise ferma ses portes au début des années 1980.

Le garage Henri Rousseau profita également de l'essor de l'agriculture au milieu du XX^e siècle pour obtenir l'agence d'équipements agricoles Case au début des années 1950. Au début des années 1980, Case devint David Brown. Henri Rousseau vendit aussi des scies mécaniques et tous se souviendront successivement des voitures Studbaker, American Motors et Renault vendues à son garage qui cessa ses activités à la fin des années 1980.

Toujours dans le domaine de la machinerie agricole, les Équipements D'Auteuil ont fonctionné de 1989 à 1995 sur la route 132 ouest en vendant des tracteurs de marque Zetor. Claudin Bélisle reprit la franchise qui devint les équipements Bel-Morin situés aujourd'hui sur la rue Notre-Dame Ouest, dans les anciens locaux occupés par le garage H. et R. Ouellet.



La Société coopérative
Agricole de Trois-Pistoles
dans les années '70.

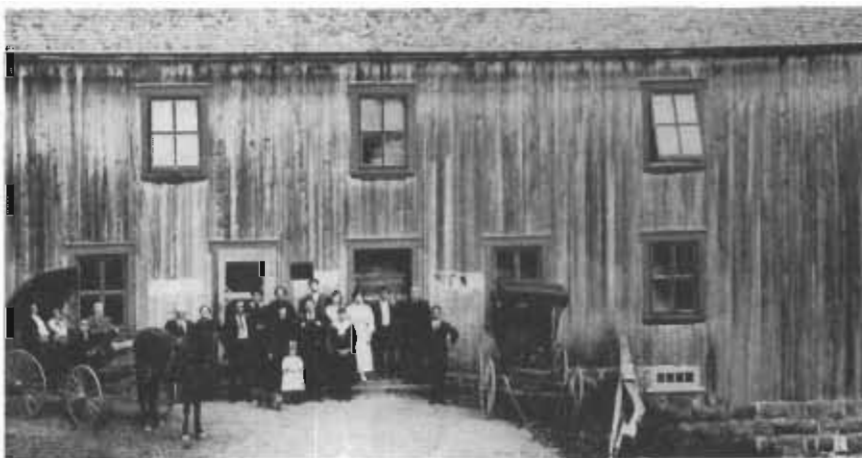
Source : journal *Le Courrier*.

Le premier moulin à farine seigneurial, vers 1725, d'après un dessin original de Thomas Raymond.

Source : S.H.C.T.P.



Bien sûr, lorsqu'on parle de développement de l'agriculture à Trois-Pistoles, au milieu du XX^e siècle, et de la mécanisation de l'agriculture, il faut nécessairement penser à la Société coopérative agricole de Trois-Pistoles que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Société coopérative agricole régionale (S.C.A.R.) du comté de Rivière-du-Loup dont le siège social est situé sur la rue Pelletier. En effet, c'est au cours des années 1930 que cette coopérative d'agriculteurs s'installa à Trois-Pistoles. Selon plusieurs agriculteurs à la retraite de Trois-Pistoles, c'est vraiment avec le mouvement coopératif que l'agriculture fit d'énormes progrès non seulement à Trois-Pistoles mais partout au Québec, pour que les cultivateurs aient les moyens de s'adapter aux changements en agriculture.



Le 3^e moulin seigneurial vers 1915, au temps des meuniers Verrel.

Source : Mme Ludger Pelletier.

Dès son arrivée sur la rue Pelletier, la coopérative construisit une moulange performante et prit de l'expansion en fournissant des services aux cultivateurs, telles la vente et la préparation de moulées, ainsi que la vente et l'entretien de machineries agricoles.

La Coopérative prenait en quelque sorte la relève des moulins à farine qui existèrent plus tôt à Trois-Pistoles. Il y eut le moulin à farine des Seigneurs Rioux situé au premier rang est près de la rivière du Moulin, qui cessa ses activités en 1969¹⁸. Aussi, le recensement de 1871 mentionne un moulin appartenant à Hubert Turcotte et David Bertrand. Il y eut également, toujours au XIX^e siècle, le moulin du ruisseau Renouf situé au nord du chemin de fer à l'ouest de la ville. Au barrage électrique de la rivière Trois-Pistoles était situé un moulin à farine au début du XX^e siècle. Finalement, simultanément à la moulange de la coopérative, Joseph Lévesques, fils de Philippe, en exploita une dans les années 1930 et 40 sur la rue aujourd'hui nommée Congrégation.

Le moulin du barrage à
Rivière Trois-Pistoles.
Source : Marie-Ange Rioux.



Aujourd'hui, la S.C.A.R. possède trois bâtiments à Trois-Pistoles : le siège social de la rue Pelletier, la quincaillerie de la rue Jean-Rioux et le garage de la route 132 ouest.

Lorsqu'on pense au regroupement des agriculteurs, l'UPA (Union des producteurs agricoles) joue aussi un grand rôle. À Trois-Pistoles, l'UPA revêt une importance particulière dans la mesure où Gratien D'Amours, agriculteur du 2^e rang est, occupa la présidence de ce mouvement pour la région du Bas-Saint-Laurent pendant plusieurs années. Aujourd'hui, il est vice-président provincial de l'UPA.

À partir des données du recensement de 1951, l'on peut constater que l'agriculture à Trois-Pistoles atteint son apogée en terme de nombre de fermes au milieu du XX^e siècle. En effet, on compte 166 exploitations agricoles en 1951. Deux fermes s'établissent sur 400 acres et plus. Cependant, cinq fermes sont inhabitées. Toutes ces fermes, habitées ou non, constituent une valeur totale de 2 503 319 \$. On constate également l'intensification de l'élevage du porc durant cette période.

Dès le début des années 1970, le visage de l'agriculture commence à changer autant au Québec qu'à Trois-Pistoles. Ainsi, à Trois-Pistoles, on relève 106 fermes au recensement de 1971. 56 de ces 106 fermes vendent pour 5 000 \$ et plus de produits agricoles par année. On trouve cinq fermes de 400 acres et plus et une de 560 acres et plus. Certains agriculteurs appréhendent le changement et pensent à s'y adapter. Par contre, la productivité diminue en raison de la baisse du nombre absolu de producteurs. Elle augmentera plus tard lorsque les exploitations seront moins nombreuses mais plus productives au milieu des années 1980.

Ferme laitière
de François Parent.
Photo : Gilles Gaudreau.



TABLEAU 3 : Certains chiffres concernant l'agriculture à Trois-Pistoles en 1951 et 1971

	Chevaux	Vaches laitières	Porcs	Acres de blé	Acres d'avoine	Acres de patates
1951	328	1 956	2 361	14	2 729	317
1971	14 ¹⁷	1 707	731	6	2 122	202

Source : Recensements du Canada 1951 et 1971.

À Trois-Pistoles, le plus important signe du changement de vision en agriculture est sans contredit l'avènement de l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles, plus communément appelée dans la population le « Bassin laitier ». En effet, l'usine laitière de Rivière-Trois-Pistoles fit son apparition en novembre 1965, suite à la fusion des différentes beurreries de la région. Elle était alors la propriété de la Coopérative agricole de Sainte-Cécile-du-Bic. On y fabriquait du beurre et du lait en poudre à partir d'un « rouleau » au lieu d'un séchoir. Au début, dix employés travaillaient à cette usine sous la gérance de M. Georges Dubé. En 1967, l'usine fit l'acquisition d'un séchoir et d'un évaporateur. Un autre fait qui marqua l'histoire de l'usine fut la fabrication de lait évaporé en 1981-82. À ce moment, le fonctionnement de cette entreprise dépendait des contrats de la Commission Canadienne du lait. Aussi en 1981, elle acheta une machine à fabriquer des « barquettes » de beurre. C'est donc au début des années 1980 que le « Bassin laitier » atteint son maximum en terme de production. Ainsi, en 1983 l'usine compte environ 125 employés. À sa fermeture, il n'en restait qu'environ 15 à temps plein.



Le « bassin laitier » et son environnement.
Source : journal *Le Courrier*.

C'est en 1993, que l'usine laitière cessa ses activités. Tous se souviendront de cet épisode noir de l'économie pistoloise, au moment où le Groupe Lactel décida de fermer ses portes. Après des tentatives de conversion de l'entreprise, notamment dans la production de beurre sans cholestérol, la population et les travailleurs de l'usine perdirent tout espoir de réouverture à court et à moyen terme. Après la fermeture, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges en fit l'acquisition pour ensuite en revendre une partie à la compagnie ARC Resins²⁰, occupant actuel de l'infrastructure située le long de la Rivière-Trois-Pistoles^{21,22}.

L'épisode de l'usine laitière démontre en quelque sorte le développement de l'agriculture de la fin des années 1960 à aujourd'hui. Son ouverture en 1965 signifiait un désir de regroupement dans le but de demeurer compétitif et de conquérir de nouveaux marchés. C'était également le défi des agriculteurs qui ont dû augmenter leur production en achetant des instruments modernes. À l'automne 1968, on ouvre le bureau du ministère de l'Agriculture à Trois-Pistoles²³. Plusieurs de ces agriculteurs n'ont pu suivre le mouvement et vendirent leur ferme. Il y eut donc un déclin de l'agriculture en terme de nombre d'exploitants agricoles. Entre 1961 et 1974, la moitié des fermes québécoises disparaissent²⁴. À Trois-Pistoles c'est une baisse d'environ 1/3 du nombre d'exploitations.

Ferme abandonnée.
Photo : Gilles Gaudreau



Thomas Raymond et ses
chevaux canadiens
« Ti-Gars » et « Mouche »
en 1985.

Source : Thomas Raymond.



Au milieu des années 1980, il y a de plus en plus de méga-exploitations, les agriculteurs n'ayant plus le choix. La relève se fait rare. Les fils et filles d'agriculteurs abandonnent devant un investissement trop lourd à supporter. Si bien qu'en 1995 il ne reste que 48 exploitations agricoles à Trois-Pistoles et à Notre-Dame-des-Neiges, une en ville et 47 sur le territoire de la paroisse. Cependant, on y retrouve tout de même 4 453,3 hectares en culture, Trois-Pistoles n'étant dépassé sur le territoire de la MRC que par Saint-Jean-de-Dieu avec 5 239 hectares²⁵.

La Fromagerie des Basques, située sur la Ferme des Falaises, ouvrit ses portes en janvier 1994. La production journalière utilisait alors 245 litres de lait par jour, alors qu'aujourd'hui elle en transforme 2 500 litres par jour. Une telle industrie répond sans doute à un besoin : sa production s'écoule sur le marché local et régional.

Il reste que l'agriculture, autant à Trois-Pistoles qu'au Québec, est encore en devenir, à cause des règles et des lois, provinciales et fédérales mises ensemble. L'agriculteur et l'agricultrice d'aujourd'hui tentent par tous les moyens de rentabiliser davantage leur entreprise en diversifiant leurs cultures. Les porcheries semblent être en ce moment une voie de diversification intéressante. Sans vouloir ici prendre part au débat que nous connaissons autour des porcheries, il faut tout de même admettre que d'un point de vue historique l'agriculture fut la base de notre développement et avant tout de notre survie. Il faut donc, me semble-t-il, en arriver à des compromis entre environnement et agriculture si nous ne voulons pas que cette dernière ne devienne qu'un fleuron de notre passé.

Je m'en voudrais avant de terminer de ne pas mentionner l'exemple d'un compromis. Un compromis entre le passé et le présent à travers l'oeuvre de M. Thomas Raymond qui pratiqua une forme d'agriculture dite ancienne mais actuelle dans le temps. Ainsi, M. Raymond cultiva sa terre avec ses chevaux canadiens jusqu'aux environs de 1994. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie du passé, mais bien de mentionner qu'à Trois-Pistoles un agriculteur a voulu donner le goût du patrimoine à ses contemporains, tout en leur enseignant le savoir-faire de nos ancêtres.

Bernard D'Amours

6.3 *L'industrie forestière*

Bien qu'elle n'ait plus la même ampleur qu'à la première moitié du XX^e siècle, l'industrie forestière n'est certes pas un sujet qui puisse être omis, bien au contraire. Elle a laissé des signes bien visibles de son existence, telles nos terres agricoles bordées d'arbres, nos rares ruines de moulins disséminées ici et là, le saut Mackenzie et le bon vieux barrage hydroélectrique où nos jeunes aiment bien aller se rafraîchir et faire frémir les aînés par leurs jeux de « cascadeurs téméraires ». Une époque déjà révolue mais combien présente dans les mémoires.

Ceux qui se rappellent leur petite histoire savent avec quel acharnement les Canadiens français ont établi domicile. L'économie canadienne n'a pas toujours atteint des sommets. Vers 1830, à cause du surpeuplement des terres et l'industrialisation peu avancée de nos grands centres, plusieurs habitants iront chercher fortune aux États-Unis là où les usines embauchent, par centaines et parfois même par milliers, les ouvriers. Afin de freiner cette émigration le clergé, appuyé par les hommes politiques du Québec, encouragera la colonisation agricole en terres éloignées. Bien entendu, à cette époque, notre région comptait déjà un certain nombre d'habitants, mais la doctrine de l'agriculturisme n'allait certes pas nuire à la région, bien qu'elle favorisa surtout celles du Lac Saint-Jean et du nord de Montréal. Après



Au début de la colonisation.

Source : Martin Pelletier.

1885, l'extension du réseau de chemin de fer et l'exploitation laitière favoriseront les régions nouvellement colonisées. Malgré cela, le mouvement de colonisation ne réussira pas à empêcher l'émigration vers les États-Unis. Selon le livre *Le Québec : héritages et projets*, à cette époque, « pour un Québécois qui devient colon dans une région éloignée, dix partent pour les États américains²¹ ». À la suite de cette tentative viendra se greffer l'économie dite agro-forestière qui consiste, comme son nom l'indique, à conjuguer l'agriculture et l'exploitation forestière surtout dans les régions nouvellement colonisées. Le gouvernement québécois y joua surtout un rôle de supervision, laissant l'initiative du développement aux compagnies privées. C'est un peu dans ce contexte et sous la seconde poussée de l'industrialisation que l'industrie forestière prendra toute sa force et s'implantera dans la région du Bas-Saint-Laurent et bien entendu, ici, à Trois-Pistoles.

L'un des plus célèbres moulins de notre histoire, le moulin du sault Mackenzie aurait vu le jour dans cette même période, soit vers 1890. À la suite de sa construction, d'autres moulins feront leur apparition afin de contribuer à l'essor économique et démographique de Trois-Pistoles et de la région. Dans la première moitié du XX^e siècle, que ce soit sur les terres, aux moulins ou dans les commerces, l'industrie forestière faisait vivre près des 3/4 de la population de Trois-Pistoles.

Afin de bien cerner ce sujet, nous ferons un retour sur l'industrie forestière à ses débuts, suivra l'histoire des moulins de sciage et de planage de Trois-Pistoles racontée par M. Adrien Côté. Il traitera, de plus, du bois de pulpe avec lequel Trois-Pistoles se tailla une place non négligeable sur les marchés et finalement il abordera la dernière partie, c'est-à-dire le déclin de cette industrie dans notre région.

Le bois une ressource à exploiter

Afin de se replonger dans cette grande époque que connut Trois-Pistoles, laissons-nous transporter par les écrits de Mathias D'Amours (*Les Trois-Pistoles*) afin de nous dresser un résumé du démembrement de la seigneurie et la liste des compagnies qui se succédèrent dans l'exploitation forestière à la rivière Trois-Pistoles. Après tout, c'est là que se jouèrent les premières cartes et que démarra l'industrie du bois...

La rivière des Trois-Pistoles devait, comme tous les pouvoirs d'eau de la région, attirer les exploiters de la forêt. Si l'agriculture, qui a donné naissance aux Trois-Pistoles ainsi qu'à la plupart des paroisses rurales, doit rester à la base des facteurs de l'existence, l'industrie du bois a joué un grand rôle, à un certain moment. Elle causa l'augmentation considérable de la population et, en faisant reculer la forêt jusqu'aux limites de la localité, prépara la formation de la ville et multiplia la surface cultivable.

Ce sont surtout des étrangers, auxquels s'adjoignirent quelques-uns des nôtres, qui se livrèrent à cette exploitation.

Voici, d'après les renseignements fournis par Welley Morisset, gérant de la Brown Corporation, un résumé du démembrement de la seigneurie et la liste des Compagnies qui se sont succédé dans l'industrie du bois à la rivière.

Le 19 février 1761, Étienne Rioux concède une terre de 4 arpents de front sur 42 de profondeur à François Poidevin, maître chirurgien.

Le 13^{ième} jour de mars 1779, Étienne Rioux concède une terre de un arpent, sur 42 de profondeur voisine de celle de François Poidevin.

Le 14 mars 1783, devant Colin, notaire à Kamouraska, les héritiers Rioux font le partage des seigneuries des Trois-Pistoles (St-Simon, St-Mathieu).

En 1837, un chaînage de terrain se fit par l'arpenteur D. S. Ballaytine de Rimouski, pour Casgrain et Compagnie.

Le 28 juin 1845, devant le notaire Ouellet, il y a une vente de terrain par Louis Hudon dit Beaulieu.

À peu près à la même date, Lambert Gagnon (dit Belzile), Héli Gagnon, Rémi Gagnon, vendent à Casgrain et Compagnie un chemin pour sortir au deuxième rang.

Le 28 avril 1853, devant Jos. Ouellet, N.P., Augustin Morency et son épouse Marie-Archange (Angèle) Couillard se donnent à M. Félix Têtu : environ trois arpents de large à l'est de la rivière, sur la profondeur du premier rang, moins quelques terrains déjà vendus, et se réservent la maison actuelle de Théophile Caron et son emplacement. Les transports entre Félix Têtu jusqu'à Charles Hilaire Têtu (de Rivière-Ouelle) restent encore obscurs.

Le 25 novembre 1862, devant Jules Dumais, N.P., Philippe Baby dit Casgrain (qui a acheté le même jour en vertu de vente judiciaire des biens de Charles Hilaires Têtu) vend à Nazaire Têtu, les terres et bâtisses, y compris un moulin, de Cyrice Baucher (dit Morency) et de François Rioux (pilote).

M. Têtu ne fut pas heureux dans ses ventes de bois à l'Angleterre; un autre revers l'attendait au chantier entrepris près des frontières américaines : il ne put faire le flottage des billots.

Les mauvaises affaires l'obligèrent en 1871, à faire une composition, 25 % et à abandonner les affaires.

Le 25 octobre 1871, devant le notaire Martin de Rimouski, Casgrain et Baby vend ses propriétés à Edwin Marchmont, se réservant les terrains actuels de MM. E.T. Pettigrew et Cyrice Morency et les tanneries, etc., y construites.

Le 11 mai 1874, E. Marchmont donne une obligation à Georges Benson Hall, et le 15 mai 1875, n'ayant pu rencontrer ses obligations, il cède complètement la partie industrielle de ses propriétés à G.B. Hall.

Le 15 mai 1875, E. Marchmont cède complètement tous ses biens à G.B. Hall.

Le 8 septembre 1876, G.B. Hall étant mort, tout fut transporté à son épouse.

Le 6 mars 1879, en liquidation de l'affaire de Marchmont, la terre de Madame Leblond est vendue à H. Sewell.

Le 14 septembre 1880, cession de Madame Hall.

Le 10 mai 1884, Sewell vend à sa belle-soeur, Marie-Elisabeth-Angéline Hall.

Le 11 juin, 1884, Madame Hall vend la terre à Eugène Leblond.

Le 14 novembre 1885 le Rév. E.W. Sewell, héritier de Madame Hall, vend la partie industrielle à Price Bros & Co., avec des droits de coupe sur les limites du gouvernement dans les cantons de Raudot et de Bédard.

Au Sault, 28 février 1888, Bruno Belzil vend à Louis de Gonzague Renouf un terrain pour construire un moulin à scie (moulin du saut).

Le 3 mai 1898, Pascal Beaulieu vend à Peter Mackenzie, celui-ci a fait marcher le moulin de concert avec la compagnie.

Le 14 juin 1898, Peter Mackenzie vend à A.B. MacFarlane le « Sault Mackenzie ».

Le 8 mars 1900, achète des droits sur la seigneurie des Rioux (Ernest).

Le 11 juin 1900, A.B. MacFarlane vend à New Beaver Oil Co., le « Sault Mackenzie ».

Le 30 mai 1901, L.G. Renouf, vend le moulin du saut à W. Tobin.

Le 7 juin 1901, New Beaver Oil Co. vend à E.W. Tobin.

Le 21 octobre 1902 E.W. Tobin achète du Protonotaire de la Cour Supérieure de Rimouski la seigneurie Nicolas Rioux.

Le 21 janvier 1903 E.W. Tobin vend à la Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co., (M. Pierre Angers, Actionnaire et Gérant) la seigneurie, le moulin du Sault et le Sault Mackenzie.

Le 19 septembre 1904, Price Bros & Co. vend le moulin de la Rivière et tous les terrains industriels, provenant des Têtu & Co., à Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co.



Louis de-Gonzague Renouf.
Source : Adrien Côté.

Le 19 mars 1917 la Trois-Pistoles Pulp & Lumber Co., vend à Brown Corporation le moulin du Sault, le moulin de la Rivière, le Sault Mackenzie, et tous les terrains qui lui appartiennent, la seigneurie comprise.

Ces compagnies mirent un siècle à ruiner presque complètement la forêt primitive.

En 1920 faute de matière sur place, la Compagnie ferma le moulin. Pendant une période de 23 ans, l'industrie forestière subit un ralentissement visible. Quelques marchands de la localité, des agents de compagnies étrangères maintinrent suffisamment le commerce du bois pour faire vivre nos gens²⁵.

C'est pendant cette période creuse que des entrepreneurs étrangers et des hommes astucieux de la place préparèrent le terrain à ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui la seconde phase de l'industrie du bois à Trois-Pistoles. Non, le glas n'avait pas encore sonné pour cette industrie.

Moulin au Sault de la rivière Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.



Les moulins à bois

Comment traiter de l'industrie du bois à Trois-Pistoles sans faire mention de tous ses moulins qui firent la fierté de ses gens et sur lesquels reposait cette industrie. Qu'ils soient de grande ou de modeste taille, chacun possède sa propre histoire et son originalité.

Il serait important ici d'apporter certaines spécifications à ce chapitre. Premièrement, il ne sera pas fait mention des moulins de Rivière-Trois-Pistoles puisque le chapitre précédent en fait déjà une certaine description. Deuxièmement, la description des moulins, qui suit, varie selon les renseignements qui purent être retracés. Il ne s'agit donc pas d'élever au gré de notre fantaisie certains moulins au détriment des autres mais de souligner l'histoire et l'apport de chacun au sein de la vie pistoloise. De plus, c'est par l'histoire de ces moulins que sera racontée la deuxième phase de l'industrie du bois à Trois-Pistoles.

Diane Caron

Le moulin Renouf-Linton

Le 28 mars 1896, Théophile Côté, mon grand-père, vend à M. Joseph Renouf, charron de Trois-Pistoles, un emplacement sur le lot 247 au premier rang de Trois-Pistoles (rue Notre-Dame ouest) pour la somme de cent trente-trois piastres et tiers courant.

C'est une vente dite « à constitue », l'acheteur devait donc déboursier 8,00 \$ à la signature du contrat (no 28816) et 8,00 \$ par année ou bien le montant restant payable comptant, s'il le désire.



1^{re} photo du moulin
Joseph Renouf,
vers 1900.

Source : Adrien Côté.

La construction a lieu en 1896-97. La machinerie est en partie usagée mais remise en condition avant usage. Le moulin produit tout ce qui sert à la construction (portes, châssis, boiseries, escaliers, etc.).

En 1932, s'ajoute un moulin à scie. Les cultivateurs et les propriétaires de lots à bois en sont les principaux clients. Le bois se vend de 8,00 \$ à 12,00 \$ le mille pieds. Le prix du sciage est de 1,50 \$ du mille pieds (aujourd'hui il en coûte environ 90,00 \$ du mille pieds). Un jour, un Montréalais du nom de Blouin, de passage dans la région, achète du cèdre. On pouvait s'attendre à ce qu'un homme venu de la grande ville tente de marchander le prix du bois, mais à la grande surprise de tous, il n'en fit rien et, plutôt d'offrir le prix demandé, soit 1,50 \$ du mille pieds, il donna 2.00 \$. Ce M. Blouin, les Pistolois n'étaient pas près de l'oublier. Pendant ce temps, les réguliers s'occupaient à d'autres travaux.

En 1934, on décide d'agrandir la partie ouest du moulin pour l'installation d'une moulange. Cette machine est neuve et donne une production de qualité. Les usagers en sont grandement satisfaits. Grâce à sa machinerie, le moulin produit à sa pleine capacité et donne du travail à plusieurs personnes.

Le 6 mai 1936, un terrible incendie rase presque tout à l'exception de l'engin (moulin à vapeur), de la bouilloire et du « planeur ». Ce dernier doit d'ailleurs subir de grandes réparations. Les Renouf, bons travailleurs, s'occupent du déblaiement des décombres et l'usine renaîtra de ses cendres.

Le nouveau moulin sera davantage axé sur la préparation du bois. Le même « planeur » y est à l'oeuvre. Mais jugé moins performant, il sera échangé contre un « planeur » beaucoup plus moderne. On en profite pour acheter une bouilloire qui donne beaucoup plus de force à l'engin. De plus, celle-ci brûle les déchets (copeaux de bois, bran de scie, etc.). Le moulin produit surtout pour les marchands de Trois-Pistoles.

Moulin Joseph Renouf;
à droite
la première bouilloire,
à gauche
la deuxième bouilloire;
vers 1939

Source : Adrien Côté.



Puis, une nouvelle compagnie arrive à Trois-Pistoles pour y faire le commerce du bois, la Linton Lumber Co. M. Patrick en est le gérant et il loue un terrain appartenant à Pierre Charette afin de l'utiliser comme cour à bois et d'y construire son bureau. C'est à Georges-Henri Morais que sera confiée la charge de la cour à bois.

Une grande partie de la préparation du bois se fait aussi au moulin Renouf. Il fonctionne à plein rendement mais ne suffit plus à la tâche. En 1942, après mûre réflexion, M. Renouf vend ses deux moulins (au nord du chemin) à Linton Lumber Co. Une fois la transaction effectuée, la compagnie décide de faire des changements majeurs. Elle se munit de deux nouveaux « planeurs », de deux scies à ruban, d'une machine à « foring » et de tout l'outillage pour maintenir l'état de sa machinerie.

Laurent Renouf demeure le « millwright » et est assisté de quelques hommes dans sa tâche. Albert Belzile, le gérant, sera remplacé par son frère Paul dans les dernières années.

En 1953, après quinze ans d'une activité intense dans la région, Linton nous quitte pour l'Abitibi. Ils étaient des gens sérieux et honnêtes. La Linton Lumber Co. nous laisse comme héritage des piliers de ciment, témoins d'une époque où Trois-Pistoles était en pleine expansion.

Le moulin des « Tobie » Rioux

Contrat d'achat (*simulation*)

Jules, fils de Tobie, achète le 4 avril 1912 une terre à bois de M. Ferdinand Denis. Cette terre est située au cinquième rang de Sainte-Françoise et porte les numéros de lots 465, 466, 463, 464 et la moitié des lots 461 et 462. Elle fut vendue pour le prix de 462,00 \$ courant soit 100 \$ comptant dont quittance, 100 \$ payable le 15 août prochain, la balance en sept termes dont les 6 premiers seront de 40 \$ et le dernier de 22 \$ sans intérêt jusqu'à échéance.

Le contrat fut fait et passé à Trois-Pistoles le 4 avril 1912 sous le numéro notarié 1813.

Pierre Thériault

Jules Rioux

Hervé Rousseau, N.P.

Après l'achat du terrain en mai 1917, commence la construction du moulin de la Rallonge à Saint-Jean-de-Dieu. C'est un moulin de type conventionnel avec engin à vapeur, chariot, grande scie déligneuse et « botter » ainsi que tout l'outillage nécessaire.

Moulin des Tobie,
au 2^e rang.
Source : Adrien Côté.



Vers 1920, une partie du moulin est endommagée par un incendie, les travaux cessent donc au moulin.

Les frères Rioux décident de construire un moulin semblable au deuxième rang, sur leur terre, à Trois-Pistoles. Comme à la Rallonge, le sciage se fait pour les cultivateurs et les marchands. De plus, les frères Rioux utilisent une bonne quantité de bois provenant de leurs propres terres. Les affaires vont bien.

Bien entendu, le moulin de la Rallonge ne sera pas abandonné pour autant. Les frères Rioux y retournent et réparent la partie incendiée. Ce travail accompli, les frères Rioux possèdent désormais deux moulins en bonne condition. Le même groupe d'employés travaille aux deux moulins à intervalles irréguliers pendant plusieurs années.

En 1941, sonne le glas pour le plus jeune des deux moulins. Un incendie rase littéralement le moulin construit au deuxième rang de Trois-Pistoles, et cela, en moins de deux heures. La réparation de certaines machines permettra la construction d'un petit moulin près du garage, ce moulin pourra toujours rendre de petits services. Il est, aujourd'hui, la propriété de M. Conrad Larrivée qui possède d'ailleurs toutes les terres de la famille Tobie Rioux.

Après le feu de 1941, la famille Rioux continue de fonctionner avec le moulin de la Rallonge. Mais les années passent et, en 1948, après plus de trente ans de travail ardu, ils vendent leurs terres ainsi que le moulin à M. François Rouleau, un marchand et commerçant de Saint-Médard. Les « Tobie », toute une famille!

Moulin des Tobie
au rang de la Rallonge
à Saint-Jean-de-Dieu,
en 1944; sur la photo :
en bas : Léonard Lévesque,
Tréflé Vaillancourt;
au centre : Gérard Rioux,
Benoît Sirois,
Eloi Lévesque,
Gérard Charron,
Charles-Eugène Vaillancourt,
Arthur Rioux, gérant;
en haut : Paul Rioux,
Tréflé Rioux, Louis Dubé.
Source : Adrien Côté.



Le 23 juin 1948

Contrat de vente (*simulation*)

Devant Eugène Boucher, N.P., de Trois-Pistoles, ont comparu messieurs Jules et Arthur Rioux de Trois-Pistoles lesquels ont vendu à M. François Rouleau marchand et commerçant de bois de Saint-Médard, une terre au cinquième rang de Sainte-Françoise nos 465, 466, 463, 464 et la moitié des lots 461 et 462 comprenant un moulin à scie avec toutes les bâtisses, machines, machineries, outillages et accessoires, sauf la machine à lattes et son botter. Ils vendent aussi tous les meubles et effets mobiliers dans les bâtisses sans réserve. Le prix est de 5 000 \$, somme que les vendeurs reconnaissent avoir reçue. Dont quittance finale.

Jules Rioux
Arthur Rioux
François Rouleau
Eugène Boucher, N.P.

Le moulin Bilodeau

Ce fut un petit moulin construit par Jean Bilodeau, fils de Louis. Ce dernier demeurait où habitent aujourd'hui M. et Mme Dominique Belzile, soit au no 33 Notre-Dame Ouest. Il était ferblantier et possédait un genre de petit dépanneur. Il vendait principalement des bonbons à la « cenne », d'autres petites friandises ainsi que des articles scolaires.

Le moulin de Jean Bilodeau était situé au 3^e rang ouest et était en fonction à la fin des années '30. C'était un petit moulin qui fonctionnait à la vapeur avec un chariot et une grande scie. Jean était scieur de grande scie, Maurice, son cousin, plaçait les billots sur le chariot, alors que celui qui retirait le bois de la grande scie était un homme du 3^e rang. Un petit camp servait de résidence. Cette terre appartient aujourd'hui à M. Jean-Louis D'Amours (lot no 634).

Le moulin Rioux-Lepage

En 1922, Arthur Rioux loue une terre de Jos Thériault et finira par l'acheter en 1925. Il bâtit un moulin en société avec Xavier Lepage. Ils y fabriquent des boîtes à beurre et font du sciage de billots pour les cultivateurs. Mais le moulin ferme en 1930 avec la crise économique et il sera démoli en 1933.

Le grand-père de Miville et Raynald Rioux, Amédée, devient propriétaire de cette terre en 1934. Ce moulin était construit à l'arrière des industries Marcel Albert à l'est de la ville. Amédée Rioux vendit cette terre à son fils Cyprien.

Le moulin Marc Malenfant

Marc Malenfant de Tobin décide de construire un moulin à Trois-Pistoles. Pour ce faire, il loue le terrain de Cyprien Rioux. Le hasard veut que ce soit sur le site du moulin Rioux-Lepage. C'est l'automne 1951, les travaux commencent. On munit le moulin de deux équipements pour « planer » le bois. Tout est prêt pour le printemps 1952. Ce moulin fonctionne pendant environ quatre ans.

On y sciait entre 8 000 et 10 000 pieds de bois par jour. Le « planeur » avait un rendement d'environ 30 000 pieds. Les clients devenant de plus en plus rares, M. Malenfant décida de la fermeture du moulin. Marc Malenfant était le fils de Jos Malenfant de Rivière-Trois-Pistoles. L'histoire se souviendra des Malenfant comme étant de véritables spécialistes des moulins à bois.

Le moulin Henri Duval

Dans les années '20, une compagnie de Rimouski construit à Trois-Pistoles un moulin à « planer » sur un terrain près de l'endroit où est située aujourd'hui l'école Gérard-Raymond.

En 1926, le moulin appartient à la compagnie Kellogs. Elle engage comme gérant Henri Duval, né à Saint-Odilon en Beauce. On le connaissait bien car il travaillait pour cette compagnie à Estcourt.

En 1930, M. Duval achète le moulin de la compagnie. Cinq ans plus tard, soit en 1935, un incendie fait disparaître ce moulin. C'est une perte totale. Ne s'avouant pas vaincu, M. Duval, en bon homme d'affaires, décide non seulement de reconstruire mais aussi de simplifier tout le système de transport en faisant l'achat d'un terrain à l'est de la gare. C'est à cet endroit, près du chemin de fer, qu'il érige son nouveau moulin. Cette fois, il s'agit d'un moulin très moderne fonctionnant à l'électricité. Il est, de plus, muni d'une génératrice à moteur diesel. Il garde tout de même une image conventionnelle avec son « planeur », ses deux scies à rubans, sa machine à « foring », sa presse à « ripe » et son « botter ». Ce moulin allait fonctionner pendant plus de trente ans.

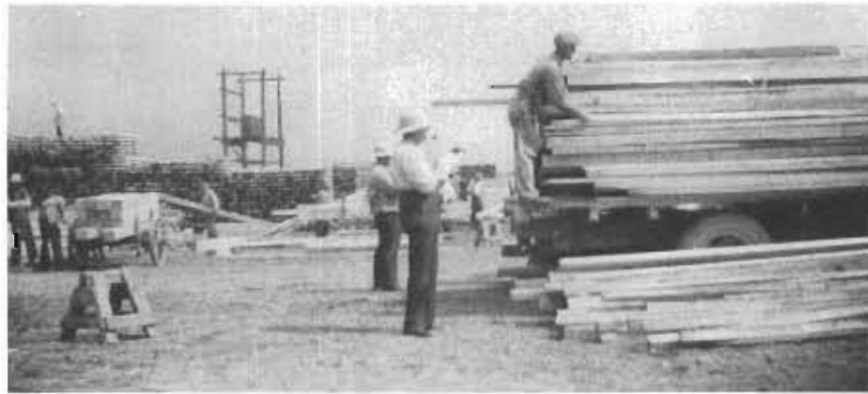
Moulin J-H Duval.
rue Père-Nouvel.
Source : Adrien Côté.



M. Duval était d'abord et avant tout un acheteur de bois. La plupart du temps, le moulin préparait le bois de la compagnie Duval. Dans les moments tranquilles, certains marchands en profitaient pour faire « planer » quelques « chars ». J'ai souvenir de Deschênes & Frères, l'ouverture a eu lieu en 1935 et la fermeture en 1965. Ce moulin a été en activité pendant plus de trente ans. À une certaine époque, ce moulin avait un débit d'environ 40 000 à 50 000 pieds par jour.

Les employés aimaient bien travailler pour Henri Duval car ils étaient très bien traités. Albert Dumas était le comptable, alors que Philippe Bérubé et le frère de M. Duval, Léo, avaient la charge du moulin ainsi que de la cour à bois.

M. Duval fit partie de plusieurs organismes et, de plus, il fut maire de la ville à la fin des années '40. Malheureusement, après le démembrement du moulin, cette famille éfut domicile dans la ville de Québec. Elle n'était pas la seule à le faire.



Mesurage du bois
au moulin Duval.
Sur la photo : Albert Dumas,
Michel Morin,
Bertrand Dumont et
Philippe Bérubé.
Source : Pauline Dumas.

Le moulin Daigle e³ Paul Ltée

M. Daigle est sénateur et M. Paul est comptable. Le gérant du moulin est M. Hébert.

Charles-Édouard Roy, un homme de Cap-Chat, est à l'emploi de Daigle & Paul et son travail consiste en l'achat de bois de sciage. Il cherche un homme d'expérience pour la région de Trois-Pistoles. Il rencontre ainsi Wilfrid D'Amours commerçant de bois de pulpe. À certaines conditions, M. D'Amours accepte de cumuler les deux fonctions.

Des terrains servant de cour à bois sont loués; l'un à la grève centrale et l'autre chez Louis XVI D'Amours. Wilfrid D'Amours s'y connaît dans ce commerce et une grande quantité de bois arrive chaque jour de fournisseurs des paroisses d'en haut.

En 1941, par « surplus », on construit un moulin à scie conventionnel à Lac-des-Aigles dans le rang Bédard. Maurice D'Amours en est le gérant.

Par contre, dans un autre domaine, soit celui de la finition du bois, les affaires se compliquent un peu. Les acheteurs demandent de plus en plus de bois préparé. Il faut donc agir afin de répondre à la demande. Dès 1942, un réunion est tenue à Trois-Pistoles entre MM. Daigle, Paul, Hébert et D'Amours. Tous s'entendent sur la construction d'un moulin à « planer ».

M. D'Amours conclut l'achat d'un terrain, celui de Jules Bélanger, et commence la construction. Les travaux durent environ huit mois. Il faut ajouter que des hommes de métier en ont fait une véritable réussite.

L'ouverture a lieu le 1er juin 1943 et, pendant près d'un quart de siècle, ce moulin allait rendre de très grands services à la compagnie.

En 1948, M. Wilfrid D'Amours quitte la compagnie et Camille D'Amours lui succède.



Moulin Daigle et Paul
au moment de son ouverture
en 1943.

Source : Adrien Côté.

En 1968, il est vendu à Dubé & frères de l'Isle-Verte. Après le changement de propriétaires, le moulin fonctionne environ huit mois par année et prépare 7 à 8 millions de pieds de bois par année.

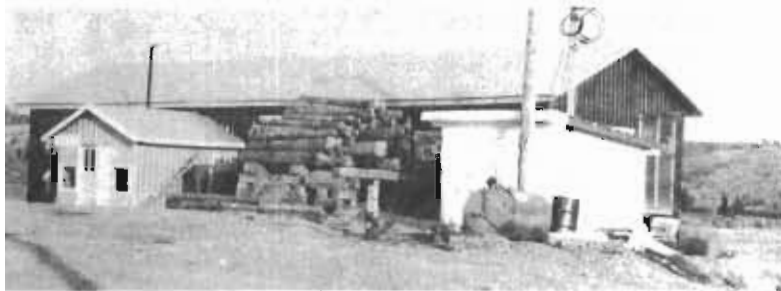
En 1988, Dubé & frères jugent que le moulin n'est plus rentable. Ils transportent toutes les machines ainsi que l'équipement à l'Isle-Verte. Ils vendent les bâtisses et les terrains. Ces derniers servent d'ailleurs aujourd'hui à la construction domiciliaire.

Soulignons ici que Bérangère D'Amours fut secrétaire chez Daigle & Paul pendant plus de vingt ans alors que Hervé Leblond a fait la compilation des entrées et des sorties de bois, que ce soit du moulin, des camions, des bateaux ou du train (C.N.R.) pendant plus de 32 ans. Un vrai record!

Le moulin David Jean

Ce moulin à scie vit le jour au 2^e rang est de Trois-Pistoles sous les ordres de David Jean « l'homme aux mille et une possibilités ». Possédant la terre paternelle (aujourd'hui le Verger Fran-nor), c'est là qu'il décide de concrétiser son nouveau rêve.

En 1978, commencent les travaux. On bâtit un moulin conventionnel mais, cette fois, un moteur diesel, remplace la vapeur. On dit qu'avec du bois de grosseur normale on pouvait scier de 10 000 à 12 000 pieds par jour.



Moulin David Jean
au 2^e rang est.
Source : Adrien Côté.

Mais arrivera un inconvénient imprévisible; le moulin a peu de fournisseurs en bois. Puisque les billots se font rares, il est impossible de maintenir une équipe régulière. Après seulement deux ans, le moulin est à vendre. Un acheteur sérieux se présente, Cyrille Paquet. Le prix suggéré lui convient et l'achat est conclu.

Le moulin est transporté à Saint-Marc-du-Lac-Long où M. Paquet le garde en fonction pendant 11 ans. Suivront sa démolition et la vente d'une partie de ce qui existe dans cet ensemble. Une partie, d'ailleurs, de l'équipement est revenue à Trois-Pistoles chez Adrien Beaulieu.

M. Beaulieu possédait un moulin sur une de ses terres au 2^e rang est de Trois-Pistoles. Ce moulin fut la proie des flammes en 1992. C'est ce feu qui força M. Beaulieu à faire l'achat des machines qui serviront à la construction d'un moulin portatif.

Le moulin des Plourde

Ce moulin fut construit au 2^e rang est de Trois-Pistoles sur la terre appartenant aujourd'hui à Victoric Plourde.

Ce moulin fonctionnait à l'eau et était muni d'un barrage. Il fonctionnait donc surtout au printemps lorsque le débit de la rivière était à son plus fort, ou occasionnellement lors des grosses pluies d'été.

Ecluse du moulin Plourde
au 2^e rang est.

Source : Adrien Côté.



Une entente signée le 10 janvier 1825 entre Jean-Baptiste Lavoie et Jean-Baptiste Rioux confirme que le moulin appartient désormais à la famille Rioux. Après le décès de Jean-Baptiste Rioux, Célestin et Georges Rioux héritent de ce moulin en parts égales.

Le 8 avril 1871, Célestin vend sa part à Clément Plourde. Georges fera de même le 9 septembre 1885 avec Joseph Plourde, le fils de Clément.

Le 18 avril 1925, Philippe Plourde sera l'unique propriétaire et le moulin continuera de fonctionner encore pendant quinze ans, soit jusqu'en 1940.



Les Plourde au chantier.

Source : Adrien Côté.

Une boutique de charron devenue le moulin Renouf-Pelletier

Impossible de placer une date sur cette construction. Mais en 1883, Louis-de-Gonzague Renouf achète une boutique de charron de Charles D'Amours.

On fait la réparation de voitures pour été et hiver et de toute machinerie agricole.

En 1891, Mme Louis-de-Gonzague Renouf vend cette boutique à son fils Louis-Philippe. À l'achat, il fait un agrandissement et l'installation d'un équipement pour le sciage de billots, d'un « planeur », d'un foulon et d'une machine à moulures. Le premier pouvoir, pour le fonctionnement de cet ensemble, était une roue à eau. L'eau venait d'un petit ruisseau au sud de la rue Pelletier. Louis-de-Gonzague Renouf construisit un réservoir en bois de cèdre d'environ 10 pieds sur 10 au nord du petit ruisseau. De ce réservoir partait une dalle de 18 pieds sur 24, qui à certains endroits était à 16 pieds sous terre. Vive la petite pelle ronde! Cette dalle amenait l'eau à la grande roue de 10 pieds de hauteur sur 3 pieds de largeur. À l'intérieur du moulin, la roue était située dans un soubassement (genre caverne à première vue).

On ne possède aucune date sur l'installation de la bouilloire et de l'engin à vapeur. Ce vieil engin, plus que centenaire, fait partie du musée de Trois-Pistoles.

En 1925, Ernest Pelletier, charpentier-menuisier, achète le moulin de M. Renouf servant à faire fonctionner le foulon, machine servant à fouler l'étoffe du pays afin de confectionner des culottes et des manteaux. Il fonctionna jusqu'en 1937.



Moulin Ernest Pelleuer.
Source : Adrien Côté.

En 1956, M. Pelletier vend à ses fils Réal et Laurent. Ils continuent les activités régulières. Mais en 1965, comme ils sont des spécialistes en moulures de bois de tous genres, ils continueront dans ce domaine jusqu'en 1979. Et ils retournent avec leurs familles à une vie normale. La machinerie a été vendue à Moulures Georges Dion Inc.

Le moulin Malenfant-Côté e³ Godbout

Le tout débute à Rivière-Trois-Pistoles en 1922, Philippe Malenfant bâtit un moulin polyvalent. On prépare du bois pour la construction locale. On fabrique des boîtes principalement pour le beurre. Mais les ventes sont très rares, ce qui cause des difficultés financières. C'est la reprise par la banque en 1926. Elle vend par la suite le moulin à Nazaire D'Amours de Trois-Pistoles.

En 1928, M. D'Amours vend à Joseph Malenfant, le frère de Philippe. Le nouveau propriétaire installe l'équipement nécessaire pour scier les billots des cultivateurs et des marchands.

En 1936, c'est l'achat du planeur que possédait Henri Duval lors de l'incendie de son moulin en 1935. La réparation se fait chez J.-B. Pelletier, machiniste d'expérience.

M. Malenfant a quatre fils, Raymond, Roméo, Jean-Marie et Marc. Ce sont tous des connaisseurs.

Un nouveau « planeur » et d'autres machines font que le moulin est devenu rentable. Mais, en 1940, c'est la fin pour Rivière-Trois-Pistoles. Il faut s'approcher des services et du C.N.R. On déménage tout l'équipement nécessaire pour la construction d'un nouveau moulin situé à l'ouest de Trois-Pistoles.



Moulin Joseph Malenfant
déménagé à Trois-Pistoles en
1940 et vendu à
Côté-Godbout en 1946.

Source : Adrien Côté.

À l'ouverture, on constate la venue de plusieurs nouveaux clients, tels Gaspesia Lumber, Isidore Labrie, Côté & Godbout et Pineau et Frères Inc.

En 1946, Côté & Godbout fait l'achat du moulin et continue les activités. En 1951, Patrice, le fils de M. Côté, achète Côté & Godbout. En 1954, c'est le décès de Philippe Côté, fondateur de la compagnie.



Côté-Godbout en 1961.

Source : Adrien Côté.

Dès 1959, Patrice Côté change la vocation de la compagnie. Il vend le moulin. Le commerce de bois est réduit au minimum et arrivent les matériaux de construction. Dans ce nouveau domaine, M. Côté prouve qu'il possède un talent hors du commun. Il arrive à point pour un tel commerce. En 1976, c'est l'ouverture d'un nouveau magasin à Rivière-du-Loup. Le progrès de ses commerces a été très rapide parce qu'il connaît ses matériaux et qu'il s'attire la confiance des gens. La gestion des deux magasins se fait à Trois-Pistoles, ce qui procure du travail à plus de 40 personnes ici et à 20 personnes à Rivière-du-Loup.

Il est secondé par ses fils, Yves et Jacques, son frère Claude, les frères Gérard et Lucien Dumont, Micheline Rioux, toujours ponctuelle au travail et possédant un tour très spécial pour prodiguer ses petits conseils. Un tel commerce fait l'envie de plusieurs acheteurs.

Après tant d'années, la fatigue prend le dessus. Nous sommes en 1988, la décision est prise. C'est la vente à la Coop Côte-Sud de La Pocatière, il nous quitte à peine trois ans plus tard. Une grande réussite accomplie par un des nôtres, grâce à son travail constant. Sa vie a été particulièrement active et son départ a été prématuré. Succès aux entreprises du Motel industriel de la Place Patrice-Côté!

Le moulin Deschênes

En 1934, Désiré Deschênes arrive à Trois-Pistoles, venant de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs de Rimouski. Son but, c'est le commerce de bois. Il a obtenu de la coupe au lac Neigette, à l'est de Sainte-Françoise.



1^{re} rangée :
Adrien et Albert Côté;
2^e rangée :
Marcel Godbout,
Gérard Rioux et
Henri Malenfant,
en 1935.

Source : Adrien Côté.

Un bureau est ouvert en face de l'église de Trois-Pistoles, aujourd'hui, Gagnon & Frères. On construit un nouveau chemin pour le transport du bois à l'est du cinquième rang de Sainte-Françoise. Fin septembre, commence la coupe de bois, 2 000 000 de pieds. Tout ce bois est transporté sur la glace du lac par des chevaux. Le salaire pour les bons hommes est d'un dollar par jour.

En même temps, commence la construction du moulin. On arrête pour les mois d'hiver, et on reprend les travaux en avril. La capacité du moulin est d'environ 35 000 pieds par jour. Le moulin possède aussi deux machines à lattes et quatre machines à bardeaux. Moulins et chemin sont prêts pour juin 1935. Isidore Michaud et Antoine Tremblay transportent le bois à Trois-Pistoles. Ma mère loue un terrain à la compagnie. Il sert de cour à bois et, par après, à la construction des moulins. La dimension est de 195 sur 450 pieds. Le prix est de 2,00 \$ par mois. La compagnie achète aussi le bois des cultivateurs et des propriétaires du haut-pays. La livraison du bois vendu se fait par C.N.R. et goélettes. Le bois est livré brut et une petite partie est préparée chez Joseph Renouf en 1939. La compagnie achète un tracteur Inter-T.D.-18 pour faire les chemins dans la forêt et, en hiver, pour transporter les billots sur le lac. Le prix du tracteur est de 9 300 \$. Louis Belzile, garagiste, est le conducteur. Isidore Michaud, camionneur, est son aide.

Au cours de l'automne 1939, une décision est prise, la construction d'un moulin à « planer ». La machinerie est achetée au cours de l'hiver et les travaux débutent fin mars 1940. C'est un moulin à vapeur qui comprend deux « planeuses », deux scies à ruban, une machine à « foring » et un « poney planeur », ainsi que tout l'équipement nécessaire pour aiguiser les couteaux et limer les scies. S'ajoutent aussi les outils pour la réparation des machines. Ce moulin porte le nom de Deschênes Planning Mill Co.

Encore du nouveau en 1941, un moulin à scie. Ce moulin est semblable aux autres. Moulin du temps avec un avantage supplémentaire, le chariot est automatique et fonctionne à la vapeur (steamfield). Le moulin a une capacité de 15 000 à 18 000 pieds par jour. Oscar Belzile est l'homme chargé de la grande scie pendant quelques années. Gérard Charron le remplace en 1945. De l'excellente machinerie et de très bons employés donnent un rendement appréciable. En octobre, la saison du sciage est terminée, mais le planage continue.

Moulin Deschênes, construit en 1940 et incendié en 1945.

Source : Adrien Côté.



Le 25 novembre 1945, une erreur se produit dans le contrôle du système de tuyaux servant au transport du bran de scie et des « ripes » du moulin à la chambre des bouilloires. Il se produit une grave explosion. Le feu est partout. C'est incontrôlable. Le moulin, la limerie et les bouilloires sont anéantis. Le lendemain de l'incendie, se tient « une réunion ». La décision de construire un nouveau moulin se prend rapidement. La compagnie achète le moulin Lacroix de Carleton, il est immense : 75 pieds sur 110 et 30 pieds de hauteur. Un groupe de travailleurs se rendent à Carleton afin de le démonter. C'est une tâche très ardue car c'est une construction en acier. Le transport est fait par le C.N.R. et des camions.

Dans peu de temps, toute cette charpente et les machineries sont sur le terrain et on commence la construction. Toutes les pièces sont marquées, ce qui simplifie le travail. Avec l'acharnement des employés et l'équipement nécessaire à la construction, tout est prêt pour juillet 1946. Ce moulin fonctionne à l'électricité, produite par deux grosses bouilloires et une génératrice. Une autre génératrice sert à l'électrification de cet ensemble ainsi que du bureau et de deux maisons en face du moulin. Le chauffage est à la vapeur. Énumérer les machines et l'équipement de ce moulin prendrait beaucoup de temps et d'espace. Il suffit de dire que trois « planeurs », quatre scies à rubans, deux « poney planeurs », deux machines à « foring », un « botter » double et une presse à « ripe » en font partie.

En 1950, on construit un moulin à scie à Gros-Morne (Gaspé-Nord). À trois milles du village, dans le canton Taschereau, un moulin conventionnel se construit : houilloire, engin, grande scie, chariot, déligneuse et « botter » double. L'ingénieur est Ovila Laflamme. Le contremaître est Isidore Michaud de Trois-Pistoles. Des camionneurs



Le nouveau Moulin
Deschênes et Frères en 1946.

Source : *Adriana Côté.*

font le transport du bois à Trois-Pistoles : Charles Fortin, Gérard Beaulieu, Louis Plourde, Charles Ouellet, Omer Jean et Fernand Dionne. Quand les camionneurs ne sont pas disponibles, la compagnie affrète une goélette et le chargement se fait au quai de Mont-Louis. En 1954, on construit un moulin servant à scier de la pulpe. Il fonctionne avec un moteur diesel. La machinerie est un peu spéciale : chariot de 9 pieds, grande scie, déligneuse fabriquée par la compagnie Desjardins de Saint-André de Kamouraska, Gagsaw Venani de Vancouver, machine à lattes et « botter » Forano à Plessisville. C'est Gérard Charron, expert en moulin, qui dirige la construction. Ce moulin scie du bois qui sert uniquement à la fabrication de boîtes. Ce nouvel ajout exige de gros travaux, dont les principaux éléments sont la bâtisse et le séchoir, passons pour la machinerie. Albert Bouchard est le contremaître en 1947 ou 48.

Le feu fait encore son oeuvre et détruit complètement le moulin du lac Neigette, construit en 1934-35. C'est une perte totale. Il faut reconstruire le tout. La vapeur est laissée de côté. Un moteur diesel Cummins prend la relève. Le reste du moulin est semblable à celui qui a été incendié et, comme toute bonne chose a une fin, après 20 ans, tout s'est arrêté. Le moulin et la compagnie quittent les lieux et la faune reprend le territoire qui a été le sien. Le moteur diesel Cummins du lac Neigette est celui qui actionne maintenant le moulin de 1954 servant à la fabrication des boîtes.

Dans les années '40, le commerce de bardeaux est en expansion et ça nécessite un abri. On érige un hangar de 50 pieds sur 80 et 12 pieds de hauteur avec ventilation de 18 pouces dans les quatre murs pour accélérer le séchage. De plus, le bardeaux étaient libres de neige en hiver. Le transport et le chargement dans les chars du C.N.R. sont beaucoup plus faciles.

La direction décide de vendre du bois préparé aux particuliers et aux contracteurs. Cela nécessite la construction d'une bâtisse côté sud, en face du moulin, au 448 Notre-Dame ouest. Elle est de 45 pieds sur 100 et mesure 12 pieds de hauteur. Ce hangar demeure le dernier vestige de la compagnie. Pendant toutes ces années, les principaux clients de Deschênes & Frères sont :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| - Canada Softwood, Montréal | Savoie et Fils, Manseau |
| - Price Brother's | (Le bois venait de la Gaspésie) |
| - John Arklie Ltd, Halifax (N.-B.) | The B&F Lumber Co. St-John (N.-B.) |
| - Gaspesia Lumber, Trois-Pistoles | Bellwood Products Ltd
Montréal |
| - Isidore Labrie Ltée, Trois-Pistoles | Burger-Ellen Co., Montréal |

- Ottawa Valley M.T.L. Ludger Leblanc Ltée, Amqui
- Green and Son M.T.L.
- et plusieurs autres...

Les années '60 voient la fermeture de plusieurs de ces compagnies. L'approvisionnement pour un moulin de cette envergure devient donc très difficile. Dans les circonstances, la fermeture du moulin est inévitable. Elle se produit le 15 décembre 1967.

Deschênes & Frères n'a pas eu son pareil à l'est de Québec en raison de la qualité de la machinerie. Les employés ont collaboré entièrement avec la direction.

Désiré Deschênes possède le sens des affaires, mais il doit aussi son succès à ses proches collaborateurs : Évariste Gendron, Robert Lévesque, Gérard Desrosiers, Germain Canuel et à la compétence de ses employés spécialisés.

De plus, pendant 32 ans, mon frère Albert a été contremaître général de 5 employés en 1935 et de 170 environ au sommet, avec un record de 184 en 1953. Durant toutes ces années, il s'occupe du démêlage et du « pilage » du bois. Il transporte avec ses voitures, ses chevaux et ses tracteurs tout le bois transformé dans les moulins et le charge ensuite grâce au C.N.R., aux goélettes et aux camions. Il voit aussi au bon fonctionnement du moulin de Gros-Morne qu'il visite toutes les deux semaines.

Il a été un « homme de fer » dans le temps de la compagnie. À 86 ans, maintenant, il est un de ceux qui se souviennent.



Désiré-M. Deschênes, président.
Source : Adrien Côté.

Le litige de l'approvisionnement en eau avec la ville

La mise en marche du nouveau moulin en 1946 attire des curieux et beaucoup d'hommes d'affaires, travaillant dans le domaine du bois. C'est tout nouveau et tout fonctionne à pleine capacité. Mais la pression d'eau dans les limites de la ville est très basse. Une visite est faite au réservoir. C'est la catastrophe, il est presque vide.

Le conseil rencontre la direction des trois moulins : Daigle & Paul, Côté & Godbout et Deschênes. La ville menace de fermer l'eau pour les moulins, s'ils ne trouvent pas d'autres sources d'approvisionnement, soit par exemple des puits ou le transport par camions.

Deschênes creuse un puits au nord du moulin, près du fossé du C.N.R., et installe un réservoir de 3 000 gallons dans la chambre des bouilloires afin de parer à toute éventualité. Cependant, cette eau est de mauvaise qualité et c'est le retour à l'aqueduc de la ville. Mais pas pour longtemps, car le conseil de ville décide la fermeture des valves pour les trois moulins.



Albert Côté, contremaître.
Source : Adrien Côté.

Comme d'habitude, Deschênes s'attelle à la besogne. Il loue un terrain au deuxième rang et obtient un droit de passage de Alfred Bélanger. Il y coule une petite rivière où on érige une écluse de 80 pieds de largeur sur 15 pieds de hauteur. Plus de cent hommes creusent une tranchée à la petite pelle sur une distance d'un mille, de l'écluse au moulin. Le tout se fait dans l'espace d'une semaine. Le lundi suivant, tout est fonctionnel et Deschênes vend l'eau nécessaire aux moulins Daigle & Paul ainsi qu'à Côté & Godbout, à la condition qu'ils s'occupent des frais pour se relier à la source d'approvisionnement.

Le moulin Hudon-D'Amours

Dans les années '40, Wilfrid D'Amours, fils de Nazaire, fait l'achat de cinq lots à bois (489 acres) de John M. Steven de Rivière-Verte au Nouveau-Brunswick.

En 1948, le prix du bois est à la hausse et Wilfrid D'Amours décide que c'est le temps d'agir. Il quitte Daigle & Paul, mars 1949 marque le début des activités.

Florian Sirois (Casoune) de Saint-Jean-de-Dieu est en charge de la coupe et du transport du bois.

La photo nous fait voir la construction d'un camp pour dortoir ainsi qu'une grande cuisine. Raymond Rioux (Leblond) de Saint-Jean en est le chef cuisinier.



Construction du dortoir et de la cuisine au chantier D'Amours et du moulin Hudon, à Rivière-Verte.

Source : Adrien Côté.

Il faut aussi un entrepôt et une écurie pour les chevaux.

Les trois hommes sur l'échafaudage sont à la construction du moulin, qui est la propriété d'Albert Hudon de Saint-Françoise. Il en est aussi le « millwright » et le scieur de grande scie. Mais, à Rivière-Verte, on l'appelle le moulin D'Amours, car Wilfrid en est le patron.

Un moteur diesel actionne ce moulin. Philippe D'Auteuil, aujourd'hui de Trois-Pistoles, y est mesureur de bois. Il s'occupe aussi de sa livraison.

Le moulin sera vendu. L'engin (le moteur diesel) le sera aussi à un homme de Sainte-Françoise, Charles-Eugène Rioux dit « Le chatte ». Wilfrid D'Amours vend les cinq lots et les bâtisses à Bill Blanchette de Rivière-Verte. Le tout se termine par une bouffe dont seuls les D'Amours possèdent le secret.

Tous les travailleurs, des deux provinces, remercient Wilfrid D'Amours qui les a traités comme de véritables amis. Il ne fallait jamais lui dire « Monsieur » D'Amours.

Le bois de pulpe

Le commerce du bois de pulpe débute dans la région de Trois-Pistoles avec les années '30. Deux transporteurs font la livraison aux moulins à papier. Le C.N.R., environ 5 %, et le reste est l'affaire des goélettes.

Les capitaines, avec un quai manquant d'emplacement pour accoster et amarrer leur bateau, n'ont pas d'autre choix que d'attendre patiemment leur tour. Nous pouvons voir fréquemment cinq bateaux au quai et trois au large en attente de chargement.

Voici les statistiques de 1966. Il y eut 228 chargements pour un total dépassant les 36 000 cordes. Nous pouvons situer les bonnes années du bois de pulpe sur une période d'environ 28 ans, soit de 1950 à 1978.



Le Nord de l'île et l'Étoile de l'île au quai de Trois-Pistoles, en 1974

Photo : Louis Desjardins

Pour accomplir une tâche de cette envergure, il faut des bûcherons, des camionneurs et un groupe d'hommes compétents pour faire les chargements sur les chars et les bateaux.

Voici les noms des marchands qui connaissaient bien leur métier et qui ont donné du travail pendant des années à Trois-Pistoles :

Philippe Côté, Saint-Eloi
Wilfrid D'Amours, Trois-Pistoles
Roméo Drapeau, Trois-Pistoles
Jean-Paul Leblond, Saint-Cyprien
Clément Rioux, Saint-Eloi
Joseph Rioux, Trois-Pistoles
J.-Lionel Turcotte, Trois-Pistoles

Voici maintenant les compagnies et les lieux d'expéditions :

CHABTREE, Cornwall
NORTH TANAWANDA, État de New York
C.I.P., Trois-Rivières
DOMTAR, Trois-Rivières
CONSOL BATHURST, Port Alfred
DONOHUE, Sainte-Anne-de-Beaupré
ANGLO PULP, Québec

La construction du quai de Trois-Pistoles date de 1874. Avec ce quai, Trois-Pistoles devint la plaque tournante de la région. Les propriétaires de petits bateaux, tous des commerçants venant de la Côte-Sud et de la Côte-Nord, en profitaient pour faire le transbordement de leurs marchandises. En 1870, c'est l'arrivée de l'Intercolonial Transcontinental (chemin de fer). Arriveront aussi les goélettes de plus fort tonnage...

Les Michaud...

En 1917, Arthur Michaud achète un bateau à voile, le *Laure-Hortance*. Il en devient donc le propriétaire et le capitaine. En 1923, il lui installe un moteur. Déjà en 1926, il le vend et achète *La Reine-du-Nord*. En 1935, il le vend à ses fils Jean-Paul, Arthur et Omer. Ils le revendent en 1937. Dès 1938, ces trois hommes achètent le *J.E.T.* et encore là ils le revendent en 1941. Jean-Paul prend charge du *Notre-Dame-des-Neiges* propriété, cette fois, de Hervé Rousseau, notaire. Ce bateau a été construit en 1942 et sera déjà vendu dès 1943 à la Compagnie Québec-Ontario Transportation de Montréal.



Le *Laure-Hortance* au petit quai de Trois-Pistoles.
Source : Arthur Michaud.



Le *Notre-Dame-des-Neiges* en 1942.
Source : Adrien Côté.

La *St-Sidone* au petit quai de Trois-Pistoles.
Source : Adrien Côté.



Chargement de bardeaux sur
la Thérèse-du-Nord, en 1942.

Source : Adrien Côté.



Arthur D'Amours...

Vers 1930, M. D'Amours et Étienne Boucher font l'achat de la *F.W. Thompson*. Mais elle coule le 5 décembre 1935 près du Cap-Brûlé. Dès 1936, M. D'Amours et son fils Albert achètent *La St-Sidone*. Ils la revendent au capitaine Jean-Claude Tremblay de la Côte-Nord en 1940.

Roger Sirois...

À partir de 1942, Roger Sirois fait du commerce et du transport de bois. La vente de bardeaux est sa spécialité. Il fait la livraison sur la Côte-Nord et principalement à Chicoutimi et aux Iles-de-la-Madeleine. *La Thérèse-du-Nord* est affrétée à ce transport.

Ses deux autres bateaux, *Le Rivière-Verte* et *Le Marietta S.*, transportent de la pulpe et du bois de sciage. Il possédait aussi un autre navire *Le Lauretta S.* qui subit un incendie majeur sur le fleuve près du Cap-aux-Oies le 1^{er} août 1948. Cinq personnes y perdirent la vie, dont un de nos amis, Lauréat April, fils de Philias April.

Le capitaine Georges Dionne (Isle-Verte)...

Son bateau, *Le Honorine*, entra en collision avec le cargo allemand *Bochum* le 2 juin 1943. Il fut aussi le propriétaire du *Rivière-Verte* construit à Trois-Pistoles en 1942. Ce bateau, qui d'ailleurs allait être vendu à Roger et Léonard Sirois en 1945.



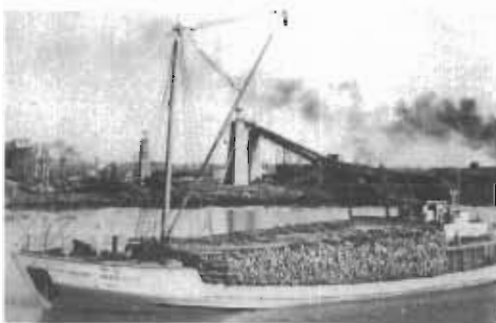
La Rivière-Verte en 1945.

Source : Adrien Côté.

Le capitaine Cyrille Lévesque (Isle-Verte)...

La Saint-Paul fut construite en 1901 à Baie-Saint-Paul. *La Quinnette* fut construite à Capucin en 1914 et fut achetée par M. Lévesque en 1941.

Toutes ces goélettes ont transporté du bois de sciage, de pulpe, ainsi que des marchandises générales.



La Quinnette.

Source : Adrien Côté.

Une industrie forestière en déclin

Pour un chantier des années 1920 et 1930 tout commence par la construction des bâtiments; dortoir, cuisine, entrepôt et étable. Ici, il s'agit d'un chantier de bois de sciage.

En septembre, débute la coupe du bois. « Les chiffres sont approximatifs » : 40 hommes et 20 chevaux. Les billots sont amenés le long d'un chemin. Avec la venue de la neige, le transport se fait dans la cour du moulin avec chevaux et voitures appropriées.

Avec les beaux jours du printemps, le moulin subit les améliorations nécessaires et commence le sciage. Deux hommes et une paire de chevaux approchent les billots sur les « rances ». Ensuite, ils sont placés sur le chariot par les hommes du moulin et c'est le sciage. À la sortie du moulin, deux hommes avec un cheval transportent le bois dans la cour et l'empilent d'une manière un peu rudimentaire. Au mois de mai, avec les chemins impraticables du temps, les camionneurs descendent le bois chez les marchands. À ces endroits, on le démêle et c'est le « pilage ». À toutes ces manoeuvres il faut ajouter le transport de la marchandise nécessaire à ces travaux de même que la nourriture pour les employés et les animaux.

Un scénario semblable se produit pour le planage. Deux hommes pour le chargement des voitures, un homme et un cheval pour rendre le bois au moulin où se fait le planage. Un homme avec un cheval transporte le bois plané au train du C.N.R. et deux hommes en font le chargement. La livraison à Montréal prend au moins quatre jours. Et, de cet endroit, restent le déchargement et l'expédition sur les chantiers de construction.

Aujourd'hui, avec la nouvelle machinerie, pour acheminer 100 000 pieds de bois à un moulin, voici le temps requis pour ce travail. Deux hommes avec un « timberjack » coupent et transportent 100 000 pieds de bois en longueur sur le bord du chemin en deux semaines, soit 180 heures. Pour ébrancher et tronçonner ce 100 000 pieds, il faut deux hommes travaillant 1,5 jour soit 36 heures. Pour amener le bois à l'usine cela nécessite 14 voyages de camion. Les renseignements obtenus proviennent d'un moulin ayant une capacité de 10 000 pieds de bois à l'heure.

Nous parlons de déclin et c'est vrai, le temps de trois et quatre moulins dans chaque paroisse, c'est du passé. Pour les coupes à blanc, nous blâmons tous les compagnies, mais la tordeuse du bourgeon de l'épinette a ruiné des forêts entières qu'il fallait abattre l'année suivante. Il n'est pas facile de lutter contre la nature qui amène ces insectes nuisibles.

Et le déclin continue... l'homme cède sa place à l'ordinateur.

Adrien Côté

Les Têtu, pionniers de l'exploitation forestière sur la rivière Trois-Pistoles

Charles-Hilaire Têtu et Nazaire, son frère, ont appris le métier de commerçant en travaillant d'abord comme commis chez leur oncle, Pierre Casgrain de Rivière-Ouelle. Louis Bertrand, de l'Isle-Verte, a fait de même, avant de se lancer en affaires dans le Bas-Saint-Laurent. Et Félix Têtu a aussi fait équipe avec ses cousins. Emules des Price, des Fraser et des Caldwell, ces pionniers ont formé avec les Casgrain une dynastie d'hommes d'affaires canadiens-français audacieuse et dynamique.

A partir de 1830, Félix Têtu a implanté un commerce important dans la baie de Trois-Pistoles, à la grève, sur la ferme de Thomas Raymond. Il y construisait les goélettes nécessaires à son commerce. Il s'impliquera vigoureusement dans la querelle des églises et des écoles et quittera ses installations de Trois-Pistoles, à la suite du passage du chemin du Roi sur la côte, vers 1845. Félix Têtu faisait des chantiers sur la rivière Trois-Pistoles dès 1833. Entre 1850 et 1857, il exploita aussi le commerce du bois aux Escoumins, en société avec son cousin de Rivière-Ouelle, Charles-Hilaire Têtu. Ils s'y ruinèrent lorsque se perdit en route un grand voilier, chargé de madriers de pin, qu'ils avaient expédié en Australie.

Nazaire Têtu arriva à Rivière-Trois-Pistoles en 1834. Les deux Têtu y firent l'acquisition du premier moulin, propriété du pilote François Rioux et de Cyriac Morency; Augustin Morency leur cédera sa terre du village contre une rente, en 1854. Ils firent la navette entre Trois-Pistoles et Québec, détenant les contrats de la Poste de 1832 à 1872; ils émettaient leur propre monnaie de papier, des « pitons » comme on disait alors. En somme, ils détenaient une position de monopole.

Suite à la faillite de Félix en 1857, Nazaire prit seul la relève jusqu'en 1871. En plus du secteur forestier, il développa aussi l'industrie du cuir. Son poste d'affaires de Rivière-Trois-Pistoles fut longtemps l'établissement commercial le plus en vue de toute la région. Homme très entreprenant et grand bâtisseur, il nous avait laissé quatre constructions monumentales plus que centenaires : la résidence des Têtu, aujourd'hui l'Auberge de la Rivière; le « hangar » ou l'« Office », devenu l'Hôtel Bienvenue; la tannerie, ou la maison Morency, démolie depuis peu; et l'actuelle résidence de Victor-Lévy Beaulieu, construite sur la ferme d'élevage des chevaux dont on avait besoin pour haler le bois dans les chantiers.

(Source : Jacques Monsette)

6.4 *Les commerces, les entreprises, les métiers traditionnels, les services et les événements spéciaux*

Avant d'entreprendre la lecture de la section qui va suivre, voici quelques observations et explications susceptibles d'aider à la situer dans la bonne perspective. Il est utile de savoir tout de suite qu'il a été rédigé par une équipe de collaborateurs, ayant mis davantage sur la véracité des faits que sur l'élégance de la forme. Malgré tout, vous vous intéresserez vite à la qualité de son contenu, écrit en mots simples, sobres et parfois évocateurs.

En dépit des efforts tenaces et persévérants que nous avons tous faits et du souci constant de ne rien oublier d'important, il se peut fort bien que nous ayons omis de rapporter certaines choses ou même commis certaines erreurs. Nous nous en excusons bien sincèrement. Le manque de temps à notre disposition et la difficulté à obtenir les renseignements requis en sont les principales causes.

Bien plus, en ce qui touche l'obtention du genre d'informations dont nous avons besoin, la source n'est pas très abondante et pas toujours très sûre. Il ne s'agit pas en effet de consulter documents et procès-verbaux dont la crédibilité est certaine, mais il faut faire appel à la richesse des souvenirs des personnes qui ont été témoins de notre histoire. Davantage de photos anciennes auraient pu nous aider dans notre démarche.

Cependant, les auteurs de ces pages sont fiers du travail accompli à ce jour. En scrutant ici et là et partout, ils ont colligé et transcrit noir sur blanc de nombreux renseignements qui s'apprêtaient à disparaître dans la nuit des temps. Si ce livre permet de faire revivre certains souvenirs, nous serons très satisfaits.

Vous constaterez également que les faits ne sont pas présentés par ordre d'importance, mais qu'ils ont été placés en ordre alphabétique. Il nous a paru que c'était la disposition la plus facile et la plus logique pour présenter le tout.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et d'intérêt à faire ce voyage dans le passé. Quant à nous, il nous a vraiment plu de vous le rendre possible.

■ *Les commerces*

CENTRE DE COUTURE SINGER

En 1966, Anita Paradis et Alcide D'Amours ouvrent un centre de couture Singer sur la rue Vézina. Six ans plus tard, ils déménagent au 399 Jean-Rioux. À la vente des appareils Singer et à la couture, ils ajoutent un service de vente de laine.

Ce commerce a été vendu en 1996 à Diane Gagnon et a maintenant pignon sur rue au 345 Vézina. Signalons que Bruno Guérette a été l'un des représentants pour cette compagnie, de 1932 à 1954.

LES GALERIES TROIS-PISTOLES

Tout près de la voie de contournement dans l'est, les Galeries Trois-Pistoles ont ouvert leurs portes en 1986. Le Supermarché G. P. en occupe la plus grande surface avec le magasin Hart. Plusieurs commerces se partagent le reste du premier étage.

La clinique médicale, les bureaux du ministère de l'Agriculture, des services sociaux et autres, sont situés au 2^e étage.

LES GARAGES

À Trois-Pistoles, de nombreux garagistes ont toujours été au service des propriétaires de véhicules automobiles pour la vente, l'entretien, la réparation et le débosselage des voitures.

Dans les lignes qui vont suivre, des renseignements vous seront donnés sur chacun des garages qui ont existé ou qui existent encore à Trois-Pistoles. Ceux-ci seront placés par ordre alphabétique.

BELZILE AUTO INC. TROIS-PISTOLES

En 1936, Albert Belzile est propriétaire d'une ligne de transport. En 1951, il obtient une franchise pour être dépositaire des produits G.M. « Chevrolet » et « Oldsmobile ». Il vend ses transporteurs à « Transport Théberge » de Saint-Simon et il fonde une nouvelle entreprise « Garage Trois-Pistoles Enr. », qui occupe les anciens locaux de « Léon D'Amours et Fils », rue Congrégation. En 1956, « Garage Trois-Pistoles

Les locaux actuels
de la maison Belzile Auto
de Trois-Pistoles ont été
construits en 1966,
rue Jean-Rioux sud.



L'entreprise de Louis
Gagnon, rue Notre-Dame est.
On y retrouvait une
franchise Ford.
Cette entreprise devait
prendre beaucoup de
vigueur au cours de la
période 1939-1945.

Source : Jean-Pierre Gagnon.



Le garage Henri Rousseau,
rue Jean-Rioux sud, construit
en 1950. Henri Rousseau a
conservé son commerce
jusqu'en 1988.



Le garage H. & R. Ouellet
en 1948, après les
transformations alors
effectuées par son nouveau
propriétaire, Joseph Ouellet.
L'entreprise était
concessionnaire des
voitures Ford.



Le garage construit par
Paul Bérubé en 1950,
qui allait devenir la maison
Service Bérubé en 1964.



Construit en 1936,
le garage Service Rioux
devenait propriété de
Théo D'Amours en 1943.
L'entreprise est concession-
naire Plymouth Chrysler
depuis 1950.



Enr. » devient « Belzile Auto Inc. ». Albert Belzile est toujours président de cette entreprise. En 1966, la maison « Belzile Auto Inc. » change de locaux et occupe un garage neuf, rue Jean-Rioux sud. En 1968, Albert Belzile décède. Son fils Jean-Paul prend la relève dans l'administration de l'entreprise. Dans les années 1980, Carol Lavoie s'associe à Jean-Paul Belzile. Carol Lavoie décède en 1994. Alain Belzile est maintenant copropriétaire avec son père.

GAGNON AUTOMOBILE

En 1922, Louis Gagnon s'installe dans un petit garage situé derrière la résidence de André Bilodeau, rue Notre-Dame est. Un peu plus tard, il achète un poste d'essence qui a déjà appartenu à Napoléon Beaulieu et qui a été démoli, il y a très longtemps. Ce poste se trouvait sur le terrain du magasin Côté et Godbout. En 1926, L. Gagnon achète une maison et un terrain sur lequel il construit un garage qui sera agrandi plusieurs fois au cours des ans. En 1936, il acquiert l'agence « Ford » lui permettant de vendre des automobiles, des camions et des tracteurs de ferme. De 1939 à 1945, pendant la guerre, l'entreprise de L. Gagnon prend beaucoup de vigueur et attire une clientèle qui vient de partout dans la région. En 1960 Gratien Gagnon, son fils, s'occupe du garage pendant quelques années. En 1965, le bâtiment sert d'atelier de cours de mécanique à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. L'agence « Ford » est transférée au garage « H. & R. Ouellet ». En 1997, dans ces locaux, on retrouve maintenant le commerce de classification et de distribution de pommes « D'Amours ».

GARAGE CARON & CARON

Gérard Lebel construit ce garage dans les années 1940 pour y faire la réparation de sa machinerie lourde : tracteurs et camions. Michel et Germain Caron l'achètent à la fin des années 1940 et l'exploitent jusqu'à leur décès. Ils y font l'entretien et la réparation de véhicules lourds de même que de la mécanique générale pour automobiles. Ils y vendent aussi de l'essence, comme le faisaient à l'époque tous les propriétaires de petits garages.

GARAGE CLAUDE BELZILE

Ce garage est construit par Laurent Michaud (Le Noir) dans les années 30 pour y faire de la mécanique lourde. Il est propriétaire de camions et il compte sur une clientèle de camionneurs.

Cette entreprise est par la suite exploitée par Louis Belzile, Henri Rousseau, Paul Saint-Pierre junior (Ti-Pit), Éloi Belzile et Claude Belzile. Ce dernier est toujours en poste.

GARAGE HENRI ROUSSEAU

En 1950, Henri Rousseau construit un garage, rue Jean-Rioux sud. En 1952, il devient détenteur de l'Agence « J.I. Case ». Il vend des machines agricoles et des scies mécaniques. En 1957, il ajoute à son commerce la concession « Studebaker », qui devient par la suite « American Motors » en 1967. Il termine ses activités avec « Renault » en 1987. En 1988, il vend son entreprise et prend sa retraite.

Depuis quelques années, cette bâtisse abrite la Quincaillerie de la SCAR, société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup.

GARAGE H. & R. OUELLET

En 1935, Paul Saint-Pierre, aidé de ses frères Eugène et Louis, fait la construction de la partie principale de ce garage qui sera agrandi plus tard. On y vend de l'essence, on y fait l'entretien et la réparation de voitures et on y exploite une sous-agence de Chrysler. En 1948, Joseph Ouellet, le père de Réal, achète le terrain et le bâtiment, et loue le tout à « Ouellet Automobile » de Rimouski, appartenant à Charles Demers. Ce dernier est détenteur d'une concession « Ford », division « Mercury ». En 1953, Réal Ouellet prend charge du garage et continue la vente des voitures « Mercury » en sous-agence de « Ouellet Automobile » de Rimouski. En 1965 Réal Ouellet devient concessionnaire autorisé pour la vente des voitures « Ford ». En 1969 Réal Ouellet s'associe à son frère Hermel et le commerce prend le nom de « H. & R. Ouellet ». Suite au décès de Hermel Ouellet, Gilles Ouellet s'associe à son frère Réal en 1978. En 1994, c'est l'abandon des affaires. En 1995, Bel-Morin Ltée achète les locaux pour la vente et la réparation d'équipements agricoles.

GARAGE JEAN-THOMAS OUELLET

Après une formation en débosselage et peinture d'automobile, Jean-Thomas Ouellet ouvre, au 35 rang 2 centre, un atelier de réparation de carrosserie. C'était en 1969. Bon an mal an, il l'exploite depuis avec l'aide d'un ou deux employés.



GARAGE JOS BEAULIEU

En 1956, Jos Beaulieu obtient une franchise de Chrysler, division « Dodge » et « DeSoto ». Roger Beaulieu, son fils, aménage un garage dans le grand hangar derrière le magasin. On y fait la vente, l'entretien et la réparation des voitures. En 1962, Jos Beaulieu abandonne la concession, liquide les équipements du garage et cesse ses activités dans l'automobile.

GARAGE RIOUX ET BEAULIEU

Vers 1936, Alphonse Rioux et Jean-Baptiste Beaulieu construisent le garage situé au 178, Notre-Dame est. À cette époque, on y fait de la mécanique générale. Par la suite, cette entreprise passe entre plusieurs mains : Léo Robillard, Paul-Émile Plourde et Roger Rioux. Ce dernier se sert de ces locaux pour abriter ses ambulances. Ce garage est maintenant la propriété de Réal Gagné, dont les occupations principales sont le débosselage et la peinture.

GARAGE THÉRIAULT AUTOS

En 1977, Gilbert Thériault ouvre un atelier de débosselage et peinture d'automobile au 6, 2^e rang centre. Il exploite son entreprise depuis ce temps avec l'aide d'un ou deux employés.

GARAGE VIATEUR D'AMOURS

À la fin des années 20, Sylvio Caron, employé chez Léon D'Amours et Fils, quitte son travail et construit une boutique pour réparation de voitures à cheval. Plus tard, il s'occupe de débosser et de peindre des véhicules automobiles. Aidé de ses fils, Lucien et Lionel, il s'adonne à ce travail tout en formant de nombreux apprentis, qui viennent de toute la région. Lionel prend la relève de son père au début des années 1950, mais il quitte vers 1955 pour devenir expert en assurances. Cette entreprise change alors de vocation : vente d'essence, entretien et réparation de voitures. Elle change également souvent de propriétaires : Philippe et Adéodat Thériault, Albert Lebel, Roland Boucher, Daniel Lepage et Viateur D'Amours qui, depuis 1991, y fait de la mécanique générale.

SERVICE BÉRUBÉ LTÉE

En 1950, Paul Bérubé construit un poste à essence où il fait de la mécanique automobile et où il vend des produits « Shell ». En 1952, il procède à un agrandissement de son poste à essence dans le but d'obtenir une franchise GM, Division « Pontiac Buick » et camion GMC. En 1964, ayant réalisé son objectif d'obtenir une concession, il construit un garage moderne qui répond à ses besoins et aux exigences de la Compagnie GM. En 1971, Gaston Bérubé, le fils de Paul, continue le commerce de son père avec ses associés Renaud Guillemette et Lionel Veilleux. Ce dernier se départira de ses parts quelques années après.

SERVICE RIOUX INC.

En 1936, René Rioux inaugure une des premières stations-service avec pompes électriques dans le bas de Québec, suite à la fermeture de son magasin, occupé maintenant par le salon funéraire Fleury. En 1943, Théo D'Amours achète de René Rioux le terrain, les bâtiments et l'outillage. Il s'occupe aussi de la vente d'essence pour véhicules automobiles. En 1950, exploitant son commerce sous le nom de Service Rioux Inc., Théo D'Amours obtient une concession « Plymouth Chrysler » pour la vente d'autos et de camions. En 1973, Théo D'Amours prend sa retraite et vend son garage à Berchmans Bérubé qui assure la continuité de l'entreprise.

LES LIBRAIRIES

LIBRAIRIE RIOUX

Vers 1875, dans une boulangerie près de la gare, Louis-François-Xavier Rioux ouvre un petit commerce de papeterie (avec son fils Louis). Il déménage 94, rue Notre-Dame ouest, où il continue à la fois la boulangerie et la papeterie.

Louis Rioux est secrétaire municipal pendant 45 ans. Ses fils, Maurice et ses frères, travaillent ou à la boulangerie ou à la papeterie (vient s'ajouter une petite menuiserie de fabrication de jouets en bois vendus localement et à l'extérieur).

Après l'abandon de la boulangerie et de la menuiserie, Maurice s'occupe uniquement de la librairie. Clément, le fils de Maurice, le propriétaire actuel depuis 1977, est de la quatrième génération.



AUX MILLE FEUILLES

Aux Galeries Trois-Pistoles, on trouve une librairie tout à côté du magasin d'alimentation G.P., présentant un bon choix de livres, tout un assortiment de cartes, d'articles divers haut de gamme, mettant l'accent sur les produits québécois. Elle est présentement la propriété de Raymonde Belzile-Rioux.

LE DOSSIER

Situé au 121, Notre-Dame est, se trouve un commerce, propriété de Marie LeBlanc, Gilles Gaudreau et Daniel Thériault, fournissant dictionnaires, livres et articles scolaires, matériel d'artiste et de bureau. C'est là que logent aussi le Studio Gil et son service photographique, professionnel et amateur, géré par Marie LeBlanc.

MAGASINS 5-10-15

Ce genre de magasin très populaire il n'y a pas si longtemps était fréquenté par une clientèle nombreuse pour la variété des articles qui s'y trouvaient. De quoi faire rêver bien des enfants, surtout pendant la période des fêtes.

Parmi ceux-ci, on se souvient de H.-R. Barbe, Allard, Économique avec Simone Riou-Côté et Claudine Côté, J.-C. Belzile, J.-Armand Plourde et People's.

Le magasin 5-10-15,
au coin des rues Notre-Dame et de la Gare.

Source : Denise Côté.



KADORAMA

Jeanne-D'Arc Lagacé et Jean-Paul Bélanger achètent le commerce bien connu du 405 Jean-Rioux, appartenant à J.-Armand Plourde (5-10-15). Avant d'acquérir cette entreprise en 1967, Jeanne -D'Arc et Jean-Paul exploitaient déjà un centre musical à deux portes de là. Ils délaissent un peu plus tard la ligne de 5-10-15 et celle de cadeaux qu'ils avaient ajoutée pour se spécialiser dans l'électronique avec Panasonic. Jean-Paul ajoute un service de réparation en électronique qu'il vend à Daniel Fillion en 1992 (Bel Électronique). La partie commerce (Kadorama) est vendue à Gaston Deschênes en 1995.



Chez « Nouveautés pour dames », magasin fondé par madame Charles-Eugène Belzile au début des années 1930.

MAGASINS DE CONFECTION

Au début des années 1930, madame Charles-Eugène Belzile, associée à sa soeur « Marichette » et secondée plus tard par ses filles, ouvre un magasin de confection pour dames et enfants où l'on peut s'habiller de la tête aux pieds. On retrouve alors chez « Nouveautés pour dames » les célèbres marques telles que : Gordon, Régent, Tricosa, Slater...

Toute une pléiade de magasins de confection ont fait leur marque ici. Malheureusement il est presque impossible de tous les raconter. Rappelons seulement à votre mémoire des noms tels que : Timothée Boucher, Edmond Belzile, Philippe Jean, Régis Belzile, Salon des Dames, les Ateliers Jacinthe, les Lingerie Lebel, D'amours, Devost, les Boutiques Jojo, Kathya, madame Arthur Bélanger, Bruno et Thérèse Guérette, Berthe Doiron, Annette Blais, Martin Ouellet...

Plus près de nous, parce qu'ils sont là depuis plusieurs années, nous trouvons Gagnon & Frères, Clément Fraser et Fantaisie pour Elle.

Et pour compléter les toilettes, plusieurs modistes et vendeuses de chapeaux ont coiffé bien des têtes : Mesdames Ernest Saint-Pierre, J.-C. Belzile, P. Antoine D'Auteuil, Félix Michaud, Lucienne Parent, Isidore Belzile, Fernand Larrivée, Albertine et Adéline Paradis.

Les mains habiles pouvaient facilement trouver tissus, patrons et fournitures aux endroits suivants : Mesdames Philippe Rioux, Alice D'amours, Berthe Côté, Charles-Eugène Bélanger, Gemma Morissette, Alma Boucher, Royaume du Textile et, encore là aujourd'hui, les Tissus du Québec et Coupons Johanne.

MAGASINS GÉNÉRAUX

Les magasins généraux occupaient une place prépondérante dans la vie des gens au début du siècle. Ils étaient non seulement fournisseurs de marchandises de toutes sortes, mais au coeur des préoccupations économiques et familiales des clients.

Lieux de rencontres, de discussions sur la politique ou sur la performance des chevaux, ces endroits étaient une halte, non seulement pour les clients, amis, mais aussi pour les transporteurs. Ils se retrouvaient bien à l'abri dans l'écurie dont disposaient plusieurs de ces commerces. Appelés « magasin général », ils l'étaient à plusieurs égards.

COOP

Né du mouvement coopératif en 1944, à partir d'une petite épicerie coin Pelletier et Vézina, le magasin COOP que nous connaissons aujourd'hui est le troisième bâtiment occupé par ce commerce.



Les personnes qui ont assuré successivement la gérance du magasin sont les suivantes : Georges Chénard, Adrien Rioux, Marcel Belzile, Lionel Lavoie, Benoît Breault. Le gérant actuel est Michel Bérubé.

Le deuxième bâtiment est occupé actuellement par « Chaussures C. Veilleux » et « Épicerie D'Amours ».

E.-T. PETTIGREW

Situé à la Rivière-Trois-Pistoles, ce magasin fondé par Édouard Pettigrew a ouvert ses portes à la fin du siècle dernier. Ayant succédé à son père, Raynald en fit plutôt une épicerie-boucherie en 1960, alors qu'un membre de la troisième génération, Robert, y continue aujourd'hui le même service.

ISIDORE LABRIE LTÉE

D'abord forgeron, Isidore Labrie a ouvert son commerce au 420, rue Jean Rioux en 1918 et l'enseigne de « magasin général » et de commerçant de bois n'était pas exagérée. Au cours des années, beaucoup de lignes de produits furent délaissées pour faire place aux matériaux de construction. Le magasin familial chez « Isidore » porte aujourd'hui le nom de Reno L'Abri.

Reno L'Abri est la propriété de Arnaud Gagnon depuis 1986. Ce commerce compte deux autres succursales du genre, l'une à Saint-Jean-de-Dieu et l'autre à Pointe-au-Père. Il s'est distingué au Gala de l'Entreprise en 1994.

J.-A. BÉRUBÉ

Né dans cette maison qu'il occupe encore aujourd'hui au 153, Notre-Dame est, Gonzague Bérubé travaille avec son père quelques années et continue ce commerce sous la même raison sociale de 1927 à 1993. Épicier pendant de nombreuses années avec son fils Denis, il spécialise son magasin dans la vente de tondeuses et d'articles de sport. Il est important d'ajouter que M. Bérubé a été chantre à l'église pendant 50 ans.

A GAUCHE

Le «magasin général» fondé par Isidore Labrie en 1918, au 420 rue Jean-Rioux. On y retrouve aujourd'hui l'entreprise Reno L'Abri, propriété de Arnaud Gagnon.

Source : Rita Labrie

À DROITE

D'abord épicerie, la maison J.A. Bérubé s'est par la suite spécialisée dans le domaine des articles de chasse, de pêche et d'entretien de terrain. Elle était située au 153 rue Notre-Dame est.

Source : Denis Bérubé.



Le magasin E.T. Pettigrew, à Rivière-Trois-Pistoles, fondé par Édouard Pettigrew à la fin du siècle dernier. Son fils Raynald et son petit-fils Robert en ont assuré successivement la relève.

Source : Raynald Pettigrew.



J.-ALFRED LÉVESQUE

Ce magasin situé sur la rue Jean-Rioux a vu le jour au début du siècle. Exploité par Lévesque jusqu'à son décès en 1936, il a été repris pendant quelques années par son fils Gérard. Cet emplacement fut occupé par la suite par la cordonnerie Armand Gagnon et plus tard par la plomberie Cousineau.

J.-E. BÉRUBÉ

Monsieur Émile, appelé familièrement « Ti-Mile », a ouvert son commerce d'épicerie et de moulées dans la maison où, autrefois, se trouvait celui de Nazaire D'Amours. Il l'exploita de 1934 à 1977.

JOS BOUCHER ET CLARINA ROUSSEAU

Leur magasin était situé dans un établissement construit vers 1905 au coin de la rue Jean-Rioux et de la rue Martel et il a toujours été à vocation commerciale. S'y sont succédé, soit comme épiciers ou comme restaurateurs : Roland Boucher, Basile Lévesque, Bruno Guérette, La Tabagie Guérette (Claude) pour devenir avec celui-ci dépanneur, exploité ensuite par Langis Dubé, Guy Bélanger et aujourd'hui par Gaétane et Benoît Boucher.

MAGASIN JOSEPH RIOUX

Le magasin Joseph Rioux, fondé en 1847 par Éloi Rioux, était situé au 195 rue Notre-Dame ouest, où se trouve aujourd'hui la Résidence funéraire Jean Fleury et Fils.

Source : la S.H.G.T.P.



Le magasin Joseph Rioux, situé au 195 Notre-Dame ouest, est fondé en 1847 par Éloi Rioux. Le fils de ce dernier, Joseph, en devient propriétaire en 1887. Au début du siècle, ce commerce est considéré comme étant le plus grand magasin général, en bas de Québec.

Le fils de Joseph, René, continue le commerce. La crise économique des années 1930 a raison de l'entreprise qui est vendue en 1936. Léo Héroux en devient le propriétaire, et différents commerces vont s'y succéder.

Aujourd'hui cette maison abrite le « Salon funéraire Fleury et Fils ».
(Voir *L'Écho des Basques*, vol. 13, p. 16.)

THOMAS PELLETIER



La « Maison rose », à l'angle des rues Notre-Dame et Jean-Rioux, où Thomas-Philippe Pelletier et ses fils exploitaient un commerce situé au rez-de-chaussée.

*Source : Robert Côté,
Groupe de recherche
en histoire du Québec.*

Thomas-Philippe Pelletier et ses fils ont exploité un commerce au rez-de-chaussée de la « Maison rose », à l'angle des rues Notre-Dame et Jean-Rioux. Au début du siècle, Jean-Baptiste Deschênes qui y travaillait comme commis en fait l'acquisition. La « maison rose » sera démolie vers 1950 pour faire place aux bureaux de la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent. Par la suite, elle a été acquise par la Banque Provinciale. Aujourd'hui elle abrite le bar « Le Quidam ».

MAGASINS DE GROS

J.-ARTHUR RIOUX

En 1922, Arthur Rioux ouvre d'abord une salle de « pool » et fait la vente au détail de tabac et de bonbons. Ce magasin a été situé à trois endroits différents sur la rue Notre-Dame est, le dernier étant dans le local adjacent au 5-10-15 Allard. Grossiste depuis plusieurs années, il

construit en 1946 la maison que le commerce occupe encore aujourd'hui au 55, Père Nouvel. En 1957, il est vendu aux associés Yvon Dumont et Rosaire Belzile, ce dernier l'exploitant seul depuis 1974.

J.-A. LANDRY ENR.

À l'été 1945, maître Ancina Tardif se porte acquéreur du magasin général fondé autrefois par Onésime Rioux et devenu par la suite celui de Siméon Lebel et de Willy Dumont. Spécialisée dans la vente en gros, la maison J.-A. Landry Inc. (Paul Tardif) cesse ses activités en 1976.

Aujourd'hui, sur ce vaste terrain, se trouvent les locaux du CLSC des Basques.

JOHN CROFT ET SES FILS RAYMOND ET RENÉ

En 1933, John Croft s'installe à Lac-des-Aigles avec sa famille. Il est le premier à ouvrir un magasin général au coin de la route conduisant à Trois-Pistoles. Il doit « porter » sa marchandise de Notre-Dame-du-Lac à Squatec, et de là, il poursuit en bateau jusqu'à Lac-des-Aigles.

La construction d'une route au sud du lac et l'achat d'un camion simplifient de beaucoup ce transport. Au magasin général, s'ajoute le commerce du bois; c'est son fils Raymond qui en est le responsable.

En 1947, un changement s'opère : John Croft s'installe à Trois-Pistoles avec Raymond et ouvre un magasin de « gros » dans un entrepôt acheté de Paul Saint-Pierre (Pit). Le commerce ferme et l'entrepôt est vendu par la suite à Léonard Morais.

A Lac-des-Aigles, René garde uniquement la ligne d'alimentation jusqu'en 1978. Il ferme boutique lors de l'expropriation de son terrain pour faire place à la route Biencourt-Trois-Pistoles.

MAGASINS DE MEUBLES

ALBERT LABRIE

Le « Magasin Albert Labrie », situé sur la rue Notre-Dame ouest, a débuté par l'achat, en 1945, de la grange qui appartenait à Philippe Mercier, commerçant de chevaux; Albert Labrie l'aménage pour y faire son commerce de meubles.

Il le vend à Philippe Tardif en octobre 1969. La raison sociale change à ce moment, pour devenir « Meubles Tardif ». En juin 1982,

ce commerce est acheté par Jacques Bérubé. En septembre 1992, Jacques achète la bâtisse de « L'arrivée et Frère » au 456 Jean-Rioux, afin de relocaliser son commerce.

THÉO BELZILE ET FRÈRES



Le magasin de meubles Théo Belzile et Frères, fondé en 1907. Jos Beaulieu en faisant l'acquisition en 1947. On y retrouve aujourd'hui l'entreprise Meubles J. Beaulieu.

Source : J.-François Beaulieu.

Les frères Théophile, Xavier et Charles Belzile fondent un commerce de meubles et y ajoutent des wagons, moulins à battre, centrifugeuses, charrues, poêles et fournaies. Plusieurs pièces portent le nom de « Théo Belzile et Frères ».

En 1936 Xavier et Théophile se partagent les biens de la compagnie. Xavier ouvre son propre commerce au 55 Notre-Dame est et Théophile continue à exploiter le commerce initial jusqu'en 1947.

Jos Beaulieu en fait l'acquisition et son fils Roger y travaille avec son père, jusqu'à son décès.

Claude et Rock (fils de Roger) sont les propriétaires actuels. Ils sont de la troisième génération de commerçants à cet endroit.

POSTES D'ESSENCE

Voici une liste des postes d'essence des dernières années à Trois-Pistoles avec leurs propriétaires respectifs :

- « B .A. » avec Gérard Bérubé. Ce poste est devenu un dépôt pour Gaz-O-Bar.
- « Esso » dont les exploitants actuels sont Damien D'Auteuil et « Béton Rivière-du-Loup ».
- « FINA » avec Jean-Claude Rioux, puis Jean-Nil Drapeau.
- « Irving » de Gino Dumont.
- « Pétro Canada » de Bernard Tanguay.
- « Shell » où il y a eu une succession de locataires, dont Yves Caron.
- « Sonic » de la Société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup.

POTEAUX DE TÉLÉPHONE

ADRIEN CÔTÉ

Sorti de l'école en 1936, Adrien Côté s'avère tout de suite un touche-à-tout impénitent. Comme tous les jeunes de cette époque, il connaît ses premières expériences de travail dans les cours à bois et les moulins. Vite lassé de la routine de manoeuvre, il s'organise pour faire du transport : bois de toute sorte et gravier pour la construction des routes. C'est là sa principale occupation de 1937 à 1947.

A partir de ce moment, il met la perche plus haute et il se lance vraiment dans le commerce : bois de construction, dormants de chemin de fer et poteaux de cèdre pour le téléphone et l'électricité. Les poteaux, il en fait sa spécialité et il ouvre des cours à Rimouski, Matane et Cabano pour les entreposer, avant de les vendre et de les charger en direction d'importantes compagnies connues : Gatineau Power, d'Ottawa, Iron Ore, de Sept-Iles, Saguenay Québec, de Chicoutimi, Québec Téléphone et Compagnie de Pouvoir, de Rimouski.

Même s'il doit beaucoup voyager pour mener à bien son commerce, il trouve du temps, en 1959, pour la construction d'un motel, aux abords de la route 132. Et ce n'est pas tout. Pendant une dizaine d'années, il est promoteur de hockey, de base-ball, de lutte et de boxe. Il organise même des championnats.

QUINCAILLERIE

HANDY ANDY

En 1958, avec l'accroissement du nombre d'automobiles, Charlemagne Côté décide d'acheter une franchise de "Handy Andy" qu'il garde jusqu'en 1986. À ce moment, il vend son commerce à Réal McNicoll; ce dernier décide de se spécialiser dans les vêtements et accessoires de sport et vend la section « pièces automobiles » à Laval Bérubé et Denis Lavoie (Pièces d'autos Trois-Pistoles). Quelques mois plus tard, il revend la section sport qui est devenue « Boutique de sport Le Basque ». Les propriétaires actuels sont Mario Coulombe et Réjean Rioux. Les deux commerces sont au numéro civique 92, rue Notre-Dame est. En 1997 « Boutique de sport Le Basque » traverse la rue et s'installe dans l'ancien magasin Jos Côté.

MAGASIN VAILLANCOURT

C'est Charles Vaillancourt qui construit le « magasin Vaillancourt » au 675 Jean-Rioux. C'est un commerce à trois départements : meubles, quincaillerie et électricité. Il ferme ses portes en 1987. Depuis, quelques boutiques et services ont pignon sur rue dans ce même bâtiment.

■ *Les entreprises*

AUBAINE DU TAPIS SAUCIER

C'est en 1973 que Fernand Saucier décide d'exploiter un petit commerce de tapis et prélat qui devient « Aubaine du Tapis Saucier Inc. » en 1977. Depuis ce temps, il fabrique les stores verticaux et horizontaux. Il ajoute un service de décoration en 1990. Les draperies et les stores de bois s'ajoutent aussi à ce service service. Puis on ouvre une succursale à Rivière-du-Loup. Cette industrie exporte dans tout le Québec et une partie du Nouveau-Brunswick.

LES BÉTONS RIVIÈRE-DU-LOUP (1980) INC.

La première usine est achetée à Roberval de « Machineries Provincial », le 4 juillet 1962. Cette dernière emménage au 95, route 132 ouest, à Trois-Pistoles et commence son exploitation le 24 juillet 1962 sous le nom « Les Bétons de Rivière-du-Loup Ltée ». Les propriétaires sont David Jean et Elzéar Gagnon.

Le 10 septembre 1964, David Jean achète les parts de Elzéar Gagnon, devenant ainsi le seul propriétaire de la compagnie. En 1965, un incendie détruit toutes les installations. En 1966, la compagnie ouvre une nouvelle usine, quatre fois supérieure à la première. Vers 1967, c'est l'achat du premier concasseur pour la production de granulats. En 1968, on fait la construction des premiers bureaux et d'une station-service.

En août 1972, un deuxième incendie détruit les principales installations de l'entreprise. Par chance, l'usine est épargnée et grâce au dévouement des employés, les activités reprennent sept jours plus tard. En 1973, c'est l'acquisition d'une nouvelle usine (Sept-Îles). Elle est mise en exploitation au mois d'août 1974.

L'équipe de l'entreprise « Les Bétons Rivière-du-Loup (1980) Inc. » au moment de la certification de l'entreprise à la norme internationale ISO-9002-1994, soit la norme la plus élevée, dans les années 1990, en terme de gestion de la qualité.

Source : Studio Gil.



En 1980, la compagnie « Les Bétons de Rivière-du-Loup Ltée » devient « Les Bétons Rivière-du-Loup (1980) Inc. », sous la présidence de Réal Jean, fils de David Jean. Le 24 septembre 1986, le fondateur, David Jean, apprécié de tous dans la région, décède à l'âge de 69 ans et 1 mois.

En septembre 1996, l'entreprise voit son système de gestion de la qualité basé sur la norme internationale ISO 9002-1994, reconnu par la firme SGS-ICS Inc., de Montréal. Ce système touche les activités de fabrication d'asphalte. Actuellement la compagnie emploie 35 employés, dont cinq permanents. Une visite des garages et des entrepôts suffit pour nous faire prendre conscience de tout l'équipement nécessaire pour transporter et étendre l'asphalte.

BRIQUETERIES

Parmi les industries qui ont vu le jour au siècle dernier se retrouvent les briqueteries. On en a dénombré deux. En 1882, Éliás Mailloux, fils de Héli Mailloux, construit avec l'aide financière de Alfred Lebel, une briqueterie à la rivière Trois-Pistoles, sur la terre de madame Armand Leblond. L'exploitation dure pendant 5 à 6 ans. Ensuite, en 1887, un Français, Paul Cureuil, dépense 3000 \$, une fortune à cette époque, pour construire une autre briqueterie à l'ouest de la rivière. Il ne l'exploite pas très longtemps et doit la céder à Alphonse Pelletier, marchand de Trois-Pistoles. Michel Belzile l'acquiert au prix de 800 \$ et la dirige pendant 15 à 20 ans. Elle est par la suite définitivement abandonnée.

Rivière Trois-Pistoles au siècle dernier. On reconnaîtra : la première école, le pont en 1872, la gare, la briqueterie Belzile, la poste, la passerelle, le bureau, la résidence.

Source : Adrien Côté



LES CONSTRUCTIONS GILLES DESJARDINS ENR.

Un autre entrepreneur en construction de la région a commencé ses activités de compagnie en 1990. Il s'agit de Gilles Desjardins. Après avoir fait son cours professionnel en menuiserie, il travaille à contrat pour des menuisiers-artisans. Il a été entrepreneur-artisan et contremaître avant de partir sa propre entreprise « Les constructions Gilles Desjardins enr. » Il est le contracteur de plusieurs maisons et se fait reconnaître dans toute la région des Basques pour son travail de qualité.

CONSTRUCTIONS MARCEL ALBERT

Une entreprise en construction ouvre ses portes en 1981 : Constructions Marcel Albert. Fondée par Marcel Albert, elle se spécialise dans la construction immobilière et la rénovation. En 1986, elle emménage au 417, Notre-Dame Est. Elle ajoute désormais « Menuiserie Marcel Albert » à ses services et s'oriente aussi vers les portes et fenêtres. Ces entreprises ont construit, entre autres, le fronton de pelote basque au Parc de l'aventure basque en Amérique.

La construction du fronton de pelote basque au Parc de l'aventure basque, le premier du genre au Canada, une réalisation de Constructions Marcel Albert de Trois-Pistoles.

Source : Marcel Albert.



DISTRIBUTION P.E. DUBÉ LTÉE

Le fondateur de cette entreprise, Paul-Émile Dubé, boucher ici en 1950, démarre sa distribution de produits alimentaires en 1957 avec un camion réfrigéré. Aujourd'hui, ce service se fait avec 50 unités et la Compagnie, qui a son siège social à Trois-Pistoles, dispose de deux

Paul-Émile Dubé au début de son entreprise.

Source : Réjeanne Dubé.



autres installations à Alma et à Carleton pour desservir un vaste territoire. Distribution P.-E. Dubé s'est distinguée au gala de l'entreprise en 1994 pour l'excellence de ses performances.

ÉLECTRICITÉ

La Compagnie électrique de Trois-Pistoles voit le jour au début du siècle avec un barrage sur la rivière Trois-Pistoles. Elle s'établit vers 1916 par la volonté de particuliers de Trois-Pistoles. Après de nombreuses péripéties d'incorporation de la ville, Hormisdas Martin et ses supporters voulaient que l'aqueduc et l'électricité soient des biens publics. La Compagnie fut achetée en 1921 par la municipalité et se nomme « Compagnie de Pouvoir de Trois-Pistoles ». Elle fut financée par la Banque d'Hochelaga (à ce moment elle était officiellement devenue Banque Canadienne Nationale mais on retrouve ce nom dans les procès-verbaux de la ville). Elle fut par la suite vendue à Jules Brillant (Compagnie de Pouvoir du Bas-St-Laurent), le 28 février 1927 pour 11 766,00 \$. Évidemment celui-ci ferma le barrage utilisé jusque-là pour favoriser son propre réseau. La Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent fut aussi entrepreneur en installation domiciliaire et commerciale jusqu'à la nationalisation par Hydro-Québec au début des années soixante. En décembre 1964, Trois-Pistoles Électrique voit le jour. Cette entreprise est exploitée par Lucien Ouellet et sera vendue en 1976 à Bertrand D'Amours, qui en est le propriétaire actuel. Deux autres entrepreneurs électriciens s'ajoutent en 1989 : Jean-Jacques Rioux, 53, 2^e rang est et Marc-André Rioux, 31, 2^e rang centre.



Le barrage sur la rivière Trois-Pistoles, à l'époque de la Compagnie électrique de Trois-Pistoles.

Source : Adrien Côté.

ENTREPRISES ADRIEN BÉLANGER

Les Entreprises Adrien Bélanger Inc. sont fondées en 1979, suite à l'achat en 1965 d'un premier « Bulldozer ». Adrien Bélanger décide de



vendre les animaux de sa ferme en 1972 et de construire un garage pour sa machinerie. Adrien et sa femme Marthe ont oeuvré dans les travaux d'excavation avec la collaboration de leurs enfants Donald, Gilles et Denis et se sont acquis une solide réputation dans la région.

LES ENTREPRISES CONRAD LARRIVÉE INC.

Hilaire Larrivée travaille avec son père Mathias et ses frères Arthur, Olivier, Auguste et Paul dans le déménagement d'immeubles. Il s'achète un camion pour transporter les équipements nécessaires. Après avoir oeuvré dans le taxi dans les années '30 et '40, il s'achète un camion pour transporter le bois de la colonisation. Il fournit les différents moulins à Trois-Pistoles. Il augmente graduellement son entreprise et transporte différentes marchandises de Québec à Trois-Pistoles. En hiver, il construit des maisons avec ses frères qu'il loue par la suite. Il prend sa retraite à la fin des années '60. Il ne peut s'adapter à la paperasserie moderne et trouve qu'il perd trop de temps à remplir des formulaires.

Son fils Conrad commence comme conducteur de camions. Il se spécialise dans le transport du bois. Il transporte le bois de Squatec aux États-Unis, Montréal, Québec et Sherbrooke. Il se rend en hiver dans les chantiers (à Montmagny, Forestville, en Ontario) pour le transport du bois en longueur. À Trois-Pistoles, il répare et érige des maisons avec son entreprise « Les Immeubles Conrad Larrivée enr. ». Il devient propriétaire d'une centaine de logements locatifs au début des années '90. Il est aussi actif dans les travaux d'excavation. « Les Entreprises Conrad Larrivée Inc. » ont contribué à la construction du CLSC, du Centre commercial, du Légumier Basque et du Parc de l'aventure basque en Amérique.

ERNEST DIONNE

Un industriel important de Trois-Pistoles, Ernest Dionne, a commencé comme apprenti chez Joseph Rioux et a été le contracteur de l'Académie des garçons à Trois-Pistoles en 1912. Suite à ce premier contrat, il s'est fait une grande réputation en Gaspésie ainsi qu'au nord du Nouveau-Brunswick pour la qualité de ses constructions. Il sera maire de la ville de 1926 à 1930. Ses fils Louis-Ernest et Charles-Henri ont été connus comme contremaîtres, ainsi que Raynald (fils de Louis-Ernest), qui était contractant, puis contremaître pour la ville de Trois-Pistoles.

FAB-O-STORE

L'entreprise Fab-O-Store ouvre ses portes le 4 juillet 1994 sur le terrain de l'ancien service Caron et Caron. Les propriétaires sont Jacques Pelletier, Pierre Ouellet et Réal McNicoll. Cette industrie fabrique principalement des stores verticaux et s'ouvre immédiatement à l'exportation dans tout le Québec. En octobre 1995, s'ajoute Horizon Décor qui offre un service de décoration en plus de la fabrication des stores verticaux.

GERVAIS DUBÉ INC

C'est en 1973 que Gervais Dubé fonde sa compagnie appelée « Gervais Dubé Inc. ». Il avait acquis son expérience en travaillant comme foreur et dynamiteur sur les chantiers de construction. Il fait l'acquisition de deux foreuses à air et d'un camion. Il prend alors des contrats de dynamitage en sous-traitance et fait travailler deux employés.

Avec les années, la compagnie prend de l'expansion. Ses champs d'activités sont la construction de routes, d'aqueducs et de quais. Cela permet à la compagnie de créer plusieurs emplois permanents et saisonniers. Celle-ci est toujours en expansion et forme en 1996 une nouvelle division, appelée « Les Carrières Dubé et Fils Inc ». Cet ajout permet de procéder au concassage de la pierre.

Lorsque la période d'activités est à son maximum, on peut compter jusqu'à une cinquantaine d'employés oeuvrant sur les chantiers. Après 24 ans d'existence, ils ont acquis une grande expérience et sont reconnus pour leurs services professionnels dans tout le Québec.



Lors du 20^e anniversaire de fondation de l'entreprise Groupe Gaz-O-Bar, en 1992 : le fondateur Adrien Côté, à droite, en compagnie de ses fils Robert, au centre et Bernard, à gauche.

Source : Adrien Côté.

GAZ-O-BAR

En 1972, Adrien Côté construit son premier poste « Gaz-O-Bar » à Trois-Pistoles. Suivent les stations de Ville-Dégelis et de Perth Andover. Avec l'aide de ses deux fils, Robert et Bernard, l'expansion est considérable et il ouvre quelque 75 postes d'essence dans tout l'Est du Québec, sur la Côte-Nord et dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Cette entreprise est d'une importance capitale pour Trois-Pistoles en raison des emplois créés et, aussi, en raison de la publicité qu'on y fait de notre ville dans tous les endroits desservis. Devenue l'une des plus importantes bannières indépendantes de l'industrie pétrolière, elle résiste parfaitement aux assauts des multinationales.



Bernard Côté est maintenant le propriétaire unique de la compagnie. Le siège social est établi depuis peu dans les locaux de l'ancien magasin Côté et Godbout. L'entreprise fêtera cet été son 25^e anniversaire.

HUBERT MORIN

Un entrepreneur très important de Trois-Pistoles nous arrive de Saint-Gervais de Bellechasse. A l'âge de 33 ans, il entreprend de construire l'église actuelle de Trois-Pistoles. Il fait commencer les travaux à l'automne 1882 et la construction se termine en novembre 1887. Le coût total des dépenses est de 79 376 \$. La réussite de ce projet le lance dans la construction de nombreuses églises dans tout l'Est du Québec. On compte plus d'une trentaine d'églises construites sous sa direction. Il a aussi érigé des couvents et des presbytères. Il construit même l'église de Chéticamp au Cap-Breton. Sa renommée est très enviée dans ce domaine et ses constructions peuvent témoigner de la compétence de ce grand bâtisseur.



La préparation du bois qui a servi à la construction de l'église actuelle de Trois-Pistoles a été faite dans ce moulin, propriété de l'entrepreneur Hubert Morin. L'entreprise était située sur la rue Razade.

Sources : Adrien Côté

L'IMPÉRIALE ESSO

Esso est la première compagnie pétrolière à faire la livraison de la gazoline et de ses autres produits à Trois-Pistoles. On place les réservoirs en arrière de la boulangerie Paré & Sylvain, aujourd'hui édifice des Chevaliers de Colomb, rue Jean-Rioux.

Le premier agent se nomme Napoléon Beaulieu, oncle de Yvette Beaulieu-Rioux. Les précisions à son sujet sont inexistantes. Mais il est certain qu'en 1919 Louis-Philippe Ouellet prend la relève.

En été et en hiver, le transport se fait avec des chevaux et des voitures fournies par la compagnie. Le territoire s'étend de Saint-Simon à l'Isle-Verte, incluant les paroisses d'en haut. Imaginons l'hiver

à ce moment-là; heureusement que seulement les engins à gazoline et les lampes employaient du combustible.

Les premiers vendeurs à Trois-Pistoles sont les magasins Joseph Rioux, Tailleur Côté et Nazaire D'Amours, en face de chez Isidore Labrie.

La date de l'arrivée du premier camion est incertaine, mais la photo nous montre M. Ouellet en face de sa demeure près de son camion Gotfredson 1925. Est-ce le premier?... M. Ouellet utilise plusieurs autres camions par la suite. Après 34 ans de bons services, il décède en 1953.



Philippe Ouellet près de son camion Gotfredson 1925.

Source : Adrien Côté.

Anatole Riou est le nouvel agent. Il prend la relève, les affaires sont bonnes. L'augmentation des véhicules fait que c'est devenu un travail très exigeant. Anatole quitte la compagnie en 1980. Il est le dernier agent résidant à Trois-Pistoles.

J.-M. TURCOTTE LTÉE



L'entreprise J.-M. Turcotte, route 132 ouest, est l'un des fleurons de l'industrie manufacturière des Trois-Pistoles.

Elle devenait propriété de Jean-Marie Turcotte en 1952, ses fils Denis et Michel lui succèdent aujourd'hui.

Source : Denis Turcotte.